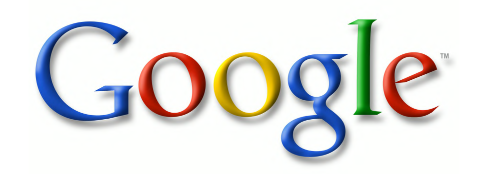
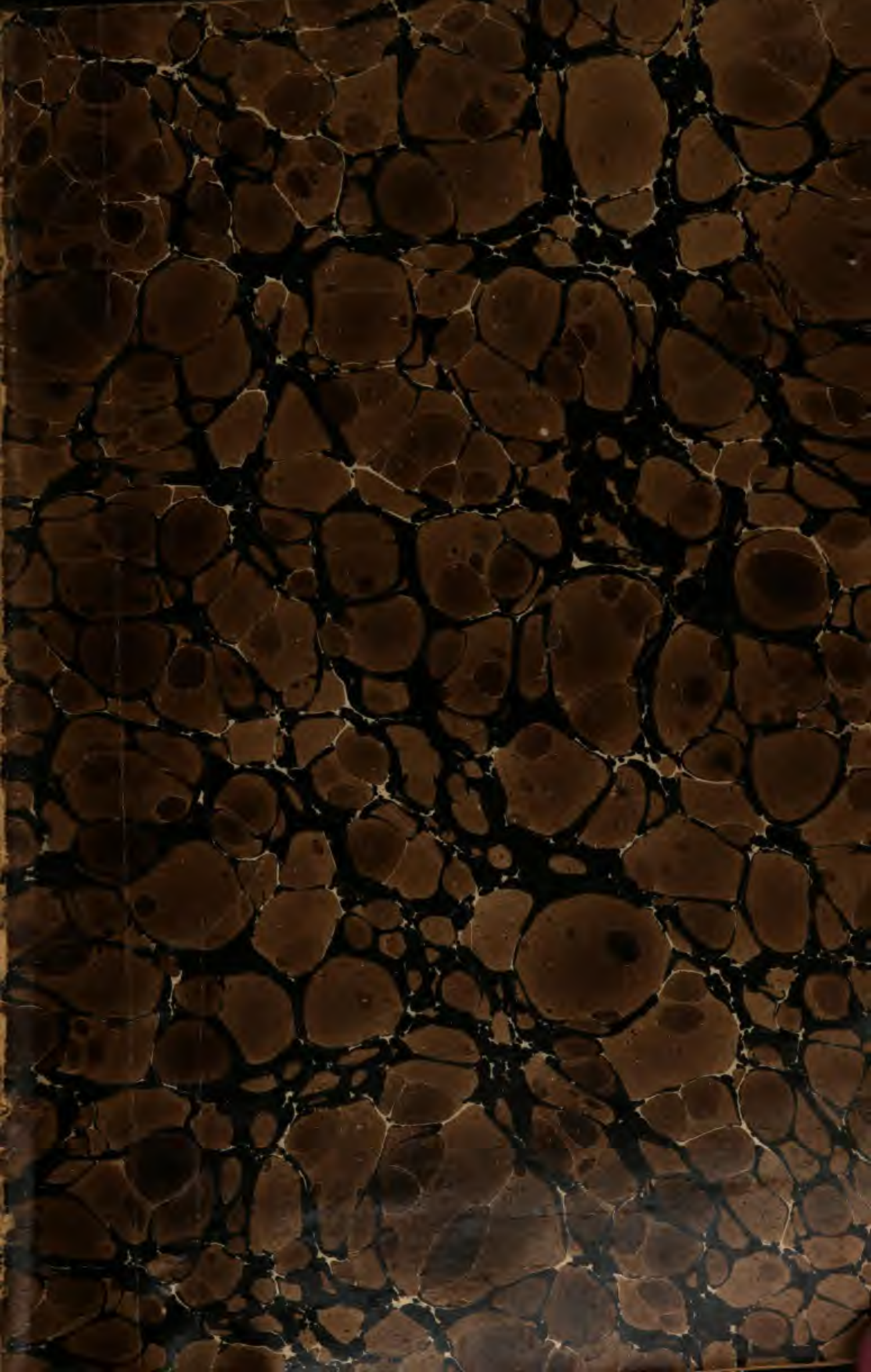




Obsequio del doctor
Zeballos – Obre. de 1898.

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

SCEAUX, IMP. CHARAIRE ET FILS.

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS
DE LA
RÉPUBLIQUE ARGENTINE
23, RUE CLAPEYRON, PARIS
Directeur : Pedro S. LAMAS

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

SA SITUATION ET SES RESSOURCES ÉCONOMIQUES

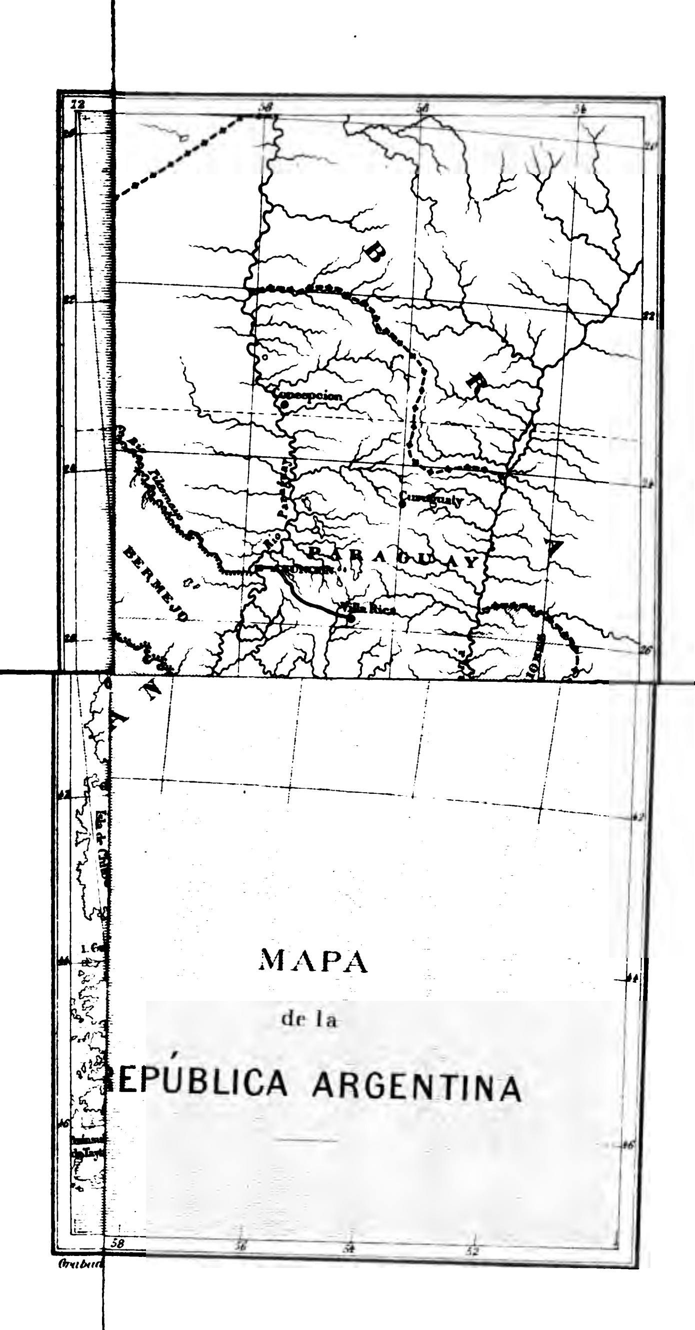
D'après les documents officiels et les publications les plus récentes

PAR

LOUIS GUILAINE



PARIS
23, RUE CLAPEYRON, 23
—
Avril 1887


B
R
A
PARAGUAY
Concepcion
Curuguaty
Villa Rica
Rio Paraguay
BERMEJO
Isla de Chiloe
MAPA
de la
REPÚBLICA ARGENTINA



LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

SA SITUATION, SES RESSOURCES

INTRODUCTION

La colonisation à l'extérieur étant aujourd'hui généralement reconnue par les économistes comme le suprême remède à la crise ouvrière, au paupérisme agricole, au chômage, à la baisse des salaires, en un mot, à l'ensemble d'influences défavorables qui rendent chaque jour plus précaires les conditions d'existence d'une grande partie des populations sur le sol européen, il ne s'agit plus, pour celui auquel s'impose la nécessité de s'expatrier, que de savoir choisir la terre nouvelle où il pourra le plus avantageusement établir son foyer.

Les Etats-Unis, le plus grand réceptacle de l'émigration européenne jusque dans ces dernières années, deviennent aujourd'hui un pays d'émigration comme l'Europe. L'Australie, le Canada, les vastes colonies anglaises n'offrent un établissement réellement favorable qu'à l'émigration de la métropole, laquelle ne voit que d'un œil jaloux s'y développer un élément étranger. Mais il est un autre pays civilisé, immense, fertile, salubre, peu peuplé, ouvert largement et également à tous les Européens et occupant exactement à l'extrémité de l'Amérique du Sud, les latitudes tempérées correspondant à celles que couvrent les Etats-Unis dans l'Amérique du Nord, et l'Europe dans l'ancien continent.

Ce pays, c'est la République Argentine, vaste agglomération d'Etats ou provinces confédérées et de territoires aux productions les plus riches et les plus variées, mais souffrant d'une extrême insuffisance de bras et d'agents d'exploitation. Déjà entraînée cependant dans un rapide mouvement de progrès et d'activité par le courant d'immigration qui lui arrive et représente aujourd'hui plus de *cent*

mille individus, elle accuse les mêmes symptômes favorables que présentèrent les Etats-Unis aux débuts de leur prodigieuse fortune.

C'est dire qu'elle offre les mêmes perspectives de succès et d'avenir à l'émigration des bras et des capitaux.

La République Argentine tend à devenir aujourd'hui le premier pays à immigration cosmopolite, et elle est dès maintenant le milieu le plus favorable, le plus attractif qui s'offre à elle par les causes suivantes, qui vont être successivement étudiées et développées :

1° Par ses conditions climatériques.

2° Par ses conditions de peuplement.

3° Par les conditions de productivité de son sol.

4° Par son système éminemment libéral de gouvernement et de législation.

5° Par ses conditions de civilisation, de sociabilité cosmopolite, ses garanties à la vie et à la propriété de l'individu.

6° Par son développement agricole, commercial, industriel qui détermine la demande de bras et l'élévation des salaires.

7° Par l'excellence de son système d'immigration et de colonisation.

SITUATION, DIVISIONS, TOPOGRAPHIE

La République Argentine, comprise entre les 22e et 55e degrés de longitude sud de l'Equateur et entre les 52e et 74e degrés de longitude à l'ouest du méridien de Paris, embrasse un vaste territoire qui s'étend à l'extrémité méridionale de l'Amérique entre les Andes du Chili à l'ouest, la Bolivie au nord-ouest, la Bolivie et le Paraguay au nord, le Brésil, l'Uruguay, l'océan Atlantique à l'ouest, le Chili et les deux océans au sud.

La superficie totale des provinces et des territoires nationaux constituant la Confédération Argentine est de 4,195,000 kilomètres carrés, soit huit fois l'étendue de la France, ou une étendue égale à celle de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France, de l'Espagne, et de l'Italie réunies.

La République est divisée en quatorze provinces confé-

dérées et en dix territoires nationaux, plus le municipe fédéral de la capitale.

Les provinces sont celles de Buenos Aires, Santa Fé, Entrerios, Corrientes, Santiago del Estero, Cordoba, San Luis, Mendoza, San Juan, La Rioja, Catamarca, Tucuman, Salta et Jujuy.

Les dix territoires nationaux qui constituent un domaine commun de la Confédération, sont : au nord, ceux des Missions, du Chaco, du Bermejo ou de Formosa; à l'ouest, ceux de la Pampa, de Los Andes, du Rio Negro, du Limay ou du Neuquen; au sud, ceux du Chubut, de Santa Cruz et de la Terre de Feu. Ces cinq derniers forment la région de la Patagonie.

Très montagneux sur toute l'étendue de sa frontière ouest, formée par les Andes, qui projettent d'importants contreforts dans l'ouest de la Patagonie et les provinces de Mendoza, de San Juan, de La Rioja, de Catamarca, de Tucuman, de Jujuy et de Salta, bordées par la Grande Cordillère, le territoire argentin, devient uni et plat dans l'est. Ce ne sont plus alors que d'immenses plaines très fertiles, traversées par de grands fleuves. Au nord-est, entre autres, coule le Paranà, le second fleuve de l'Amérique du Sud, qui apporte à l'Atlantique ses eaux réunies à celles du Paraguay et de l'Uruguay, par le vaste estuaire du rio de la Plata.

La région du nord est arrosée par les rios Pilcomayo et Bermejo, affluents du Paraguay, et par le rio Salado, affluent du Parana. Dans la région de l'ouest et centrale coulent les rios de San Juan, Diamante (Mendoza), Chadileufu (Pampa), affluents du rio Colorado qui borde la Pampa au sud. La province de Buenos Aires est irriguée, quoiqu'imparfaitement, par le rio Salado et ses affluents qui doivent être canalisés sous peu par un vaste système de canaux sur une longueur de 1,400 kilomètres. Quant à la Patagonie, elle est arrosée au nord par le rio Negro et ses affluents principaux, le Neuquen et le Limay; au centre, par le rio Chubut et son affluent le Senger; au sud, par les rios Deseado, Santa-Cruz et Gallegos.

L'aspect général du pays est celui d'une immense plaine inclinée du nord-ouest vers le sud-est, enclose, à l'ouest par les Andes et ses contreforts à partir desquels elle commence à s'abaisser jusqu'aux bassins du Parana et du Pa-

raguay et aux plages de l'Atlantique. Cette vaste étendue peu ondulée, en grande partie couverte d'herbe fine à hauteur du genou, forme un panorama qui serait monotone s'il n'était animé par les grandes fermes, les troupeaux de chevaux, de bœufs, de moutons, des bouquets d'arbres et des attelages de bœufs qui s'offrent de loin à la vue. Elle est semée çà et là d'éminences méritant à peine le nom de collines. Les contrées argentines sont peu boisées, sauf dans l'ouest ou région des Andes, dans le Chaco, pays de forêts, et dans les régions du Parana qui sont riches en bois.

La plaine est de temps en temps parcourue par le *pampero*, vent orageux de la Pampa qui passe rapidement et sans ravages.

POPULATION

La population de la République approche aujourd'hui du chiffre de 4 millions d'habitants, à peu près répartis entre les provinces et territoires nationaux dans les proportions suivantes en chiffres ronds :

Ville de Buenos Aires	410.000
Province de Buenos Aires	800.000
— de Cordoba	380.000
— de Santa Fé	350.000
— d'Entrerios	300.000
— de Corrientes	290.000
— du Tucuman	210.000
— de Salta	200.000
— de Santiago	100.000
— de Mendoza	160.000
— de Catamarca	130.000
— de San Juan	125.000
— de la Rioja	100.000
— de San Luis	100.000
— de Jujuy	90.000
Territoires nationaux	170.000

La population est composée essentiellement d'Européens ou de natifs descendant d'Européens, qui représentent en tout les 92 %.

Les étrangers habitant la République sont au nombre d'environ 600,000, dont 250,000 Italiens ; 100,000 Espagnols ; 100,000 Français ; 20,000 Allemands ; 30,000 Anglais.

Les Italiens sont maçons, horticulteurs, vendent des légumes, s'adonnent au petit commerce et au cabotage fluvial ainsi qu'aux exploitations agricoles.

Les Français, pour la plupart, sont à la tête des grands magasins, des hôtels, ou sont coiffeurs, tailleurs, etc. Les Basques se consacrent principalement à l'élevage dans les *estancias* et aux *saladeros*.

Les Anglais et les Allemands, peu nombreux mais riches, détiennent en grande partie le haut commerce.

Les Suisses sont presque tous colons.

Les principales villes après Buenos Aires sont: Rosario de Santa Fé avec 60,000 habitants, Cordoba avec 60,000 habitants; la ville de la Plata, fondée il y a quatre ans, et qui compte 40,000 âmes; Tucuman avec 50,000 habitants; Santa Fé avec 10,000; Parana 30,000; Corrientes 15,000; Santiago 20,000; Salta 30,000; San Juan 15,000; Mendoza 25,000.

Parmi les villes qui ont entre 5,000 et 10,000 habitants, on peut citer : Catamarca, Jujuy, La Rioja, San Luis, Concordia, Concepcion del Uruguay, Rio Cuarto, Mercedès, Azul et une quinzaine d'autres.

Pour qu'il y eût entre la superficie du territoire argentin et sa population le même rapport qu'entre la population et la superficie de la France ou de l'Allemagne, c'est-à-dire la même moyenne de population par kilomètre que dans ces pays, il faudrait que la République Argentine comptât 250 millions d'âmes.

Or elle en a à peine 4 millions et elle est dotée, dans des proportions au moins égales à celles des deux pays cités, de toutes les ressources et de toutes les productions propres à l'existence de l'homme et à l'exercice de son activité industrielle sous les latitudes tempérées ; c'est dire que la République Argentine peut encore porter largement plus de 100 millions d'individus, sans que le juste équilibre qui peut exister entre l'étendue et la productivité du sol et la population, pour que celle-ci puisse y vivre à l'aise, ait été atteint.

La proportionnalité insuffisante de la population par rapport à la superficie d'un sol fertile est la première condition d'attraction pour toute émigration. La République Argentine, qui n'offre même pas la proportion d'un habitant par kilomètre carré (sa proportion est de 0,555 par kilomètre carré, alors que la Belgique en possède 197,000, l'Angleterre 113,000, l'Italie 99,000, l'Allemagne 88,000, la France 71,000 et la Suisse 69,000 par 1,000 kilomètres carrés), remplit au plus haut degré cette première condition.

LÉGISLATION, MOEURS

La Constitution argentine est issue et inspirée des principes les plus libéraux proclamés par la civilisation; sa forme de Gouvernement est représentative, républicaine fédérale.

Les quatorze provinces jouissent dans leurs affaires intérieures de leur autonomie administrative absolue, mais leur constitution propre concorde avec la constitution nationale. L'exercice des droits du citoyen, les garanties individuelles et la sécurité de la propriété sont donc assurés dans la même mesure sur toute l'étendue du territoire de la nation argentine.

Le Gouvernement fédéral est composé des trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire. Le premier est exercé par le président de la République, nommé pour six ans, rééligible seulement après l'intervalle d'une présidence, lequel nomme les ministres et est responsable. Le second réside dans les deux Chambres : celle des représentants comptant 86 députés et le Sénat composé de 30 membres.

Le Pouvoir exécutif dans les provinces est exercé par des gouverneurs, représentant le Gouvernement fédéral et administrant d'accord avec les législatures provinciales.

Président, vice-président de la République et gouverneurs des provinces sont élus par le suffrage au second degré, les représentants le sont par le suffrage direct à raison de un député pour 20,000 habitants.

Les sénateurs sont élus par les législatures provinciales et par les électeurs du municipe fédéral de la capitale.

Le Président de la République est actuellement le Dr Don Miguel Juarez Celman, qui a pris possession de la présidence le 12 octobre 1886 et la quittera à la même date en 1892,

Les Ministres choisis par le Président sont aujourd'hui :

M. le Dr D. Eduardo Wilde, à l'Intérieur.

M. Norberto Quirno Costa, aux Affaires étrangères.

M. Wenceslao Pacheco, aux Finances.

M. Posse, à la Justice, aux Cultes et à l'Instruction publique.

M. le général Racedo, à la Guerre et à la Marine.

Le pouvoir judiciaire est exercé par la cour suprême de justice, dont les membres sont nommés par le Président, d'accord avec le Sénat.

Voici les principaux articles de la Constitution nationale argentine se rapportant aux droits de l'individu et concernant spécialement les étrangers.

Extrait de la Constitution argentine

Art. 10. Dans l'intérieur de la République, la circulation des objets de production ou fabrication nationale est libre de droits ainsi que celle des étoffes et marchandises de toutes classes, dépêchées par les douanes extérieures.

Art. 11. Les articles de production ou de fabrication nationale ou étrangère, ainsi que les troupeaux de toute espèce qui passent par le territoire, d'une province à l'autre, seront libres des droits appelés droits de transit; sont également exempts de ces droits, les voitures, bateaux ou animaux, avec lesquels on les transporte, et aucun autre droit ne pourra leur être imposé, quelle que soit sa dénomination, pour le fait de transiter sur le territoire.

Art. 14. Les habitants de la Nation jouissent des droits suivants conformément aux lois qui réglementent leur exercice, savoir : travailler et exercer toute industrie licite, naviguer, commercer, pétitionner devant les autorités, entrer, séjourner, sortir du territoire argentin ; de publier leurs idées dans la presse sans censure préalable, d'user et disposer de leur propriété, de s'associer dans un but utile, de professer librement leur culte, d'enseigner et d'apprendre.

Art. 16. La Nation argentine n'admet aucunes prérogatives de sang, ni de naissance; elle ne reconnaît aucun privilèges personnels ni titres de noblesse. Tous ses habitants sont égaux devant la loi, admissibles aux emplois sans autres conditions que leurs capacités. L'égalité est la base des impôts et des charges publiques.

Art. 17. La propriété est inviolable et aucun habitant de la Nation ne peut en être privé qu'en vertu d'une sentence fondée sur la loi.

Aucun service personnel n'est exigible, sinon en vertu de loi ou de sentence ayant force de loi.

Tout auteur ou inventeur est propriétaire exclusif de son œuvre, invention, ou découverte, pour le terme accordé par la loi.

La confiscation des biens est effacée pour toujours du Code pénal argentin.

Aucun corps armé ne peut faire de réquisitions ni exiger de secours d'aucune espèce.

Art. 18. La peine de mort est abolie pour toujours pour cause politique, ainsi que toute espèce de torture. Les prisons de la Nation seront saines et propres, construites en vue de la sécurité et non du châtiment des prisonniers et les mesures qui, sous prétexte de précautions, tendraient à les mortifier plus qu'il n'est nécessaire, rendra responsable le juge qui les autoriserait.

Art. 19. Les actions privées des hommes, qui d'aucune façon ne portent atteinte à l'ordre ou à la morale publique, ni ne nuisent ou préjudicient un tiers, sont seulement réservées à Dieu, et exemptes de l'autorité des magistrats. Aucun habitant de la Nation ne sera obligé à faire ce que la loi ne commande pas, ni privé de ce qu'elle ne défend pas.

Art. 20. Les étrangers jouissent, sur le territoire de la nation, de tous les droits civils du citoyen; ils peuvent exercer leur industrie, leur commerce et leur profession, posséder des biens-fonds, les acheter et les aliéner, naviguer sur les fleuves et les côtes; exercer librement leur culte; tester et se marier conformément aux lois. Ils ne sont pas obligés d'admettre la citoyenneté ni de payer des contributions forcées. Ils obtiennent la nationalisation en résidant deux années consécutives dans la nation; mais l'autorité peut abréger ce terme, en faveur de celui qui le sollicite, en faisant valoir et prouvant ses services à la République.

Art. 25. Le Gouvernement fédéral favorisera l'immigration européenne; il ne pourra restreindre, limiter, ni grever d'aucun impôt l'entrée sur le territoire argentin des étrangers qui y viendront dans le but d'y travailler la terre, d'y améliorer les industries et d'introduire et enseigner les sciences et les arts.

Art. 26. La navigation des rivières intérieures de la Nation est libre pour tous les pavillons, qui devront s'assujettir uniquement aux règlements qu'ordonnera l'autorité nationale.

A l'esprit éminemment libéral de la Constitution, aussi pleine de sollicitude pour les étrangers que pour les nationaux, le caractère et les mœurs des Argentins viennent s'ajouter pour constituer un milieu social des plus favorables et des plus sympathiques à l'immigrant.

« L'immigrant, dit très justement M. Ricardo Napp, éminent statisticien, est accueilli ici avec la plus franche hospitalité et se forme bientôt une famille, ce qui contribue à imprimer avec une plus grande force aux Argentins, le sceau de cosmopolitisme qui caractérise déjà la nation argentine. »

L'Argentin est toujours bienveillant et affable envers les étrangers. Dans cette République on ne connaît pas le nativisme brutal; au contraire, les étrangers y occupent une position distinguée et peuvent remplir presque tous les emplois publics des municipalités, des provinces et de la nation. L'étranger bien élevé a accès dans tous les cercles et dans toutes les familles. L'ouvrier est accueilli et traité avec beaucoup de bienveillance.

Chez un peuple aussi démocrate que le peuple argentin, il n'a pu se former ni classes ni castes; chacun possède les mêmes droits, non seulement dans la vie publique, mais aussi dans la vie sociale. L'aristocratie de l'argent n'y a pas davantage trouvé un sol propice, tandis qu'au contraire l'aristocratie intellectuelle est l'objet d'un véritable culte, sans qu'on lui accorde toutefois une place privilégiée ou des droits extraordinaires, car l'Argentin est fier: il reconnaît spontanément la supériorité intellectuelle, mais sans oublier son propre mérite ou ses droits personnels.

La langue nationale est l'espagnol, très adoucie dans sa prononciation et augmentée de nombreux vocables et tournures américains. Mais le cosmopolitisme de la population y a propagé les principales langues européennes, qui, non seulement y sont parlées respectivement par les étrangers, mais encore sont familières à un grand nombre d'Argentins qui vivent en contact incessant avec eux. L'influence de la langue française s'y fait particulièrement sentir. Les ouvrages et écrits en cette langue sont très connus et les nouvelles publications envoyées par les éditeurs sont rapidement enlevées, donnant 30 0/0 de bénéfice sur le prix marqué. D'ailleurs ces principales langues sont enseignées dans les écoles du Gouvernement, de la part duquel l'instruction publique, et principalement un enseignement pratique, est l'objet d'une grande sollicitude. Des écoles publiques sont créées sur tous les points où il existe la moindre agglomération d'individus.

Tel est, à grands traits, dans les conditions politiques

et les mœurs, le milieu social dans lequel est appelé à vivre l'émigrant vers la République Argentine.

D'autre part, le vêtement, le mobilier, l'alimentation, comme en général toutes les coutumes, sont purement européens.

CLIMAT

« Le climat qui se prête à toutes les cultures européennes est à la fois le plus doux et le plus salubre de la terre. La mortalité y est moindre qu'en aucune autre partie du monde.

« Elle est à la natalité comme 2,50 est à 1.

« Les chutes de neige et la congélation de l'eau sont des phénomènes très rares dans les parties centrales et septentrionales du pays où le climat ressemble beaucoup à celui de l'Italie méridionale. Il n'y a pas de maladies endémiques et les épidémies sont beaucoup plus rares qu'en Europe. Aucun Européen n'a besoin de s'acclimater ni de changer ses habitudes pour se bien porter. L'été (décembre, janvier, février) est généralement plus pluvieux que l'hiver (juin, juillet, août). Le littoral du pays est plus pluvieux et plus humide que le centre et que les régions des Andes ou occidentales où les pluies sont rares. A part l'été qui est assez chaud dans le centre et vers le nord du pays, on peut dire que les neuf autres mois de l'année sont un printemps perpétuel. » (*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris.*)

Les températures moyenne, maxima et minima varient entre 15° c. et 22° c., 36° c. et 43° c, et 1° c. et 7° c. sur les différents points du pays.

Voici les hauteurs thermométriques principales en degrés centigrades :

	Moyenne.	Maxima.	Minima.
Buenos Aires. .	17.3	37.8	2
Rosario	17.8	38.2	1.8
Bahia Blanca. .	15.2	41.0	0.0
Entrerios . . .	19.4	42.0	5.6
Corrientes . . .	21.5	37.1	6.0
Chaco	22.8	36.2	7.0
Cordoba. . . .	16.6	41.0	6.8
San Luis. . . .	17.0	38.6	2.9
Mendoza	16.0	35.0	0.0
San Juan . . .	18.7	36.4	0.8
La Rioja. . . .	20.6	43.2	2.0
Santiago	21.6	43.5	0.0
Tucuman . . .	19.4	40.0	1.7
Salta.	17.5	43.0	5.8

La température moyenne générale est donc de 17 degrés centigrades. Le climat du Centre correspond à la partie méridionale de l'Europe. Les chaleurs ne sont pas excessives, ni les froids rigoureux. Le Nord, où règne un été perpétuel, ne souffre cependant pas des ardeurs tropicales. Le Sud ou Patagonie présente les mêmes conditions climatériques que l'Europe centrale et, plus bas, que l'Europe septentrionale (Ecosse, Irlande). Les immigrants européens de quelque pays qu'ils soient ne sauraient trouver de milieu climatérique plus agréable, plus approprié à leur nature et à leurs besoins, plus en rapport avec ceux qu'ils quittent, que les régions argentines. En raison de la température, des conditions analogues des latitudes et des lignes isothermes, les immigrants européens s'y acclimatent si bien qu'ils y procréent beaucoup. Le nombre moyen des enfants par chaque ménage est de 5.

La République argentine offre toutefois par sa position géographique dans l'hémisphère austral une particularité climatérique. C'est que les saisons y sont diamétralement opposées à celles de l'Europe. Ainsi l'été argentin correspond à l'hiver européen et l'automne au printemps.

SOL, ZONES, PRODUCTIONS VÉGÉTALES, ANIMALES ET MINÉRALES

Le territoire argentin se divise en neuf régions ou formations végétales différentes qui donnent au pays les productions les plus variées :

1° *La formation paraguayenne*, qui comprend les Missions; 2° *la formation subtropicale* qui s'étend du 29e degré au tropique du Capricorne, entre le 65e et le 69e degré de longitude ouest du méridien de Greenwich, et qui comprend partie des provinces de Santiago del Estero, Tucuman, Salta et Jujuy; 3° *la formation du Chaco*, qui commence vers le 30e degré de latitude dans la province de Santa Fé, pour continuer jusqu'au delà du tropique, entre le 60e et le 65e degré de longitude; 4° *la formation mésopotamique*, qui comprend les provinces d'Entrerios et de Corrientes, les îles et les rives des fleuves Paraguay et Uruguay; 5° *la formation du Monte* (bois), qui s'étend du 37e au 29e degré de latitude entre le 65e et le 72e degré de longitude, et qui comprend les provinces de San Luis, Mendoza, San Juan,

La Rioja, Cordoba, Catamarca, partie de Santiago del Estero, de Santa Fé et de Buenos Aires; 6° *la formation des Pampas*, qui va du Rosario de Santa Fé à Bahia Blanca, entre le 60° et le 65° degré de longitude; 7° *la formation de la Puna ou tropicale des Andes*, qui s'étend dans la plaine des Cordillères du 35° au 21° degré et qui forme une bande entre le 70° et le 72° degré de longitude; 8° *la formation patagonique*, qui comprend tout le territoire de la Patagonie, depuis le rio Colorado jusqu'au détroit de Magellan, et depuis l'océan Atlantique jusqu'aux Andes, et 9° *la formation des bois antarctiques*, qui s'étend sur les plaines et le versant des Andes depuis le 35° jusqu'au 55° degré de latitude.

A ces formations naturelles correspondent les zones agricoles suivantes :

1° La région du café.
2° La région de la canne à sucre.
3° La région du maïs.
4° La région de l'olivier.
5° La région de la vigne.
6° La région des céréales.
7° La région des pâturages.
8° La région des bois.

1° La région du café sera toujours très restreinte, car elle ne pourra comprendre que les localités du nord où n'atteignent jamais les gelées. Dans cette région on peut cultiver le cacao, le quinquina, le bananier ainsi que la canne à sucre.

2° La région de la canne à sucre est un peu plus étendue; elle comprend les provinces de Jujuy, Salta et Tucuman, le Chaco et les Missions, et vient se joindre à celles de l'olivier et du maïs, dans les provinces de Santiago del Estero, Catamarca et Corrientes; en un mot, elle comprend les points dont la température moyenne varie de 18° à 25° centigrades. On peut cultiver dans cette région l'oranger, l'herbe *maté*, l'arachide, le ricin, le tabac, le cotonnier, etc.

3° La région du maïs est moins chaude; elle comprend les plaines et les vallées où la terre conserve une certaine fraîcheur pendant l'été et dont la température ne descend pas au-dessous de 5° centigrades en hiver. Elle comprend les bons terrains des provinces de Corrientes, Santa-Fé, Entrerios et partie de Santiago del Estero, Catamarca,

La Rioja et Cordoba. On peut dans cette région cultiver le tabac, l'arachide, le sorgho sucré, l'herbe *maté*, l'oranger, le pêcher, l'olivier, la vigne, le mûrier et la cochenille.

4° La région de l'olivier se distingue de celle du maïs par son altitude, car elle comprend tous les versants des montagnes, les plateaux, les collines (*lomas*), et les plaines sèches, où la température ne descend pas, en hiver, au-dessous de 7° centigrades. On peut dans cette région, cultiver aussi le noyer, la vigne destinée à fournir des vins de dessert, le pêcher, le mûrier, l'olivier et le figuier.

5° La région de la vigne est très étendue dans ce pays, mais quand il s'agit d'une culture rationnelle pour obtenir de bons vins à conserver, elle peut se borner au nord par le 30° et au sud par le 40°, c'est-à-dire tout le territoire un peu élevé des provinces de La Rioja, San Juan, Cordoba, Santa Fé, Mendoza, San Luis, Entrerios, Buenos Aires et la Patagonie jusqu'au rio Negro; elle se joint à la région des céréales vers le 33° et à celle des pâturages vers le 37°. Dans la région de la vigne on peut cultiver, au nord : le mûrier, la pomme de terre, le noyer, le pêcher, le tabac, le maïs, le sorgho, le mûrier et l'arachide; et au sud toutes les céréales, de même que le lin, le chanvre, la betterave et tous les arbres fruitiers.

6° La région des céréales est aussi une des plus importantes; elle comprend les provinces de Mendoza, San Luis, Santa-Fé, Entrerios, Buenos Aires et la Patagonie jusqu'au rio Chubut; elle diffère de celle de la vigne en ce qu'elle peut supporter des froids plus intenses pendant l'hiver et en ce qu'elle occupe les plaines, tandis que la vigne préfère les hauteurs. Elle se prête à la culture des pâturages, des fourrages et des plantes industrielles, des arbres fruitiers et de toute plante qui supporte les froids de l'hiver ou dont on cueille le fruit avant l'arrivée des gelées.

7° La région des pâturages ne se distingue guère de la précédente; elle s'étend au sud, où l'on trouve la végétation herbacée, est plus humide et plus fraîche et n'est pas exposée aux chaleurs desséchantes de l'été que les céréales supportent.

8° Enfin, la région des bois comprend toutes les hauteurs fraîches, les plateaux des Andes, depuis Mendoza jusqu'au cap Horn. Sur certains points de la Patagonie elle se confond intimement ou alternativement avec celle des pâturages.

La climatologie argentine est, comme on voit, tellement variée qu'on peut cultiver tous les végétaux sauf ceux de la zone torride.

Les vents, qui caractérisent ces régions sont le *pampero*, qui souffle du sud-ouest, rafraîchit beaucoup la température, et atteint parfois la force de l'ouragan; le *zonda* ou vent du nord, qui vient de l'Equateur après avoir traversé la zone tropicale, est très chaud et fatigue beaucoup les animaux; le vent du sud-est ou *sudestada*, froid et pluvieux; le nord-est, qui souffle presque constamment pendant l'été et qui, tournant au nord-ouest, amène toujours la pluie.

Le sol argentin a une grande puissance de végétation. Un composé de terre arénacée, fine et d'un gris clair, abondant en principes fertilisants, constitue généralement les alluvions du territoire, tant qu'une végétation touffue n'est pas venue donner, par ses produits de décomposition, une coloration foncée d'un gris noirâtre, due à l'humus, en augmenter un peu l'épaisseur et les rendre plus fertiles.

Les analyses de la terre donnent en quantités principales l'acide silicique, l'oxyde d'alumine, de calcium, de potasse, de fer, puis l'acide phosphorique, de l'oxyde de magnésie, de sodium, etc.

Le territoire argentin possède deux sortes de forêts : la forêt clairsemée qui prédomine le long des cours d'eau et dans tout le grand Chaco. La forêt épaisse existe dans les anciennes Missions, au nord-ouest de Corrientes et de Tucuman et aux environs des montagnes de Salta.

On compte 197 sortes de bois; 365 plantes médicinales; 43 plantes pour tanneries, principalement dans les provinces de Corrientes, Santiago, Córdoba, Catamarca, Tucuman et 27 plantes tinctoriales ou colorantes, principalement dans les provinces de Tucuman, Córdoba, Catamarca et San Luis.

Les richesses animales de la République Argentine, l'un des pays les mieux dotés sous ce rapport, consistent en 18 millions de têtes de bêtes à cornes; 80 millions de bêtes à laine; 5,200,000 chevaux et près de 2 millions de mulets, porcs, chèvres, ânes. La reproduction animale constitue en quelque sorte la végétation d'une grande partie du pays. De plus le pays possède le gibier en abondance et des alpacas, des vigognes, des llamas, des guanaques et autres lanifères, des autruches dont les plumes donnent lieu à un certain com-

merce, et des volailles, en dehors de la faune variée qui est propre à ses latitudes.

Quant au règne minéral, il offre une grande diversité : les métaux, les pierres, marbres et autres minéraux et substances géologiques d'application industrielle.

Les montagnes et particulièrement celles des provinces de Córdoba, San Luis, Mendoza, San Juan, La Rioja et Catamarca renferment de grandes richesses métalliques. Les filons aurifères se rencontrent dans la province de San Luis, les lavages d'or se trouvent dans la même province et dans celles de La Rioja, de Salta, de Jujuy ainsi que dans la Patagonie.

L'argent abonde à La Rioja et dans la Sierra de Córdoba, sous forme de quartz et un peu partout sous forme de galène argentifère, principalement à Mendoza, San Juan, Córdoba. Le nickel existe à La Rioja et le cuivre à Catamarca, La Rioja, Córdoba, Mendoza. Le minerai de fer semble exister en quantités considérables. Le charbon de terre a été également découvert sur plusieurs points. Le pays renferme de nombreuses sources d'eaux thermales et minérales, notamment à Catamarca, San Juan, Mendoza, Salta, Santiago del Estero, Jujuy.

Les richesses minéralogiques de la République sont, du reste, représentées par les principales substances dont fait mention le court résumé suivant :

L'alun se trouve dans presque toutes les provinces.

L'antimoine dans les provinces de Córdoba, La Rioja, Mendoza.

L'asphalte et le pétrole dans celles de Mendoza, Jujuy, Salta.

Le soufre à San Luis, La Rioja et San Juan.

Le charbon de terre à San Juan, La Rioja, Mendoza, San Luis, Salta, Córdoba.

Le carbonate de soude dans presque toutes les provinces.

Le cuivre gris à Catamarca, Salta, Jujuy, San Juan, Mendoza.

Le cuivre natif à San Luis, Catamarca, La Rioja, San Juan, Mendoza, Salta, Missions.

Le cuivre silicaté à Córdoba, Catamarca, San Luis, Salta, San Juan.

Le quartz dans presque toutes les provinces.

La galène à Córdoba, Catamarca, Salta, Jujuy, La Rioja, San Juan, Mendoza, San Luis.

Le graphite à Córdoba, Catamarca, San Luis, La Rioja.

Le fer magnétique à Córdoba, Catamarca, La Rioja, San Luis, Mendoza, Missions, Buenos Aires.

Le fer natif au Grand Chaco.

Le fer gris et le fer rouge dans presque toutes les provinces et aux Missions.

L'iodure d'argent à Córdoba.

Le kaolin à Córdoba, Catamarca, Salta, Jujuy, San Luis, San Juan.

Le manganèse à Catamarca et La Rioja.

Le mica à Córdoba, San Juan, Catamarca.

Le nickel rouge à La Rioja.

L'opale à Córdoba, San Luis et Jujuy.

L'or à Córdoba, San Luis, La Rioja, Catamarca, San Juan, Mendoza, Salta, Jujuy, Santa Cruz, Patagonie, Terre de Feu, Missions.

Les pyrites de cuivre et de fer dans presque toutes les provinces.

L'argent blanc et vert, à Córdoba, Salta, San Juan, Mendoza, La Rioja.

L'argent natif à Córdoba, La Rioja, Catamarca, San Juan, Salta.

Le plomb jaune à San Juan.

Le plomb blanc à Córdoba, Catamarca, San Luis, San Juan et Salta.

Le rosiclère à Córdoba, La Rioja, San Juan, Mendoza, et San Luis.

Le sel commun, dans les provinces de Buenos Aires, Santiago del Estero, Córdoba, la Patagonie.

Le salpêtre dans presque toutes les provinces.

Le sulfate de magnésie et de soude dans presque toutes les provinces.

Le sulfure de cuivre, à Córdoba, Catamarca, Salta, Jujuy, La Rioja et Buenos Aires.

Le plâtre dans presque toutes les provinces.

Les pierres et marbres se trouvent notamment dans la province de Buenos Aires.

AGRICULTURE

La République Argentine offre à l'agriculture, en dehors des 1,920,000 hectares livrés jusqu'ici à la culture, des terrains immenses, fertiles, n'exigeant dans leur majeure partie aucun des travaux pénibles du défrichement et où il n'y a par conséquent qu'à mettre la charrue et jeter la semence.

La fertilité du sol souffre avantageusement la comparaison avec n'importe quel pays.

« Un hectolitre de semence donne depuis 15 à 25 hectolitres de récolte en blé et de 50 à 150 en maïs. La vallée du Nil, renommée de temps immémorial, ne peut invoquer de chiffres plus rémunérateurs. » (*Bulletin de la Société de géographie commerciale.*)

On pourra juger de la fertilité de ses terres en comparant le rendement de la récolte aux semences; pour l'unité de semence on a obtenu en récolte :

En maïs,	Province	de Tucuman	150
— blé	—	—	15
— maïs	—	de Santa Fé	100
— blé	—	—	15
— maïs	—	de Cordoba	70
— blé	—	—	25
— maïs	—	de Buenos Aires	100
— blé	—	—	25
— maïs	—	d'Entrerios	80
— blé	—	—	20
— maïs	—	de Catamarca	100
— blé	—	—	25
— haricots	—	—	144
— maïs	—	de Salta	50
— maïs	—	de San Luis	100
— blé	—	—	20

A côté de cette *fertilité intensive* et afin de compléter l'intelligence des chiffres antérieurs, mettons ceux de la *fertilité extensive*, soit les quantités récoltées par hectare :

Maïs,	province de Tucuman		35 hl.
Blé	—	—	15 »
Riz	—	—	45 »
Tabac	—	—	850 k.
Vin	—	—	33 hl.
Canne à sucre		—	50.000 k.
Blé,	province de Santa Fé		15 hl.

Blé,	province de	Santa Fé	19 hl.
Maïs	—	—	25 »
Vin	—	—	125 »
Maïs	—	de Salta	30 »
Blé	—	—	17 »
Maïs	—	de San Luis	20 »
Blé	—	—	14 »

On verra au chapitre spécial des provinces, les cultures propres à chacune, qui y sont énumérées dans leur ordre d'importance.

Les cultures se font avec les grandes machines agricoles perfectionnées importées ou fabriquées dans le pays. Les semailles s'opèrent d'avril à juillet et les récoltes ont lieu de janvier à mars.

Les terres n'ont pas besoin d'engrais, le pacage du bétail suffisant d'ailleurs dans beaucoup de cas à enrichir le sol d'une fumure abondante.

Le fléau des sauterelles, qui autrefois dévastait périodiquement les régions de la colonisation, a été si énergiquement combattu par la population croissante des colons, qu'il tend à disparaître complètement depuis quelques années.

L'agriculture, malgré son développement qui donne déjà lieu à une exportation de 40 à 50 millions de francs, n'occupe encore qu'une place secondaire auprès de l'industrie de l'élevage qui, par sa production presque spontanée, demande moins de soins et de labeurs.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL

L'élevage est la grande industrie nationale de la République Argentine et sa principale base de richesse. Les innombrables troupeaux qui paissent dans ses plaines proviennent de la reproduction, depuis trois siècles, d'animaux importés sous la domination espagnole, favorisée par les gras herbages et l'abondance des fourrages.

Voici le tableau approximatif de la richesse pastorale de la République Argentine par espèces animales et par provinces :

	Bœufs.	Moutons.	Chevaux.	Chèvres.	Porcs.	Anes et mulets.
Buenos Aires	6.000.000	65.000.000	2.600.000	—	206.000	25.000
Santa-Fé	1.300.000	5.500.000	500.000	4.000	50.000	7.000
Entrerios	3.000.000	4.700.000	350.000	20.000	26.000	105.000
Corrientes	2.900.000	1.200.000	550.000	12.000	14.000	4.000
Cordoba	1.300.000	1.400.000	250.000	270.000	2.200	19.000
Santiago del Estero	1.000.000	500.000	60.000	7.500	24.000	12.000
Tucuman	300.000	150.000	70.000	19.000	3.600	11.000
Salta	400.000	450.000	60.000	80.000	18.000	12.000
Jujuy	100.000	30.000	25.000	17.000	4.000	7.000
Catamarca	150.000	80.000	40.000	50.000	7.000	13.000
La Rioja	150.000	30.000	25.000	80.000	4.000	30.000
San Juan	100.000	90.000	50.000	40.000	6.000	28.000
Mendoza	150.000	120.000	60.000	65.000	6.000	10.000
San Luis	150.000	250.000	80.000	106.000	1.000	7.000
Patagonie						
Terre de Feu. . .						
Pampa	1.000.000	500.000	280.000	7.000	8.000	15.000
Chaco.						
Missions						
Total approximatif.	18.000.000	80.000.000	5.200.000	777.500	379.800	305.000
Valeur approx. en fr.	720.000.000	400.000.000	105.000.000	4.000.000	8.500.000	10.000.000

La République Argentine est le pays du monde le plus riche en moutons. Elle vient au troisième rang après les Etats-Unis et la Russie, pour les bœufs et les chevaux.

La moyenne du prix courant d'une bête à cornes varie entre 40 et 45 francs; d'un cheval, 25 francs; d'un mouton, 5 francs; d'un mulet, 50 francs: d'un âne, 15 francs; d'un porc, 25 francs; d'une chèvre, 5 francs.

Ces prix sont ceux de la vente dite *al corte*, c'est-à-dire comportant un lot d'animaux de tout âge et de toute grandeur vendus en bloc. Mais le prix d'un bon animal en service ou prêt pour l'abatage est généralement double ou triple, soit en moyenne 100 à 150 francs un bœuf ou une mule, 60 à 150 francs un cheval, 40 francs un porc, 30 francs un âne, 8 à 10 francs un mouton, 7 fr. 50 une chèvre.

Les produits de cette industrie: peaux, cuirs, laine, viande, suif, sang, graisse, cornes, os, cendres d'os, constituent les deux tiers du mouvement d'exportation du pays et ont leurs principaux débouchés en France et en Belgique.

On peut élever, sur une lieue de terrain de Buenos Aires et de l'Entrerios (soit 2,700 hectares), 2,500 bêtes à cornes ou 20,000 moutons ou bien 1, 500 chevaux.

L'élevage qui, en moyenne, rapporte 20 % du capital engagé pour le gros bétail et 25 à 30 % pour les moutons, semble appelé à un grand avenir par l'activité avec laquelle on se consacre à perfectionner les espèces, et à ouvrir particulièrement aux viandes, dont des quantités énormes sont inutilisées chaque année à la Plata, les marchés consommateurs de l'Europe. De grands efforts sont faits notamment pour créer des entreprises de transport de bétail vivant avec la garantie de l'État, seul système qui paraisse praticable, eu égard aux conditions et aux caractères de ces débouchés.

INDUSTRIES

Les industries principales sont celles qui découlent de l'industrie pastorale ou de l'élevage du bétail, c'est-à-dire celle de la préparation des viandes de *saladeros* (établissements d'abatage et de salaison des viandes et des cuirs), et celles des corroieries et tanneries.

En 1883, on comptait 21 de ces *saladeros* ou saloirs : 12 dans la province de Buenos Aires, 8 dans l'Entrerios et 1 à Santa Fé, élaborant des viandes, du suif, de la graisse, des cornes, des crins, des cendres, des os, des

cuirs secs et salés, pour une valeur d'environ 50 millions.

La fabrication d'extraits de viandes et d'extraits végétaux et de viandes préparées ou conservées par le système frigorifique est représentée par l'établissement Liebig dans l'Entrerios, les établissements français de San Nicolas, anglais à Campana et d'autres à Zarate, etc. (province de Buenos Aires). Cette industrie a pris dernièrement un grand développement.

Après les industries d'élaboration des produits de l'élevage, viennent l'exploitation des mines et des fonderies d'or, d'argent, de cuivre, etc., dans les provinces de La Rioja, Catamarca, Cordoba, San Juan, San Luis et Mendoza.

Les principales mines exploitées sont celles des célèbres districts miniers aurifères et argentifères de Famatina (La Rioja), La Mejicana, San Pedro, Espino, Ampallado, Los Bayos, Caldera, Cerro Negro, Upulungos, etc., etc. A Mendoza s'exploitent les mines du Paramillo de Uspallata. Dans la province de Buenos Aires s'exploitent les carrières de pierre et de marbre d'Olavarria, du Tandil et de l'Azul.

Les gisements aurifères dont on a constaté l'existence au cap des Vierges, dans la vallée du rio Gallegos (territoire de Santa Cruz) et dans la Terre de Feu, régions dénommées, depuis, la Californie Argentine, située à l'extrémité méridionale de la Patagonie, sont venus s'ajouter aux richesses métallifères des provinces mentionnées pour former une base d'exploitation minière qui donnera lieu à un développement considérable de cette industrie quand la main-d'œuvre et les moyens faciles de communication lui seront assurés.

De 1881 à 1884, l'exploitation des mines a donné lieu aux exportations suivantes :

	Cuivre	Argent
1881	537.704 kilos	35.448 kilos
1882	567.607 —	190.837 —
1883	380.867 —	271.285 —
1884	244.669 —	279.950 —

En 1886, l'industrie minière a été assez active.

Le gisement de Famatina a vu sa production augmenter considérablement, malgré la cherté et la difficulté des transports.

On a inauguré, au mois de mars, une nouvelle fonderie de minerai argentifère appartenant à une entreprise créée grâce à des capitaux français. Le directeur est l'ingénieur

Norbert Fouert. Il a envoyé à Paris pour 600,000 francs d'argent en barres dont le titre est le plus élevé qu'on puisse obtenir.

Les mines de cuivre, malgré leur richesse incontestable, ont vu leur exploitation quelque peu paralysée.

MM. Cullen et Treloar ont organisé à Londres une compagnie au capital de 200,000 livres pour exploiter les mines de cuivre leur appartenant.

Dans la province de Catamarca, les travaux continuent sans grande activité.

Dans celle de Córdoba on établit seulement les bases de l'industrie minière qui, certainement, est appelée à un grand développement. Le kaolin est de première qualité et y abonde d'une manière extraordinaire. On vient d'y fonder une fabrique de porcelaine.

La compagnie argentine, la Industrial, dirigée par M. Silveyra, est arrivée à prouver l'existence de riches filons argentifères sur plusieurs points de la province.

On assure que dans les provinces de Mendoza, San Juan et La Rioja, il existe de magnifiques dépôts de houille.

Une société argentine s'est formée pour explorer des dépôts de pétrole dans la province de Mendoza. A une profondeur de 50 mètres on a trouvé du pétrole d'excellente qualité. Cette entreprise est donc, maintenant, certaine du succès.

L'exploitation de la pierre à chaux, du marbre, du granit à Olavarria et à Tandil, province de Buenos Aires, reprend chaque jour un plus grand développement. L'importation du granit anglais est, dès maintenant, devenue inutile.

Pour développer ces résultats satisfaisants le Gouvernement argentin, en présence de l'essor que semble appelée à prendre prochainement l'industrie minière, a fait établir par l'éminent jurisconsulte, M. Enrique Rodriguez, un Code des mines qui a été adopté à l'unanimité par le Congrès de 1886.

Extrait de la nouvelle loi sur les mines

La nouvelle loi déclare que le propriétaire du sol ne peut être en même temps propriétaire de la mine qui viendrait à être découverte dans ses terres. Elle appartiendra à l'Etat, lequel concédera la propriété du gisement aux personnes qui l'auront découvert ou indiqué.

Les mines se divisent en trois catégories bien distinctes : la 1re comprend celles que l'on acquiert par concession accordée par l'État ; la 2e comprend les mines également concé-

dées par l'État, mais dont la concession est de préférence accordée au propriétaire du sol; la 3e et dernière catégorie renferme les mines qui sont accessoires au sol et appartiennent au propriétaire du terrain à moins qu'une loi spéciale en déclare l'exploitation comme étant d'utilité publique.

Les mines de la 1re catégorie sont les mines d'or, d'argent, de platine, de mercure, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, de zinc, de nickel, de cobalt, de bismuth, de manganèse, d'antimoine, de houille, d'anthracite, les sources d'huiles minérales, les mines de pierres précieuses; la 2e catégorie comprend les gisements métallifères que l'on rencontre dans les fleuves et les eaux courantes, les placers, les scories, les mines dont l'exploitation a été abandonnée, les borates, le soufre, les tourbes, les métaux non compris dans la 1re catégorie, le phosphate de chaux, la baritine, le kaolin, les sels alcalins, etc., etc.

A la troisième catégorie correspondent les minéraux de nature pierreuse ou terreuse et en général tous ceux employés comme matériaux de construction et provenant de carrières.

Le Code adopte l'exploitation comme condition pour conserver la propriété minière, tout en offrant au mineur les ressources nécessaires pour parer aux éventualités.

Après l'exploitation des mines se présente l'industrie sucrière représentée par les 50 usines à sucre de Tucuman, Salta, Jujuy, Santiago del Estero, Corrientes, du Chaco, qui seront en mesure, d'ici quelques années, non seulement de suffire à la consommation intérieure, mais encore d'exporter des millions de kilogrammes. On peut placer, auprès des fabriques de sucre, l'industrie des distilleries répandue un peu partout. Il vient aussi de se fonder à Rosario une grande raffinerie de sucre.

L'abondance des bois fournissant les substances tanniques a puissamment encouragé l'industrie des tanneries, de même que les scieries, les chantiers de construction et les charronnages ont surgi dans les zones forestières. Les matières premières textiles abondantes ont donné lieu à l'industrie des tissus. Il y a 20 tanneries à Salta, 33 à Tucuman et 31 dans la provinee de Buenos Aires et des fabriques de tissus dans quelques provinces.

L'élaboration des vins se développe également en raison de l'essor de la viticulture. Elle est encore bien imparfaite

en raison du manque de bons vignerons, lesquels sont très demandés. La production croissante des céréales alimente l'industrie productive de la minoterie.

D'importantes savonneries existent déjà principalement dans la province de Buenos Aires. On n'y produit guère encore que le gros savon.

Des chantiers de construction pour les embarcations en bois ou en fer destinées au petit cabotage fluvial existent à Buenos Aires et sur le littoral des rios Paraná et Uruguay. L'industrie mécanique est représentée par les ateliers de montage et de réparation des machines que possèdent les compagnies de chemin de fer, mais qui ne fabriquent pas encore le matériel roulant. De nombreux ajusteurs, mécaniciens, chaudronniers, etc., etc., y sont occupés.

En dehors de ces grandes industries spéciales, il y en a d'autres secondaires qu'on verra au chapitre des provinces et d'autres petites industries générales très prospères dans toutes les localités, comme les suivantes existant en 1885 dans la province de Buenos Aires, et dont les chiffres respectifs donnent une idée de leur développement :

Maçons	47	Photographies	22
Potiers	4	Graisses	16
Fabriques d'espadrilles	79	Forges	347
Armuriers	15	Ferblanteries	183
Scieries à vapeur	5	Fours à briques	266
Chantiers de constructions	25	Imprimeries	38
Moulins	102	Savonneries	14
Bronziers	6	Joailleries	11
Chemisiers	2	Lavoirs	2
Vanniers	14	Bourreliers	11
Menuisiers	552	Marbriers	7
Charpentiers forgerons	12	Abattoirs	109
Fabriques de cigares	60	Modistes	14
Brasseries	12	Fabriques de meubles	68
Charcuteries	65	Boulangeries	494
Matelassiers	32	Peintres	62
Tanneries	31	Orfèvres	75
Entrepreneurs	237	Horlogers	52
Fabriques de charrettes	115	Tailleurs	310
— de voitures	20	Fabriques de chaises	3
Confiseries-pâtisseries	7	Chapelleries	27
Pâtes alimentaires	27	Selleries	235
Savon et chandelles	15	Ateliers divers	63
Liquoristes	56	Tapissiers	4
Briqueteries à vapeur	16	Teinturiers	5
Beurre et fromages	25	Tourneurs	7
Bougies	2	Plâtriers	9
Verrerie	1	Cordonniers	745

Les autres provinces possèdent toutes ces industries générales dans des proportions naturellement plus réduites, d'accord avec le chiffre de leur population.

En général, les industries spéciales consistent dans la transformation des matières premières et la préparation de celles-ci à être élaborées dans les grandes centres industriels de l'Europe.

Il y a donc énormément à faire dans la branche industrielle. Les matières premières variées abondent. Il ne faut que de l'esprit d'entreprise secondé par des capitaux et des bras pour les élaborer sur place et créer la grande industrie nationale.

Des entreprises industrielles ayant pour but le lavage des laines, la filature, les tissus; l'élaboration des huiles animales et végétales, l'extraction de l'oléine des suifs, la distillation du maïs, la fabrication de produits chimiques et d'autres similaires, ont leur place marquée dans le pays, comme aussi les ateliers de fonte de métaux auxquels l'essor de l'industrie minière va donner une raison d'être, les chantiers de constructions maritimes, les forges et ateliers pour la construction du matériel de chemin de fer et enfin les fabriques de faïences et de porcelaine, pour lesquelles l'argile plastique abondant dans le pays constitue un matière première excellente qui ne sert encore aujourd'hui qu'à faire de la brique.

Les capitalistes et les émigrants ouvriers d'Europe ont là un champ d'affaires et d'activité plein de promesses.

COMMERCE

Etant donné le développement restreint des industries d'élaboration de matière première, dont la République Argentine est grande productrice, cette production même (élevage et agriculture) doit donner lieu à un mouvement d'exportation considérable, balancé d'autre part par l'importation de manufactures, de machines, d'outillage, de produits qui lui manquent et de matières qui lui reviennent élaborées des grands centres industriels de l'Europe.

C'est ce qui explique que pour une population d'à peine 4 millions d'habitants, le commerce extérieur s'élève à près de un milliard de francs, soit 955 millions, dont 555 millions pour l'importation et 400 millions pour l'exportation (chiffres de 1886).

Le total du mouvement commercial n'avait été que de 880 millions en 1885, de 810 millions en 1884, de 520 millions en 1880. En 1887, il aura dépassé *un milliard*. La République Argentine a donc actuellement un mouvement commercial de 240 francs par habitant contre 209 francs par habitant en France, 158 en Allemagne, 147 aux Etats-Unis, 92 en Italie, 85 en Autriche, 63 au Portugal, et 55 en Russie.

Le commerce extérieur et intérieur est fiscalisé par les douanes (Administration des rentes et Caisses de recettes) de Ajo, Alvear, Bahia Blanca, Baradero, Bella Vista, Buenos Aires, Campana, Concepcion del Uruguay, Colon, Concordia, Corrientes, Diamante, Empedrado, Esquina, Formosa, Goya, Gualeguay, Gualeguaychu, Helvecia, Jujuy, La Paz, Mar del Plata, Monte-Caseros, Paraná, Paso de los Libres, Patagones, Rosario, Salta, Santa Fé, San Gerónimo, San Juan, San Lorenzo, San Nicolas, San Pedro, Santo Tomé, Trinchera de San José, Victoria, Zarate et autres de moindre importance.

Le mouvement commercial au point de vue des pays de provenance et de destination se subdivisait proportionnellement ainsi en 1885 :

IMPORTATIONS : 460.000.000 FRANCS

Principaux pays de provenance.

Allemagne	7,9 %	France	15,8 %
Belgique	8,1 %	Italie	4,5 %
Espagne	3,4 %	Hollande	0,6 %
Etats-Unis	7,6 %	Angleterre	38,4 %

EXPORTATION : 420.000.000 FRANCS

Principaux pays de destination.

Allemagne	10,2 %	France	28,8 %
Belgique	17,7 %	Italie	2,9 %
Espagne	2,7 %	Angleterre	15,3 %
Etats-Unis	6,6 %		

MOUVEMENT GÉNÉRAL : 880.000.000 FRANCS

Principaux pays qui y ont pris part.

Allemagne	9 %	France	22,0 %
Belgique	12,7 %	Italie	3,7 %
Espagne	3,5 %	Angleterre	27,4 %
Etats-Unis	7,1 %		

On aura une idée de la nature du commerce argentin par le tableau suivant des articles importés et exportés en 1886 par Buenos Aires, qui représente 70 °/₀ du commerce total de la République. Il y a lieu d'observer que l'exportation des céréales pour l'étranger se fait en grande partie par Rosario de Santa-Fé.

IMPORTATION

L'importation taxée se décompose comme suit :

	Valeur en piastres de 5 francs.
I. Substances alimentaires ..... $	8.775.007
II. Boissons	7.568.372
III. Tabacs.................	1.198.405
IV. Fils et tissus..............	19.166.198
V. Linge et confections	3.252.701
VI. Produits chimiques et pharmaceutiques..................	2.520.589
VII. Bois bruts et travailtés........	5.438.269
VIII. Papier ordinaire et travaillé.....	2.079.841
IX. Cuirs bruts et travaillés	1.156.111
X. Fers bruts et travaillés........	7.322.736
XI. Métaux divers bruts et travaillés..	2.103.322
XII. Pierres, terres, cristaux et produits céramiques...............	2.723.874
XIII. Combustible et articles pour le chauffage..................	646.625
XIV. Articles divers.............	1.872.425

L'importation en franchise se compose comme suit :

	Quantité.	Valeur.
Anes.................	5	$ 640
Chevaux et juments	126	16.900
Porcs	30	1.599
Moutons...............	943	25.832
Bestiaux	213	46.230
Fil de fer pour enceintes (kilos).	13.272.373	814.066
Charbon de terre (kilos)......	147.457.587	1.474.569
Coke (kilos)	584.247	9.922
Spécifiques curatifs pour brebis	—	332.437
Fruits frais.............	—	32.754
Matériel pour chemins de fer .	—	904.526
— pour le gaz	—	134.317
— pour les mines	—	3.418
— pour les eaux courantes.........	—	
— pour travaux du Riachuelo	—	
— pour travaux de salubrité	—	290.958
— pour tramways	—	100.815
— pour télégraphes ...	—	
— pour travaux à la Plata	—	51.190

Machines et instruments divers.	—	8.500
Pierres de construction	—	333.787
Objets pour le culte	—	1.850
Plantes vives.	—	15.367
Articles divers	—	25.712

EXPORTATION

Exportation soumise aux droits :

	Quantité.		Valeur.
Huile animale. . . . . (kgs).	108.264	$	12.989
Cornes . . . . —	752.025		96.674
Cendres et os . . . . —	13.511.036		241.391
Crins. . . . . —	1.087.765		489.474
Cuirs de chèvres (unités). . —	24.957		14.972
— de chevreaux (unités). —	18.624		33.523
— de carpincho (unités) . . .	63		25
— de bœufs salés (unités). . .	308.818		1.605.846
— de bœufs secs (unités). . .	1.056.025		3.671.527
— de chevaux salés (unités).	159.037		397.587
— de chevaux secs (unités) .	39.336		78.672
Peaux de moutons. . . . . (kgs).	30.594.946		5.502.088
Peaux de loutres . . . . . . —	516.118		258.054
Peaux diverses	—		29.070
Corne, sabots . . . . —	1.054.244		62.039
Laines . . . . —	110.835.479		26.601.504
Plumes d'autruches . . . . . —	18.235		25.523
Suif et graisse . . . . —	6.682.725		901.654

Exportation libre de droits :

	Quantité.		Valeur.
Chevaux (unités).	383	$	5.850
Moutons —	10.541		18.877
Mulets —	118		2.360
Gros bétail.—	281		8.144
Son . . . . (kgs).	1.126.169		61.885
Alpiste . . . . —	249.415		14.964
Orge. . . . . —	156.699		3.132
Viande sèche. . . . . —	16.514.746		1.651.452
Fruits frais	—		4.255
Guano. . . . . (kgs).	237.027		7.109
Farine. . . . . —	1.579.068		104.535
Lin . . . . —	11.882.108		584.005
Maïs. . . . . —	147.010.744		2.940.191
Mani. . . . . —	717.590		28.684
Noir animal . . . . —	32.436		1.297
Fourrage sec . . . . —	263.937		3.158
Pepsine . . . . —	28.616		28.616
Sang sec. . . . . —	276.888		8.306
Semence de navets . . . . . —	2.138.744		85.541
Blé . . . . —	2.503.742		99.943
Articles divers de production nationale.	—		267.952
Articles divers nationalisés	—		31.599

En résumé l'exportation argentine se subdivise proportionnellement ainsi :

Laines.	47,00 °/₀	du total
Peaux (race bovine).	13,00 °/₀	—
— (race ovine)	8,10 °/₀	—
— (diverses)	2,90 °/₀	—
Bétail sur pied	3,00 °/₀	—
Suif.	3.20 °/₀	—
Produits agricoles (blé, lin, maïs, etc.)	13,50 °/₀	—
Produits miniers	1,50 °/₀	—
Divers	7,80 °/₀	—

Extrait de la loi des douanes de 1885, *actuellement en vigueur.*

Article 1er. Toute marchandise de provenance étrangère payera à son importation, pour la consommation, le droit de 25 °/₀ sur sa valeur en dépôt.

Sont exceptés les articles suivants qui payeront :

1° Le droit de 55 °/₀ : les tabacs en général.

2° Le droit de 50 °/₀ : les armes et leurs accessoires, la poudre et les munitions, la parfumerie, les cigares de toutes sortes, le tabac râpé.

3° Le droit de 45 °/₀ : les confections en général, les chapeaux, chaussures, harnais, voitures, meubles, les allumettes autres que celles en cire, les fusées et objets d'art.

4° Le droit de 10 °/₀ : le fer non galvanisé en planches, en lingots et en barres, le pin blanc, le *spruce* non travaillé, le sel gros commun et le papier de n'importe quel format à imprimer ou à écrire.

5° Le droit de 5 °/₀ :

La toile d'emballage, les bijoux d'or et d'argent ouvrés, la soie pour broder et pour coudre, tout instrument ou ustensile avec ornement d'argent ou d'or, quand cet ornement augmente d'un tiers la valeur de l'objet, les douves et barils en bois ou en fer, les livres imprimés, brochés, cartonnés ou entoilés sans tranches dorées, les presses, outils et matériaux servant exclusivement pour l'imprimerie, à l'exclusion des caractères, les presses pour lithographie, les machines de toute sorte pour établissements agricoles et industriels, les fils et fils de fer en bobines pour mettre en javelle, l'acide sulfurique et le sulfate de chaux.

6° Le droit de 2 °/₀ :

Les pierres précieuses non serties.

- 7° Les droits spécifiques ci-dessous exprimés :

	Francs.
Chaque 100 kilogrammes de blé	8.25
Un kilogr. d'amidon	0.25
— café	0.40
Chaque kilogr. de vermicelles	0.35
Chaque kilog. de gâteaux fins et autres	0.45
— pâte de farine	0.45
— farine de blé et maïs	0.20
— maïs en grains	0.20
— thé de toutes qualités	1.50
— maté préparé	0.35
— sucre en général	0.35
Chaque litre de vin commun en fût	0.30
— fin —	1.10
Chaque bouteille de vin qui ne surpasse pas 1 litre et quelle qu'en soit la qualité	1 10
Un litre ou une bouteille de bière ou de cidre	0.75
Alcools en fût n'excédant pas 30 degrés, le litre	0.75
Liqueurs en général n'excédant pas 25 degrés le litre	0.75
Alcools 30 degrés et moins, en bouteilles de moins d'un litre	1.25
Liqueurs de 25 degrés et moins, en bouteilles de moins d'un litre	1.25

Les autres alcools et liqueurs à un degré supérieur paieront en proportion.

Kérosène, par litre	0.25
Bougies de stéarine et de paraffine, par kilog	0.50
Stéarine	0.40
Cartes à jouer, la grosse	50 »
Allumettes en cire, le kilo	2.50

Art. 2. Sera libre de droits l'introduction des articles suivants :

Bateaux et machines pour navires à vapeur, charbon de terre, fil de fer pour clôtures et télégraphes, animaux de race et bétail en pied, poisson, fruits frais, meubles et outils d'émigrants de leur utilité et de peu de valeur, or et argent frappés, en grain, en pâte ou en poudre, plantes vives, rails, coins, traverses de fer, clous, changements de voie, table de rotation, locomoteurs à roues avec ou sans axe pour chemins de fer ou tramways, tuyaux de fer non galvanisé ni étamé pour le gaz ou les eaux courantes et ayant au moins 75 millimètres de diamètre, mercure, conduits courbés de

plus de 2 kilogrammes, barres à mine, poudre spéciale pour mines, semences qui au jugement du Pouvoir exécutif n'ont pas d'autre destination que l'agriculture, les spécifiques pour soigner et guérir les troupeaux, les objets pour le culte demandés par le clergé, la terre de bruyère et de châtaignes.

ART. 3. Sont libres de droits d'exportation toutes sortes de produits, fruits ou manufacturés du pays, à l'exception des suivants qui payeront sur leur valeur :

4 °/₀ la laine lavée ou non lavée, les peaux, les cuirs lanifères, lavés ou non lavés; les plumes d'autruche.

3 °/₀ huiles animales, cornes ou coupures de corne, cendre d'os, crins, graisse, suif, os, débris de cuirs et peaux non compris dans l'article antérieur.

Les droits se liquident d'après un tarif d'évaluation basé sur le prix des articles en dépôt. Les droits sur les marchandises non comprises dans le tarif se liquident sur les valeurs déclarées par les expéditeurs, dans les conditions signalées dans les articles antérieurs, en ce qui concerne ceux d'importation, et sur les prix sur place aux conditions d'embarquement pour ceux d'exportation.

FINANCES, IMPOTS, CRÉDIT, BANQUES

Les revenus de l'Etat argentin s'élèvent actuellement à 230 millions de francs, ayant doublé en cinq ans et ses dépenses sont évaluées à 215,500,000 francs (par le budget de 1887).

Les revenus proviennent, pour plus des 2/3, des douanes, puis viennent les produits des chemins de fer de l'Etat, le timbre, la contribution directe, les patentes, etc.

Les recettes représentent près de 60 francs par tête d'habitant, alors qu'aux Etats-Unis la proportion par habitant est de 40 francs, en Italie 52 francs, en Espagne 55 francs, en Belgique 58 francs, en Angleterre 64 francs, en France 81 francs.

La dette extérieure de la République s'élevait, au 31 mars 1887, à environ 470 millions de francs, contractés en majeure partie en Angleterre, puis en France; et sa dette intérieure à 270 millions de francs. Le service de ces dettes est fait avec la plus grande régularité par l'administration des finances publiques. Ces engagements proviennent pour la

presque totalité d'emprunts contractés pour les travaux publics et constituent un passif nullement disproportionné avec les ressources de l'Etat et avec son actif qui s'élève à plus de 4 milliards.

En dehors de la nation, les provinces, comme entités autonomes, ont leurs finances propres, c'est-à-dire leurs revenus, leurs budgets et leurs dettes particulières généralement intérieures. Les provinces de Buenos Aires, de Cordoba, d'Entrerios et Santa Fé et la Municipalité de Buenos Aires ont seules une dette extérieure, provinciale ou municipale, contractée à Londres. La province de Buenos Aires a, de plus, commencé avec succès, en 1886, à emprunter sur la place de Berlin.

Finances des provinces en 1883-84.

Le tableau suivant donne une idée de la capacité financière relative de chaque province : revenus, dettes, impôts, en piastres de 5 francs :

	Budget des dépenses provinciales.	Calcul des recettes provinciales.	Budget municipal.	Recettes des municipalités.	Dettes publ. au 1er janv. 1885.	Impôt total nation. et prov. par habitant.
	—	—	—	—	—	—
Entrerios	1.027.862	1.027.862	188.389	188.389	2.499.828	17 »
Santa Fé	709.731	790.500	260.000	260.000	8.519.472	15 »
Corrientes	678.621	725.193	73.473	73.520	244.490	15 20
Córdoba	653.486	653.486	155.000	155.000	803.688	13 50
Tucuman	258.192	236.024	174.269	156.344	94.633	14 57
San Luis	189.580	189.580	17.208	17.208	805	15 80
San Juan	173.124	145.038	40.000	40.000	199.486	13 60
Mendoza	166.498	147.827	36.992	22.834	207.748	11 80
Salta	157.392	154.800	46.539	46.539	47.322	11 80
Santiago	143.558	109.600	»	»	278.808	12 65
Rioja	138.924	92.700	12.000	12.000	9.403	12 90
Catamarca	94.510	83.086	11.688	10.818	27.000	13 35
Jujuy	59.299	59.814	5.760	5.760	58.197	14 20
Buenos Aires (1886-87)	7.399.976	7.489.666	»	»	65.810.084	18 »
Ville de Buenos Aires 1886-87	»	»	3.811.641	3.811.622	3.603.040	15 80

Le crédit privé a pris dans la République Argentine

un aussi grand développement que le crédit public. De puissantes banques, dont l'actif total peut être évalué à 2,000,000,000 de francs, fonctionnent ou se fondent, d'abondants capitaux affluent avec l'immigration, de sorte qu'à mesure que le travail et les entreprises viennent développer l'agriculture, les industries et le commerce, le crédit, sous toutes les formes, commercial, hypothécaire et industriel, vient également s'établir, se répandre et mettre, dans des conditions plus faciles et plus libérales, les capitaux au service des bras et de l'activité générale.

Il existe dans la République Argentine 10 Banques d'Etat nationales et provinciales.

Banques d'Etat nationales

La Banque Nationale, banque d'émission au capital de 103 millions de francs, siégeant à Buenos Aires. Dépôts : 200 millions de francs. Emission de billets : 220 millions.

La Banque Hypothécaire Nationale, à Buenos Aires, nouvellement fondée. Ces deux banques ont des succursales dans les capitales et grandes villes de chaque province.

Banques d'Etat provinciales

La Banque de la Province de Buenos-Aires, siégeant à Buenos Aires et à La Plata. Banque d'émission au capital de 170 millions de francs. Dépôts : 500 millions. Emission : 172 millions. Etablissement financier le plus puissant du nouveau monde. Elle a des succursales dans cinquante centres environ de la province de Buenos Aires.

La Banque Hypothécaire de la Province de Buenos Aires, siégeant à la Plata, avec une émission de cédules ou obligations foncières en circulation de plus de 500 millions de francs, représentant une valeur hypothéquée de 1,500,000,000 francs.

La Banque Provinciale de Santa Fé, banque d'émission au capital de 25 millions de francs.

La Banque Hypothécaire de Santa Fé, récemment fondée.

La Banque provinciale de Cordoba, institution d'émission au capital de 12,500,000 francs.

La Banque Provinciale d'Entrerios, banque d'émission au capital de 1,639,275 francs.

La Banque Provinciale de Salta. Banque d'émission au capital de 2,500,000 francs.

La Banque Provinciale de Tucuman. Banque d'émission.

Le total des émissions de billets de banque circulant dans la République et émis par ces banques est de 420 millions de francs, constituant la monnaie courante ordinaire du pays, actuellement sous le régime du papier-monnaie de cours forcé avec prime de l'or.

Banques privées

Banque Carabassa et Cie, très puissante institution de crédit au capital de 35 millions de francs.

Banco del Comercio. Capital 10 millions.

Banco Constructor de la Plata. Capital 100 millions.

Banque de Londres et du Rio de la Plata. Capital 37 millions 1/2 de francs. Réserve 4 millions 1/2.

Banque Anglaise du Rio de la Plata. Capital 37 millions 1/2 de francs.

Société Anonyme de Mandats, prêts et Agence de la Plata, Cie anglaise au capital souscrit de 18,750,000 francs.

Banque d'Italie et du Rio de la Plata. Capital 7 millions 750,000 francs.

Banque Espagnole du Rio de la Plata. Capital 15 millions de francs.

Banque Française du Rio de la Plata. Capital 15 millions de francs.

Banque Agricole Commerciale du Rio de la Plata. Capital nominal 100 millions de francs.

Toutes les banques privées précédentes ont leur siège à Buenos Aires,

Banco Otero de Córdoba. Capital 1 million.

Banco de Cuyo. Capital 400,000 francs, servant les intérêts de San Juan et de Mendoza. Siège : San Juan.

Plusieurs autres Sociétés de crédit se sont formées ces derniers temps et aujourd'hui le capital réalisé de toutes les Banques argentines est de 355 millions de francs qui, avec une somme de dépôts d'un milliard de francs et une émission de 420 millions, constituent des éléments de crédit représentant de 1,800,000,000 à 2 milliards de francs.

Les Banques particulières, comme les Banques d'Etat et d'émission, reçoivent les depôts d'argent au taux de 3 à 6 0/0 suivant leur durée, escomptent les lettres et billets de commerce et prêtent de 7 à 10 0/0, font les opérations d'achat et de vente de lettres et de traites avec l'Europe, avancent en comptes courants à 10 0/0, en un mot servent

les intérêts généraux du commerce et de l'industrie en dehors des opérations spéciales qui sont du ressort de chacune. Les Banques donnent des dividendes très élevés. La Banque Nationale distribue 16 0/0 pour 1886; la Banco Constructor, 110 0/0; les autres Banques, 10 ou 15 0/0. Les Banques Hypothécaires prêtent à 6 et 7 0/0 sur les immeubles et les terres et émettent en échange des cédules ou obligations foncières à 6 et 7 0/0.

Il existe de plus 16 ou 18 Compagnies d'assurances comme la *Previsora* au capital souscrit de 2 millions 1/2 de francs. L'*Etoile* et la *Mutuelle* au capital de 7 millions 1/2, etc., etc. Plusieurs succursales des principales Compagnies d'assurances anglaises et allemandes sont établies dans la République.

Les titres et valeurs s'échangent à la Bourse de Buenos Aires, marché où les affaires se traitent par dés centaines de millions de francs par mois et sur des bases de sécurité et de confiance aussi grandes que sur les grands marchés européens.

VOIES ET MOYENS DE COMMUNICATION

Chemins de fer. — Tramways. — Messageries. — Navigation. — Postes, télégraphes, téléphones.

Comme voies de communication naturelles, la République Argentine dispose dans sa région du Nord et du Nord-Est de trois grandes artères fluviales, navigables sur toute l'étendue de leur cours dans la République : le Paraná, l'Uruguay et le Paraguay.

Ces fleuves qui bordent ou enceignent les territoires du Chaco et des Missions et les provinces de Corrientes, d'Entrerios et de Santa Fé mettent ces régions, qui forment le grand centre de la colonisation européenne et constituent, avec Buenos Aires, la principale région exportatrice du pays, en rapport avec l'Europe par le Rio de la Plata, vaste estuaire par lequel les eaux du bassin du Paraná se jettent dans l'Atlantique.

Cent cinquante colonies sont échelonnées le long de ces fleuves : 105 dans la province de Santa Fé; 30 dans l'Entrerios ; 13 dans le Chaco ; 2 dans les Missions, etc., et soit par les ports qu'elles-mêmes possèdent sur ces voies fluviales, soit par les ports dans la proximité desquels elles

se trouvent et qui les desservent, les colons trouvent un écoulement facile et économique de leurs produits.

Outre ces trois artères principales, deux autres secondaires, mais d'une importance considérable pour le riche territoire du Chaco, et les communications avec la Bolivie et les provinces de Salta et de Jujuy, semblent devoir être bientôt assurées au système de navigation intérieure de la République Argentine. Ce sont le Pilcomayo et le Bermejo, affluents du Paraguay.

Au nord de la Patagonie et au centre, les rios Colorado, Negro et Chubut semblent devoir être, quoique sur une partie réduite de leur cours, des moyens de communication avec l'intérieur de cette région.

Ainsi donc le Chaco Oriental et Santa Fé sur la rive droite du Paraná, le territoire des Missions et les provinces de Corrientes et d'Entrerios (région mésopotamique), entre le Paraná et le fleuve Uruguay qui les enferment de toutes parts, recevant une foule de rios et d'arroyos qui fertilisent leurs plaines dans toute leur étendue, sont déjà abondamment dotés de voies de communication naturelles, convergeant vers le Rio de la Plata.

A côté de ces voies fluviales, les chemins de fer sont venus soit développer le système de communications naturelles, soit y suppléer là où elles manquent. La formation physique de la terre argentine, généralement plane et unie jusqu'aux pentes des Andes, a favorisé la construction des voies ferrées qui, après avoir franchi rapidement les grandes plaines, commencent à gravir la Cordilière pour rejoindre le Chili et la Bolivie.

Aujourd'hui la République Argentine possède un réseau ferré de 6,500 kilomètres en exploitation, représentant un capital de plus de 900 millions de francs. En 1886, 6,145 kilomètres ont été en activité, outre les lignes en construction, à l'étude ou projetées qui représentent un chiffre à peu près équivalent. Après les Etats-Unis et le Canada, la République Argentine est le pays d'Amérique qui possède la plus grande étendue de voies ferrées.

Les lignes de chemins de fer appartiennent aux Gouvernements national ou provincial, ou aux Compagnies privées qui sont toutes anglaises. L'Etat (nation et provinces) possède 2,900 kilomètres de voie; le reste est la propriété des compagnies.

La construction des lignes privées se fait avec une garantie de l'Etat de 7 0/0, portant généralement sur un capital évalué à raison de 100,000 fr. par kilomètre carré, mais comme le produit net de l'exploitation dépasse, on peut dire toujours, le minimum de 7 0/0, cette garantie de l'État est en réalité nominale ; les grandes Compagnies, comme celles du Central Argentino, du Sud de Buenos Aires, et de Campana ont même fait abandon formel de la garantie de l'État.

Le développement des communications ferrées dans la République Argentine est démontré par ces simples chiffres.

En 1876, les recettes des seuls chemins de fer de l'État s'élevaient à 278,000 francs ; en 1884, huit ans après, elles atteignaient 18,645,000 francs.

Nous allons énumérer les lignes existantes et celles qui sont en construction, à l'étude ou en projet, en indiquant ensuite les régions dont elles constituent les moyens de communication :

Lignes.	Longueur de kilomètres exploités.	Résultats approximatifs en 1886 en piastres de 5 francs — Produit.	Dépenses.	Liquide — Bénéfice.	Perte.
Chemin de fer national Andin	767	1.160.000	760.000	400.000	»
— Central Nord	1.084	1.640.000	910.000	730.000	»
— Entreriano	10	12.000	14.000	»	2.000
— de l'Ouest de Buenos Aires	1.094	4.000.000	2.600.000	1.400.000	»
— du Sud de Buenos Aires	1.328	4.755.000	2.320.000	2.435.000	»
— de Buenos Aires à Rosario	470	2.000.000	1.100.000	900.000	»
— Central Argentin	396	3.100.000	1.300.000	1.800.000	»
— du Pacifique	567	200.000	256.000	*	56.000
— de l'Est Argentin	169	320.000	200.000	120.000	»
— du Nord de Buenos Aires	32	473.000	270.000	203.000	»
— Ensenada Buenos Aires	57	840.000	420.000	420.000	»
Total	»	18.500.000	10.150.000	8.408.000	58.000
Chemin de fer de l'Ouest de Santa Fé	64	»	»	»	
— des Colonies de Santa Fé	107	»	»	»	
Total	6.145	»	»	8.350.000	

* Les sections du Chemin de fer du Pacifique ouvertes au trafic ne relient pas encore des centres populeux; une fois terminée, cette ligne produira, comme toutes les autres du pays, un rendement considérable.

Voies ferrées dans la province de Buenos Aires.

La province de Buenos Aires, en dehors de la situation privilégiée que lui donne l'étendue de ses côtes sur le Rio

de la Plata et l'océan Atlantique,possède 2,500 kilomètres de chemin de fer dont 1,100 environ appartiennent au Gouvernement provincial. Les lignes de cette province sont les suivantes :

1° Le *chemin de fer de l'Ouest de Buenos Aires* avec 1,094 kilomètres de longueur, prolongements et embranchements compris, met Buenos Aires en communication avec les districts du nord-ouest de la province. Il appartient au gouvernement provincial.

Il va de Buenos Aires à 9 de Julio, par Once de Setiembre, Almagro, Caballito, Flores, Floresta, Liniers, Ramos Mejia, Moron, Ituzaingó, Merlo, Moreno, Rodriguez, Lujan, Olivera, Mercedes, Suipacha, Gorostiaga, Chivilcoy, Alberdi, Larrea, Bragado, Olascoaga.

Les embranchements de cette ligne sont : celui de Merlo à Saladillo par Lobos et celui de Lujan à Pergamino, Rojas et Junin.

2° Le *chemin de fer du Sud de Buenos Aires* (compagnie anglaise), avec 1,328 kilomètres de longueur, traverse la province de Buenos Aires du nord-est au sud-ouest, et dessert les districts de l'est, du centre et du sud de la province.

La ligne principale va de Buenos Aires à Bahia Blanca par Barracas, San Vicente, Ferrari, Altamirano, Las Flores, Azul, Olavarria (colonie russo-allemande) et traverse la Sierra de Curumalan (colonie française).

Cette ligne en projette une autre très importante d'Altamirano à Tres Arroyos, par Chascomus, Dolores, Ayacucho, Tandil et Juarez.

De cet embranchement se détache à Maipú la ligne de Mar del Plata qui a été achevée en 1886.

3° Le *chemin de fer du Nord de Buenos Aires* (compagnie anglaise) a 32 kilomètres et n'est pour ainsi dire qu'un chemin de fer de grande banlieue. Il va de Buenos Aires à Tigre, localité située au nord-nord-est, en face du confluent du Parana avec l'Uruguay.

4° Le *chemin de fer de Buenos Aires à Campana et à Rosario* (compagnie anglaise) court le long du Parana et unit le province de Buenos Aires avec celle de Santa Fé. Il a 470 kilomètres de longueur, dessert les districts du nord de la province et passe par Zarate, Baradero (colonie suisse), Ramallo, San Nicolas.

5° *Chemin de fer de Buenos Aires à la Ensenada* (compagnie anglaise), avec une longueur de 57 kilomètres, se dirige au sud-est de Buenos Aires vers la Ensenada et la ville de la Plata, capitale de la province. Cette ligne est aujourd'hui prolongée vers l'est jusqu'à Magdalena.

Voies ferrées dans les autres provinces

6° Le *chemin de fer Central Argentin* (compagnie anglaise) se raccorde au Rosario avec la ligne de Buenos Aires-Rosario, et va jusqu'à Cordoba, en passant par quelques colonies du sud de la province de Santa Fé, puis par Villa Maria, dans la province de Cordoba dont elle traverse les districts de l'est et du centre jusqu'à la capitale de la province : Cordoba.

Cette ligne a 396 kilomètres.

7° Le *chemin de fer Central Nord* qui va de Cordoba à Tucuman puis à Salta, en traversant les départements du nord-ouest de Cordoba et les principales colonies de cette province, passant ensuite dans le sud de la province de Catamarca, dans l'est de la province de Tucuman, et enfin traversant le centre de la province de Salta jusqu'à la capitale du même nom. Longueur exploitée : 1,084 kilomètres.

Cette ligne projette un embranchement de 162 kilomètres de Frias à Santiago del Estero.

8° Le *chemin de fer Andin*, récemment vendu en partie par l'Etat à la compagnie du Pacifique, se détache du Central Argentin à Villa Maria, traverse tout le sud de la province de Cordoba jusqu'à Villa Mercedes où il entre dans la province de San Luis, traverse le centre de cette province en passant par la capitale San Luis, entre dans le nord de la province de Mendoza, jusqu'à cette capitale, d'où il se dirige du sud au nord dans la province de San Juan, jusqu'à la ville de ce nom, capitale de la province. Longueur exploitée, 767 kilomètres.

9° Le *chemin de fer du Pacifique* (compagnie anglaise qui a acquis le chemin de fer Andin dans la section qui va de Villa Mercedes à Mendoza et San Juan). Cette ligne se détache du chemin de fer de l'Ouest de Buenos Aires, à Mercedes, traverse l'extrémité sud des provinces de Santa Fé et de Córdoba et va rejoindre le chemin de fer Andin à

Villa Mercedes (province de San Luis). La voie a été ouverte dans le second semestre de 1886 et a une longueur de 567 kilomètres.

10° Le *chemin de fer de l'Est Argentin* (compagnie anglaise) longe le rio Uruguay sur un parcours de 169 kilomètres et part de Concordia, au nord-est de la province d'Entrerios pour aboutir à Monte-Caseros au sud-est de celle de Corrientes.

11° Le *chemin de fer Entreriano* n'est qu'un tronçon de ligne d'une longueur de 10 kilomètres qui va de Puerto Ruiz à Gualeguay dans le sud de la province d'Entrerios et dont le prolongement le long de l'Uruguay, de Gualeguay à Concordia, par Gualeguaychú, Uruguay et Colon, a été proposé et mis à l'étude.

12° Le *chemin de fer de l'Ouest de Santa Fé* a une longueur de 64 kilomètres et va de Rosario à la colonie Iriondo par la colonie Candelaria et Villa Casilda avec embranchement sur S. Urbano et Mélincue.

13° Le *chemin de fer des colonies de Santa Fé* qui sur une longueur de 107 kilomètres dessert les principales colonies du rayon nord-ouest de Santa Fé.

Lignes en construction

1° Chemin de fer Transandin, qui partira de Mendoza, traversera l'ouest de cette province et passera les Andes au col d'Uspallata pour rejoindre à Santa Rosa les chemins de fer chiliens. Cette ligne mettra Buenos Aires en communication complète avec Valparaiso et le Pacifique. Concession du chemin de fer du Pacifique.

2° Prolongement du chemin de fer Central Nord depuis Salta jusqu'à Jujuy et de Jujuy à la frontière bolivienne, qui mettra le nord de la province de Salta, et la province de Jujuy en communication avec Buenos Aires.

3° Chemin de fer de la vallée du Chubut (de Chubut à Golfo Nuevo). Patagonie, Concession Bell.

4° Ligne de Paraná à Concepcion de l'Uruguay reliant le Paraná et l'Uruguay en traversant la province d'Entrerios.

5° Prolongement du chemin de fer Central Argentin de Rosario à Sunchales, traversant la province de Santa Fé du sud-est au nord-ouest.

Lignes votées et qui vont être mises en construction

Lignes de San Juan à Jachal desservant le nord de la province de San Juan et devant y favoriser l'exploitation des mines.

Chemin de fer d'Albardon à Caucete (Province de San Juan).

Chemin de fer de Villa Maria (Province de Cordoba) à Rufino sur la ligne du Pacifique par Villa Carlota (Concession à l'ingénieur Pelleschi).

. Chemin de fer de la Carlota, partant de la ligne de Buenos Aires à Rosario, passant par Venado-Tuerto, San Urbano aboutissant à la Carlota. Cette ligne mettra en communication les provinces de Santa Fé et de Cordoba (Concession Pebble et Ware).

Chemin de fer de Córdoba à la colonie Rafaela (Provinces de Córdoba et de Santa-Fé).

Chemin de fer de la colonie San Carlos à Pergamino Provinces de Santa Fé et de Buenos Aires).

Chemin de fer de Dean Funes à Chilecito (Provinces de Córdoba et de La Rioja).

Chemin de fer de Recreo à Chumbicha, à Catamarca et à La Rioja (embranchement du *Central-Nord*). Diverses lignes auxiliaires dans les mêmes provinces de Catamarca et de La Rioja : 1° de Chumbicha à Tinogasta et Andalgalá; 2° de Cabeza de Buey à Salta et à Valle de Lerma; 3° de La Rioja à la ligne de Dean Funes à Chilecito; 4° de Catamarca au chemin de fer de Tucuman ou Central Nord.

Le gouvernement national a été autorisé à faire construire ces lignes pour le compte de l'Etat.

Chemins de fer de Santa-Fé à Reconquista, de Esperanza à Humboldt, de San Carlos à la station Galvez, de Colonia Pilar à la frontière de Córdoba (En tout 530 kilomètres dans la province de Santa Fé).

Ligne de Mendoza à San Rafael (Etat).

Lignes de Monte-Caseros à Corrientes et de Monte-Caseros à Itapua ou Posadas (Missions), créant les communications ferrées de la province de Corrientes et des Missions avec l'Entrerios et reliant le Haut Paraná avec le Haut Uruguay (Concession Clark).

Ligne interocéanique de Bahia Blanca à Antuco (Chili), avec embranchements éventuels sur Mendoza et Mercedes

au Nord et le Lac Nahuel Huapi au Sud (Concession Bustamante).

Lignes proposées ou projetées

Ligne interocéanique de Chubut au Chili par la vallée du rio Chubut et le lac Nahuel Huapi.

Ligne de Resistencia (Chaco) à Santiago del Estero, à travers le Chaco.

Achèvement du réseau de la province de Buenos Aires par la construction de 1,470 kilomètres de voies ferrées dans le but de relier Bahia Blanca à San Nicolas par Junin, avec raccordement avec les lignes de La Plata et de Buenos Aires, par Ferrari, Saladillo et 9 de Julio (Proposition de la Compagnie française de Fives-Lille.)

Le réseau se composerait de cinq lignes :

1° Ligne de Bahia Blanca à Junin :

	Kilomètres.
A De Bahia Blanca à 9 de Julio	40
B Nueva-Roma à Puan	100
C Puan à Carhué	40
D Carhué à Trenquelauquen	135
E Trenquelauquen à Lavalle	160
F Lavalle à Lincoln	33
G Lincoln à Junin	62
Total de kilomètres	570

2° Ligne de Ferrari à Carhué :

	Kilomètres.
A De Ferrari à Monte	60
B Monte à Saladillo	85
C Saladillo à Alvear	48
D Alvear à San-Carlos	100
E San-Carlos à Guamini	142
F Guamini à Carhué	35
Total de kilomètres	470

3° Ligne de 9 de Julio à Trenquelauquen :

	Kilomètres.
A De 9 de Julio à Mellizas	100
B De Mellizas à Trenquelauquen	80
Total de kilomètres	180

4° Ligne. — Raccordement à Italo :

	Kilomètres.
De Trenquelauquen à Italo	150
5° Ligne. — Raccordement de Gainza :	
De Lavalle à Gainza	100
Total du réseau	1,470

Ligne de Bahia Blanca à Villa Mercedes ou à Rio Quinto (au sud de laprovince de San Luis) à l'étude.

Ligne de Santa-Fé à Tucuman par Sunchales et Santiago del Estero.

Ligne de Córdoba à Cruz del Ege (province de Córdoba).

Lignes internationales de l'Uruguay et de la Bolivie.

On peut juger par cet aperçu d'ensemble de l'importance acquise par les communications ferrées dans la République Argentine, et de l'activité régnant dans cette branche de travaux qui ouvre aux grandes plaines intérieures déjà abondamment peuplées de troupeaux et de colonies, ainsi qu'aux riches districts miniers des régions andines, des débouchés faciles.

Les chiffres suivants donneront une idée des tarifs de voyageurs de ces voies ferrées :

Sur le Chemin de fer de l'Ouest :

CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT

Province de Buenos Aires

Passage de	1re	classe, pour chaque 100 kilom.	fr.	11 »	à	14 »
—	2e	— — —	..	7 50	à	10 »

Sur le Central Argentin :

COMPAGNIE ANGLAISE

Rosario à Cordoba

Passage de	1re	classe, pour chaque 100 kil. .	fr.	15 15
—	2e	— — —	....	10 10

Dans les autres chemins de fer, les prix oscillent autour de ceux de ces deux lignes.

Tramways

En 1885, la ville de Buenos Aires comptait 160 kilomètres de tramways répartis entre cinq compagnies qui ont transporté jusqu'à 23 millions de voyageurs. Ces compagnies sont : Ciudad de Buenos Aires, Tramway Central, Boca et Barracas, Anglo Argentine, Belgrano.

Les tarifs de ces compagnies sont de 0 fr. 40 à l'intérieur de la ville et sur les voies d'une même compagnie. Pour la banlieue les tarifs varient entre 0 fr. 60 et 1 franc.

Rosario compte 3 compagnies avec environ 10 kilomètres de voie ; Córdoba avait, en 1885, 15 kilomètres 1/2 de voie. De

4

plus, dans la province de Buenos Aires, il y a une vingtaine de kilomètres de voie répartis entre diverses localités de la campagne de Buenos Aires.

En l'absence ou en dehors des voies ferrées, les grandes routes nationales relient les principaux centres de populations et les têtes de départements ; des ponts, qui augmentent en nombre tous les jours, multiplient les communications faciles par-dessus les rivières et les arroyos.

Les routes sont parcourues par des services de messageries, pour le transport des voyageurs et de leurs bagages. Ces moyens de transport suppléent aux chemins de fer là où une population et un commerce trop réduits ne pourraient alimenter le trafic d'une voie ferrée.

Dans la province de Buenos Aires existent environ soixante-dix lignes de messageries, près de 10,000 kilomètres de routes et 1,200 ponts dont près d'un millier pour les chemins de fer. Ces ponts sont pour la plupart construits en fer. Le prix moyen de transport par les messageries est d'environ 20 francs par 100 kilomètres.

La province de Córdoba avait, en 1883, 4 lignes de messageries, celle de Salta 5, celle de San Luis 2, celle de Men doza 6, celle de Santa Fé 14, celle d'Entrerios 18, etc.

Navigation

La navigation extérieure et intérieure est très active.

Buenos Aires est relié à l'Europe par 17 lignes de vapeurs faisant un service régulier, sans compter les vapeurs et les voiliers de charge qui y viennent pour les besoins du commerce.

Les lignes d'outre-mer qui aboutissent ou qui touchent à la capitale argentine sont :

DE FRANCE :	Les Messageries maritimes.
—	Les Chargeurs réunis.
—	Les Transports maritimes.
—	La ligne Cyprien Fabre et Cie
D'ANGLETERRE :	La Royal Mail.
—	L'Allan Line.
—	La ligne Houston et Cie.
—	La ligne Lamport et Holt.
—	La ligne Walford.
—	La Pacific Steam Navigation.
D'ITALIE :	La Compagnie Rubattino.
—	La Veloce.
—	La Navigazione generale.

D'ESPAGNE :	La Linea Española.
—	La ligne du marquis de Campo.
D'ALLEMAGNE :	La Nord-Deutscher Lloyd.
—	La Sud-Americanische.

Toutes ces lignes réunies donnent lieu à une entrée mensuelle de 40 à 45 vapeurs dans les ports de Buenos Aires et de Rosario.

Le service fluvial ou navigation intérieure est fait par trois compagnies :

La Platense.
Le Lloyd Argentino.
Les Messageries Fluviales.

Ces trois lignes naviguent sur la Plata, le Paraná, le Paraguay, l'Uruguay et leurs affluents et desservent toute la région des grands fleuves, les ports de Paraná, Santa Fé, Esquina, Goya, Corrientes, Posadas, Corpus (Missions), sur le Paraná ; Assomption, sur le Paraguay ; Concordia, sur l'Uruguay, qu'elles mettent en communication avec Buenos Aires.

De plus une nouvelle ligne nationale de steamers fait maintenant le service côtier entre Buenos Aires et le littoral de l'Atlantique jusqu'au détroit de Magellan.

Les chiffres suivants donneront une idée de l'importance des communications maritimes et fluviales dans la Républi que Argentine :

NAVIGATION EXTÉRIEURE EN 1885

Entrées.

4.908 voiliers	771.583	tonnes
6.671 vapeurs	2.829.726	—
11.579 navires	3.601.309	—

Sorties.

2.441 voiliers	600.858	—
6.549 vapeurs........	2.748.803	—
8.990 navires	3.349.661	—

Soit en tout un mouvement de navigation extérieure de 20,569 bâtiments avec 6,950,970 tonnes.

NAVIGATION INTÉRIEURE EN 1885

Entrées.

18.011 voiliers........	675.261	tonnes
8.113 vapeurs........	2.276.851	—
26.124 bâtiments	2.952.112	—

Sorties.

19.766 voiliers.	734.089	—
8.082 vapeurs.	2.319.681	—
27.848 bâtiments.	3.053.770	—

En tout, un mouvement intérieur de 53,972 bâtiments jaugeant 6,005,882 tonnes.

Dans la navigation extérieure, Buenos Aires figure pour 84 0/0, Rosario pour 12 0/0. Dans la navigation intérieure, Buenos Aires figure pour 41,6 0/0, Rosario pour 25, 7 0/0, Santa Fé pour 13, 9 0/0.

Par pavillons, l'Angleterre figure dans la navigation extérieure pour 28 0/0; dans la navigation intérieure, pour 46, 1 0/0; la France figure respectivement pour 17 0/0 et 32, 9 0/0; l'Allemagne, pour 6 0/0 et 2, 3 0/0; l'Italie, pour 6 0/0 et 1, 7 0/0; la République Argentine, pour 24 et pour 46, 1 0/0.

Postes et Télégraphes

Les communications postales sont très développées et rendent très faciles les rapports des habitants du pays avec l'étranger, pour la transmission de lettres ordinaires ou de valeurs.

Pendant l'année 1885 les communications postales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, se sont élevées à 20,050,000 pour les lettres et 15,425,000 plis ou imprimés. En 1884, on avait compté 17,427,000 lettres et 10,625,000 imprimés. On a donc une augmentation de 20 0/0 environ sur les communications postales de l'année 1884.

Sur l'ensemble des lettres trois millions étaient pour l'étranger. On a expédié pendant cette période 169,000 plis chargés ou recommandés.

646 bureaux de poste fonctionnent dans la République, soit 64 de plus que pendant l'année 1884.

En 1885, l'étendue des lignes télégraphiques était de 20,308 kilomètres, dont 11,064 de télégraphes nationaux; 4,395 de télégraphes provinciaux; 1,002 kilomètres appartenant au télégraphe Transandin; 5,823 kilomètres appartenant aux chemins de fer.

Des bureaux sont établis jusque dans les hameaux les moins peuplés.

Des câbles mettent Buenos Aires en rapport avec l'Europe et l'Amérique du Nord.

Téléphones

Enfin, pour terminer le chapitre des moyens de communication, disons qu'en 1885 il y avait à Buenos Aires 2,500 kilomètres de téléphone L'abonnement est de 35 francs par mois au téléphone Gower Bell.

De même que la ville de Buenos Aires surpasse toutes les grandes villes d'Europe par l'étendue de ses tramways, de même elle les dépasse dans l'emploi du téléphone, comme l'indique le tableau suivant. D'après ce tableau, il résulte que :

Il y a à Buenos Aires.	1 abonné pour		173 habitants	
—	Paris 1	—	865	—
—	Vienne 1	—	1.179	—
—	Berlin. 1	—	1.930	—
—	Londres. . . . 1	—	2.375	—

Les communications téléphoniques sont établies entre Buenos Aires, La Plata et Rosario.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES. — PRESSE. — ASSISTANCE PUBLIQUE.

L'instruction supérieure est donnée dans deux Universités : celle de Buenos Aires et celle de Córdoba, et dans les écoles spéciales techniques suivantes : l'École d'ingénieurs de San Juan, l'École nationale d'agriculture de Mendoza et l'École agronomique vétérinaire de Santa Catalina (province de Buenos Aires), l'École d'arts et métiers de la province de Buenos Aires, l'École navale, le Collège militaire, l'École des officiers de mer et l'École des officiers et sergents.

Ces quatre dernières sont des écoles militaires dans lesquelles se recrutent le corps d'officiers de l'armée de terre et de mer. L'armée, sur le pied de paix, se compose de 7,500 hommes qui se recrutent par enrôlements volontaires. (La garde nationale compte 350,000 hommes.)

L'instruction secondaire, sous la dépendance de l'inspection des collèges nationaux et écoles normales, est donnée dans 14 collèges répandus entre diverses provinces.

L'enseignement spécial pour la formation d'instituteurs est donné dans les écoles normales d'instituteurs de Buenos Aires, Paraná, Tucuman, Mendoza et Catamarca et les écoles normales d'institutrices de Buenos Aires, Rosario, Concepcion, Mendoza, San Juan, Catamarca, Salta, San-

tiago et Corrientes, outre divers autres établissements de ce genre dernièrement créés dans la province de Buenos Aires.

L'enseignement primaire gratuit et obligatoire, placé sous la direction de la commission nationale d'éducation, est donné dans 2,352 écoles nationales, provinciales, municipales ou privées avec près de 5,000 professeurs et 170,000 élèves.

Le Gouvernement fait de gros sacrifices pour l'instruction publique qu'il développe et répand de toutes parts. Dans ces derniers temps on a inauguré dans la seule ville de Buenos Aires 56 nouveaux et magnifiques locaux pour écoles. L'État consacre chaque année 17 millions 1/2 à l'instruction.

Les principaux établissements scientifiques sont : l'Observatoire astronomique de Córdoba, le Bureau central de météorologie de Córdoba, l'Académie nationale des sciences de Córdoba, le Musée d'histoire naturelle de Buenos Aires, le Musée d'archéologie et d'anthropologie, le Bureau d'hydrographie et l'Observatoire de marine de Buenos Aires. Il existe en outre un Institut géographique et des associations médicales et scientifiques comme l'Institut agronomique et vétérinaire de Santa Catalina.

Des bibliothèques publiques nationales, provinciales ou municipales, existent dans toutes les capitales de province et villes de quelque importance.

Quant à la presse périodique, elle est représentée par un chiffre respectable d'organes politiques, scientifiques et littéraires, dont quelques-uns ont une réelle importance. En 1885, il y avait dans la République 350 journaux dont 150 dans la seule ville de Buenos Aires. De ces publications, 318 étaient argentines et 32 étrangères (françaises, anglaises, allemandes, espagnoles, italiennes). On comptait 183 journaux politiques, commerciaux et littéraires, 43 d'intérêt commercial, agricole et industriel. Les autres étaient des publications spéciales.

Les associations de charité ou de secours mutuels sont nombreuses dans tout le pays où nationaux et étrangers ont créé des sociétés de bienfaisance, des hôpitaux, des asiles de toutes sortes et de toutes nationalités.

VILLE DE BUENOS AIRES

La ville de Buenos Aires, qui n'a plus, depuis qu'elle a été proclamée capitale fédérale de la République en 1880,

aucun rapport administratif avec la province du même nom, laquelle a maintenant pour capitale La Plata, est située sur la rive méridionale du Rio de La Plata et a une population de 410,000 âmes.

Le municipe neutre de Buenos Aires est administré par sa municipalité sous la juridiction du gouvernement national. Elle est le siège du gouvernement national, d'un archevêché et du corps diplomatique étranger.

C'est une ville magnifique, offrant des conditions hygiéniques favorables et qu'on améliore tous les jours par des travaux de salubrité.

Elle renferme : une Université composée de 3 facultés, l'une de Droit et Sciences sociales, l'autre de Médecine et la troisième de Sciences physico-mathématiques; un Musée d'histoire naturelle (appartenant à la province de Buenos Aires) renfermant de précieux spécimens de la faune fossile de cette partie du continent sud-américain; un Musée d'Anthropologie et d'Archéologie, une Bibliothèque nationale, plusieurs autres bibliothèques populaires et d'autres appartenant à diverses administrations; une Douane fort importante centralisant un commerce tant intérieur qu'extérieur évalué à 650,000,000 francs; un Hôtel des Monnaies, un Hôtel d'immigrants, 9 marchés, un grand Pénitencier, 11 hôpitaux, 2 asiles d'aliénés, un asile d'enfants trouvés, un asile de mendicité, 12 banques, 7 théâtres, 1 Bourse de commerce, 50 imprimeries de journaux, publications périodiques et revues diverses, etc.

Les constructions sont très actives dans la ville qui s'agrandit en raison de l'accroissement de sa population. De nouveaux faubourgs sont bâtis, particulièrement par les Italiens qui, après les Argentins, sont les principaux propriétaires fonciers dans la capitale. Puis viennent les Français, les Espagnols, les Anglais, les Allemands, etc. Vingt-cinq ou trente mille ouvriers : briquetiers, charretiers, maçons, charpentiers, forgerons, peintres, tapissiers, marbriers, plâtriers, vitriers, sont employés rien qu'aux nouvelles constructions de la ville.

La capitale fédérale, avec 410,000 habitants, est la ville la plus peuplée, la plus commerçante et offrant le plus grand développement industriel dans l'Amérique du Sud. Elle est la tête de cinq grandes lignes ferrées représentant une longueur totale de 2,500 kilomètres.

Le gros commerce est entre les mains des Anglais, des Allemands, des Italiens et des Espagnols, mais l'industrie et le commerce de luxe français dominent.

Ces deux branches d'activité s'y développent si bien qu'on y a vu se fonder, dans ces derniers temps, 1,950 maisons de commerce en six mois et 94 ateliers d'industries diverses en un mois et demi. C'est dire qu'elle offre de grandes ressources aux métiers comme aux spécialités commerciales.

Ville de luxe et de richesse comme de travail, vivant de la vie d'une grande métropole européenne, la plupart des branches de commerce, comme bon nombre d'industries diverses, y ont une place avantageuse toute marquée. Les principaux produits industriels de la capitale argentine à l'Exposition continentale de Buenos Aires en 1882 sont la joaillerie, l'horlogerie, la quincaillerie, l'ameublement, la droguerie, les vernis, la parfumerie, les vêtements, la chapellerie, des tissus fins, des fleurs, des plumes, la soie, la typographie et la lithographie, les reliures, ébénisterie, articles de métal, des peaux tannées et apprêtées, des cuirs, des harnais, des huiles végétales et des colles, des conserves alimentaires, des préparations de viande et autres, des voitures, des machines agricoles de construction locale.

En dehors de ces industries qui prennent un grand essor, tous les corps de métiers ont un champ d'activité très large et des plus rémunérateurs dans la métropole argentine. L'art et l'ornementation y sont de leur côté en progrès.

Les professions et industries patentées enregistrées en 1883, avec le nombre des patentes correspondant à chacune, étaient les suivantes : Commissionnaires, agents, courtiers, etc., 631 ; commerçants en gros, 524 ; commerçants en détail, 3,047 ; banquiers, 4 ; commissaires-priseurs, 38 : fabricants de chaussons, 53 ; scieries, 15 ; barbiers, 275 ; bronziers, 21 ; charcutiers, 33 ; chemisiers, 30 ; vanniers, 30 ; menuisiers, 257 ; brasseries, 7 ; cigareries, 127 ; matelassiers, 21 ; confiseurs, 200 ; tanneurs, 35 ; compagnies de gaz, 5 ; fabriques de carreaux, 15 ; charrons, 64 ; carrossiers, 21 ; fabriques de pâtes, 41 ; fonderies, 12 ; serruriers, 186 ; hôtels, cafés, restaurants, 746 ; ferblantiers, 80 ; fours à briques, 23 ; imprimeries, 45 ; bijouteriès, horlogeries, 114 ; liquoristes, 51 ; marbreries, 28 ; modistes, 63 ; moulins, 29 ; boulangeries, 204 ; tailleurs, 237 ; chapeliers, 59 ;

selliers, 74; teinturiers, 20; tonneliers, 17; tourneurs, 14; plâtriers, 25; cordonniers, 414; industries diverses, 108; commerces divers, 1,681; arpenteurs, 11; architectes, 9, vétérinaires, 3 ; dentistes, 22 ; entrepreneurs, 61 ; sculpteurs, 13; photographes, 24; ingénieurs, 7; lithographes, 22; médecins, 133; sages-femmes, 118; théâtres, 7; diverses professions libérales, 159; entrepreneurs de voitures, etc., etc , 121. Le total des patentes de commerce et d'industries, délivrées en 1882, s'élevait à 10,485.

En 1886, il s'est fondé à Buenos Aires une fabrique de draps, montée par un Français et une entreprise de tissus végétaux.

PROVINCES. — ÉTENDUE, PRODUCTION, CULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Province de Buenos Aires.

Située sur les rives de l'Atlantique et du Rio de la Plata, cette province a 310,307 kilomètres carrés, avec 450 lieues de côtes maritimes et fluviales. C'est, de beaucoup, la province la plus importante et la plus riche en bétail.

Dans son aspect général, c'est une vaste étendue de plaines et d'herbages qui peut se diviser en quatre régions différentes : la région au nord du rio Salado, accidentée bien irriguée, possédant une terre en général argileuse, avec une épaisse couche d'*humus*, reposant sur une autre couche crayeuse à la profondeur d'un mètre. La végétation se réduit dans cette partie aux graminées et aux herbacées. L'eau se trouve à deux ou trois mètres, dans les bas-fonds et à vingt mètres dans les hauteurs. Une autre nappe d'eau, située à 25 mètres au-dessous de l'autre, forme des puits semi-jaillissants, agents principaux de la richesse pastorale et agricole de cette zone, la plus peuplée et la plus riche en troupeaux, possédant un sol fertile, une distribution d'eaux favorable.

La région centrale s'étend entre le rio Salado et les collines du Tandil. Elle est la plus basse et la plus plane de la province, et sa couche de terre végétale est moins épaisse que dans la zone précédente.

La région du sud s'étend entre les collines du Tandil et l'océan Atlantique. C'est la partie la plus accidentée de la province et son sol est surtout propre à la culture du blé et de la vigne. Elle possède des carrières que n'ont pas d'autres provinces et qui renferment le granit, le marbre, l'ardoise, la chaux, le plâtre, les argiles et les ciments. Les nombreux ports de cette région appellent l'établissement, sur une vaste échelle, de salines et de pêcheries.

PROS-AIRES

SANTA FE
URUGUAY
Colonia
Rio de la Plata
BUENOS AIRES
LA PLATA
MONTEVIDEO
Ensenada
San Vicente
Chascomus
Dolores
Ensenada de Samborombon
Cabo San Antonio
Punta Norte
Punta Sur
Banco del Tuyú
Mar Chiquita
TERRITORIO DE LA PAMPA
62
58
34
36

La région patagonienne de la province est signalée par un sol formé d'une couche de sable de plus de 40 mètres d'épaisseur, contenant du salpêtre et renfermant des salines. Elle a des côtes abondantes en ports et en mouillages nombreux de première classe. Elle possède aussi des îles propres à l'établissement de salines ou de pêcheries, exploitations qui s'y sont du reste déjà créées.

Les ports qu'on rencontre sur les côtes de la province sont : sur l'océan Atlantique, Bahia Blanca, Patagones, Necochea, Mar del Plata, San Blas ; sur le Rio de la Plata, ceux de la Ensenada (port de Plata), Ajó, Magdalena, Punta Lora et Riachuelo ; sur le Paraná, San Nicolas, Campana, Tigre, San Fernando.

Le territoire est sillonné par 305 rivières ou ruisseaux et compte plus de 600 lagunes dont quelques-unes ont de huit à dix lieues de superficie, et dont la plupart se trouvent dans la région centrale.

Géologiquement, la province appartient à la formation pampéenne, nature de sol analogue à celles des terres noires si fertiles de la Russie et des terres des Etats-Unis. La province de Buenos Aires offre aux cultures et à l'élevage 29 millions d'hectares de cette terre féconde. Elle a actuellement de 600 à 650,000 hectares de terres occupées par des fermes.

La capitale La Plata, qui a déjà 50,000 habitants, a été fondée il y a quatre ans à 14 lieues à l'est de Buenos Aires. Port magnifique sur le Rio de la Plata.

Cette ville est pour ainsi dire encore en construction. Entre autres ouvriers 6,000 maçons y travaillaient en 1885-86.

Tout au sud de la province se développe rapidement un autre centre, le port de Bahia Blanca, ville de 6,000 habitants et d'un grand avenir. Elle importe beaucoup de bois, de fer et de fils métalliques, et étant située au centre d'une grande région d'élevage elle exporte des grandes quantités de laines. Elle a des chantiers de bois et de fer, des brasseries et fabriques de liqueurs, de grosses maisons d'exportation et de consignation.

L'élevage, la viticulture et les *saladeros* sont les principales industries du pays.

Le climat y est aussi sain que possible. Les immigrants viticulteurs, éleveurs de bétail et les artisans et ouvriers aptes aux travaux manuels, y trouvent un champ d'activité

très sûr. Le salaire minimum est de 10 francs par jour. Les vivres sont à bon marché.

La province possède 2,500 kilomètres de voies ferrées et 9,000 kilomètres de fils télégraphiques. L'enseignement primaire est répandu jusque dans les hameaux les moins peuplés et est gratuit et obligatoire.

Colonies agricoles florissantes à Baradero (Suisses), Olavarria (Russes-Allemands); Mellizas (cosmopolite); Curumalan (Français-Italiens).

L'agriculture qui, en 1885, occupait environ 500,000 hectares, se développe rapidement. Le blé, le maïs, le lin sont exportés; on cultive également l'avoine, le seigle, le tabac, le mani, les farinacées et la luzerne; abondance de fruits, (vignes, figuiers, citronniers, orangers, pêchers, poiriers, pommiers), de légumes et de plantes fourragères. En fait d'arbres on n'y trouve que l'eucalyptus, l'acacia, l'ombú.

L'industrie pastorale dans toutes ses branches et applications, *saladeros*, etc., est la principale à cause des excellents pâturages et des nombreuses lagunes. Elle donne des laines abondantes pour l'exportation ainsi que les poils, les cuirs, les viandes salées, le crin, le suif, la graisse, les cornes.

Les bœufs, chevaux, moutons, mules raffinent leur race par le croisement avec les meilleurs espèces d'Europe. La reproduction animale est, pour ainsi dire, la végétation naturelle de la Pampa. Le climat est variable, mais il est le plus doux du globe; moyenne thermométrique 16°; pluies irrégulières et abondantes; maladies inconnues; acclimatation facile des étrangers.

En 1884, on comptait 2,581 établissements industriels et 5,785 maisons de commerce dans la province.

La valeur de la propriété et du capital existant en terres, maisons, édifices publics, plantations fixes, machines et outillage agricole, bétail, volailles, vers-à-soie, abeilles, capital industriel, carrières, salines, chemins de fer, télégraphes, banques, crédits, était de 4,150,000,000 francs.

Les fabriques de fromage à Moron, Merlo, Marcos Paz et Zamora, forges et ateliers de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, les usines à gaz, ferronneries, fabriques de savons, d'amidon, le travail des cuirs, les brasseries, les distilleries, les fabriques de chocolat, les fabriques de voitures, de cigares et cigarettes, d'huiles végétales, de colle-gélatine, de chaussures, les corderies, les fabriques de vermicelle, de

conserves, l'élevage du ver-à-soie, les carrières du Tandil et d'Olavarria (marbres noirs, jaunes et rouges), représentaient avec les moulins à vapeur et à eau, les fabriques de graisse, les fours à briques, la grande industrie de province à l'Exposition de Buenos Aires en 1882, en dehors des industries générales.

Il vient de se fonder à Campana une grande fabrique d'acide sulfurique.

Province de Santa Fé.

Située dans la région centrale sur la rive occidentale du Paraná, elle est le grenier de la République Argentine. Zone de terre entièrement plate et uniforme, couverte du tapis de verdure des Pampas fertiles, sans ondulations, ni forêts sauf dans le nord où commencent les forêts du Grand Chaco. Superficie 122,000 kilomètres ; capitale : Santa Fé, 10,000 habitants. Centre principal : Rosario, sur le Paraná, seconde ville de la République, tête du commerce des onze provinces du Nord et du Centre : 40,000 habitants. C'est la seconde province de la République.

Sol riche au point de vue agricole, bois abondants, pâturages excellents, terre pauvre en minéraux.

Bétail (bêtes à cornes, à laine, chevaux, mulets) et poisson abondants. Fabrication du charbon de bois, constructions maritimes et charronnages dans les forêts du Nord.

Production agricole considérable et supérieure, en blé, maïs, lin, riz qui s'exportent déjà sur une grande échelle (environ 40 ou 50 millions de francs) pour Buenos Aires, Montevideo, le Brésil et l'Europe. Tabac, coton, pêchers, orangers, citronniers, grenadiers, poiriers, vignes, plantes et arbres fruitiers de l'Europe tempérée.

Les colonies agricoles se sont agglomérées dans cette province qui en compte aujourd'hui 105 toutes florissantes et plus de 30 en formation avec une population cosmopolite de près de 100,000 individus. L'Etat possède dans cette province la colonie Avellaneda.

Des instruments agricoles, des tuiles et carreaux, des cuirs et autres produits de l'élevage, de l'huile de lin et de mani, les produits de distilleries établies dans les colonies (vins et eaux-de-vie), des fromages, des jambons, des viandes salées, les travaux des ateliers du chemin de fer Central Argentin, des farines, des colles, des chocolats, des engrais animaux, guanos artificiels, les produits de l'élevage du ver-


PROVINCIA DE SA
TERRITORIO DEL GRAN
SANTIAGO DEL ESTERO
CÓRDOBA
Monte Caseros
Fte. Constitucion
Las Conchas
Laguna Cabral
Fte. Union
Fte. Colon
Monte Aguara
Monigotes
Lincoln
Belgrano
Capirara
Nandacita
Biscacha
Soledad
Mar Chiquita
Tacuarales
Ejes
Col. Emilia
Nare
Zunchales
Romada
Corrales
Gridle
Oroño
Zarate
Romero
Sn. Geronimo
Sauce
Santa Fe
Sn. Carlos
Orma
Coronda
Paraná
Rincon de Gaboto
Germania
Hansa
Col. de Gomez
Roldan
Rosario
Rio Carcarañá
Arequito
Villa Constitucion
30
32
62

NTA-FÉ

CHACO

Col. Romang

CORRIENTES

Paraná

ENTRE

RIOS

Uruguay

30

32

60

à-soie qui prend un certain développement dans la province, des filasses de lin et des étoupes, des chaussures, la céramique constituent les industries et les productions de Santa Fé figurant, en 1882, à l'Exposition de Buenos Aires, outre les industries générales de consommation intérieure.

Cette province offre avec toutes les ressources désirables, toutes les chances de succès aux colons, cultivateurs, éleveurs, artisans. Elle est dotée de voies nombreuses de communication.

Au commencement de 1887, il s'est fondé à Rosario une grande raffinerie de sucre.

Province d'Entrerios.

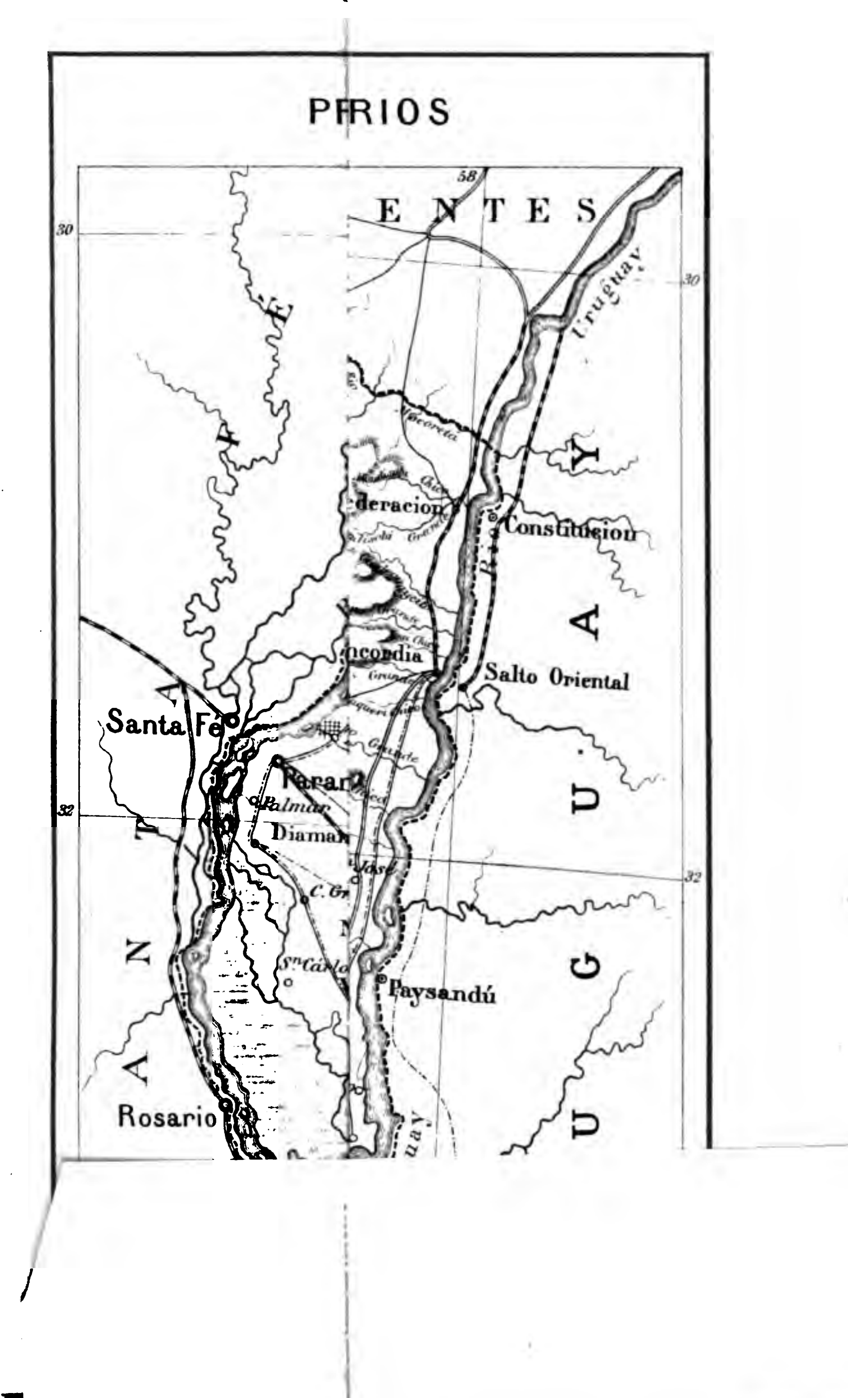
Située au sud de la région mésopotamique, entre l'Uruguay et le Paraná, cette province est très ondulée et accidentée, bien arrosée, offrant une couche épaisse de terre végétale revêtue d'herbes qui font de gras pâturages. Elle est également propice à l'élevage et à la culture des céréales et de la vigne sur certains points. Sa superficie est de 113,789 kilomètres. Dans les dépressions existant entre ses coteaux, se développent des bosquets qui se transforment en forêts puissantes. Sa capitale Paraná possède 27,000 habitants. Concepcion, Gualeguaychu, ont de 10 à 15,000 âmes; Concordia, Gualeguay, Nogoyá, Victoria ont de 6 à 10,000 âmes.

Il existe dans cette province vingt-huit colonies toutes prospères. L'État y possède les colonies de Villa Libertad et General Alvear. Ses ports et ses moyens de communication : voies ferrées, navigation fluviale, télégraphes et téléphones, sont nombreux. Elle possède le célèbre établissement d'extrait de viande Liebig.

L'Entrerios est une des plus riches et des plus fertiles provinces argentines.

Les villes et les bourgs florissants y sont en nombre considérable. C'est, après Buenos Aires, la province la plus riche en troupeaux et la plus importante pour les industries de l'élevage. On y élève les bêtes à cornes, bêtes à laine, chevaux, mulets, chèvres d'Angola. On y trouve la loutre.

Ses productions sont d'abord 28 espèces d'essences et bois d'ébénisterie, des bois durs pour charrettes, embarcations et constructions et bois de teinture en abondance, plus de cent variétés de plantes médicinales et à tannin, la cochenille, les laines, les poils, les cuirs, les viandes salées des *saladeros*, des cocons et de la soie filée, des broderies, des poteries, des savons, des huiles animales et végétales; les plumes d'autruche, le fromage, le beurre, la bière, le miel, la



PRIOS
ENTES
Uruguay
Constitucion
Salto Oriental
Santa Fe
Paraná
Diaman
Paysandú
Rosario
Y
A
U
G
U
30
32
58

cire, les farines, le lin, le coton. On y cultive les orangers, les pêchers, poiriers, melons d'eau, raisin, tabacs, légumes, pommes de terre, moutarde, safran, betterave, plantes potagères, fruits et fleurs de l'Europe tempérée. La fabrication des cigares, la meunerie, la fabrication d'extraits et de conserves de viande et de végétaux, la corroierie et la tannerie, la viticulture, la fabrication des tissus de ñanduty, les distilleries constituent les industries principales de la province d'Entrerios. En général cette province a les mêmes industries que celles de Buenos Aires. Elle a des carrières de chaux, de plâtre, et de la terre céramique.

La valeur de sa production était évaluée en 1884 à 106 millions de francs, dont 51 pour l'élevage, 7 1/2 pour l'agriculture et 48 pour les industries diverses. Il s'y est fondé récemment une grande société vinicole.

Province de Corrientes.

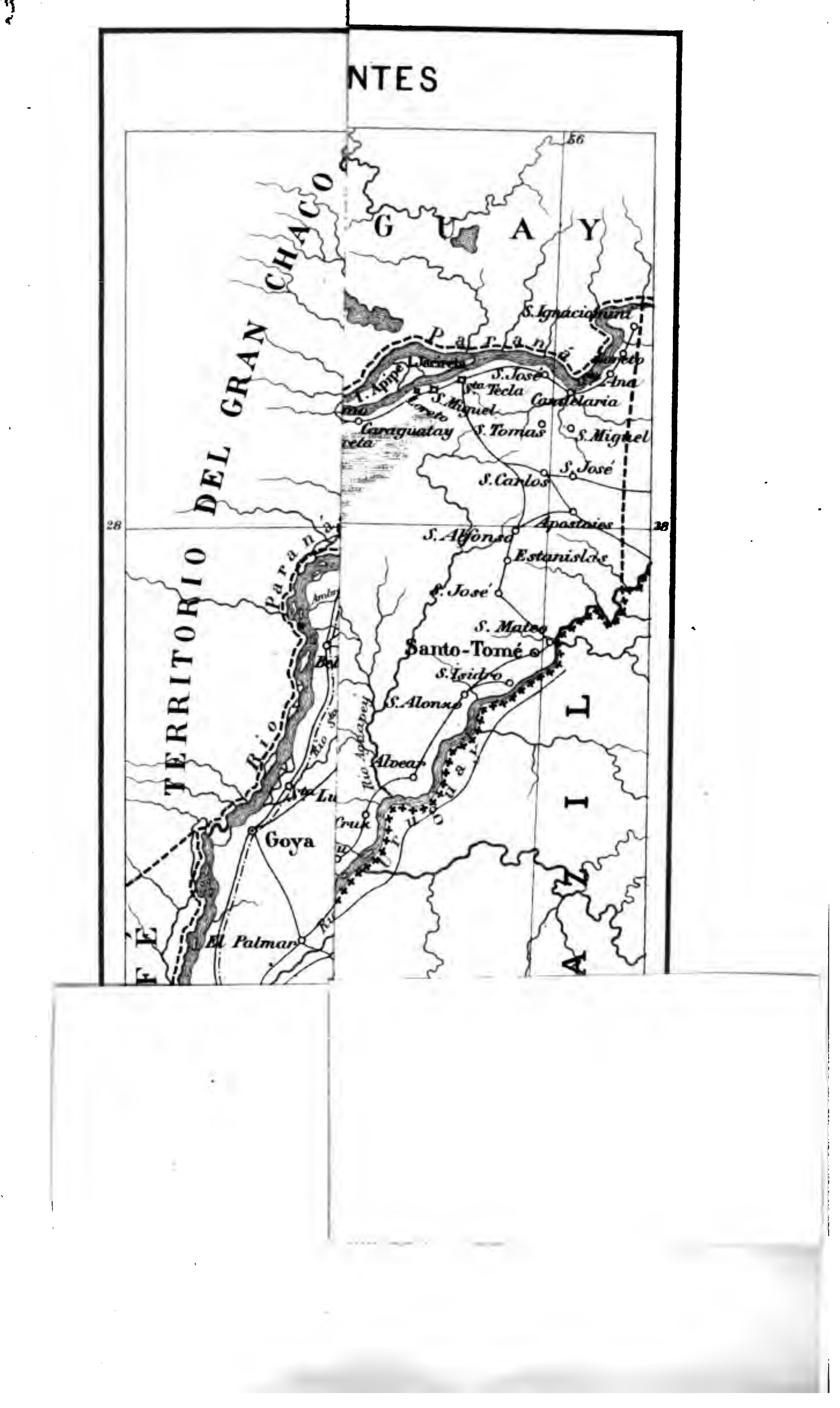
Située au-dessus de la province d'Entrerios et au-dessous des Missions, cette province occupe la partie septentrionale de la Mésopotamie Argentine, région ainsi dénommée par sa magnifique situation entre trois grands fleuves. Superficie : 125,265 kilomètres carrés. Capitale : Corrientes, 15,000 habitants. Les villes principales sont Goya, Esquina, Monte-Caseros, Mercedes, avec une population d'environ 6,000 âmes.

Le climat pur et salubre est rafraîchi par des eaux abondantes. On y trouve au nord la grande lagune d'Ybera. L'hiver y est presque inconnu.

Cette province est une des plus fertiles et des plus riches de la confédération, dans laquelle elle vient au cinquième rang; elle possède d'excellentes terres à poteries et à faïence fine, des salines, des calcaires pour faire le plâtre et des grès pour la construction et autres richesses géologiques comme le cuivre, le quartz à pyrites, améthystes et quartz, pierre à chaux, pierre calcaire, oxyde de fer, chaux, sulfate, cristal de roche.

La végétation est exubérante et variée. Les forêts abondent en gibier, en autruches et en bois magnifiques, propres à tous les usages industriels.

Ses produits végétaux sont : Arbres forestiers : urunday, palmier, palo santo (lignum sanctum, pharm. *vastacias*), quebracho colorado et 12 autres espèces pour la menuiserie et l'ébénisterie. Pour la teinturerie : curupay, algarrobilla ; pour la tannerie : curuzucuatia, quebracho colorado, bambou, palmiers, saule, peuplier, frêne, ceibo, lapacho, urunday, timbo, algarrobo, quebracho, ñandubay, et des forêts de palmiers yataïs. Plantes alimentaires : la pomme douce, semoule, manioc (mandioca), maïs, céréales et grains de toutes espèces. Cotonnier, riz, café, tabac, lin, moutarde, cochenille, indigo. Arbres fruitiers : pêches, pommes, citrons,


NTES
TERRITORIO DEL GRAN CHACO
GUAY
Paraná
S. Ignacio mini
I. Apipé
I. Jacireta
S. José
Sta. Tecla
Candelaria
S. Miguel
Caraguatay
S. Tomas
S. Miguel
S. Carlos
S. José
Apostoles
S. Alfonso
Estanislas
S. José
S. Mateo
Santo-Tomé
S. Isidro
S. Alonzo
Rio Paraná
Rio Aguapey
Alvear
Goya
El Palmar
L
I
Z
A
28
56

forêts d'orangers et tous les fruits tropicaux. Et plus de cent espèces de plantes médicinales.

L'exportation des bois de construction employés principalement dans la marine se fait dans les districts du Nord. L'élevage du gros et du petit bétail y est pratiqué sur une grande échelle. Les principales cultures sont celles du tabac, de la canne à sucre, de la *yerba maté,* du coton, du manioc, du maïs, du café, des pommes de terre et du riz.

L'industrie sucrière donne lieu à une exportation de millions de kilogrammes de sucre.

Corrientes possède des plantes textiles qui alimentent quelques fabriques de tissus et filatures de coton, des écorces pour la tannerie, des racines et des herbes tinctoriales et médicinales en abondance.

Les tissus de ñanduty, des toiles, des broderies, des couvertures, des tuiles, des dalles, des produits pharmaceutiques; les fromages, les cigares, les poteries, les vins, eaux-de-vie et autres produits de distilleries, les produits divers de l'élevage représentent les productions industrielles spéciales de la province de Corrientes.

En 1886, les industries s'y sont beaucoup développées. On y a implanté une grande distillerie, on y a proposé au gouvernement l'établissement d'une fabrique de tissus de laine et de coton, avec tous les perfectionnements de celles de Belgique et d'Allemagne. Enfin il s'est formé à Corrientes une société pour créer des chantiers, des ateliers mécaniques, des fonderies de fer et de bronze, et des scieries à vapeur. Cette province organise aujourd'hui très activement sa colonisation.

Province de Cordoba.

Cette province des plus prospères occupe la région centrale de la République. C'est la plus vaste après celle de Buenos Aires et la plus importante de toutes les provinces du centre. Sa superficie est de 217,019 kilomètres carrés. C'est une vaste plaine inclinée de l'ouest à l'est, au centre de laquelle s'élève un grand massif isolé. Elle renferme des plaines, des forêts et des plateaux élevés où la culture et l'élevage du bétail sont florissants et favorisés par une bonne irrigation.

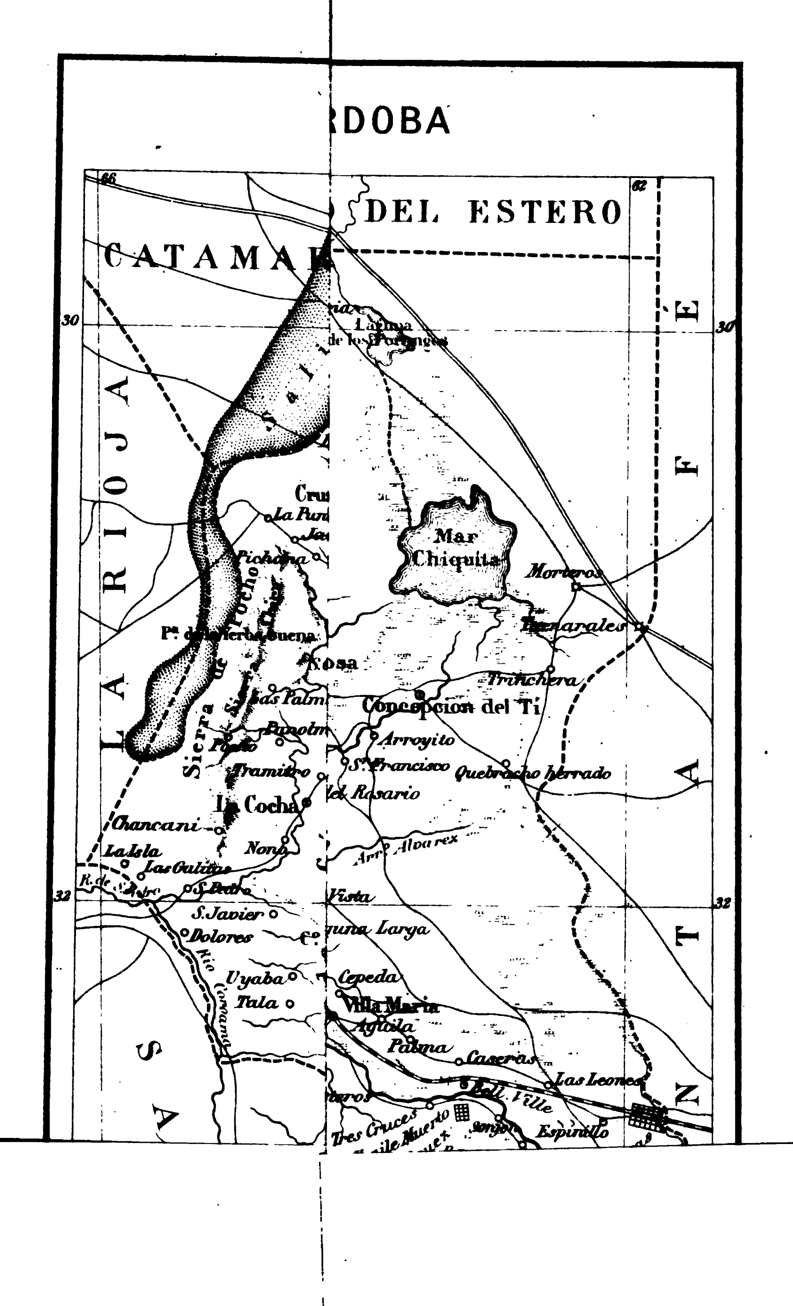
Córdoba, la capitale a 60,000 habitants. Les autres principaux centres sont Rio Cuarto, Villa María, Chañar.

On trouve dans la province des gisements métallifères abondants de cuivre, de plomb, d'argent, de fer, d'or, de l'albâtre, du grenat, des quartz, du cristal de roche, du kaolin, de l'alun, de l'ardoise, de l'argile, de la potasse, du soufre, du cinabre, de la soude, de la pierre, des marbres magnifiques, du charbon de terre, le sel gemme qui, à quarante lieues de Córdoba occupe une superficie de 20,000 hectares. Un certain nombre de mines et de carrières exploitées donnent un bon rendement. Ses richesses minéralogiques comportent 280 échantillons divers.

Les animaux domestiques abondent dans les montagnes; on élève le mouton, la chèvre et le mulet; le guanaque, l'alpaga et la vigogne enrichissent également leurs éleveurs. Les bêtes à cornes sont élevées dans les vallées.

On cultive le blé, le maïs, les légumes, l'alpiste, la luzerne et autres fourragères, des arbres fruitiers, le pommier, l'oranger, ainsi que le coton et le tabac. La culture de la vigne qui avait été assez négligée, semblerait en voie de s'y développer. Une société vitivinicole vient de s'y créer dans ce but. On compte plus de 250 sortes de plantes médicinales et tinctoriales.

La province a des forêts bien moins étendues que les


RDOBA
66
62
DEL ESTERO
CATAMAR
30
LA RIOJA
SANTA FE
Mar Chiquita
Morteros
Trinchera
Concepcion del Ti
Arroyito
S.t Francisco
Quebracho herrado
del Rosario
Arr.o Alvarez
Sierra de Pocho
Pichana
Rosa
Las Palm
Chancani
La Isla
Nono
S. Pedro
32
S. Javier
Dolores
Uyaba
Tala
Laguna Larga
Vista
Cepeda
Villa Maria
Aguila
Palma
Caseras
Las Leones
Bell Ville
Espinillo
Tres Cruces

précédentes. Néanmoins elle possède des bois précieux d'ébénisterie très variés, et des plantes tinctoriales et médicinales.

Son industrie est représentée par les ateliers du chemin de fer Central Nord (de Córdoba à Tucuman), par des fabriques de grosses couvertures de drap et autres tissus, toiles, broderies, par des tanneries et travaux de cuir, par des fabriques de chaussures, de munitions, des brasseries, des distilleries,, quelques filatures, des fabriques de chocolat, de cigares et de cigarettes, de savons, etc., en dehors de l'élevage du gros et petit bétail, et de l'exploitation des mines. Il vient de s'y fonder une grande entreprise pour la fabrication de la porcelaine.

Il existe dans cette province cinq colonies très prospères qui appartiennent à l'État : ce sont les colonies Chacabuco, Maipo, Caroya, Sampacho et Sarmiento, offrant toutes des lots disponibles.

L'immigration et la colonisation dans la grande et riche province de Cordoba sont à recommander très spécialement aux Européens. En dehors des terrains qui bordent les chemins de fer Central Argentin. Central Nord et Andin, il y a deux mille lieues carrées, soit cinq millions d'hectares de pâturages et de terre de labour qui n'attendent que la colonisation.

Province de Santiago del Estero.

Cette province appartient à la région subtropicale. C'est une grande plaine argileuse et sablonneuse couverte de bois et de salines. Sa surface est de 108,933 kilomètres carrés. Sa capitale est Santiago avec 20,000 habitants.

Le climat est sec, les pluies ne tombent qu'en été.

La culture des céréales, blé, maïs, etc., est assez considérable pour donner lieu à leur exportation à Tucuman et à Córdoba. Le blé produit jusqu'à 70 pour un.

Le produit des plantations de canne à sucre établies sur des milliers d'hectares est absorbé ou exporté par la province. La canne y est supérieure à celles que produisent les autres provinces sucrières et le sucre s'élabore sans employer le noir animal.

L'élevage n'y est nullement pratiqué. Il n'y a de bœufs et de chevaux que ce qui est nécessaire aux usages locaux. Les variétés de bois sont assez nombreuses.

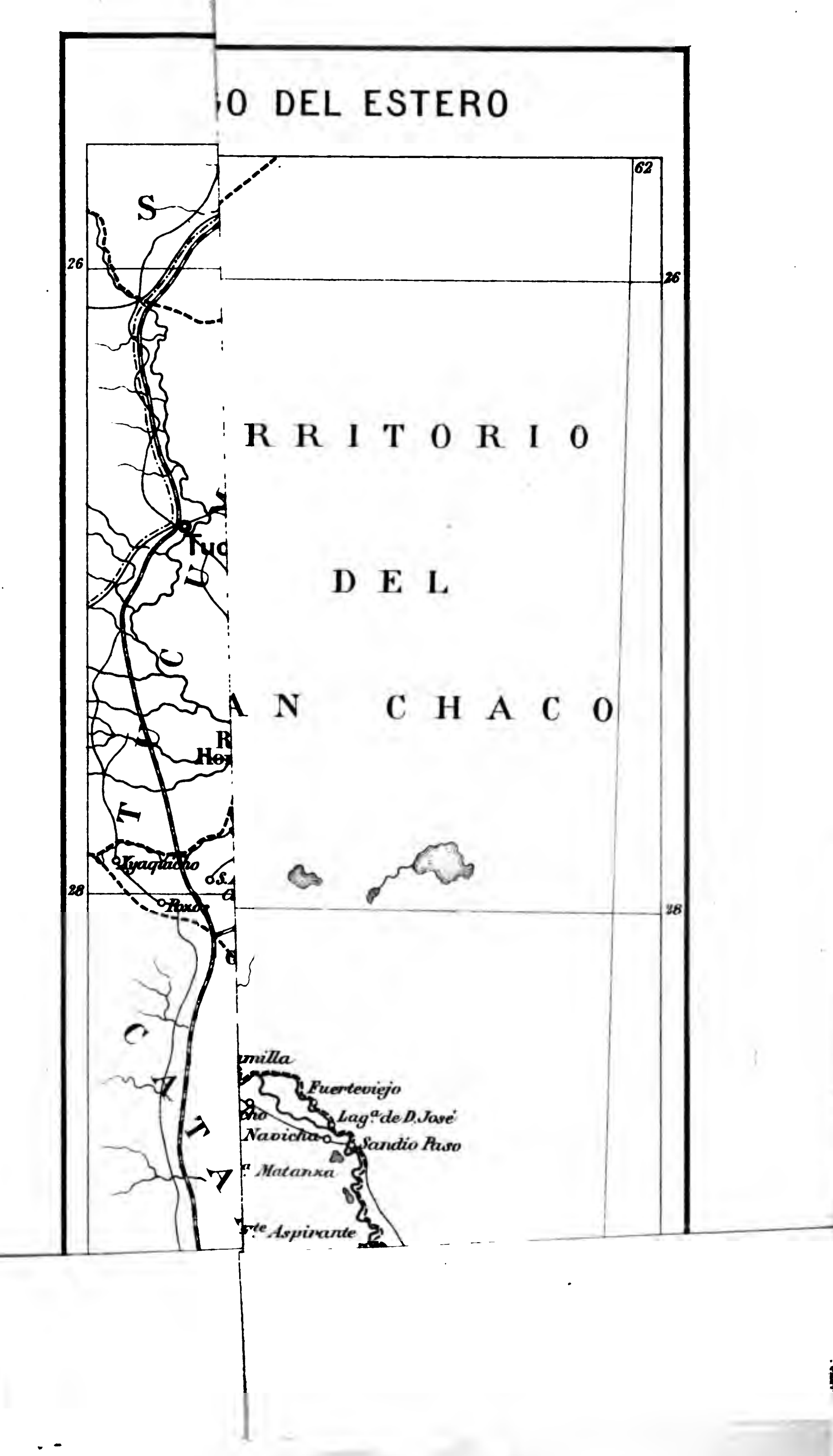
Le miel et la cire abondent dans les forêts. En fait d'arbres fruitiers on ne cultive que le pêcher, le figuier, la vigne et l'oranger, mais elle peut les produire tous, de même que le coton, le tabac, le chanvre, la cochenille, l'indigo et les plantes tropicales.

On rencontre des veines de quartz renfermant de l'or, de l'argent, du plomb et du cuivre ; puis des granits, des marbres, des calcaires, du chlorure de sodium, de l'albâtre, des eaux minérales et des couches de sel particulièrement sur les bords du Saladillo.

Les ouvrages de femmes donnent lieu au commerce de dentelles, de serviettes, de broderies, et autres tissus de fil et de laine.

La fabrique de sucre de M. Saint-Germes, qui a établi de grandes plantations, représente en première ligne l'industrie de la province de Santiago.

Puis viennent les tanneries, les corroieries. On exporte le sucre, l'eau-de-vie, les cuirs, les laines, des couvertures de laine et de coton.



GO DEL ESTERO
62
S
26
26
RRITORIO
DEL
AN CHACO
Tuc
Kyaquicho
Pozos
28
28
Fuerteviejo
Lagª de D. José
Navicha
Sandio Paso
Matanza
Aspirante

Province de Tucuman.

Elle est située dans la région subtropicale. C'est la plus petite des provinces argentines, mais cependant l'une des principales de l'intérieur par sa production. C'est un pays de montagnes à l'ouest, de vallées au centre, de plaines à l'est.

Elle est fertile et verdoyante dans toute son étendue, sillonnée de cours d'eau et embellie de bois entrecoupés de prairies.

Sa capitale est Tucuman avec 60,000 habitants.

Le climat varie selon les altitudes, mais il est généralement sec et salubre.

Sa terre végétale très puissante, bien arrosée, fécondée par un soleil ardent, produit une végétation luxuriante.

Les forêts fournissent des essences et des bois précieux abondants. On compte plus de 214 espèces de plantes.

On cultive la canne à sucre, le maïs, le blé, le riz, la luzerne, les légumes, les pommes de terre, le tabac, le coton, l'indigo, la vigne, le pêcher, le figuier, l'oranger, etc.

L'élevage du bétail (bœufs, moutons, chevaux, chèvres) est très important, mais l'industrie principale est l'élaboration du sucre. Plus de quarante usines y fonctionnent et produisent des millions de kilogrammes. Près de 10,000 hectares sont employés à la culture de la canne. De nouvelles fabriques se fondent fréquemment et développent la production du sucre de Tucuman qui en alimente la République. De même il existe de nombreuses tanneries, des fabriques de tissus de laine et de coton, de dentelles, etc.

La culture de la canne et l'élaboration du sucre constituent des branches d'exploitation très productives et à recommander à l'émigrant.

Dans ces mêmes fabriques, on produit également l'eau-de-vie et autres articles de distillation.

Le charbon végétal, les plantes médicinales, le *quillay*, essence qui sert au nettoyage des laines, la cochenille, les cuirs et peaux tannés, les semelles, les laines, l'alun,

la potasse, le kaolin, la chaux hydraulique, l'ardoise, les calcaires, les marbres, les dalles, les pierres de carrière, la terre à brique, les bois de construction, d'ébénisterie et de teinture, les écorces pour tannerie, la gomme, la cire et le miel, les vers-à-soie, les vins d'oranges, les poteries, farines, fromages de Tafi, fruits conservés, complètent la série de productions industrielles ou naturelles spéciales de la province qui entretient un certain commerce avec le Pérou, le Chili et la Bolivie et avec le littoral de la Plata.


PROVINCIA DE SALTA
TERRIO
DEL GRAN CHACO
TUCUMAN
Serrania de St Victoria
Sierra de las Pavas
Puerta de Mujica
Cuyandrillo
San Antonio de las Saladas
Chilca
Miraflores
Ortega
Pitos
Macapillo
San Miguel
Copo
Candelaria
Sierra Calchaqui
Cerro Creston
Conchas
Cerros Colorados
Madariaga
Cañas
Mojarras
Rosario
C. de Candelaria
Las Piedras
Pasage
Vinchina
Frontera
Juntas
Hornillos
66
64
62
22
26

Province de Salta.

Comprise dans la région subtropicale et comptant 165,000 kilomètres de superficie, cette province est à l'ouest montagneuse et aride, mais à l'est elle s'abaisse et se couvre d'une belle végétation. Au centre se trouvent de magnifiques vallées bien arrosées avec des bois d'orangers.

Salta, la capitale, a 30,000 habitants.

Le climat est très tempéré et froid dans la région montagneuse, il est tropical dans l'est; l'hiver est sec et froid avec de légères gelées, mais le soleil est chaud le jour.

De grands troupeaux de bœufs, moutons, mules, vigognes, chèvres, alpacas et llamas paissent dans les pâturages des vallées.

Les bois de cèdres, de noyers et lauriers remplissent les gorges des montagnes. Le quinquina se trouve sur les plateaux. On rencontre plus de 50 espèces de plantes médicinales.

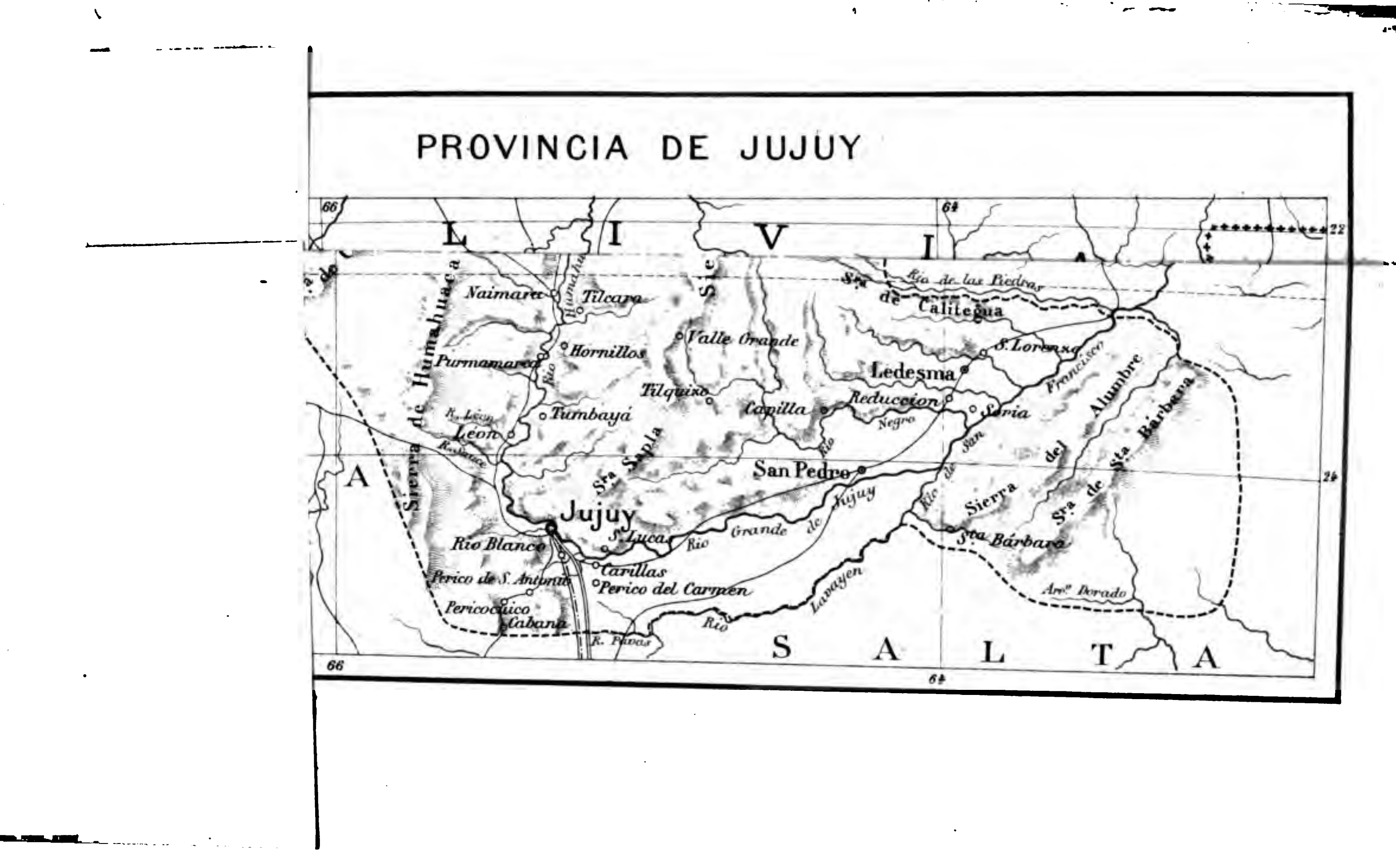
On cultive le maïs, le blé, la vigne, la luzerne, la canne à sucre, le café, la coca, le quinquina, le tabac, le coton, le manioc, le riz, les pommes de terre, les légumes et les fruits des climats tempérés, l'oranger, le pêcher, le pommier, le poirier, le citronnier, l'amandier, l'indigo, la moutarde.

Le café cultivé à Oran est très supérieur à celui du Brésil La vigne, entre autres, prospère et donne un vin alcoolique très apprécié.

L'industrie minière est à ses débuts.

Des draps et autres tissus de laine, des cuirs tannés, des sucres, des eaux-de-vie et de l'esprit-de-vin, élaborés par plusieurs usines établies dans la province, des vins d'une bonne facture, entre autres ceux de San-Carlos et de Cafayate les produits des distilleries et de l'élevage constituent la production industrielle de Salta. On exporte des farines, des animaux, des cuirs et des laines principalement pour la Bolivie et le Pérou.

Cette province dispose de grandes richesses forestières et minéralogiques. Parmi ces dernières, les plus remarquables sont : les minerais de cuivre, de fer, de plomb, les galènes, les quartz, les pyrites de fer, la houille, le pétrole, le kaolin, les calcaires, les plâtres, des salines et des eaux thermales. De riches mines dont 13 de cuivre et 14 d'argent ont été signalées en 1857. L'or existe également aux environs de Fruja. On trouve aussi les substances propres à la verrerie et à la poterie.


PROVINCIA DE JUJUY
L I V I A
S A L T A
A
Sierra de Humahuaca
Naimare
Tilcara
Humahuaca
Hornillos
Purmamarca
Rio
Tumbayá
R. Leon
Leon
Valle Grande
Tilquiza
Capilla
Sta Sapla
Jujuy
S. Lucas
Rio Blanco
Carillas
Perico de S. Antonio
Perico del Carmen
Pericochico
Cabana
R. Pavas
Rio
Lavayen
Rio Grande de Jujuy
San Pedro
Reduccion
Negro
Ledesma
S. Lorenzo
Calitegua
Sra de Calitegua
Rio de las Piedras
Rio de San Francisco
S. Maria
Sierra del Alumbre
Sra de Sta Barbara
Sierra de Sta Barbara
Sta Bárbara
Arro Dorado
66
64
22
24

Province de Jujuy.

Cette province subtropicale située à l'extrémité septentrionale de la République, au milieu des Andes et sur les confins de Bolivie, a 93,905 kilomètres de superficie, est la moins importante de toutes.

Sa capitale, Jujuy, a environ 5,000 habitants.

Le climat froid et sec sur les montagnes est humide et chaud dans les vallées.

Dans les vallées situées de 2,000 à 2,800 mètres au-dessus de la mer, on cultive le blé, le maïs, l'orge, le riz, le quinquina, la coca, la pomme de terre.

La canne à sucre, le café, le tabac, le lin, le coton et les fruits des tropiques réussissent très bien. Jujuy produit aussi des variétés de bois tropicaux, puis l'oranger, le citronnier, le pommier, le poirier, etc.

On fait sur une grande échelle l'élève des mules, des moutons, des llamas, des bœufs, des chèvres et des chevaux qui s'exportent en Bolivie, ainsi que le sel et les farines, les laines et les peaux de vigogne, de guanaque, de chinchilla, etc. On fabrique le sucre et l'eau-de-vie et des tissus de laine. Quant à l'industrie minière, elle se borne encore au lavage des sables aurifères dans les ruisseaux des montagnes et n'a pas encore tiré parti des richesses minéralogiques de la province. On extrait la potasse de jume. Jujuy possède les salines inépuisables du lac de Carabindo, des lacs de pétrole, des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de nickel, de plomb, de cinabre, d'antimoine, d'étain. Il a des marbres, du jaspe, du cristal, de la chaux, du plâtre, de la houille, du bitume, de la pierre à savon et de l'alun.

Province de Catamarca.

Le territoire de Catamarca, limitrophe du Chili par les Andes, appartient à la région subtropicale et a une superficie de 242,309 kilomètres carrés. Il est formé de vastes et belles vallées traversées par de nombreux cours d'eau qui remédient à la nature sablonneuse du sol, et favorisent la végétation.

La capitale, Catamarca, possède 10,000 âmes.

Les autres centres populeux méritant d'être mentionnés sont Tinogasta, Fuerte de Andalgala.

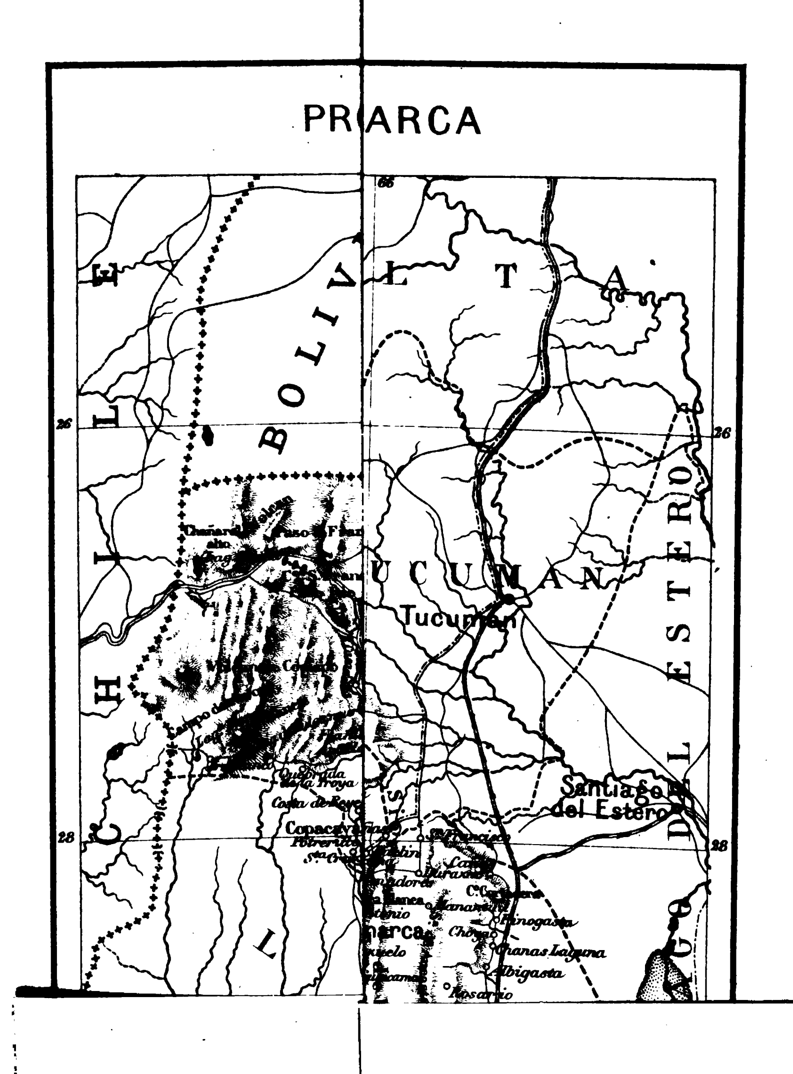
Le climat, chaud dans les vallées, tempéré en approchant des montagnes, présente des conditions de salubrité excellentes ; le pays est exempt de maladies.

Les céréales : blé, maïs, ainsi que la luzerne sont cultivés sur une échelle assez restreinte ; l'élevage des bêtes à corne et à laine constitue la principale ressource des habitants. Les moutons, les chèvres, las alpacas, les guanaques, les vigognes abondent.

L'oranger, le figuier, le pêcher, la vigne, le cotonnier, l'olivier et tous les arbres du midi de l'Europe réussissent, de même que le noyer et le poirier.

La viniculture a pris un grand développement. Les vins de Catamarca sont des meilleurs que produit la République et s'exportent de la province.

L'industrie principale de Catamarca consiste dans l'exploitation très active de riches mines d'argent dans la Sierra d'Aconquija, entre autres celles de Mina Grande, Santa Clara, Romay, et de mines de cuivre qui absorbent tous les bras disponibles dans le pays. En 1874, on avait déjà dénoncé 143 mines de cuivre, d'or et d'argent. Faute de travailleurs en nombre suffisant, plusieurs mines d'or, dénoncées, sont restées inexploitées. Catamarca a des minerais d'or, d'argent, de nickel, de cuivre, etc., puis des marbres, des kaolins, du granit, des terres réfractaires, des



PR ARCA
66
26
28
B O L I V
L T A
T U C U M A N
Tucuman
Santiago
del Estero
Quebrada
de la Troya
Pinogasta
Chanas Laguna
Albigasta
Rosario

salines, du plâtre, de la potasse, de l'asphalte, de l'ardoise, de l'alun, de la chaux et du charbon fossile.

D'autres industries locales importantes sont : le tissage des étoffes, du drap, la fabrication de fins tissus de vigogne, la tannerie et la corroierie, la confection des broderies. On exporte des figues sèches, des bœufs, des chevaux, des mulets, des eaux-de-vie, du vin, de la cire, du miel, des résines, des toiles et couvertures.

Province de la Rioja.

Située sur les versants orientaux de la grande Cordillère des Andes, cette province qui appartient à la zone subtropicale est divisée en deux grandes vallées et a une superficie de 110,786 kilomètres carrés. C'est un pays montagneux peu arrosé, au sol salin et argileux. Ses vallées offrent l'aspect de celles de la Suisse, mais la température y est douce et le sol très fertile partout où il est arrosé. La salubrité est parfaite. L'hiver et le printemps sont secs.

La capitale, la Rioja, a 7,000 habitants.

Les autres villes les plus importantes sont : Villa Argentina ou Chilecito, Famatina, districts miniers.

L'agriculture est limitée aux champs irrigués artificiellement, mais on cultive le coton et surtout l'oranger et la vigne dont les produits donnent lieu à un commerce actif avec Cordoba; les vins sont des plus estimés et s'exportent jusqu'à Buenos Aires. Quant aux blés de la Rioja, ils sont des meilleurs de la République. Les arbres fruitiers sont abondants.

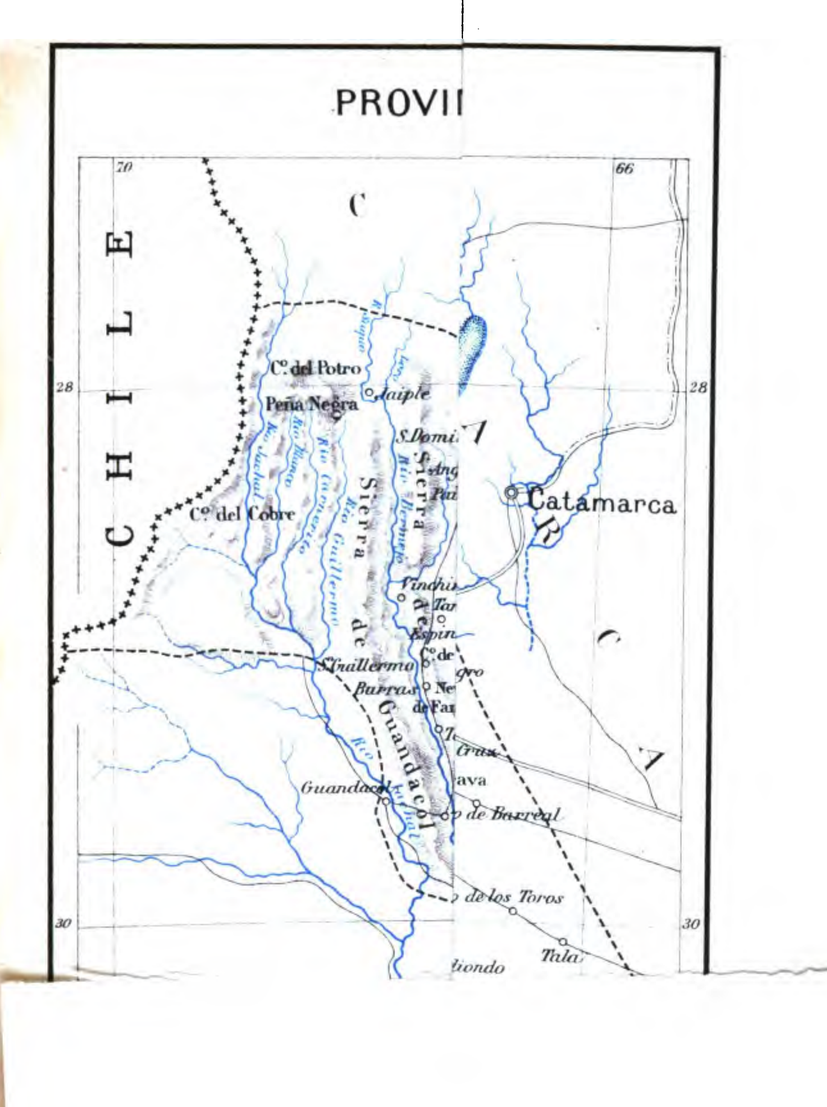
Les pâturages abondent près des cours d'eau, les chevaux, les mulets et les ânes qui y sont élevés s'écoulent sur les marchés du Chili.

La Rioja a des forêts d'où l'on tire des bois d'ébénisterie, de la gomme arabique, la cire et le miel.

Elle produit toutes sortes de grains farineux, entre autres le maïs, l'orge et aussi la luzerne et des légumes, les écorces à tannin et tinctoriales, la cochenille, le safran, le lin, la potasse et plus de 200 espèces de plantes médicinales.

L'élevage du bétail (bœufs, moutons, chevaux, chèvres, ânes, mulets), les tissus de laine de vigogne, les broderies et dentelles constituent ses industries principales après l'exploitation des mines.

La Rioja est la province de la République la plus riche en produits minéraux. Les seules mines d'or, d'argent, de



PROVII
70
66
28
28
30
30
CHILE
Cº. del Potro
Peña Negra
Jaiple
S. Domi
Sierra
Sierra de Guandacol
Cº. del Cobre
Catamarca
Rio Jachal
Rio Blanco
Rio Carmerio
Rio Guillermo
Rio Bermejo
Vinchi
S. Guillermo
Barras
Guandacol
de Barreal
de los Toros
Tala
iondo

cuivre de Famatina sont aussi abondantes que les plus fameuses du Mexique et du Pérou. La zone métallifère du Cerro de Famatina embrasse 72 lieues carrées. C'est la principale source des minerais qu'exporte la République en proportion qui deviendra considérable avec le développement des voies de communication, le perfectionnement de l'exploitation et l'augmentation de bras pour les travaux par l'immigration.

Les richesses minérales de la Rioja, restées dans la presque totalité inexploitées faute de bras, sont l'or, l'argent, le cuivre, le nickel, le fer, le cobalt, le mercure, le plomb, puis le cristal de roche, le marbre et toutes les variétés de pierres et de minerais dans le district de Famatina. Les soudes, les chlorures, les carbonates et les nitrates, les matières propres à la construction des briques réfractaires et des creusets infusibles abondent. Le Cerro Pintado renferme des terres de toutes couleurs propres à la peinture.

On exporte du bétail, des métaux et des broderies.

Province de San Juan.

Le territoire de cette province de la région andine occupe le versant oriental des Andes sur une superficie de 103,998 kilomètres carrés. Il présente à l'est une plaine immense. A l'ouest c'est la région aride de la Cordillère. Le sol est sec et sablonneux, mais fertilisé par l'irrigation; les vallées sont bien arrosées.

San Juan compose avec San Luis et Mendoza la région andine australe qu'on appelle la Suisse argentine.

La capitale, San Juan, possède 15,000 habitants.

Température ardente en été; automne et hiver magnifiques. Les maladies sont inconnues.

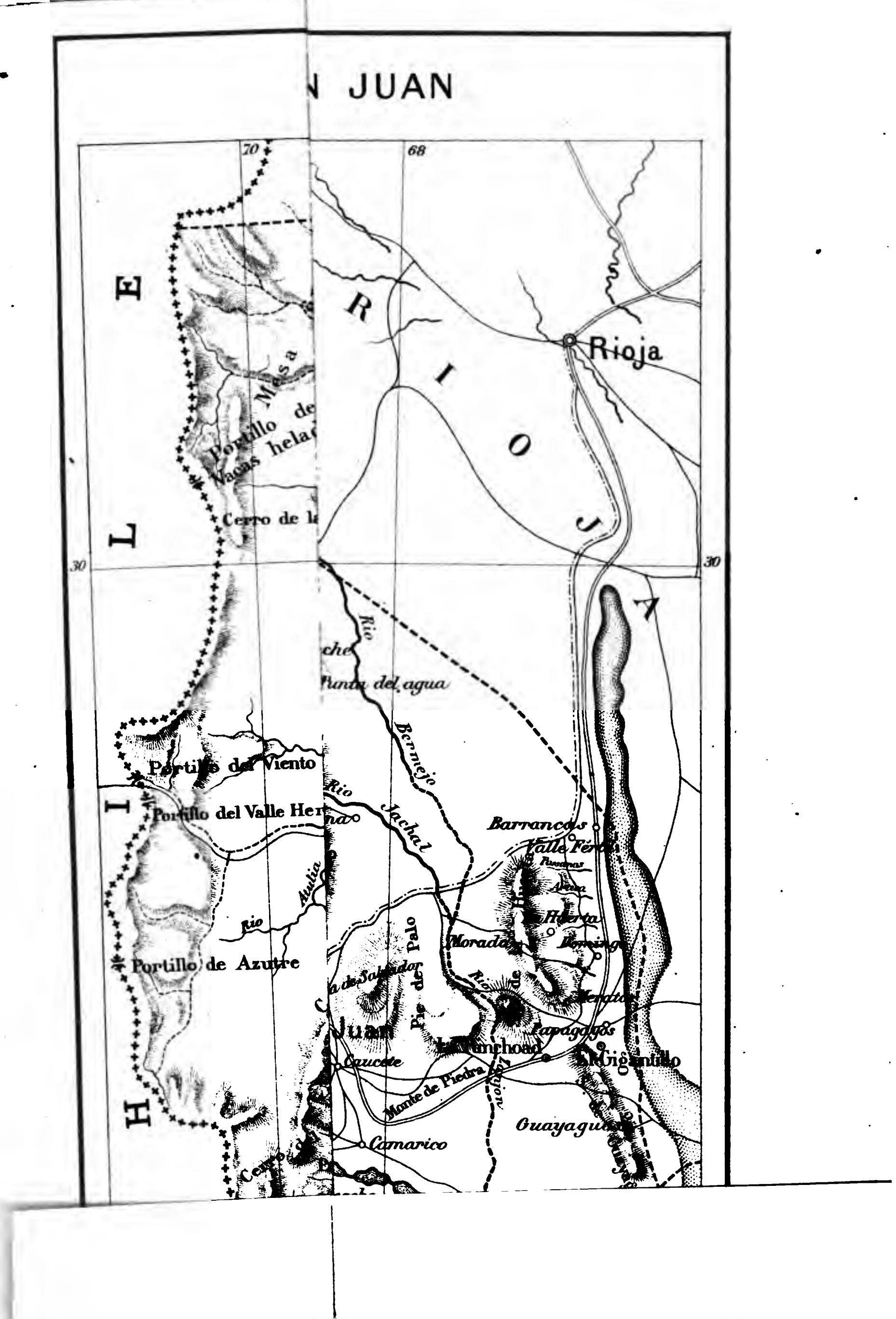
La végétation y est très puissante, les arbres arrivent à des proportions colossales et donnent des bois d'ébénisterie. Les arbres fruitiers, grenadiers, pommiers, poiriers, amandiers, abricotiers, oliviers, orangers etc., s'y trouvent dans leur élément et y réussissent de même que la vigne, le coton, le blé, le riz, le maïs, l'orge, les légumes et plantes farineuses, la luzerne, le safran, l'alpiste, le chanvre, le lin, les plantes à tannin ou tinctoriales et plus de 150 espèces médicinales. Les céréales y donnent de 100 à 240 pour 1.

Les poissons des rivières de San Juan sont abondants et exquis.

Les produits minéraux sont : le charbon de terre, le porphyre, l'or, l'argent, le cuivre, le marbre, la chaux, le plâtre, les argiles réfractaires, l'albâtre, la soude, la magnésie, la potasse, etc. Il y a des eaux minérales à Jachal, Pismanta, Talacastro et des salines.

L'agriculture est l'industrie essentielle du pays, bien que l'exploitation des mines soit de son côté très importante et ait un grand avenir.

Le bétail à cornes et à laine y est nombreux, il donne lieu à l'industrie de l'élevage et à l'expédition des animaux, engraissés sur place, au Chili qui en manque et offre aux



JUAN
70
68
30
30
E
L
I
H
R
I
O
J
A
Rioja
Mesa
Portillo de
Vacas hela
Cerro de la
Rio
che
Punta del agua
Bermejo
Portillo del Viento
Rio
Portillo del Valle Her
Jachal
Barrancas
Valle Fértil
Rio
Atulia
Huerta
Morada
Pie de Palo
Portillo de Azutre
Rio de
Papagayos
Juan
Caucete
El Gigantillo
Monte de Piedra
Guayaguas
Camarico

éleveurs des provinces andines un grand débouché. Les animaux engraissés à San Juan sont renommés.

Les vins de San Juan, qui sont principalement des vins de dessert, jouissent de la première renommée parmi les vins argentins à côté de ceux de Mendoza et de la Rioja.

Ils tiendront une grande place dans la consommation argentine et dans l'exportation, quand les procédés d'élaboration auront été perfectionnés et les communications faciles établies. D'ailleurs, le vin, les raisins et les eaux-de-vie sont annuellement expédiés sur les marchés de Buenos Aires et du Chili. //



Les mines, le bétail, les cultures, les vins, les eaux-de-vie, les huiles d'olive, les fruits secs, les farines, alimentent le commerce d'exportation de la province.

On prépare un cirage excellent et des colles gélatineuses.

Province de Mendoza.

Elle fait partie de la région andine australe et confine, par les Andes, avec le Chili. C'est une vaste plaine sablo-argileuse et saline. En se rapprochant des montagnes et en s'élevant, les terrains fécondés par les brouillards et les nuages donnent de bons pâturages.

La capitale Mendoza possède 25,000 habitants.

Le climat de Mendoza est excellent.

La phtisie pulmonaire et l'asthme y sont inconnus.

Ses richesses minérales sont importantes et consistent en porphyres, marbres, minerais d'or et d'argent, entre autres ceux d'Uspallata, pyrites de cuivre, de fer, plomb, albâtre, sulfate d'alumine, amiante, kérosène, charbon de terre, pétrole, saline, plâtres, terre réfractaire, eaux thermales et ferrugineuses.

Ses produits végétaux sont : l'olivier, le noyer, l'oranger, et tous les arbres fruitiers de l'Europe tempérée ; le maïs, le blé, les légumes, dans toute leur variété, la vigne, le coton, le lin, le mani ou arachide, le safran, la luzerne et plusieurs espèces de plantes médicinales.

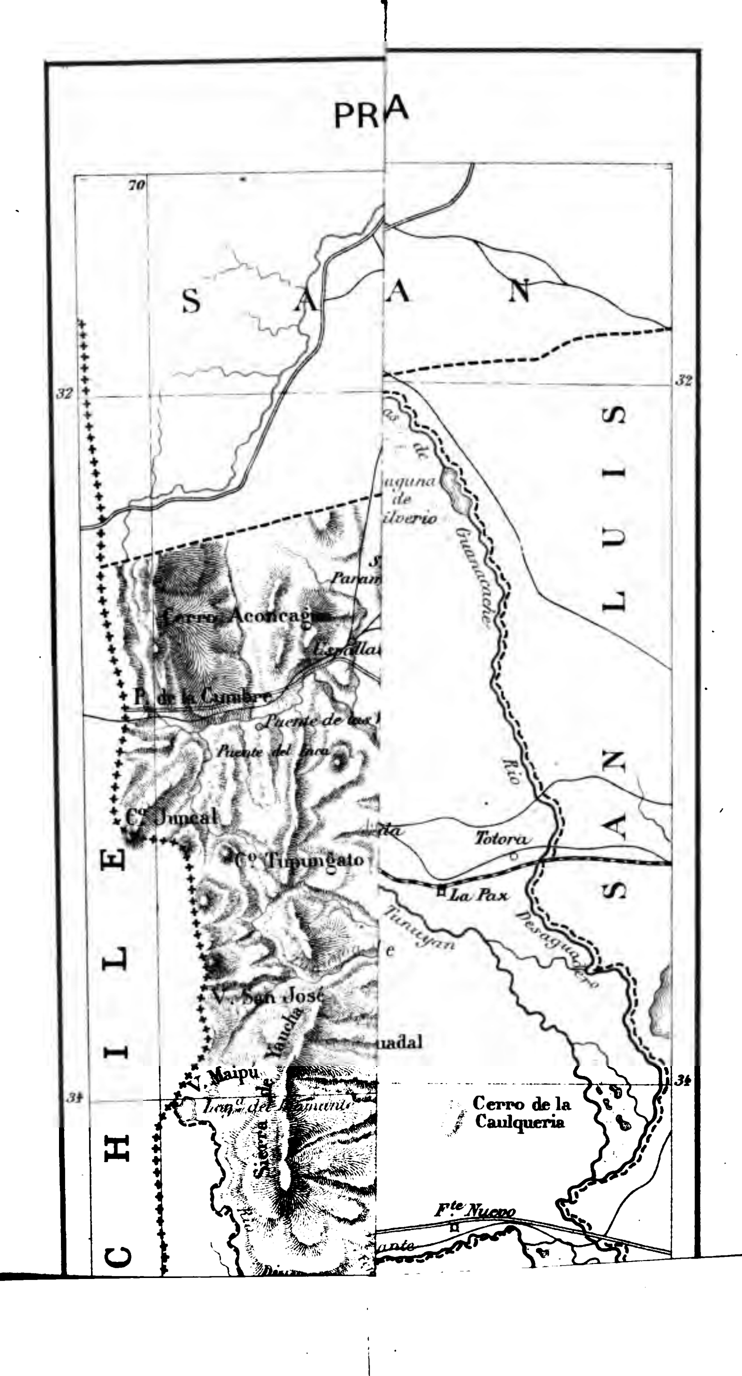
Quant aux produits animaux ils consistent en bêtes à cornes, bêtes à laines, chèvres, chevaux et mulets.

L'agriculture et l'élève du bétail sont les industries les plus importantes. Les transports sont commodes. L'agriculture est avancée. Mendoza possède d'ailleurs l'Ecole nationale d'agriculture.

La vigne est la richesse principale de Mendoza dont le climat et le sol conviennent admirablement à cette culture. Les ceps de vignes de Bourgogne, Cabernet et Ketronge y prospèrent merveilleusement Les vins sont exportés et sont préférés à certaines marques de Bordeaux et de Bourgogne.

Ils sont en général capiteux. Il y en a aussi de blancs et de secs.

En 1885, il y avait de plantés dans cette province



PRA
70
S A A N
32
S A N L U I S
de
aguna
de
ilverio
Guanacache
Param
Cerro Aconcagua
P. de la Cumbre
Puente de las
Puente del Inca
Río
Cº Juncal
Totora
Cº Tupungato
La Pax
Tunuyan
Desaguadero
V. San José
Yaucha
nadal
V. Maipu
Sierra de
34
Cerro de la
Caulquería
Fte Nuevo
C H I L E

4,297,500 pieds de ceps, dont le plus grand nombre dans les départements de Guimayen, Las Heras, Junin, San Vicente, San Martin, Mendoza, Maipu, Lujan. Les moins plantés sont ceux de la Paz, San Rafaël et Tupungato.

En dehors de la culture de la vigne et de l'élaboration des vins et eaux-de-vie, l'exploitation des mines, la culture des céréales et des fruits, la production des farines, l'élève des vers-à-soie, les broderies, les tissus de laine et de soie, les savons, une magnifique verrerie représentent les principales industries de Mendoza.

La province exporte des vins, des fruits secs et principalement elle envoie par an au Chili en moyenne 50 ou 60,000 têtes de bêtes à cornes sans compter les mules et les chevaux. Elle envoie aussi aux fonderies chiliennes ses minerais qui sont ensuite embarqués pour l'Europe comme produits du Chili.

L'avenir de l'élevage, de la viniculture et de l'exploitation minière à Mendoza est très brillant. Les vignerons sont très demandés dans cette province.

Province de San Luis.

Ce territoire a 126,890 kilomètres carrés et forme une vaste plaine intérieure recouverte d'une couche épaisse de sable granitique riche en mica. A deux lieues des montagnes, le sol est purement argileux et souvent salin.

San Luis, la capitale, a 6,000 habitants.

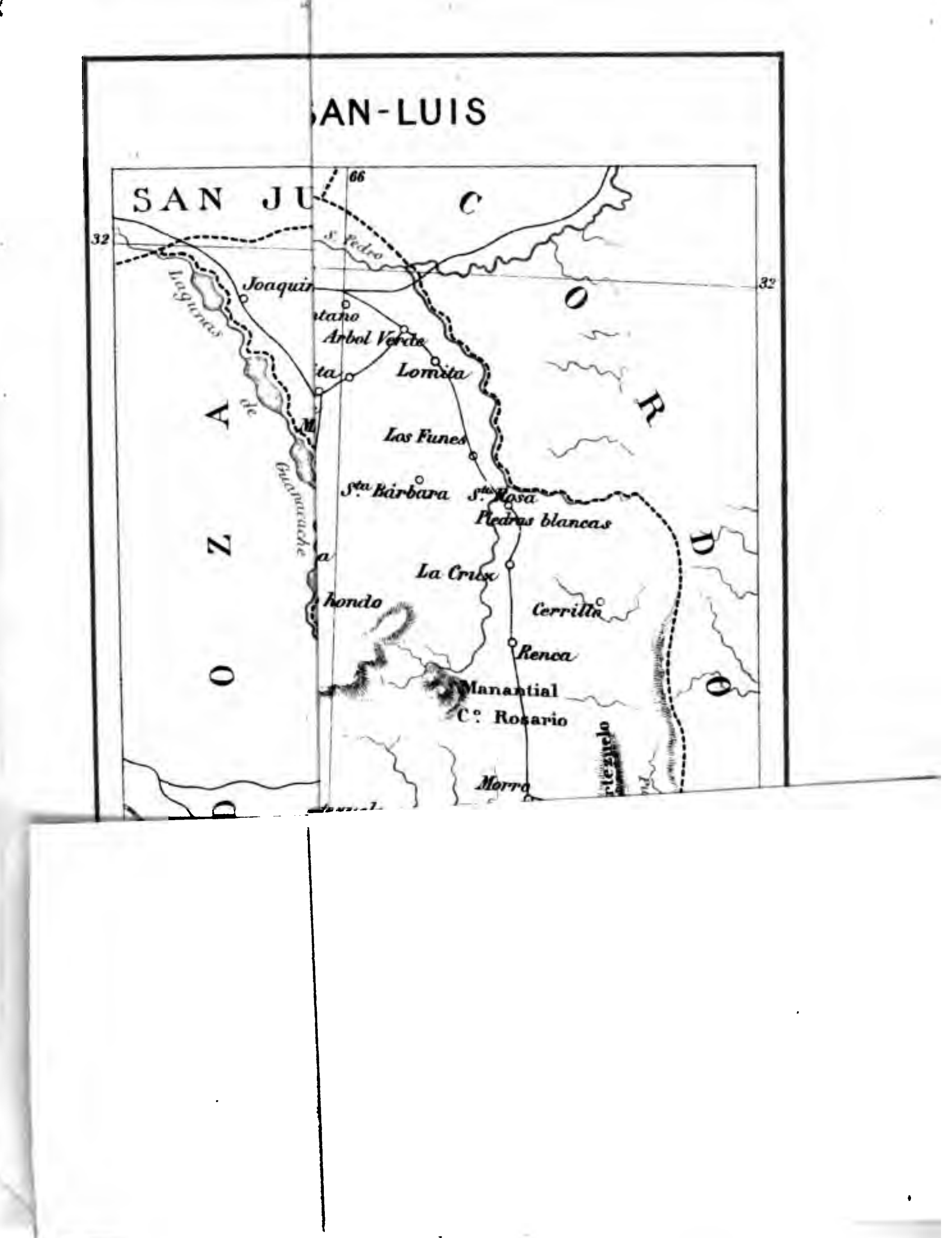
Climat salubre, chaleurs fortes mais rafraîchies par le vent, hiver et automne magnifiques.

Bétail nombreux, chevaux, bœufs, mules, moutons, chèvres en abondance. Les versants sont propres à l'élevage des chèvres dont les peaux de qualité supérieure sont très appréciées dans l'industrie.

Cette province est une des plus riches en métaux de la République. Elle possède les mines de Buena Esperanza, la Carolina, Cerro Rico. Elle renferme l'or en quantité dans les montagnes de La Carolina et du Cerro Rico. Tous les ruisseaux qui descendent des montagnes roulent des paillettes de ce métal dans leur sable; les oxydes et le carbonate cuivreux des collines de San Francisco révèlent la présence de paillettes d'or incrustées dans leur gangue quartzeuse.

San Luis a de plus l'argent, le cuivre, l'antimoine, les marbres, l'ardoise, les pierres lithographiques, l'albâtre, l'alun, les sulfures et carbonates de plomb, le plâtre, les grenats, les topazes, le mica, le charbon de terre dans la montagne du Rosario, les ocres, etc. Les forêts qui s'élèvent dans les gorges des versants donnent le bois de fer et autres bois de construction et de teinture. La végétation dans les endroits bien irrigués est splendide. On compte 20 espèces d'arbres fruitiers : amandiers, abricotiers, pommiers, grenadiers, figuiers, etc.

Comme plantes, on récolte le blé, le maïs et toutes les variétés de céréales; le safran, le coton, la vigne et plus de 100 espèces médicinales.


SAN-LUIS
SAN JU
C
O
R
D
O
O
Z
A
32
66
32
S. Pedro
Joaquin
Lagunas
de
Guanacache
Arbol Verde
Lomita
Los Funes
Sta. Bárbara
Sta. Rosa
Piedras blancas
La Cruz
hondo
Cerrillo
Renca
Manantial
Cº Rosario
Morro

[illegible]

Comme plantes, on récolte le blé, le maïs et toutes les variétés de céréales; le safran, le coton, la vigne et plus de 100 espèces médicinales.

Le blé donne un très beau rendement, la luzerne foisonne et comme dans les autres provinces la culture du maïs est très répandue.

L'élève du bétail, l'exportation des cuirs et peaux tannées et plumes d'autruche, l'agriculture, les tissus de laine, le vin, les fromages, la bière, les broderies, représentent les industries et alimentent le commerce de la province de San Luis.

LES TERRITOIRES NATIONAUX

On a vu qu'en dehors des quatorze provinces autonomes et du municipe neutre de Buenos Aires, qui forment la Confédération Argentine, la République renferme, dans ses limites, des territoires étendus, nouvellement conquis à la civilisation et livrés à l'exploitation de l'industrie humaine.

Ces territoires se trouvant encore aux débuts de leur peuplement, de leur exploitation et de leur organisation administrative, constituent des dépendances du gouvernement fédéral. Ils sont appelés le jour où ils auront acquis le développement, l'importance, le rôle actif qu'exige leur incorporation dans la Fédération, à prendre rang parmi les Provinces Unies et à en augmenter successivement le nombre, ainsi qu'il arrive aux Etats-Unis.

Les territoires fédéraux ont été constitués, par la loi de 1884, en *gobernaciones* administrées par des gouverneurs relevant des pouvoirs nationaux. Comme les provinces, les territoires sont divisés en départements. Le gouverneur remplit les fonctions de juge civil et correctionnel et est nommé par le Pouvoir Exécutif d'accord avec le Sénat. Il dépend directement du Ministre de l'Intérieur et ne peut exercer que pendant trois ans. Il a un secrétaire, un médecin, un ingénieur, quelquefois un inspecteur des forêts et divers employés.

Au siège du gouvernement des territoires existent des magasins, des ateliers, un arsenal, un quai, un port, premières bases du développement commercial des nouvelles capitales.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les territoires sont :

Au nord : les Missions, Formosa ou Bermejo, le Chaco.

Au centre : la Pampa, le Rio Negro, los Andes.

Au sud : le Neuquen ou Limay, le Chubut, Santa Cruz, la Terre de Feu.

A cette dernière division se rattache le territoire des îles

Malouines ou Falkland, actuellement en litige entre l'Angleterre et la Confédération Argentine et qui en vertu de titres historiques incontestables est réellement la propriété légitime de cette dernière.

C'est dans ces territoires immenses et riches dans les trois règnes de la nature qu'est l'avenir de la colonisation. Nous allons les passer en revue rapidement, au point de vue de leur climat, de la nature de leur sol, de leurs productions et des premières exploitations auxquelles elles donnent lieu.

LES MISSIONS

Ce territoire, d'une superficie approximative de 30,000 kilomètres carrés, est situé au nord de la province de Corrientes et fait partie de la Mésopotamie Argentine. Il est en effet dans une situation magnifique entre les fleuves Parana et Uruguay, et leurs affluents respectifs l'Yguazú ou Rio Coritiba avec son tributaire le San Antonio Guazu, d'une part et le Pepiri-Mini avec son tributaire le Pepiri Guazu de l'autre qui le séparent du Brésil. C'est un sol accidenté offrant une alternative continue de collines boisées et de belles vallées où la végétation est épaisse et exubérante.

Il est divisé en cinq départements: San Martin, Piray, San Javier, Monteagudo et Iguazú.

Le pays des Missions, le jardin de l'Amérique du Sud, qui a joui anciennement, sous la direction des jésuites, d'une grande prospérité, a devant lui un avenir encore plus brillant. C'est une des plus belles portions du territoire argentin. Il abonde en ressources animales, végétales et minérales d'une grande richesse. On y rencontre partout des forêts vierges, de grands fleuves, de grands lacs. Des pluies torrentielles, des rosées abondantes en hiver comme en été et une ventilation fraîche y entretiennent une végétation splendide. Le climat est chaud, agréable, humide et sain.

Par suite de sa situation à proximité du tropique, les mois d'été (janvier, février) sont très chauds.

Les pluies sont abondantes principalement en mai et avril et dans les hautes Missions. Pendant une grande partie de l'année, l'atmosphère est sereine et le ciel est si transparent qu'on voit quelques étoiles et planètes en plein midi. La température moyenne annuelle est de 21° dans les hautes Missions et de 17° 23 dans les basses Missions. Les cultivateurs et les planteurs sont établis sur les hauteurs boisées, sur les rives des fleuves où ils sont protégés contre

les gelées blanches assez fréquentes en hiver et où ils trouvent un sol fertilisé par l'humus.

L'irrigation et les moyens de communication sont abondants grâce aux deux grands fleuves qui se rapprochent dans cette région et reçoivent de nombreux rios et arroyos, dont quelques-uns en partie navigables, et des torrents. Le Parana est navigable sur tout son cours. La navigation de l'Uruguay est embarrassée par quelques cascades et rapides. De nombreux cours d'eau, dans cette contrée, pourraient être utilisés en dehors de l'irrigation comme force motrice industrielle. D'ailleurs les fortes rosées et les pluies rendent inutile l'irrigation.

Les Missions comptent 68 espèces principales de bois de construction, d'ébénisterie; 10 de plantes médicinales; 6 de plantes textiles; 4 de plantes à tannin; 26 tinctoriales.

La partie sud des Missions est couverte de grands bois d'arbres gigantesques.

Grâce à sa situation voisine du tropique, on peut cultiver dans cette belle région la plupart des plantes des zones tempérées et de la zone tropicale.

On cultive actuellement : la canne à sucre, le tabac, le maïs, le manioc, le riz, la pomme de terre, les haricots, les oranges, les patates. On peut cultiver, et avec un grand succès, le café, le cacao, la vanille, le cotonnier, l'indigo, le mani, la vigne, le blé, l'orge, le sésame, et surtout le lin, le figuier, l'olivier. Le dattier, le cocotier, le bananier et le goyavier y prospèrent. On sème et on récolte le maïs deux fois par an; son rendement est extraordinaire.

La vigne, quoique mal soignée, acquiert un développement incroyable, et le fruit en est exquis. On a essayé avec succès les arbres fruitiers.

Les légumes de toute espèce réussissent parfaitement, il ne manque aux colons que de bonnes graines. Les plantes herbacées y poussent naturellement.

Les formes de culture y sont encore primitives; on défriche avec la hache et le feu, en faisant des éclaircies dans la forêt, puis l'on jette le grain dans de petits sillons pratiqués avec un morceau de bois aiguisé. C'est ainsi qu'on sème le maïs, le manioc et d'autres végétaux.

Parmi les plus importantes productions, figure, celle de la *yerba maté* (*ilex paraguayensis*) dont l'infusion chaude constitue, à la manière du thé, un boisson riche en prin-

cipes toniques et salutaires, et de consommation générale chez les populations du Rio de la Plata. L'*herbe maté* ou thé du Paraguay, abonde sur tout le territoire, et les habitants se consacrent de préférence à cette industrie, soit parce que la plante n'exige pas de soins, soit parce que cet article a toujours un marché assuré. Il existe de nombreux *yerbales* ou plantations de l'arbuste appelé *yerba maté*. On fait un grand commerce de cette plante préparée dans les *ingenios* de Posadas, Concepcion et San Javier. La *yerba* est consignée à Santo Tomé (Corrientes), d'où elle est dirigée sur les marchés de la Plata.

Mais la culture la plus importante, celle qui est appelée à avoir une influence décisive sur la destinée des Missions, c'est la canne à sucre, qui y donne une production sans égale et qui offre mille avantages au planteur.

Cette culture est facile et relativement bon marché : elle n'est pas exposée, comme dans d'autres pays, à des froids intenses, ni aux grandes sécheresses. Aussi la canne y arrive rapidement à des proportions gigantesques et sans beaucoup de soins.

On peut évaluer les frais d'exploitation d'un hectare, jusqu'au moment de la coupe, à 150 piastres monnaie nationale, et son rendement, de 5,200 à 5,500 arrobes ; l'irrigation n'est pas nécessaire, car il pleut fréquemment.

La terre est facile à acquérir et vaut 10 francs l'hectare. La silice et l'alumine ferrugineux caractérisent les terres des régions du sud-ouest. La formation générale du sol est d'ailleurs ferrugineuse, entrecoupée de filons d'argile souvent rougeâtre, mêlée de sables quartzeux, et recouverte du limon pampéen dont l'épaisseur est de deux à trois mètres.

Le sol boisé est recouvert d'une épaisse couche d'*humus localis* provenant de décompositions végétales séculaires et est d'une fertilité extraordinaire. Dans les terrains non boisés, la couche supérieure est moins épaisse et plus rougeâtre ; ce sont d'excellentes terres arables mais préférables pour l'élevage en raison de la bonté des graminées qu'elles produisent.

Dans la proximité des cours d'eaux, le sol est uniquement de l'*humus localis*, argile rougeâtre tertiaire, terre molle dont le labour est inutile.

La faune est celle des pays subtropicaux. On trouve des animaux sauvages dont les fourrures sont très estimées;

l'autruche dont on vend les plumes, le poisson dont on extrait l'huile. Quant aux troupeaux, le territoire des Missions n'en est pas très riche. L'élevage y est dans son enfance. Cependant les bêtes à cornes ne manquent pas; on peut acheter une bonne paire de bœufs pour 50 piastres nationales.

Un cheval coûte de 12 à 16 piastres. Une mule coûte de 30 à 35 piastres; c'est la monture qui convient le mieux dans ces parages accidentés et pierreux.

Les porcs sont très abondants et à bon prix ; ils se reproduisent d'une manière extraordinaire. L'élevage des porcs, bien entendu, donnerait de brillants résultats. Du reste une grande partie du pays se prête également à l'élevage des chevaux et des bœufs.

Par suite de sa nature montagneuse, le sol des Missions contient des richesses minéralogiques considérables. La Sierra de Santa Ana, celles del Iman, de Martires, del Monge, renferment de l'argent, de l'or, du cuivre, du cinabre ou mercure, du plomb, du charbon de terre, l'agate, des pyrites de fer, du fer magnétique, les quartz, l'onyx, le grenat, la chalcédoine, la chaux, le plâtre, etc.

Plusieurs de ces mines ont été travaillées avec profit à l'époque des jésuites qui, sous la domination espagnole, avaient fondé dans cette région les quinze *reducciones* ou missions (bourgs d'Indiens convertis et agriculteurs) qui lui ont donné son nom et servent aujourd'hui de bases à la formation de nouvelles colonies. Les capitaux trouveraient avantage, le jour prochain où l'immigration pourvoiera suffisamment de bras ce pays, à y rouvrir l'exploitation minière.

Les indigènes (Guayanas, Cayaguas, Tupis, Guayaquis) sont d'une nature docile et paisible, mais l'éducation autoritaire des jésuites leur a laissé, par leurs ancêtres, un fonds d'indolence et de paresse, que l'éducation actuelle et l'émulation créée par les nouveaux venus étrangers ne tarderont pas à vaincre. On pourrait les employer aux défrichements.

La production du pays n'est pas bien considérable malgré ses ressources naturelles si nombreuses. On peut en attribuer la cause : 1° au manque de moyens de communication suffisants en dehors de ses voies fluviales; 2° au manque d'une immigration étrangère.

Or ces causes sont en voie de disparaître bientôt par suite de la concession et de l'étude actuellement pratiquée

d'une ligne ferrée depuis Monte-Caseros (Corrientes) jusqu'à Posadas et de l'établisssement de la navigation à vapeur du Haut Parana et du Haut Uruguay, puis en raison de l'émigration croissante vers l'intérieur de la République Argentine.

Le commerce des Missions comprend les bois, le bétail, la *yerba maté*, les peaux, le tabac, les eaux-de-vie. Son industrie est représentée principalement par une usine à sucre fondée près de la colonie Santa Ana et où le sucre est produit en proportion de 5 $^{1}/_{2}$ $^{0}/_{0}$.

La capitale des Missions est Posadas sur la rive du Parana ; elle possède près de 5,000 âmes.

Loreto, San Ignacio Mini, Corpus, situés sur les bords du Paraná, et San Carlos, Apóstoles, San José, Mártires, Concepcion, Santa Maria la Mayor, San Javier, sur les bords du rio Uruguay, sont autant d'anciens bourgs qui, abandonnés dans les commotions de l'indépendance et des guerres qui l'ont suivie, commencent à se repeupler.

Une estafette fait, tous les six jours, le service de Posadas et des autres centres de population. En outre Posadas est en communication télégraphique avec Buenos Aires.

Le territoire des Missions possède deux colonies prospères, fondées il y a deux ou trois ans par le Gouvernement sur les rives du Paraná. Les terrains d'Apostoles, Martires, Concepcion, Santa Maria et San Javier ont été reconnus propres à la fondation de futures colonies.

Les deux colonies existantes sont : Candelaria et Santa Ana dont il sera parlé dans un chapitre spécial. En dehors de ces colonies, il existe un centre agricole à Trinchera de San José.

La colonisation européenne est à ses débuts dans les Missions, mais elle y a un immense avenir.

C'est une des régions argentines qui y sont le plus propices en raison du climat, de la richesse naturelle du pays, de la fertilité de la terre, de l'abondance du bois et de l'eau, du gibier, du poisson, des débouchés faciles et bon marché.

Le cultivateur trouve là un sol incomparable, riche en substances organiques, et l'industriel y peut faire une rapide fortune dans l'élaboration du sucre, de l'alcool et des huiles végétales.

TERRITOIRES DU CHACO ET DU BERMEJO

Ces deux divisions administratives ne forment en réalité qu'une seule région connue sous le nom général de Grand Chaco et divisée physiquement en Chaco boréal, Chaco central et Chaco austral.

Le territoire du Chaco proprement dit, est situé au nord et au nord-est des provinces de Santiago del Estero et de Santa Fé dont il est séparé par le rio Salado; au sud-est de la province de Salta, au sud du Bermejo, et à l'ouest de la province de Corrientes dont il est séparé par le Paraná.

Le territoire du Bermejo ou de Formosa est situé au nord du Chaco proprement dit dont il est séparé par le Bermejo. Il forme une longue bande de terre qui confine à l'est avec le Paraguay par le rio Paraguay, au nord avec la Bolivie par le rio Pilcomayo, et à l'ouest avec les provinces de Salta et de Jujuy.

La première division ou Chaco proprement dit, tout nouvellement conquis à la civilisation par le général Benjamin Victorica, est déjà assez connue et commence à se coloniser, grâce à la disparition ou à la soumission à peu près complète des Indiens sauvages qui l'occupaient.

C'est une forêt continue, interceptée par de grandes rivières courant parallèlement du nord-ouest au sud-est pour se jeter dans le Paraná ou le Paraguay qui forment la limite orientale. Ces cours d'eau, dans quelques parties, sont sujets à des crues périodiques qui inondent les terres voisines.

La seconde division, celle du Bermejo ou de Formosa, n'a encore été que peu explorée dans sa partie centrale. Les troupes argentines y opèrent encore contre les Indiens Tobas, Mocovies, Matacos, Mataguayos qui occupent les régions de rios Bermejo et Pilcomayo. Ce sont, avec ceux de la Terre de Feu, les seuls Indiens sauvages existant sur

le terrain argentin; mais ils sont peu nombreux et ne tarderont pas à abandonner les riches contrées qu'il occupent à l'homme civilisé, comme l'ont fait les Indiens des Pampas et de la Patagonie, aujourd'hui soumis.

La nature du territoire du Bermejo étant la même que celle du Chaco proprement dit, nous grouperons les deux subdivisions administratives en une seule division territoriale, la vraie au point de vue naturel et physique : le Grand Chaco. Le nom de Chaco lui vient de la nature de son sol et signifie dans la langue indigène *terre à poterie*. Cela seul est une indication très intéressante au point de vue des industries qui s'y peuvent établir.

La superficie est d'environ 20 à 25,000 lieues carrées et la population de 60,000 habitants.

Situé dans la région tropicale, le Grand Chaco présente une végétation exubérante, qui lui a valu déjà le nom de Territoire de l'Avenir. C'est un pays de plaine, non accidenté et bien arrosé par les rios Pilcomayo, Bermejo, Salado, et leurs affluents, dont les eaux vont aux fleuves Paraguay (les deux premiers) et Paraná (le dernier). La plaine favorise la formation de lagunes nombreuses, intermittentes, mais peu étendues.

La saison d'été est très ardente; l'hiver est à peine sensible. La température moyenne annuelle est de 20°23. (En hiver 16°44, printemps 19°57, été 24°20, automne 20°70.) Le vent du nord est chaud et celui du sud frais. Les pluies sont très fréquentes de mai à septembre, accompagnées souvent d'orages qui passent vite.

Le règne animal y est représenté par quelques espèces carnivores et féroces, puis par le chat sauvage, le renard, la *vizcacha* (dont la chair est très bonne), le lièvre commun, le lapin, les loups aquatiques (la peau en est très fine et la chair supérieure), le *carpincho* (dont la peau est très douce et la chair assez bonne; les peaux de *carpincho* sont l'objet d'un certain commerce et s'exportent), la loutre, le huron (dont la peau est précieuse et utile), la chèvre sauvage, les cerfs, daims, chevreuils, l'*anta*, sorte de tapir américain, (la chair de cet animal est très bonne et sa peau d'un grand prix pour son épaisseur et sa résistance; sur le dos le cuir est épais de deux tiers de pouce et on en tire des rênes qui valent jusqu'à deux onces d'or (170 francs) la paire, il est très abondant au Chaco), les sangliers, les singes noirs,

l'ours à fourmis, très abondant, le *gualacate* à viande excellente, les tortues communes très abondantes, le caïman ou yacaré, le *boa* royal qui a jusqu'à 27 pieds de long et 8 pouces de large au centre (sa peau est belle et utile pour la chaussure; on peut la tanner), le lézard, dont la peau, la chair et la graisse sont très utiles, divers reptiles venimeux et utiles en médecine, l'autruche, la perdrix, le pélican, les canards sauvages, les pies, les pigeons, l'aigle, le cygne, le milan, les dindes sauvages, les perroquets, le faisan, le merle, la grive, le cardinal, etc., etc.

Les poissons du Bermejo et des lagunes sont principalement la raie, l'alose, la dorade, le bagre, l'anguille, la sardine, etc. Dans les lagunes on trouve des perles de nacre, celles-ci sont quelquefois grosses comme de gros pois. Quant aux animaux féroces ou dangereux, comme le tigre ou les reptiles, qui existent, ils fuient loin des endroits habités.

Le Chaco manquant de collines, et son sol étant de formation pampéenne, composé de couches énormes d'alluvions, le règne minéral y paraîtrait devoir être assez pauvrement représenté. On trouve du sel de très bonne qualité; l'alun sur divers points du rio San Francisco, du Santo et du Bermejo; le soufre qui est abondant ainsi que le pétrole dont les naturels se servent sans aucune préparation; du plâtre blanc et rosé de très bonne qualité; de la chaux supérieure et abondante; d'excellente argile blanche, rougeâtre et noirâtre (notamment dans la lagune *Tren de los Valientes*) pour les travaux céramiques; des pierres pour édifices, pour pavés, pour dalles, et même pour meubles; de grandes et innombrables carrières de *tosca* blanche, rosée et noire qui supplée à la pierre dans bien des usages; la potasse en quantité, beaucoup de charbon de terre; du kaolin de la meilleure qualité, et de la couperose en grande abondance. Sur les confins sud de la région chaquéenne, dans les sierras del Alumbre, Santa Barbara, etc., et d'aucuns prétendent même, sur d'autres points du Chaco, existent aussi des minerais plus ou moins riches d'or, d'argent, de cuivre, de fer et autres métaux.

C'est dans le règne végétal que le Chaco se signale principalement par son exubérance. Dans cette vaste étendue de prés-bois, les bois de construction, d'ébénisterie et de teinture, et des bois à tannin d'excellente qualité et de

toutes variétés, se trouvent à profusion; beaucoup de ces bois sont de premier ordre et sont presque inconnus en Europe.

La fertilité du sol est presque incroyable; il est propre à toutes les semences, depuis les plantes qui demandent une grande chaleur comme la canne à sucre, le café, le coton, le tabac, le ricin, jusqu'à celles auxquelles convient une température moyenne, comme le blé, et autres céréales. De plus ses riches pâturages peuvent nourrir d'innombrables troupeaux.

Du reste la composition géologique du Chaco se prête merveilleusement à toutes les industries agricoles. La couche superficielle ou arable, n'a pas moins de 50 centimètres d'épaisseur et atteint parfois un mètre. Elle est formée des mêmes éléments que le sous-sol avec l'*humus* en plus. Sa composition chimique diffère peu d'un point à un autre. Voici l'analyse d'un kilogramme de cette terre :

Sable fin	832,00
Argile	72,00
Acide humique	18,00
Matière organique insoluble dans les alcalis	19,92
Azote	1,62
Carbonate de chaux	6,00
— magnésie	0,20
Potasse	0.30
Acide phosphorique	0,56
Humidité	49,40

La terre humide est noire; quand elle est sèche, elle est gris foncé. Désséchée et tassée, elle pèse par mètre cube 996 kilos, poids peu considérable dû au volume que prennent les matières organiques. En France, le poids des terres arables varie entre 1,200 et 1,800 kilos.

Au premier aspect, le sol paraît contenir en proportion prédominante l'argile, c'est au contraire le sable fin qui l'emporte de beaucoup. Il existe quelques concrétions calcaires et ferrugineuses à plusieurs mètres de profondeur. Dans une couche de sable, à 6 mètres de profondeur, on trouve une nappe d'eau inépuisable et excellente pour les irrigations.

La décomposition végétale et les débris sableux de roches feldspathiques ont accumulé dans ce sol des détritus

qui l'enrichissent de principes fertilisants comme l'acide phosphorique, la potasse et le rendent propre à être cultivé pendant une longue suite d'années sans qu'il soit nécessaire de le fumer. Les terres situées à l'ouest et couvertes de grands bois sont de nature nitreuse. Elles produisent en quantité le jume, plante dont on extrait la potasse pour la préparation du savon, et les bois de construction et d'ébénisterie remarquables par la variété et la quantité.

Les observations pluviométriques donnent au printemps 0,217 millimètres, pour l'été 0,631, pour l'automne 0,371 et pour l'hiver 0,147. Les pluies tombent donc dans les chaleurs, qu'elles tempèrent par l'évaporation qui se produit après elles. Aussi, les prairies sont riches et n'ont pas à craindre les sécheresses si préjudiciables à l'élevage dans l'Uruguay comme au Brésil.

Le Chaco réunit ces trois conditions propres au développement d'une riche végétation: chaleur, humidité et ciel nuageux donnant une lumière très favorable à la nutrition des plantes. La ventilation excellente et favorablement influencée par les eaux du Parana contribue à donner au climat des conditions remarquables de salubrité.

Sur ce sol d'alluvion bien chauffé, bien détrempé, fertilisé par les débordements périodiques des rivières, a végétation est luxuriante et caractérisée par des arbres puissants comme les palmiers, les bois de fer, les caroubiers, etc., etc.

On compte 93 espèces principales de bois, comme le guayacan ou ébène américain et de plantes d'usages industriel et pharmaceutique. Les herbes, les graminées et les plantes propres à l'alimentation du bétail abondent. De plus, une grande variété de plantes et de fleurs rares y favoriseraient l'horticulture et la fabrication des essences.

Les bois donnent lieu à un commerce important qui prouve la richesse de la région dans ce genre de production. En 1882, les douanes de Corrientes et de Goya ont exporté 356,489 poutres et solives provenant du Chaco. Dans le premier semestre de 1883, la seule douane de Goya exporta 203,000 poutres de même provenance, estimées 8,200 francs.

Comme produits variés, on trouve diverses espèces de miel d'abeille d'un grand prix, du fil de paille, très doux et très brillant, servant pour les gros tissus, qui tombe perpen-

diculairement depuis la cime des arbres, du fil de soie travaillé par les araignées et qui est très solide, la soie en cocon qui est aussi fine et a autant de valeur que la soie cultivée.

Telles sont la faune, la flore et les productions de cette immense région qui a la superficie de l'Italie, et qui commence seulement à attirer vers ses magnifiques champs d'exploitation déserts l'activité industrielle. Plus de 20,000 lieues carrées de terre fertile, sous un climat incomparable, couverte de forêts, aux bois et aux essences précieuses, riche en dépôts d'huile minérale et en mines de sel et de soufre, semée de lagunes, et où le gibier foisonne, attendent le seul courant fécondant de l'immigration pour livrer à l'industrie et à la consommation, une masse incalculable de produits estimés et recherchés.

Et cette immense plaine est aujourd'hui presque entièrement abandonnée par l'homme sauvage, poussé dans ses derniers retranchements ou soumis, réduit au travail et initié à la vie civilisée, dans les réductions ou colonies indigènes.

Le Chaco appartient aujourd'hui effectivement et dans sa presque totalité à l'Argentin qui s'assimile successivement les diverses tribus indigènes. Celles-ci d'ailleurs possèdent des aptitudes pour un travail régulier et peuvent fournir une main-d'œuvre à bon marché et, dans une certaine mesure, suffisante aux premiers établissements de l'homme civilisé. L'Indien comme ouvrier et auxiliaire matériel est employé avec avantage dans les fondations agricoles qui se créent chaque jour.

Le siège du gouvernement de Formosa ou du Bermejo est Villa Formosa, formée de la colonie Formosa fondée en 1878, et située sur la rive du Paraguay, avec un port sur ce fleuve. Au sud et sur la même rive, se trouve la colonie Ñacurutú.

Le siège du gouvernement du Chaco proprement dit est la colonie Resistencia, sur le Parana, près de son confluent avec le Paraguay. Les centres de population dans cette région ne sont encore que des colonies. En dehors de Resistencia, on en compte sept échelonnées le long du Paraná : ce sont les colonies Avellaneda, Las Garzas, Ocampo, Las Toscas, Florencia ou Langworthy, Victoria, Vittorio Emmanuele. Sur le cours du Bermejo on trouve les colonies Rivadavia, Aquino, et à l'embouchure, le Port Bermejo.

De plus, il existe le long des fleuves des *obrages*, chantiers d'abatage et de première préparation des bois.

On commence à pourvoir le Chaco de moyens de communication.

Le fil télégraphique ainsi que les routes établies sur les deux rives des rios Bermejo et Pilcomayo sont assurés jusqu'à l'embouchure du Teuco, où s'élève la colonie militaire Présidente Roca, noyau d'un futur centre colonial, et composé des expéditionnaires qui parcoururent le pays sous le commandement du général Victorica en novembre 1884.

Le Paraná et le Paraguay, et les rios Bermejo et Pilcomayo, leurs affluents dont on a presque démontré la navigabilité; l'établissement ultérieur de la ligne ferrée projetée de Resistencia à Santiago del Estero; le prolongement des chemins de fer de Santa Fé vers le nord, assurent au Chaco, dans un temps donné, un ensemble de moyens de communication qui va permettre de développer la colonisation dans l'intérieur de ce territoire et de mettre en valeur les richesses de sa puissante végétation et les qualités de son sol fertile.

L'élevage de toutes les espèces : bœufs, chevaux, moutons, chèvres, porcs ne saurait trouver un meilleur champ que le Chaco. On pourrait y élever aussi l'alpacá. Quant à la volaille, elle y prospère parfaitement sans beaucoup de soins.

Il n'y a pas de céréales, de plantes industrielles, de légumes ni d'arbres fruitiers qui ne se puissent acclimater dans cette région en y donnant des profits doubles que partout ailleurs.

Enfin, l'abondance des matières premières, et toutes les facilités d'établissement y permettraient, dans des conditions on ne peut plus favorables, l'introduction des industries suivantes : scieries, construction et travail du bois; les fabriques de gros tissus, de câbles et de cordes, de tissus de coton, de soie et de paille; les fabriques de savon, de sucre, de teintures, de produits chimiques; la vannerie, l'extraction de parfum des fleurs, la fabrication des briques, de la tuile, des dalles, de la porcelaine, du verre, des cristaux; l'exploitation de la kérosène, huile minérale abondant au Chaco; l'extraction sans frais de l'alun, du soufre, de la couperose, etc., l'exploitation des minerais dont on assure l'existence, l'extraction du sel des lagunes et des *bañados*,

l'exploitation du charbon de terre et de bois, de la chaux et du plâtre, de la nacre et des perles dans les lagunes.

Et tout cela en dehors des cultures, de l'élevage, favorisés par les conditions physiques du pays, exposées plus haut.

Pour exploiter tous ces éléments, et réaliser des fortunes dans les diverses industries que nous venons d'énumérer, il ne manque que des hommes entreprenants, pourvus de menus objets de peu de valeur, pour rétribuer le travail des indigènes, en attendant l'arrivée de l'immigration qui ne saurait tarder, et munis de l'outillage et des machines propres à l'extraction et à l'élaboration de toutes ces matières, à la mise en valeur de toutes ces richesses.

LES PAMPAS

Territoires de la Pampa, des Andes et du Rio Negro.

Ces trois territoires, dont le second n'existe pas administrativement et fait partie du territoire de la Pampa proprement dite et dont le troisième est intermédiaire entre les régions patagonique et pampéenne, forment la grande plaine des Pampas (d'un mot indien qui signifie plaines) qui s'étend au sud des provinces de Mendoza, San Luis, Cordoba et à l'ouest de la province de Buenos Aires, avec le rio Negro pour limite au sud. Physiquement, les Pampas qui sont à la République Argentine ce que les *prairies* sont aux Etats-Unis, se prolongent et s'étendent dans toutes les directions : dans les provinces au Nord et à l'Est comme dans le vaste territoire patagonien au Sud, et résument le caractère physique, distinctif du sol argentin, qui appartient tout entier à la formation géologique dite *pampéenne.* La superficie de la Pampa est de 16,000 lieues carrées.

La formation pampéenne consiste en une couche d'alluvions modernes reposant sur un sous-sol de sable. Dans la Pampa proprement dite, la couche d'humus ou terre végétale, nulle dans le voisinage stérile, granitique, caillouteux ou nitreux des Andes, apparaît et s'épaissit à mesure qu'elle s'en éloigne, de manière à offrir une profondeur suffisante à la végétation des graminées, et à la formation des pâturages, qui rendent le territoire de la Pampa principalement propre à l'industrie de l'élève du bétail. Au nord, au nord-est, comme nous l'avons vu, à mesure que l'on se rapproche du bassin des grands fleuves, la couche d'humus de la formation pampéenne augmente de profondeur, et jointe à l'humidité des grandes nappes d'eau donne lieu à une végétatation arborescente et vigoureuse inconnue dans la grande Pampa où l'absence d'arbres d'origine naturelle

et de bois forestiers est à peu près générale excepté dans le voisinage des Andes, ou de l'Océan, lequel est bordé d'une lisière forestière de talas dont le bois épineux est employé pour clôtures.

Les arbres de culture, comme les arbres fruitiers toutefois s'y développent parfaitement, surtout le pêcher et le pommier.

La Pampa est donc un océan de verdure immense, uniforme formant une pente douce du nord-ouest au sud-est, s'étendant sur des centaines de lieues, semée de lagunes salées, couverte d'herbes et de hautes graminées et où la végétation naturelle la plus développée se borne à des buissons clairsemés à des arbustes épineux et aux *ombues*, arbres solitaires mais très ombreux, parsemés dans la plaine et dont le bois est sans valeur. Toutefois en se rapprochant des Andes, elle devient accidentée, de constitution détritique, présente une série de monticules, et de dunes de sable, après laquelle la forêt apparaît dans le voisinage et sur les basses pentes des montagnes andines. Au pied des Cordillères existent des terrains de plusieurs lieues d'étendue couverts d'une végétation splendide. C'est cette partie des Pampas qui a été dénommée arbitrairement territoire des Andes.

La conquête de ce vaste territoire et de la Patagonie, sur les Indiens sauvages, restera le plus beau titre de gloire du général Roca, qui a ouvert ainsi à son pays 50,000 lieues carrées de terres fertiles et où la colonisation européenne a un grand avenir et où il n'existe plus d'Indiens sauvages.

Le terrain est en général fertile et n'est qu'un vaste pâturage, peuplé de milliers d'animaux sauvages, de bêtes à cornes, de chevaux, la plupart errants, et d'autres animaux communs dans le territoire argentin. On trouve en quantités les autruches, les cerfs, *huanacos*, la *vizcacha*, l'agouti, le lièvre des pampas, le tatou, le pécari, etc., etc.

L'immense couche d'alluvions des Pampas, composée en majeure partie d'une terre argileuse rougeâtre, contenant des concrétions calcaires et salines, est entrecoupée de lagunes plus ou moins grandes, formées dans les faibles dépressions du sol, par les eaux de pluie, les écoulements et les filtrations des rivières et des ruisseaux qui sont également nombreux, quoique intermittents. Le principaux cours d'eau sont le rio Negro, le rio Colorado et son affluent le Chadi-

Leufú. La vallée du rio Colorado est très fertile, de même que celle du rio Negro qui est aussi beaucoup plus étendue et plus large.

Il y a des époques de l'année où, à cause de la sécheresse prolongée, on est obligé de creuser des puits pour abreuver les troupeaux. D'ailleurs l'eau se trouve à très peu de profondeur (3 à 5 mètres). Ou bien des pluies torrentielles surviennent et provoquent des inondations. Le Gouvernement s'est occupé de faire étudier le nivellement d'une grande partie de la Pampa de Buenos Aires pour remédier à ces inondations très préjudiciables.

Bien que la Pampa paraisse à première vue le domaine exclusif de l'élevage, la nature de son sol peut la rendre très propre, dans certaines parties, à être transformée en champs cultivés en céréales et en pépinières en raison de l'argile calcaire, des sédiments salins et du sable qui entrent dans sa constitution. On pourrait également entreprendre la sylviculture. Des essais heureux ont déjà été faits par la plantation d'eucalyptus, arbre au bois excellent qui y prospère.

La nature salifère du sol, sur une grande partie de régions pampéennes, constitue une richesse appréciable, au point de vue des applications industrielles. On y trouve le carbonate, le chlorure de soude, le sulfate de chaux, le nitre. La croûte saline se rencontre sur des étendues de plusieurs lieues carrées, recouverte d'une poussière fine; les vents et la pluie font apparaître ces sels à la surface et les extraient ainsi naturellement du sol. Ce sont des sulfates de chaux et de soude et ils existent sous forme de gypse. Ces sols salifères sont de deux espèces : les salines et les salitrales. Les premiers sont de grands lacs desséchés et se trouvent dans la partie nord, les seconds, dont les sels se dissolvent sous l'action des pluies, donnent lieu à une riche végétation. On trouve entre autres la plante appelée *jume*, dont la cendre est riche en carbonate de soude qui sert à la fabrication du savon. Les salitrales sont de deux sortes : les uns donnent le nitrate alcalin en minéral compact ; les autres produisent le nitre qu'on peut recueillir à la main et qu'on emploie dans la fabrication de la poudre, de l'acide nitrique et principalement comme engrais pour l'agriculture.

L'exploitation des salines, pratiquée anciennement, a été reprise fructueusement, il y a quelques années. Ces salines

sont extrêmement riches en sel. On peut en extraire des milliers de tonnes.

En approchant du rio Negro et de la région patagonienne le sol se modifie et devient la haute Pampa. C'est une succession non interrompue de collines. La végétation y est représentée par quelques arbres qui donnent de bons bois et par le saule rouge, le pommier et par des plaines de fraisiers.

Les Pampas appartenant à la région centrale, leur climat correspond à la partie méridionale de l'Europe. Les vents, et entre autres le *pampero*, y sont violents, le pays n'étant abrité ni au sud ni à l'est par des montagnes ou des forêts. Les courants chauds de l'Océan parcourant la plaine sans rencontrer d'obstacle protègent tout le pays contre les fortes dépressions de la température et apportent les émanations salines de la mer qui, conjointement avec les eaux fortement salées des rivières traversant la Pampa, communiquent aux herbages une saveur saline qui donne une meilleure qualité à la chair des animaux. Le ciel est généralement nuageux, de sorte que la température est régulièrement tempérée et est favorable aux animaux comme aux plantes même tropicales. Les pluies sont irrégulières.

Sur les bords du rio Negro, tout au sud on cultive avec succès les légumes et tous les fruits des zones tempérées, entre autres l'oranger, l'olivier, la vigne qui donne d'excellent raisin avec lequel on fait un vin médiocre appelé *chacoli*, le figuier, la patate, le pommier, le poirier, le pêcher, le noyer, le châtaignier, le prunier. Mais l'élevage du bétail, aussi bien que l'extraction facile des subtances chimiques du sol constituent le principal but à poursuivre dans l'immense région pampéenne. Après vient la culture de la vigne, pour le développement de laquelle s'est déjà constituée la Société viti-vinicole de Rio-Negro. L'argile de la Pampa est très bonne pour les travaux de torchis et de maçonnerie. On en construit à bon compte des habitations ou *ranchos*, à peu près semblables à celles qu'on trouve dans les pays de pâturage en France et on les couvre avec une paille naturelle très résistante supérieure au chaume.

On trouve aujourd'hui dans les Pampas plusieurs centres de population dont le principal est Carmen de Patagones près de l'embouchure du rio Negro et des colonies européennes, qui se livrent à l'élevage de quantités considérables

de gros et de petit bétail. Ces vastes solitudes s'animent aujourd'hui par la présence de l'homme civilisé et les manifestations de son activité.

C'est dans le territoire du Rio Negro situé entre le rio Colorado et le rio Negro qui forment les débouchés de lâ Pampa sur l'Atlantique, que sont groupées les colonies nationales, bases de la colonisation qui est à ses débuts dans ces régions. Ce sont les colonies Frias, Conesa, et Général Roca. Il y en a deux autres en formation sous le nom de sections agricoles de Bajada del Turco et de Juntas de Limay.

Dans le territoire de la Pampa proprement dite on procède à la délimitation de sections agricoles.

La capitale de la Pampa est Général Acha et celle de Rio-Negro, Viedma.

Située en plein cœur de la Pampa, la nouvelle ville General Acha réalise des progrès surprenants. La population y augmente rapidement. Nombre de maisons sont en construction, entre autres celle qui est destinée à la succursale de la Banque Nationale. Elles peuvent lutter de confort avec celles des villes les plus avancées du pays. Le gouverneur, général Ayola, fait construire des ateliers de forge, de menuiserie, des dépôts, une église, un palais du gouverneur et d'autres édifices publics.

LA PATAGONIE

Territoires du Neuquen, du Chubut, de Santa Cruz et de la Terre de Feu.

La Patagonie n'est plus qu'une dénomination géographique donnée à la région sud de la République Argentine. Administrativement cette contrée n'est plus connue que sous les noms mentionnés ci-dessus, correspondant à quatre nouvelles divisions territoriales; il convient d'ajouter le territoire de Rio Negro qui, physiquement, est un prolongement de la Pampa.

Jusqu'à ces dernières années la Patagonie est restée complètement inconnue et méconnue. On l'a considérée comme une région stérile, inhospitalière, aussiplate que la Pampa. Aujourd'hui que de nombreuses explorations ont été pratiquées sur toute leur étendue, les contrées patagoniennes sont complètement réhabilitées, et l'on a acquis la certitude que si sa côte est pauvre en végétation, l'intérieur très accidenté renferme nombre de vallées fertiles, propres aux cultures et à l'élevage, et jouit d'une température propre au développement des animaux de toute espèce. Les autruches, les guanaques, le lièvre de Patagonie, l'écureuil, les daims, les cerfs, la loutre et autres animaux sauvages s'y rencontrent abondamment. Mais le règne minéral y est de beaucoup plus riche. L'or existe dans la proximité des Andes principalement dans le sud, dans la vallée du rio Gallegos, au cap des Vierges et dans la Terre de Feu où de richissimes gisements ont été récemment signalés et ont valu à ces contrées le nom de Californie Argentine.

On trouve également le charbon de terre et autres produits minéralogiques très appréciables.

En outre, la région possède, du rio Negro au détroit de

Magellan, un système de rivières parallèles qui se jettent dans l'Atlantique et dont plusieurs sont navigables.

Les campagnes du général Roca au Rio Negro en 1879 et celle du général Villegas jusqu'aux Andes en 1883 ont amené la soumission des principales tribus indiennes Tehuelches, Pehuenches, Ranqueles et assurent à la République Argentine la paisible et tranquille possession de la grande région patagonienne, qu'elle a organisée administrativement, et qu'elle fait explorer activement sur tous les points afin d'en livrer la terre fertile et les richesses découvertes chaque jour au peuplement et à l'exploitation.

La Patagonie, dont la superficie est de 35 à 40,000 carrées est dans sa majeure étendue un pays sain, doté de grandes ressources naturelles, qui peut être proposé comme objectif aux colons du centre et du nord de l'Europe. La valeur de ces régions est assez démontrée par le fait que les Chiliens y émigrent en assez grand nombre et s'y rendent acquéreurs de terrain. Nous allons décrire succinctement les conditions et les ressources des territoires patagoniens (à l'exeption du Rio Negro que nous avons adjoint au chapitre de la Pampa) en nous basant sur les dernières explorations pratiquées et les plus récentes données recueillies.

Territoire du Neuquen.

Ce territoire est situé au sud de la province de Mendoza, et entre les territoires de la Pampa et de Rio Negro à l'est et les Andes à l'ouest. Il n'y existe plus un seul Indien sauvage; ceux qui s'y trouvaient ont été rejetés au delà de la Cordillère.

Dans sa partie orientale, le Neuquen est caractérisé par des plaines ou pampas couvertes de pâturages riches et abondants, arrosées par une multitude de cours d'eau et offrant quelques éminences de terrain isolées. Dans sa région occidentale, le territoire est très accidenté par les contreforts et les ramifications que projette la Cordillère, et qui donnent naissance à de nombreuses rivières.

Le sol du Neuquen est bien irrigué. Il est bordé au nord par le rio Colorado, au sud par le rio Limay affluent du rio Negro. Les tributaires du Limay, le Neuquen et le Collon-Cura avec leurs nombreux affluents, arrosent le

centre du territoire. Le système hydrographique est complété par de nombreuses lagunes donnant naissance aux cours d'eau, et par le grand lac de Nahuel Huapi, le plus remarquable de la République Argentine. Dans un rayon très étendu, les terrains qui entourent ce lac sont très fertiles, et la végétation magnifique et presque tropicale. On trouve dans les forêts, sur les pentes avoisinantes des Andes, des cyprès de 40 mètres de hauteur et dont le tronc a 10 mètres de circonférence, c'est-à-dire plus de 3 mètres de diamètre.

Le lac dont les eaux sont peuplées de poissons nombreux et variés est situé dans la belle région qu'on a dénommée le Quadrilatère et qui est merveilleusement propre à la colonisation. On appelle aussi la région du lac Nahuel Huapi, le *Pays des Pommes* à cause de nombreux pommiers dont les plantations furent commencées par les jésuites qui s'y établirent anciennement.

Dans la région occidentale du Neuquen, c'est-à-dire dans les montagnes, la température est très froide, et en hiver les neiges couvrent complètement le pays. Dans la partie orientale, le climat est plus tempéré. Toutefois, dans les deux régions, le climat est sain et favorable aux règnes animal et végétal.

Les animaux sauvages de différentes espèces sont nombreux, mais les bœufs et les chevaux sont en quantités extrêmement réduites. On n'en a pour ainsi dire pas encore commencé la propagation et l'élève. Aussi, étant donné l'abondance et la qualité nutritive des pâturages, on peut affirmer que l'introduction et l'élevage du bétail seraient une source de gros profits pour les entreprises qui s'y consacreraient.

La Cordillère occidentale, aussi bien que les ramifications et contreforts, renferme de riches mines de toutes sortes de métaux dont l'exploitation n'a pas encore été entreprise. Il existe également de grands gisements de charbon de terre.

Le sol fertile et bien irrigué est, dans les vallées profondes et les plaines, propre à toute les cultures depuis celle de la vigne jusqu'à celle de l'orge et du blé. On peut cultiver le pommier et le poirier dont les fruits sont très bons. Mais par suite du manque de population, la terre du Neuquen n'a pas encore été ensemencée ni plantée.

Une dizaine de concessions de terre ont déjà été attri-

buées et des ventes importantes ont été effectuées en 1885 par l'État à des prix qui indiquent la valeur que les capitalistes attachent à ces territoires. Ainsi vont être mises en valeur par l'initiative particulière ces fertiles régions qui, par leur caractère physique, leur climat sain et tempéré, et les ressources qu'elles offrent à l'agriculture et à l'industrie de l'élevage, sont appelées à un bel avenir.

Les communications immédiates avec le Pacifique seraient assurées à ce territoire par la passe de Bariloche qui traverse la Cordillère un peu au-dessous du lac Nahuel Huapi. Les communications avec l'Atlantique seront ultérieurement établies par la ligne ferrée du Lac Nahuel Huapi au Chubut, port appelé à devenir l'un des plus importants de la côte sud de l'Atlantique. Cette ligne en projet n'a pas été votée par le congrès de 1886.

La capitale du Neuquen est Campana-Mahuida.

Territoire du Chubut.

Ce territoire s'étend au sud de ceux du Neuquen et du Rio-Negro et occupe toute la largeur de la bande de terre entre les Andes et l'Atlantique jusqu'au 46e degré de latitude sud. Avec lui commence la Patagonie proprement dite.

Le territoire de Chubut possède deux golfes grands et très sûrs : ceux de San Jorge et le Golfo Nuevo. Il est traversé de l'ouest au sud-est par le rio Chubut qui n'est pas navigable et a une barre dangereuse à son embouchure. Il a pour affluent au sud le rio Senger qui sort des lacs Musters et Colhué. Ce dernier reçoit le Senguel grossi de quelques tributaires qui descendent de la Cordillère.

Le sol est un peu accidenté et entre les collines il offre des vallées très fertiles. La vallée du Chubut, très étroite dans le voisinage de l'embouchure, s'élargit ensuite, et dans cette partie large, elle est formée d'alluvions modernes, principalement de sable et d'argile; la terre végétale dans quelques parties basses a deux pieds d'épaisseur.

L'irrigation de la vallée n'est pas suffisante ; les pluies sont rares et le fleuve n'a pas assez d'eau. Le gouvernement du territoire s'occupe actuellement de pourvoir au besoin d'eau des colons par des travaux d'irrigation et de canalisation. D'ailleurs, le manque d'eau ne se reproduit pas dans la plupart des autres vallées.

Les terres renferment beaucoup de sulfate de soude et produisent le jume dont on tire la potasse et des graminées de natures diverses.

Le climat est sec et sain. La température en hiver n'est pas rigoureuse. Les observations météorologiques faites au Chubut donnent comme température moyenne 12° 6'; maxima, 37° 6'; minima, au-dessous de zéro, 10° 2'. La quantité d'eau qui tombe annuellement est de 290 à 300 millimètres.

Les champs et les vallées, dont l'élévation n'excède pas beaucoup le niveau des deux Océans, sont à l'abri des vents et des rigueurs extrêmes des saisons. L'épaisseur du sol alluvial varie entre 20 centimètres et 2 mètres au plus et a permis dans beaucoup d'endroits le développement d'une végétation superbe qui égale celle du Chaco et des Missions. Aux environs du Golfo Nuevo le sol présente des salines qui ont été exploitées anciennement. On trouve également le kaolin mêlé au silice.

C'est principalement aux approches de la Cordillère que les vallées du Chubut deviennent magnifiques. « La terre, dit le colonel Fontana dans le rapport de son expédition de 1886, y est surtout d'exellente composition, fraîche, meuble, riche en matières fécondantes, et il semble que la charrue vienne de la sillonner; elle est sans exagération comme la terre préparée des jardins et porte un vert tapis de toutes sortes de plantes fourragères atteignant jusqu'au poitrail des chevaux. »

Sur les bords des rivières qui arrosent les vallées on trouve des plantations considérables de petites vignes qui produisent les raisins de Corinthe de deux espèces, des noirs et des rouges.

Des fleurs et des fruits, onze espèces de bois de construction, des cours d'eau abondants et saturés de fer, un climat tempéré et salutaire, constituent les conditions et les ressources naturelles de cette partie du Chubut. Ces terres pourraient produire toutes sortes de céréales et en quantités incalculables; les pâturages et les eaux pourraient nourrir et abreuver des troupeaux considérables.

Le Chubut et principalement sa région occidentale pourrait accueillir et nourrir sur son sol, dans toutes les conditions désirables, des millions d'individus. « Nous étions, dit l'explorateur Fontana, trente personnes de quatre nations différentes et nous avons unanimement déclaré que nous

n'avons jamais vu d'autre endroit de la terre où les avantages naturels que réclame la vie de l'homme se trouvassent mieux associés que dans cette région privilégiée. On comprend que les Indiens aient opposé tant de résistance pour les abandonner. »

La nature y est exubérante comme dans les Missions. Les pentes des Cordillères y sont couvertes de grands bois. Le territoire a été reconnu éminemment propre à la colonisation par ses qualités productives et les facilités qu'il offre à l'établissement de l'homme et aux industries agricoles et pastorales. Certaines vallées sont d'une fertilité extraordinaire et les pâturages sont tellement gras et nutritifs qu'au témoignage des Indiens même les animaux qu'on y laisse paître plus d'un mois y souffrent de pléthore. Sur la côte même du golfe San Jorge, on trouve l'eau potable, le poisson et le gibier en quantité.

Pendant les mois de janvier et de février les vallées du rio Senger pullulent d'autruches dont les Indiens se nourrissent et vendent les plumes aux colons du Chubut. Les guanaques et des animaux sauvages assez variés peuplent les vastes étendues de ce territoire.

Le Chubut n'a jusqu'à présent en fait de centre de population que la capitale Rawson et la colonie Galloise situées près de l'embouchure du fleuve.

Dans cette colonie, qui est le premier centre d'exploitation agricole et pastorale créé dans le territoire de la Patagonie, en 1865, on récolte dans les parties arrosées le meilleur blé qui se puisse trouver et en proportion extraordinaire. On y cultive aussi l'orge et autres menus produits. Enfin les colons au nombre de deux mille environ se livrent à l'élevage de tout bétail, avec des résultats avantageux. Ces industries seront favorisées par les travaux d'irrigation pratiqués actuellement.

On a décidé dernièrement de mesurer un million d'hectares dans le Chubut pour les livrer à la colonisation.

Il existe déjà un chemin de fer dans la vallée du Chubut; celui qui se construit de la colonie Galloise à Fort Madrine, sur la baie de San Matias. A cet endroit il s'est élevé tout dernièrement deux grands ateliers, un arsenal, des chantiers et dix à douze maisons. Le chemin de fer avançait rapidement vers ce point, le meilleur mouillage de la baie. Cette ligne sera suivie ultérieurement de deux grandes voies

ferrées : celle du Chubut à Bahia Blanca par la côte atlantique et celle du Chubut au lac Nahuel-Huapi, déjà proposée, qui mettra les magnifiques régions de la Cordillère en rapport avec l'Atlantique, de même qu'elles seront mises en communication immédiate avec le Pacifique par le passage de Bariloche qui aboutit à cet Océan.

La culture du blé et l'élevage des bœufs et des moutons sont les deux premières industries à exploiter dans les fertiles vallées du territoire du Chubut qui y sont particulièrement propres. L'extraction des bois et des minéraux dont on a constaté l'existence viendra ultérieurement.

Territoire de Santa Cruz.

Le gouvernement de Santa Cruz, au sud du territoire du Chubut, occupe toute la pointe méridionale de la Patagonie entre l'Atlantique et le Chili. Le sol est principalement accidenté dans la région occidentale où la Cordillère va en s'abaissant progressivement jusqu'au cap des Vierges.

Santa Cruz possède des golfes, des baies et des ports assez nombreux : le golfe de San Jorge et les ports et baies de Puerto Deseado, San Julian, Santa Cruz, Coy et Gallegos.

Le territoire est traversé de l'ouest au sud-est, par les rios Deseado, Santa Cruz et son affluent, le rio Chico, et le Gallegos. Ces cours d'eau sortent respectivement des lacs : Buenos Aires, San Martin, Viedma et Argentino, situés dans la Cordillère et qui sont très étendus.

L'aspect général de la région où se trouve ces lacs est aride et sauvage, mais on y découvre de bonnes terres à pâturages. Il y existe des bois épais et des gisements de charbon.

Au sud dans la région du rio Gallegos, le sol produit des plantes fourragères, et est boisé dans plusieurs endroits. Les terrains à l'embouchure de cette rivière semblent convenables à l'établissement d'une colonie. On y trouve des sources d'eau salée et d'eau douce. Le *calafate*, plante locale, produit un fruit nourrissant apprécié.

Les deux départements du nord : ceux de San Julian et de Puerto Deseado, sont, le premier aride, le second propre à l'établissement de colonies.

Puerto Deseado et Santa Cruz sont deux centres de popu-

lation autour desquels paissent des troupeaux de bœufs et de brebis. L'élevage est pratiqué sur une assez grande échelle par les quelques colonies et colons isolés déjà établis dans ces parages et qui y sont très satisfaits de leur sort. Quant à l'agriculture, les habitants commencent seulement à y préparer la terre.

Les troupeaux des quelques colons établis dans la région comprise du rio Gallegos au cap des Vierges s'élèvent à 3,000 vaches, 1,000 chevaux et 10,000 brebis. Le bétail est cher : une vache coûte 50 piastres; un cheval, 100 piastres et une brebis, 10 piastres. Les guanaques vivent en troupes innombrables dans ces contrées, la chasse en est assez difficile et la chair en est très goûtée. Les autruches y abondent également.

C'est dans cette région pourvue d'eau et d'un bon port que des aventuriers chiliens ont signalé la présence de mines et des gisements d'or et que, par suite de la bonté des pâturages, les habitants des îles Malouines viennent s'établir pour l'élevage.

Les pâturages au sud du territoire de Santa Cruz sont en effet très nourrissants. On y trouve les *pastos tiernos* de la province de Buenos Aires aussi bien que des herbages propres aux pays froids. Les neiges, sauf dans la partie des Cordillères, couvrant rarement la terre plusieurs jours de suite, il n'est pas nécessaire de faire des provisions de fourrages. L'élevage se pratique en plein air et le bétail acquiert une vigueur remarquable.

La région des Andes est pluvieuse, mais dans la partie orientale, depuis le rio Santa Cruz, jusqu'au cap Horn, on peut dire, d'après les observations faites, que la température est la même que celle de l'Angleterre et de l'Ecosse. Le climat est sec, il pleut peu, mais les rosées sont abondantes. En hiver il tombe de la neige en quantité ordinaire, mais le reste de l'année la température est très agréable et le ciel clair. La température moyenne en hiver est de 3° au-dessous de zéro.

Ces régions sont saines et les épidémies y sont inconnues. Les cultures qui conviennent au pays sont nombreuses : la pomme de terre donne de 30 à 50 pour un; le blé peut être cultivé à Rio Chico et à Santa Cruz. L'avoine, l'orge, le seigle, viennent très bien et quelques légumes : la carotte, les raves, les choux, puis la betterave, etc., y acquièrent des pro-

portions énormes. Toutefois les gelées tardives empêchent les cultures délicates.

Le territoire de Santa Cruz, d'après des certitudes acquises dernièrement, est riche en métaux et minéraux. On trouve le charbon de terre dans le nord ; on croit que l'argent et le cuivre existent dans la Cordillère, mais on sait maintenant que l'or s'y trouve en abondance dans la vallée de rio Gallegos près du cap des Vierges, sous la forme de poudre et de pépites. Ces placers se retrouvent également dans la Terre de Feu.

D'après les derniers renseignements obtenus, le lavage des terres aurifères, dans des sections, a déjà donné de bons résultats. On cite un mineur chilien de Punta Arenas, qui en un mois aurait obtenu par un travail très imparfait deux kilogrammes d'or. L'or recueilli est mêlé à un sable rougeâtre, extrêmement fin, parmi lequel se trouvent des fragments de quartz, de feldspath, de mica, de basalte, ainsi que des petites agates et opales. C'est le produit de roches aurifères décomposées, charriées par les eaux, et provenant de quelque versant des Andes, dépendant de la Patagonie australe. 100 grammes de sable fournissent en moyenne 5 grammes d'or. Cet or, à la fonte, donne 96 °/₀ d'or pur, près de 4 °/₀ d'argent et un faible excédent de platine. Le gramme d'or vaut environ 3 francs.

Le Gouvernement argentin a déjà accordé de nombreuses concessions pour l'exploitation de ces riches placers. Bientôt l'industrie minière va prendre un grand essor à Santa Cruz et avec l'industrie de l'élevage du bétail à laquelle cette région se prête parfaitement, c'est la principale branche d'activité qui s'offre aux capitaux et à l'émigration dans la Patagonie australe.

Ces contrées sont en communication avec Buenos Aires par une ligne de steamers nouvellement établie qui dessert toute la côte de l'Atlantique.

La capitale de ce territoire est Santa Cruz, située à 500 lieues, c'est-à-dire à six jours par steamer, de Buenos Aires.

On se propose d'installer, dans ces départements, trois colonies nouvelles. La première serait placée près du fort Pavon, à 6 lieues 1/2 de l'embouchure de la rivière Santa Cruz : on en prépare une autre à Gallegos, dans une localité

signalée comme offrant des ressources agricoles et pastorales; la troisième serait fondée au Port-Désiré où l'eau douce est abondante et salubre.

La présence de l'or déterminera certainement la prompte colonisation de cette partie reculée de la République Argentine, dont les ressources assurent l'aisance rapide aux colons qui y porteront leur activité.

Territoire de la Terre de Feu.

Ce territoire argentin s'étend sur la partie orientale de l'archipel magellanique qui porte ce nom et qui a été partagé à peu près par moitié entre la République Argentine et le Chili.

La division argentine de la Terre de Feu comprend les îles Malouines, occupées par l'Angleterre, à laquelle la possession légitime de ce territoire est contestée par le Gouvernement argentin.

La grande île de la Terre de Feu n'est que le prolongement de la Patagonie australe dont elle est séparée par le détroit de Magellan. Sa nature physique, sa faune et sa végétation sont identiques à celles de la Patagonie. Les cours d'eau et les bois combustibles abondent. Etant très découpée, la Terre de Feu offre beaucoup de baies et de ports.

La partie nord est ouverte et sans arbres. C'est une suite de terrains argileux-sablonneux couverts de riches pâturages, variés en herbes et plantes propres à l'élevage des bœufs et des moutons. Les pâturages des terres hautes sont différents de ceux des terres basses situées près de la mer qui sont de nature saline et portent la végétation particulière à ce genre de terrain. Les vaches et les chèvres se développent parfaitement bien qu'elles maigrissent pendant l'hiver.

Dans cette région on trouve la vesce, la patate, et en général tous les végétaux communs qui, au contraire, sont inconnus sur la côte sud. Les pommes de terre, les *porotos* et d'autres légumes croissent parfaitement.

La partie sud est montagneuse et couverte de forêts étendues, de bois et de *bañados*. Elle est entrecoupée de vallées fertiles où l'eau et le gibier abondent.

Le climat dans le nord est sec et froid, dans le sud il est nuageux et très humide. D'ailleurs, il est généralement ven-

teux et sujet aux brusques variations de température. Les chaleurs de l'été sont peu élevées (70° Fahrenheit, soit 21° Réaumur, température maxima); les froids de l'hiver sont par contre limités au minimum à 12° Fahrenheit.

On récolte des navets, et on cultive avec succès, les fraises, les groseilles, les framboises.

Les forêts fuégiennes ne renferment que quelques sortes d'arbres, entre autres trois espèces de hêtres, le cyprès, l'*aiacu* ou bois dur. Les hêtres, qui atteignent de puissantes dimensions, fournissent des bois de grande valeur de même que l'*aiacu*.

Dans le règne animal on trouve les guanaques, des renards dont la peau a une grande valeur, les phoques, les loutres. Les côtes de l'île sont fréquentées par les baleines et les marsouins et ses eaux sont poissonneuses. On trouve 90 espèces d'oiseaux : condors, cygnes, poules, canards, coqs de montagne, perdrix, pigeons et oiseaux de mer. Il n'existe pas de reptiles.

C'est dans le règne minéral que la Terre de Feu serait particulièrement riche. Le pays est dans quelques parties volcanique et basaltique. Il renferme de la pierre ponce, du minerai de plomb, le charbon de terre, une grande variété d'argile, du cuivre, du fer et principalement l'or dont la présence est signalée par le sable noir ferrugineux qu'on trouve dans ces parages, comme dans la partie chilienne de l'île.

D'après les derniers rapports dont on s'occupe en ce moment à constater dûment la véracité, l'or se trouverait en abondance sur toute la côte nord de la grande île, le long du détroit de Magellan, depuis la baie Useless jusqu'à la belle baie de San Sebastian. Des laveurs d'or se sont déjà établis dans la partie chilienne et tirent de leur industrie un rendement considérable. On étudie actuellement les *placers* de la division argentine, situés dans une région bien dotée d'eau, de combustible, de gibier, de végétaux et où le climat est le plus agréable de la Terre de Feu. Des concessions minières viennent même d'être sollicitées par un explorateur.

L'extraction de l'or et du charbon, l'industrie de l'élevage, l'exploitation des bois, et les pêcheries sont les premières bases d'exploitation industrielle qui vont s'offrir dans la Terre de Feu, le jour rapproché où ce point extrême de la terre

argentine va être positivement connu, et sa valeur déterminée.

Pour l'élevage, on peut établir, d'ores et déjà qu'il offre des conditions absolument identiques à celles des îles Malouines qui ont été complètement envahies par cette industrie, et dont les viandes de mouton sont très appréciées à Londres où elles sont envoyées. Les bœufs et les moutons y donneraient d'excellents résultats.

Le seul centre de population du territoire de la Terre de Feu est Ushovia ou Uswaia, mission composée de quelques missionnaires anglicans et de leurs familles. Le terrain du département de ce nom est fertile, planté d'arbres. Quelques centaines de têtes de gros bétail y paissent. Le climat y est très sain et pas très rigoureux puisque les Fuégiens vont à peine vêtus.

Cette mission s'occupe de civiliser les Indiens Ona, Yahgan, Alaculuf, qui sont peu nombreux et peu dangereux, quoique hostiles à la civilisation.

La Terre de Feu pourrait, avant longtemps, offrir un champ d'exploitation fructueux à des émigrants de l'Europe centrale et septentrionale. Son gouverneur actuel, M. Paz, s'occupe d'y organiser la colonisation.

Tous ces territoires nationaux s'étendant sur une superficie de plus de 100,000 lieues carrées, dans leur majeure partie accessibles, exploitables, riches et fertiles, constituent le champ de colonisation et d'activité, vaste et varié dans son climat et ses productions, que la République Argentine offre aujourd'hui, pour ainsi dire en pur don, aux immigrants du nord, du centre et du midi de l'Europe.

LES COLONIES

La colonisation argentine est le mode de constitution de la propriété terrienne en faveur de l'immigration agricole d'Europe et la mise en exploitation des terres vagues appartenant à l'Etat. Cette propriété nouvelle s'élève déjà prospère et nombreuse à côté des grands domaines ruraux, les *haciendas* et *estancias*, grands établissements d'élevage qui s'étendent sur des milliers d'hectares.

Les colonies argentines sont des centres de culture et d'élevage, formés de groupes plus ou moins importants de familles d'agriculteurs, européens pour la plupart. Elles ont pour but de mettre en exploitation une certaine superficie de terre, divisée en lots acquis par chaque famille ou chaque colon, soit par concession gratuite de l'Etat, soit par voie d'achat à l'Etat ou aux entreprises de colonisation et sur les bases suivantes : grandes facilités d'acquisition, bon marché, conditions commodes de paiement, avances d'outils, d'animaux de labour et de rente, de matériaux pour la construction de l'habitation, de vivres et d'articles de première nécessité en attendant la première récolte.

Chaque lot est cultivé séparément par son possesseur et sa famille et, entre toutes les familles de colons, il n'existe d'autres liens de communauté que ceux qui se créent naturellement dans toute agglomération sociale civilisée, et entre autres celui de voisinage.

Les colonies sont fondées soit par la nation directement soit par les gouvernements provinciaux, les municipalités, et surtout par des entreprises ou des particuliers auxquels sont concédées de vastes étendues de terrain, à des conditions très avantageuses, sous l'engagement exprès de les coloniser dans un délai fixé.

Chaque colonie a un commissaire nommé par le Pouvoir Exécutif et qui est l'autorité supérieure, militaire et politique

locale. Il veille au bon ordre et entend les plaintes et réclamations des colons.

Dans les colonies, dès qu'il existe 50 familles, les colons désignent, parmi eux, un juge de paix et cinq conseillers municipaux. Ceux qui sont âgés de plus de 18 ans font partie de la garde urbaine, sous les ordres du commissaire dans le but exclusif de pourvoir à la défense et au maintien de l'ordre dans chaque colonie. Le Pouvoir Exécutif leur fournit l'armement et les munitions.

Les colonies se ressemblent à peu près toutes. A mesure qu'elles se développent on les entoure d'une clôture de fils d'acier passés dans des piquets de *ñandubay*, bois très dur qui ne pourrit pas et dure plus d'un siècle. Les populations y sont le plus souvent formées de différentes nationalités : Français, Suisses, Italiens, Anglais, Allemands, Russes, etc. et il est rare de trouver des colonies exclusivement composées des nationaux d'un seul pays. On verra dans la suite l'agencement des centres coloniaux.

La colonisation par entreprises privées se poursuit principalement dans les provinces, où l'Etat lui a donné et lui donne encore l'impulsion par la création, sur de nouveaux points, de quelques centres coloniaux officiels destinés à y appeler la colonisation privée.

La colonisation par l'Etat se fait surtout dans les territoires nationaux dans le but d'y appeler également la colonisation particulière et spontanée, pour y continuer et y développer l'œuvre colonisatrice commencée par l'initiative gouvernementale.

Les territoires nationaux, aujourd'hui gouvernements fédéraux, sont donc le principal champ qui s'ouvre maintenant à la colonisation. Ils sont divisés en lots ou sections pour en faciliter l'acquisition par chaque colonie. Outre les terres destinées à la culture, il existe des terrains réservés à l'établissement de centres de population, où sont tracés les chemins vicinaux, les bornes de la ville et sa banlieue et qu'on pourvoit de tout ce qui est nécessaire pour que la population qui s'y établit y jouisse des mêmes commodités que dans les grandes villes. Il existe des arpenteurs spéciaux et des ingénieurs chargé d'étudier les conditions hygiéniques des endroits où l'on veut établir les populations, de tracer les rues, de mesurer les terrains et de les aborner.

Il existe aujourd'hui dans la République Argentine 177

colonies[1] proprement dites : 22 officielles et 155 privées toutes prospères. 30 environ sont en formation. Les colonies existantes sont situées : 105 dans la province de Santa Fé ; 30 dans celle d'Entrerios ; 6 dans la province de Buenos Aires ; 9 dans la province de Cordoba, 2 dans les Missions ; 13 dans le Chaco, 12 dans la Patagonie. (Rio Negro, Chubut, Santa-Cruz.)

Colonies et concessions nationales dans les provinces et les territoires fédéraux.

Voici la situation actuelle des colonies de l'Etat, avec les sections agricoles ou colonies officielles en formation et les concessions particulières destinées à la colonisation privée.

COLONIES ET SECTIONS AGRICOLES.

MISSIONS. *Colonie Candelaria.* — Superficie 8,862 hectares, située sur la rive gauche du rio Alto-Paraná et à l'est du Garupa, limite entre la province de Corrientes et le territoire des Missions.

Colonie Santa Ana. — Superficie 10,446 hectares, située sur la rive gauche du Haut Parana et limitée au sud par le Magdalena, à l'ouest par le Saint Nicolas et le Yabetiry et à l'ouest par le Santa Ana.

Il existe dans ces deux colonies des terrains disponibles pour des familles d'agriculteurs.

CHACO. *Colonie Formosa.* — Superficie 32,000 hectares. Possède un port sur le rio Paraguay.

Il y a également dans cette colonie de nombreux lots de terre à concéder.

CHACO AUSTRAL. *Colonie Resistencia.* — Située sur la rive droite du Paraná, en face de la ville de Corrientes. Elle a des ports sur le Paraná, ainsi que sur la rivière Negro qui traverse la colonie dans toute son étendue. Sa superficie est de 46,000 hectares. Il ne reste que très peu de lots à concéder.

TERRITOIRE DE LA PAMPA. — On procède actuellement à la délimitation de sections agricoles de 10,000 hectares chacune, dans les lots 18 et 23, fraction A de la section VIII du territoire de la Pampa, conformément à la loi du 3 novem-

1. Si l'on y ajoutait certains centres agricoles secondaires, on pourrait élever ce chiffre à 250.

bre 1882. La population actuelle de Victoria doit rester comprise dans la mesure que l'on effectue.

RIO-NEGRO. *Colonie lieutenant général Eustaquio Frias.* — Superficie 10,000 hectares. Située dans la section IV de la mesure générale du sud du rio Negro. Il existe des terrains disponibles pour la vente.

Colonie Conesa. — Superficie 10,000 hectares. Située dans la section V de la mesure générale du sud du rio Negro. Terrains disponibles pour la vente.

Colonie Avellaneda. — Dans une belle plaine de la vallée du rio Negro. Terres concédées 6,660 hectares. Terrains disponibles.

Section agricole de Rincon de Linares 10.000 hectares. Située près de Conesa. Il existe des terrains à concéder.

Section agricole Bajada del Turco. — Superficie 6,298 hectares. Située sur la rive du rio Negro. La concession des terres n'a pas encore été stipulée.

Colonie Général Roca. — Superficie 41,563 hectares. Située sur la rive gauche du rio Negro.

Terrains disponibles pour la vente.

Section agricole Juntas de Limay. — Superficie 10,000 hectares. Située sur la rive gauche du Neuquen, à cinq kilomètres au nord de sa jonction avec le Limay, dans la section XXVI des territoires nationaux. Elle est limitée au sud-est par le canal d'irrigation de la colonie Roca.

Section agricole de Paso Chocori. — Superficie : 10 000 hectares.

CHUBUT. *Colonie Chubut.* — Superficie 39,000 hectares. Située dans la vallée du Chubut, sur les deux rives du rio Chubut. C'est le siège du gouvernement du territoire.

Toutes les terres de la colonie sont aliénées.

A la date du 17 septembre 1886, le gouverneur du territoire a été autorisé à subdiviser une superficie de 25,000 hectares dans la vallée de Chubut à l'ouest pour l'agrandissement de la colonie.

GOUVERNEMENT DE SANTA CRUZ. — A Puerto Deseado, à l'embouchure du rio Santa Cruz, existent plusieurs colonies destinées à l'élevage.

SANTA FÉ. — Réduction indigène « San Antonio de Obligado ». Superficie 4,545 hectares. Sections agricoles de *Las Garzas*. Sections I, II, nord et sud ayant chacune une étendue de 10,000 hectares, située à l'ouest du Paraná Mini.

Il existe des terrains disponibles dans les quatre sections.

La fondation de deux autres réductions ou colonies d'Indiens analogues à celles de San Antonio de Obligado et s'étendant sur deux lieues de *campos*, a été décrétée récemment.

Colonie Avellaneda. — Superficie de 25,000 hectares. Située à l'angle sud-est de la haute terre du Chaco austral. C'est le premier noyau de population que l'on trouve à l'ouest de cette région.

Ces sections de colonies de San Antonio, Las Garzas et Avellaneda sont comprises dans le territoire de la province de Santa Fé, conformément à la loi n° 1894 du 13 novembre 1886.

ENTRERIOS. *Colonie Villa - Libertad.* — Superficie 24,000 hectares. Située sur les terrains concédés par cette province au Gouvernement national, près de la station Chajari du chemin de fer de Concordia à Monte Caseros.

Il n'existe pas de terrains disponibles.

Colonie Général Alvear. — Superficie 23,000 hectares.

Située sur la rive gauche du rio Paraná et près de la ville du même nom.

Il n'existe pas de terrains disponibles.

CORDOBA. *Colonies Chacabuco et Maipo.* — Superficie, pour chacune, 10,000 hectares. Situées sur la rive droite du Rio Cuarto, dans le département du même nom et sur des terrains cédés à la nation par le gouvernement de la province de Córdoba.

Il existe des lots non concédés.

Colonie Caroya. — Superficie 20,000 hectares. Située à 10 lieues au nord de la capitale de la province, près de la station Jesus Maria du chemin de fer Central-Nord, sur des terres cédées par la province.

Il existe des lots non aliénés.

Colonie Sampacho. — Superficie 30,000 hectares. Située dans le département du Rio Cuarto et près de la station du même nom, du chemin de fer Andin, sur des terrains cédés à la nation par la province.

Colonie Sarmiento. — Superficie 10,000 hectares. Située sur le lot n° 25, section B, au sud de Rio Quinto, cédé à la nation par la province.

CONCESSIONS PARTICULIÈRES

GOUVERNEMENT DE FORMOSA. *Juan de Cominges.* — Concession de 100 kilomètres carrés sur la rive droite du rio Paraguay, au sud de Formosa, à cinq lieues environ.

Camilo Bouvier. — Concession de 16 lieues sur la rive droite du rio Paraguay en face de Villeta.

Inocencio Zanatta. — Concession de 16 lieues sur la rive nord du Bermejo et à l'est de la concession Beluschi.

Juan J. Gonzalez. —Concession de 16 lieues sur la rive nord du Bermejo et à l'est de la concession Zanatta.

Honorio Acevedo. — Concession de 15 lieues sur la rive nord du Bermejo et à l'est de la concession Gonzalez.

GOUVERNEMENT DU CHACO AUSTRAL. *Enrique de Becchi Bey.* — Concession de 16 lieues au sud de Bermejo, à 20 kilomètres environ de la jonction de ce cours d'eau avec le Paraguay.

Ricardo J. Hardy. — Concession de 8 lieues en fermage subdivisées postérieurement en vertu de l'autorisation accordée par le décret du 28 juillet 1885.

Cette concession est située au sud du Quia et près du port Timbo, sur le rio Paraguay.

F. A. Benitez et C° — Concession de 16 lieues au nord de la colonie Resistencia, colonie Président Juarez Celman. (En exécution.)

Tristan Malbran. Concession de 300 kilomètres carrés à l'ouest de Résistencia. (En exécution.)

J. Aléjo Ledesma. — Concession de 16 lieues, dans la fraction B, section I des territoires nationaux du Chaco. (En exécution.)

Simon J. Santillan. — Concession de 16 lieues dans la fraction B, section I des mêmes territoires. (En exécution.)

Pablo Groussac. — Concession de 16 lieues dans la fraction C, section I, des mêmes territoires (En exécution).

Eduardo M. Langworthy. — Concession de 32 lieues de la fraction C, de la section I des territoires du Chaco, accordée en 1885.

Antonio Tomassoni. — Concession de 16 lieues, nommée « Las Toscas », située au sud de la fraction C, section I, du territoire et à l'ouest du Parana-Mini.

Manuel Ocampo Samanes. — Concession de 16 lieues située

au sud de la réduction de San Antonio, à l'ouest du Parana-Mini et au nord des sections agricoles « Las Garzas ».

Calocero Brunetti. — Concession de 100 kilom. carrés nommée Vittorio Emmanuele II, située entre la rivière Rey et la gorge Malabrigo.

Miguel Cano et *Cie*. — Concession de 8 lieues au nord du rio Paraguay. (En exécution.)

GOUVERNEMENT DU NEUQUEN. *B. Videla et Co*. — Concession de 32 lieues dans la fraction A, section XXX, lots 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24. (En exécution.)

Carlos Bouquet. — Concession de 16 lieues, section XXXIII des territoires nationaux. (En exécution.)

*Ruibal Sarondo et Co*. — Concession de 32 lieues, sur les sections XIV et XXII, au sud du rio Agrio. (En exécution.)

Luis Albert. — Concession de 32 lieues sur les sections XXI et XXII au sud du rio Agrio. (En exécution.)

Gabriel Reboredo. — Concession de 32 lieues sur les sections XXVI et XXVII limitée au nord par les rivières Picum-Leuvu et Catanli. (En exécution.)

*Juan J. Alsina C^o^*. — Concession de 32 lieues sur les sections XXVI, XXVII et XXX sur la rive gauche de la rivière Catanli. (En exécution.)

Mauricio Schwartz et Cernadas. — Concession de 32 lieues sur les sections XXXIV et XXXVII. (En exécution.)

Ricardo Napp. — Concession de 32 lieues sur la section XXXIII. (En exécution.)

*Nasarre et Co*. — Concession de 32 lieues sur les sections XXXV et XXXVI sur les deux rives de la rivières Calcufu. (En exécution.)

Manuel Blancas. — Concession de 32 lieues sur la section XXXVII près du lac Nahuel Huapi et sur la rive gauche du rio Limay. (En exécution.)

GOUVERNEMENT DU CHUBUT. — *Piaggio y Rossi.* — Concescion de 8 lieues, sur la côte de l'Atlantique. (En exécution.)

Calos Chiriff. — Concession de 8 lieues au nord de la concession Piaggio et Rossi. (En exécution.)

Alejandro Carreño et *Deheza.* — Concession de 16 lieues sur la côte de l'Atlantique. (En exécution.)

Demandes de terres pour colonies.

			kilomètres carrés.
Chaco	71	demandes formant une superficie totale de	27.979
Missions. . . .	4	—	3.100
Rio Negro. . .	1	—	800
Chubut	5	—	2.600
Terre de Feu..	1	—	100
Neuquen . . .	40	—	25.282

Demandes de terres en fermage.

			kilomètres carrés.
Chaco.	8	demandes formant une superficie totale de	857
Chubut. . . .	5	—	650
Santa Cruz. .	15	—	2.820
Pampa	2	—	1.200
Rio Negro. . .	9	—	9.125
Neuquen . . .	2	—	200
Terre de Feu.	3	—	200

RÉSUMÉ DES TERRAINS LIVRÉS A LA COLONISATION OFFICIELLE

22 colonies nationales dans les différents territoires et provinces, avec une superficie totale de	4.107	kilom. carrés.
33 concessions livrées à la colonisation particulière, avec une superficie totale de. . .	16.224	—
Total des terrains colonisés et sur le point de l'être. . . .	20.331	—
31 concessions en fermage formant une superficie totale de.	6.222	—

Conditions de concession dans les colonies de l'État.

Les conditions auxquelles l'Etat concède les terrains dans ses colonies sont :

Art. 1. Il s'engage à transporter gratuitement, depuis le port de Buenos Aires jusqu'à la colonie même, les familles d'agriculteurs et d'artisans, nouvellement arrivées, et qui désirent s'y établir.

Art. 2. Les vingt-cinq premières familles ou les cent premiers colons qui s'y établissent reçoivent gratis un lot variant entre 33h 82a 60c et 100 hectares, suivant l'étendue

des terrains de la colonie et jouissent du droit d'acheter chacune trois lots égaux, au prix de 2 piastres 06 m/n (10 fr. 50) l'hectare, payable en dix annuités à partir de la troisième année.

Art. 3. Les autres lots se vendent au même prix, mais chaque famille n'en peut acquérir plus de quatre.

Art. 4. La vente de ces lots a lieu à la condition que l'acheteur les aura peuplés et mises en culture au bout des deux premières années.

Art. 5. Le Bureau Central des Terres et Colonies, établi à Buenos Aires, rue Corrientes nº 133, délivre un bulletin provisoire de vente, dans lequel est indiquée la situation du lot et les conditions auxquelles il a été concédé.

Art. 6. Le titre définitif de propriété est délivré une fois les conditions stipulées art. 4 remplies.

Situation des colonies officielles existantes.

Les conditions de culture, la situation, les moyens et les débouchés de chacune des principales colonies nationales, sont les suivantes :

Colonie Candelaria. — La première colonie fondée dans le territoire des Missions en 1884 sur la rive sud du Haut Paraná, sur une ancienne localité des Jésuites, couverte d'orangers magnifiques, fécondée par une infinité de cours d'eau et de ruisseaux.

Le terrain extrêmement fertile, bien arrosé, et le climat très sain sont propres à la culture du riz qui donne 200 pour 1 ; du maïs qui rend 1,000 pour 1 ; de la canne à sucre, du tabac, du coton, du café, du manioc, du lin. On pourrait y faire avec succès la vigne et le chanvre.

C'est une plaine peu accidentée, dépourvue de forêts et aussi propre à l'élevage qu'à l'agriculture et à l'horticulture.

Le village de la colonie a un port naturel. Ce bourg est fractionné en 100 lots de 100 mètres chacun, chaque lot a été divisé en quatre, et donné gratis aux 100 premiers colonisateurs. Un boulevard de circonvallation de 30 mètres de largeur entoure la ville qui est croisée par deux autres de même largeur. Les rues coupées à angle droit ont 20 mètres de largeur et 100 mètres de longueur. L'école pour l'instruction primaire, gratuite et obligatoire, est située sur la place

au centre de la ville où se trouvent également les divers édifices publics. Les colons sont logés pour la plupart dans des *ranchos*, habitations en bois, couvertes en paille, très suffisantes pour le pays, et dont les matériaux leur sont fournis gratuitement.

Telle est à peu près la physionomie générale de toutes les colonies.

Population de Candelaria : 750 habitants en 1885. Les lots concédés ou à vendre y sont de 100 hectares aux conditions indiquées.

Communications faciles avec le Paraguay et avec la province de Corrientes par les fleuves navigables. Débouchés : Posadas, capitale du territoire, à deux heures de distance, et San Javier à 16 lieues sur le rio Uruguay, Santo Tomé, marché important au nord de la province de Corrientes sur le rio Uuruguay.

Colonie Santa Ana. — Cette section, située dans le territoire des Missions aux 27° 24′ 55″ latitude sud et 53° 45′ 75″ longitude ouest de Greenwich, sur la rive sud de la rivière *Alto Paraná*, était anciennement une peuplade des Jésuites, ayant de magnifiques orangers ; les cultures les plus à propos sont la fève de marais, le lin, l'horticulture, la canne à sucre, le café, le coton, le manioc et les légumes.

Cette colonie fut fondée par le Gouvernement national en 1884. Les lots y sont de 100 hectares.

La population, composée en grande partie de Brésiliens et de Paraguayens, était alors de 655 habitants ; elle est actuellement de 1,061. Cette augmentation est due surtout à la facilité avec laquelle on peut acquérir la terre et aux garanties de toute espèce dont jouit l'immigrant étranger.

Le terrain, occupé par la colonie, est situé à 4 kilomètres de la rive du rio Paraná, dans une vallée magnifique, sillonnée de nombreux cours d'eau qui mettent en action des tanneries et des moulins ; on a mesuré 107 kilomètres carrés.

Il abonde en bois de construction, en écorces pour tanneries et plantes tinctoriales et médicinales. Les pâturages sont rares, et l'élevage difficile dans cette colonie, sauf pour les chèvres et les mulets.

La colonie de Santa Ana a un port magnifique sur le Paraná.

Les villes les plus voisines de la colonie sont *Posadas*, capi-

tale du territoire fédéralisé, à neuf lieues, au sud, sur a rive du Paraná; population, 4 à 5,000 habitants, et Santo Tomé, sur la rive de l'Uruguay, dans la province de Corrientes, population à peu près égale.

En face de Posadas, de l'autre côté du fleuve, se trouve la ville paraguayenne *Encarnacion*, population de 2 à 3,000 âmes.

A côté de la colonie, sur la rive du Paraná, le général Rudecindo Roca a fondé un grand établissement pour l'exploitation de la canne à sucre; on y produit un sucre excellent, dans la proportion de 5 1/2 pour 100.

Il y a là un chemin de fer portatif, système Decauville, qui a été acheté, comme tout l'outillage de l'usine, à la maison Cail de Paris.

On trouve sept sortes d'abeilles que l'industrie délaisse faute de colons. Le fer et le cuivre abondent.

Colonies Chacabuco et Maipo (province de Cordoba). — Le minimum de terrain que les colons peuvent obtenir dans ces deux colonies qui se touchent est de $33^h\ 82^a\ 60^c$; le maximum est de $135^h\ 30^a\ 40^c$.

Le terrain des colonies est de première qualité pour l'agriculture. On n'y rencontre aucune grande lagune, ni terrain fangeux qui pourraient gêner la culture des céréales, au contraire celles-ci viennent bien et produisent beaucoup.

L'eau se trouve en abondance à deux ou trois mètres de la superficie du sol. Dans les endroits bas on la trouve à 50 centimètres.

Les cultures les mieux appropriées sont celles du blé et du maïs et elles peuvent se faire à peu de frais.

Cette colonie est bornée à l'est par le bourg de *La Carlota*, au nord par la rivière *Rio Cuarto*, à l'ouest par la colonie *Maipo* et au sud par des terrains appartenant à la province de *Cordoba*.

La Villa *La Carlota* est unie à la station Villa-Maria, sur la ligne du chemin de fer Central Argentin, par une grande route de 105 kilomètres de long. Les communications sont faciles au moyen des messageries qui font le service régulièrement. A la même distance, à peu près, se trouvent situées l'importante ville de *Rio Cuarto*, sur la ligne du chemin de fer Andin, et la station de Belle-Ville, sur celle du chemin de fer Central Argentin.

Colonie Conesa (Rio Negro). — Cette section de terrain

située dans la fertile vallée du *rio Negro* convient à la culture des céréales et particulièrement à celle du blé. La vigne et les autres essences d'arbres fruitiers propres à cette région donnent de beaux résultats.

Le *rio Negro* navigable en tout temps avec des embarcations de peu de fond se jette dans l'océan Atlantique où le service se fait régulièrement et périodiquement par des vapeurs de 1er ordre, subventionnés par le gouvernement de la Nation.

Cette section est distante de 25 kilomètres de celle dénommée *Rincon de Linares* également destinée à l'agriculture, de 125 kilomètres de l'important centre agricole nommé *Cubanea* (ancienne colonie du territoire de Chubut) et de 150 kilomètres du *Pueblo de Viedma*, résidence des autorités nationales du territoire.

Quant aux autres colonies de l'Etat, nous résumerons succinctement leur population, leur superficie cultivée, leur richesse en bétail, et communications; l'étendue a été indiquée à la situation générale des colonies et concessions.

Colonie Formosa (Chaco). — En 1881, 441 habitants; en 1882, 505; en 1883, 510. En culture 400 hectares. Bétail en 1883, 708 bœufs, 43 chevaux et 26 mules. L'élevage du bétail commence à se développer dans les gras pâturages. Deux distilleries françaises exportent leurs produits à Corrientes, Rosario et Buenos Aires. Une scierie française travaille les bois de construction navale et d'ébénisterie.

Formosa établie, sur le même plan que Resistencia, a une population composée surtout d'Italiens et de Français très à leur aise. Son port sur le Parana, sa situation entre deux grands centres : Asomption au nord, Corrientes au sud, lui assurent deux marchés et un avenir commercial.

Plusieurs cours d'eau la traversent et servent de moteurs à plusieurs établissements industriels.

Le sol est onduleux et offre une couche de terre végétale variant, entre 0m,60 et 2 mètres qui favorise une belle végétation variée. La chasse et la pêche abondent. On cultive la canne à sucre, le riz et le manioc qui remplace la pomme de terre ou le pain. Son climat est très salubre.

Colonie Resistencia (Chaco).—878 colons. Communication:

le Parana. Marché : Corrientes en face sur l'autre rive du Parana. Voie ferrée en projet de Resistencia à Santiago del Estero à travers le Chaco.

Cette colonie a un grand avenir commercial et industriel. On en expédie tous les bois du Chaco. Le climat est excellent, eaux et bois de construction abondants de même que la faune et la flore. Bons pâturages. Elevage productif par suite de la proximité du marché consommateur de Corrientes. La colonie possède deux ports, un sur le rio Negro et un sur le Parana, fleuves navigables. La population, indigène et italienne, se livre à la culture du maïs, du mani, du manioc et de la canne à sucre qui y pousse, comme le caféier et le cotonnier, avec vigueur et exige peu de soins.

Le climat doux et sain, les bons pâturages, le sol fertile, les facilités d'établissement et de construction des habitations et des basses-cours, etc., la population douce et laborieuse sont autant d'éléments favorables qui appellent le colon européen.

Colonie Chubut ou Galense. — Importante colonie de gens du pays de Galles, fondée en 1866 dans la vallée antérieure du Chubut. Climat sain, population en 1877, 700; en 1881, 1,205; en 1883, 1,350 et actuellement près de 2,000. Les colons récoltent d'excellent blé, de l'orge et d'autres produits secondaires. Ils possédaient, en 1883, 210 têtes de gros bétail; 2,450 chevaux; 3,600 bêtes à laine; 260 porcs; 5,500 volailles diverses. Toute leur propriété était évaluée à 6 millions et demi. Communications: le rio Chubut, le chemin de fer à Golfo Nuevo, une ligne nationale de steamers jusqu'à Buenos Aires.

Colonie Avellaneda (Santa Fé), fondée en 1879.— En 1882, 930 habitants; en 1883, 970, appartenant à diverses nationalités. Étendue des cultures, 1,625 hectares.

Son sol, avec sa grande profondeur d'humus est prodigieusement fertile.

Elle est couverte toute l'année et dans toute son étendue de graminées qui forment de gras pâturages.

Flore riche et variée.

Animaux et poissons abondants.

Bois excellents pour la construction et l'industrie.

On cultive le maïs, le mani, le lin, le coton et le chanvre dans la culture duquel est l'avenir de la colonie.

Climat doux et tempéré. Température minima en hiver, 8° 4 au dessus de 0.

La communication existe par le port de San Geronimo sur le Parana.

Colonie Villa Libertad (Entrerios). Fondée en 1876. — En 1880 elle avait 1,070 habitants; en 1883, 1,640, cultivant 2,352 hectares en blé, maïs, orge et possédant 2,546 têtes de gros bétail, 561 chevaux, 30 moutons, 228 porcs. Située à 1 kilomètre et demi du chemin de fer entre Concordia et Monte-Caseros, qui longe le rio Uruguay et lui offre deux débouchés un au nord et l'autre au sud.

Colonie Général Alvear (Entrerios), installée en 1878.— A la fin de 1880, elle avait 1,820 habitants ; en 1881, 1,856; en 1883, 2,058. Cultures 6,390 hectares. Moulins à eau 3.

En 1882, elle avait 3,696 têtes de gros bétail, 1,766 chevaux, 564 moutons, 2,450 porcs et 6,592 volatiles divers. Située sur la rive gauche du rio Parana en face de Santa Fé.

Colonie Caroya (Province de Cordoba). — Habitants en 1882, 1,350. Culture 1,212 hectares. Communication principale : le chemin de fer Central Argentin.

Colonie Sampacho (Province de Cordoba), fondée en 1877. — Habitants en 1880, 1,198 et en 1882, 1,603. Cultures, 4,291 hectares. Elle possède 3,756 bœufs, 2,399 chevaux, 409 mules, 4,158 moutons et 515 porcs. Communication principale : le chemin de fer Central Argentin.

Colonie Las Garzas (Chaco). — Dans cette nouvelle colonie séparée de la ville de Goya seulement par le rio Parana, le terrain est propre à la culture du maïs, du lin, du mani, des pommes de terre, des patates, des fèves, des légumes. Des essais satisfaisants ont été faits également avec la canne à sucre et le tabac. La concession des terrains se fait aux conditions générales des colonies de l'Etat que nous avons indiquées.

Il convient d'ajouter ici aux colonies officielles nationales, les colonies suivantes de la provinces de Buenos Aires, lesquelles ont été créées par l'initiative des autorités locales.

Colonie suisse de Baradero. — Cette colonie, fondée en 1856, est constituée par l'ensemble des campagnes qui entourent le bourg de Baradero à 40 lieues au nord-ouest de Buenos Aires. Elle a 3,238 colons qui possèdent 45,000 têtes de bé-

tail. L'hectare y vaut 225 francs. On cultive le maïs, les pommes de terre, la luzerne, le lin, le colza, la vigne, des légumes. Les colons de Baradero ont un excellent outillage agricole et habitent des maisons commodes avec des jardins et des bosquets. Cette colonie a été fondée par l'initiative de la municipalité du district de Baradero. Elle est située sur le chemin de fer de Buenos Aires à Rosario.

Colonie russe-allemande d'Olavarria. — Fondée en 1878 près du village d'Olavarria à 5 lieues au sud d'Azul, sur une section de 25 lieues carrées. La colonie est composée de 411 familles dont 124 de Russes-Allemands. Le nombre des lots mis en culture en 1885 était de 793 sur 1,251. — La loi de fondation de la colonie autorisait le Gouvernement à faire des avances jusqu'à concurrence de 50,000 francs par famille. Or, sur 666,300 piastres qui furent ainsi avancées à 76 familles, il en avait déjà été remboursé à l'État par les colons 504,156 en 1884.

La culture du blé, de l'orge, de l'avoine, du seigle, de la vigne et des plantes potagères donne des résultats toujours croissants. Les colons exploitent la pierre de carrière et se livrent aussi à l'élevage, principalement des chevaux, que les Russes savent dresser d'une façon remarquable.

La colonie est en communication directe avec Buenos Aires et Bahia Blanca par le chemin de fer du Sud.

Colonie mixte de Las Mellizas. — Créée en 1883 dans le district de Nueve de Julio sur une étendue de six lieues carrées. Cette colonie est également en pleine prospérité.

Une grande impulsion est actuellement donnée à l'œuvre colonisatrice. De nouvelles concessions sont accordées chaque jour au Chaco et dans la Patagonie à des particuliers et à des entreprises. Un million d-hectares sont mesurés et délimités dans le territoire du Chubut pour être livrés à la colonisation. Diverses colonies sont créées pour l'élevage jusque dans le lointain territoire de Santa Cruz.

Enfin le gouvernement de la province de Buenos Aires a été autorisé à faire mesurer et diviser des sections dans les réserves de terres publiques existant dans le sud de la province afin d'y établir des colonies.

Chaque fraction aura 200 hectares. Le prix de ces terres ne pourra être moindre de 25 francs l'hectare. La vente s'en

fera sous la condition expresse que la terre sera cultivée par l'acheteur et payée sous la forme suivante : 10 % au comptant, et le reste en huit annuités, ou bien le tout avec 5 % d'escompte annuel.

Le Pouvoir Exécutif est autorisé à avancer aux familles, des semences, des instruments et des animaux.

Une étendue de 1,000 hectares est réservée à chaque colonie.

Ces nouvelles terres seront appropriées à l'élevage du bétail et à la viticulture.

Le gouvernement de la province de Buenos Aires établit ses colonies officielles de la manière suivante :

Une étendue donnée est divisée en *chacras* ou fermes d'une superficie égale et pendant toute la période de création, elle est administrée pas une commission émanant du Pouvoir Exécutif qui réserve les terrains pour les écoles et qui accorde les concessions aux conditions suivantes :

La concession ne peut être donnée à aucun individu n'exerçant pas ses droits par soi-même (femme, pupille, mineur).

Il doit être payé à l'Etat, au moment de la concession du terrain, le dixième de la valeur, le reste soit en 8, soit en 9 annuités Le terrain demeure hypothéqué jusqu'à complète libération de la dette.

Le terrain doit être occupé par le concessionnaire personnellement et une certaine étendue être ensemencée dans le délai d'un an.

Une maison doit être bâtie, avec un puits.

La concession ne peut être aliénée pendant une période de six ans.

COLONIES PRIVÉES

PROVINCES ET TERRITOIRES NATIONAUX.

En dehors des colonies officielles existantes, en formation ou projetées, il existe un nombre considérable de centres coloniaux créés ou qui se créent par entreprise particulière et qui sont de beaucoup les plus importants. En effet, la

colonisation privée entre pour les sept huitièmes dans la colonisation générale du pays, puisque sur 177 colonies, on en compte 155 créées par l'initiative particulière, ce qui est la démonstration la plus convaincante des avantages de toute nature qu'offre la République Argentine à l'exploitation du sol et aux industries rurales qui s'y rattachent.

Voici la nomenclature des colonies privées existant actuellement dans les provinces et les territoires nationaux.

COLONIES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE BUENOS AIRES.

Colonies de Curumalan. — Ces colonies ont été fondées en 1884 par une société anonyme au capital de 20 millions de francs, exploitant une *estancia* ou grande ferme d'élevage de cent lieues carrées dans les *sierras* de Curumalan (sud de la province) et possédant, en 1885, 95,000 moutons croisés avec des béliers Lincoln et Southdown ; 22,000 vaches croisées avec des taureaux Durham et Hereford; enfin 54,000 juments, dont on croise une partie avec les meilleurs étalons français, allemands, anglais, en vue d'en obtenir des chevaux de courses, de selle, de trait léger et de guerre.

Les colonies de Curumalan sont au nombre de trois :

La plus importante, la Colonie française de Pigüe, s'étend sur une superficie de dix lieues carrées et était formée, en 1885, de 300 cultivateurs de l'Aveyron, nombre qu'on espérait voir doublé l'année suivante avec des colons de même provenance. Une concession de 100 hectares de terre de première qualité, abondante en carbonate et phosphate de chaux et autres sels minéraux, et dont l'entière propriété sera assurée par un versement, en six annuités, de 11,000 francs, est accordée aux colons. Des instruments aratoires, outils, semences, vivres, animaux de travail et de rente sont avancés, dans la mesure de leurs besoins, aux colons. Les avances mêmes portent un intérêt de 5 0/0 l'an. Cette colonie est placée sous la direction d'un ancien officier français, M. Cabanettes, par l'initiative duquel elle s'est fondée. Elle a obtenu d'excellents résultats en blé, avoine, orge et pommes de terre. Ces dernières ont donné 25 pour 1 et les autres cultures en proportion. On a également planté la vigne et on exploite avec grand profit les menus produits de la ferme.

Une autre colonie, formée de Piémontais, comptait, en 1885, 200 personnes. Elle a également obtenu de bons résultats en maïs qui donne 100 pour 1 et le blé 20 à 25 pour 1. Elle a dû depuis lors être considérablement augmentée en nombre.

Il en est de même de la troisième colonie, formée en 1885, de 60 colons du pays de Galles.

Les colonies de Curumalan, situées à 150 lieues environ au sud sud-ouest de Buenos Aires et à 25 à peu près au nord de Bahia Blanca, se trouvent parfaitement situées entre ces deux débouchés, traversées comme elles le sont par le chemin de fer du Sud de Buenos Aires, qui va de cette capitale à Bahia Blanca. Elles sont appelées à être le centre de la colonisation du sud de la grande province, où les terres destinées à la fondation des colonies sont vendues au minimum 25 francs l'hectare.

Les excellents résultats obtenus et dont les colons sont enthousiasmés ont provoqué la récente initiative colonisatrice prise par le gouvernement provincial dans cette région et dont nous avons parlé précédemment.

COLONIES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE SANTA FÉ.

Cette province, colonisatrice par excellence, a obtenu de prodigieux résultats.

A l'heure actuelle, elle possède 105 colonies comptant 80,000 habitants, dont 32,000 nationaux, 30,500 Italiens, 6,500 Suisses, 4,500 Français, 3,200 Allemands, 1,000 Anglais, 1,500 Espagnols, 300 Nord-Américains, 300 Belges, 200 de diverses nationalités, plus 40 colonies en formation.

L'extrait suivant d'un récent rapport sur les colonies de Santa Fé en donne la situation d'ensemble au commencement de 1886, où elles étaient au nombre de 95 :

Département des colonies.

38 colonies avec 38,043 habitants, 86 maisons à 2 étages, 709 à terrasse, 671 en tuiles, 116 couvertes en zinc, 2,635 en paille, 2,514 en torchis, 88 hangars. Le nombre des habitants s'élève à 7,000 âmes.

L'étendue territoriale est de 267,116 cuadras cuadradas dont 115,588 sont cultivées comme suit : 92,294 en blé,

3,063 en maïs, 14,173 en lin, 829 en orge, 42 en mani, 583 en porotos, 1,110 en pommes de terre, 2,579 en luzerne et 993 en diverses autres semences.

On y emploie 67 batteuses à vapeur, 8 mues par des chevaux, 2,882 faucheuses, 2,101 vans, 3,591 rouleaux, 7,648 herses, 10,153 charrues, 6,580 pelles, 5,033 pioches, 19,906 fourches, 1,024 brouettes. Total des machines et instruments: 56,484.

On y compte, comme animaux, 53,766 bœufs de labour, 21,580 chevaux, 494 mulets, 20,882 vaches laitières, 78,083 bœufs d'élevage, 5,580 étalons, 11,538 moutons, 15,725 porcs. Total des animaux : 177,685.

Le nombre des véhicules s'élève à 4,416.

Le commerce est représenté par 66 boutiques, 64 magasins, 106 *pulperias* (épiceries et débits de boissons), 11 hôtels, 24 auberges, 66 ferronneries, 77 charpenteries, 12 scieries, 18 fours à briques, 15 boulangeries, 28 cordonneries, 7 maisons de tailleurs, 29 moulins et 153 autres industries diverses. Le total des établissements de commerce s'élève à 666.

Les terrains des 38 colonies représentent une valeur de 6,326,820 piastres, les constructions 5,079,100 piastres; les bœufs de labour 935,520, les chevaux 426,560, les mules et mulets 12,225, les bœufs d'élevage, 1,511,140, les étalons et juments poulinières 65,790, les moutons 154,990. La valeur totale de ces animaux, non comprise celle des 15,725 porcs s'élève à 3,111,346 piastres.

La valeur des machines est calculée à 1,532,640 piastres.

Les 4,452 véhicules employés représentent une somme totale de 894,130 piastres m/n et l'on calcule à 695,000 piastres la valeur représentée par les moulins. Les colonies du département atteignaient donc en 1884 comme valeur totale, la somme de 17,639,036 piastres ou près de 90 millions de francs.

Départements de Iriondo, San Lorenzo, Rosario et General Lopez.

24 colonies avec 20,341 habitants, 99 maisons de deux étages, 995 à terrasse, 148 en paille, 747 en zinc, 1,616 couvertes en paille, 1,270 ranchos (maisonnettes en bois et couvertes en paille); 193 hangars ou *galpones*. Total des constructions, 6,068.

L'étendue territoriale est de 231,489 cuadras cadradas, dont 67,161 sont cultivées comme suit : 43,608 en blé, 8,466 en maïs, 4,980 en lin, 634 en orge, 5 en mani, 186 en porotos et le reste en semailles diverses.

On y compte, comme animaux, 19 145 bœufs de labour, 10,882 chevaux, 558 mules et mulets, 13,099 vaches laitières, 92,609 bœufs d'élevage, 5,726 étalons et juments poulinières 255,982 moutons, 6,986 porcs. Total des animaux 404,982.

Il existe 2,490 véhicules.

Le commerce est représenté par 85 boutiques, 145 magasins, 73 débits de boisson, 16 hôtels, 50 auberges, 55 ferronneries, 47 charpenteries, 4 scieries, 36 fours à briques, 27 boulangeries, 15 maisons de tailleurs, 22 moulins et 60 autres industries. Le total des établissements de commerce s'élève à 672.

Les terres des 24 colonies représentent une valeur de 6,146,385 piastres, les constructions 5,818,700, les bœufs de labour 765,600, les chevaux 217,640, les mules et mulets 13,515, les bœufs d'élevage 1,579,185, les étalons et juments poulinières 28,635; les moutons 319,977, les porcs 69,390. La valeur totale de ces animaux s'élève à 2,993,942 piastres.

La valeur des machines et instruments est calculée à 1,101,622 piastres.

Les 2,490 véhicules représentent une valeur totale de 522,130 piastres et les moulins 38,800.

La valeur des colonies de ces départements s'élève à 17,064,253 piastres m/n ou 85 millions de francs.

Départements de la Capitale, de San José, de San Javier et de San Geronimo.

23 colonies avec 16,120 habitants, 24 maisons de deux étages, 195 à terrasse, 221 de paille, 54 couvertes en zinc, 1,945 couvertes en paille, 1.906 ranchos, 76 hangars. Total des constructions : 4,430.

L'étendue territoriale est de 115,780 cuadras cuadradas, dont 32,648 sont cultivées comme suit : en blé 16,954, en maïs 4,056, en lin 2,681, en orge 169, en mani 5,953, en porotos 210, en pommes de terre 305, en luzerne 351 et le reste en semailles diverses.

Il existe 11 batteuses à vapeur, 6 batteuses mues par des

chevaux, 479 faucheuses, 174 vans, 956 rouleaux, 1,902 herses, 3,197 charrues, 2,730 pelles, 3,302 fourches, 1,122 pioches, 643 brouettes. Le total des machines et instruments s'élève à 14,522.

La valeur des terres est de 3,126,880 piastres et celle des constructions de 1,733,000. Celle des animaux est ainsi distribuée : bœufs de labour 432,520 piastres m/n, chevaux 162,580, mules et mulets 7,675, bétail d'élevage 2,172,920, juments poulinières et étalons 54,380, moutons 39,819, porcs 105,710 pesos, soit, pour les animaux, une valeur totale de 2,975,403 piastres.

Les véhicules représentent une somme de 296,540 piastres et les moulins 91,500 piastres.

D'après ces chiffres. les 23 colonies des départements cidessus ont une valeur totale de 8,550,083 piastres ou 42 millions et demi de francs.

Le développement et le progrès des colonies de Santa Fé datent de 1879, et ont suivi une marche ascendante depuis cette époque, comme on le verra d'ailleurs par les chiffres suivants :

1879. — Colonies 41, Etendue territoriale 334,144 cuadras cuadradas, terres cultivées 104,944 cuadras. Cultures en blé 73,964 cuadras, le reste en maïs et semailles diverses. Instruments 20,023, constructions 8,221, animaux 486,791, population 40,789 habitants.

1880. — Colonies 50. Etendue territoriale 357,198 cuadras cuadradas. Terres cultivées 124.205 cuadras. Culture en blé 80,012 cuadras, en lin 3,620 et le reste en maïs et autres semailles. C'est à partir de cette année-là que l'on entreprit la culture du lin dans les colonies. Instruments agricoles 25,876, constructions 11,238, animaux 547,743, population 45,580 habitants.

1881. — Colonies 55. Etendue territoriale 423,905 cuadras Terres cultivées 162,495 cuadras. Culture en blé 108,830 cuadras, en lin 11,821 et le reste en autres semailles. Instruments 30,573, constructions 12,608, animaux 557,668, population 54,689 habitants.

1882. — Colonies 67. Etendue territoriale 475,826 cuadras Culture en blé 106,378 cuadras, en lin 8,520 et le reste en

autres semailles. Instruments 42,235, constructions 12,747, animaux 819,178. Population 55,153 habitants.

1883. — Colonies 76. Etendue territoriale 584,689 cuadras cuadradas. Terres cultivées 186,844. Culture en blé 137,047, en lin 13,769 et le reste en autres semailles. Instruments 77,891, constructions 16,081, animaux 698,374, population 65,673 habitants.

1884. — Colonies 85. Etendue territoriale 614,383 cuadras cuadradas. Terres cultivées 215,277. Culture en blé 152,861 cuadras, en lin 21,834, le reste en autres semailles. Instruments 101,405, constructions 17,497, animaux 800,333. Population 68,815 habitants.

1886. — Colonies 105. Etendue territoriale 720,000 cuadras ou 1.220.000 hectares. Etendue cultivée 300.000 cuadras cuadradas dont 180 600 en blé, 36,340 en maïs, 26,800 en graine de lin, 6.200 en orge, 10.000 en arachides, 8.864 en fèves, 7.768 en pommes de terre, 20.400 en luzerne, 11.028 en diverses semences. Population 80.000 habitants.

Valeur totale des colonies, en 1885, 49,618,728 pesos m/n ou 250 millions de francs. Dans cette somme ne sont pas compris les capitaux engagés.

Il existe dans les colonies un total de 60 moulins, dont quelques-uns fournissent quotidiennement 200 sacs de farine de 200 livres chacun. On en a construit un, dans la colonie Pilar, qui coûte 500,000 francs. Il en existe un autre dans la colonie San Carlos, qui est réputé comme le meilleur de l'Amérique du Sud.

La colonie Esperanza, la plus importante, possède un tramway qui s'arrête aux moulins et hangars pour prendre les produits et les transporter au chemin de fer.

On trouve l'eau de source dans les colonies de le zone sud à une profondeur de 10 à 18 mètres, et dans celles de la zone nord à une profondeur de 12 à 18 mètres et de 6 à 10 mètres.

Les analyses de terres donnent sur 100 parties de terre desséchée les proportions suivantes :

DANS LA ZONE SUD

Argile	60.06
Sable fin, silice	26.67
Carbonate de chaux	0.15
Matières organiques, eau et *humus*	13.12
	100.00

DANS LA ZONE NORD

Argile	51.51
Sable fin, silice	34.63
Terre calcaire	1.36
Matières organiques, eau et *humus*	12.50
	100.00

Voici maintenant l'énumération des colonies de Santa Fé dans leur ordre de fondation avec leur situation d'après les anciennes divisions départementales.

COLONIES	FONDATEURS	Années	Situation DÉPARTEM^ts	Population en 1884
Esperanza	Aaron Castellanos	1855	Santa Fé....	4.250
San Geronimo	Rodeman	1858	—	975
San Carlos	Beck Herzog	1859	—	3.974
Santa Rosa	—	1861	San José....	1.700
Guadalupe	Familles de Hanovre	1864	Santa Fé....	576
Corondia ò Germania	—	»	Rosario.....	505
San José del Rincon	—	1864	San José.....	1.755
Helvecia (Suisse)	Th. Romang	1865	—	2.800
California	Familles des Etats-Unis	1866	—	156
Cayastacito	—	«	Santa Fé....	555
Cayasta	Cte Tessière le Bois de Bertrand	1867	San José....	617
Corondina	Gouvernement	»	San Jérónimo	320
Humboldt Chico	—	»	Santa Fé....	440
Française	Convert	»	San José.....	182
Las Tunas	Henri Volenweider	1868	Santa Fé....	528
Emilie	M. Cabal	»	—	564
Cavour	Lambruschini	1869	—	530
Carcaraña	Chemin de fer Argentin	»	Rosario.....	1.198
Santa Maria	Beck Herzog	»	Santa Fé....	1.693
Humboldt	—	»	—	948
Grutly	—	»	—	330
San Justo	M. Cabal	»	—	89
San Lorenzo	—	»	—	3.538
Franck	Franck	1870	—	2.560
San Augustin	M. Cabal	»	—	1.000
Alejandra	Thompson Bonar	»	San José....	294
Roldan ou Bernstadt	Chem. de fer Central Argentin	»	Rosario.....	1.601
Cañada de Gomez	— —	»	San Jérónimo	2.660
San Gerónimo	— —	»	Rosario.....	484
Jesus Maria	Aldao Cullen	»	—	1.520
Carmen del Sauce	—	»	—	716
Candelaria	Carlos Casado	»	—	1.200
Piquete	Gouvernement	»	Santa Fé....	250
Nueva Italia	Pettich (consul d'Italie)	1871	—	354
Pujato	Pujato	»	—	»
San Urbano	Gouvernement	1872	Rosario.....	250
Reconquista	Dr de la Fuente	»	Santa Fé....	621
Oroño	N. Oroño	1873	San Jérónimo	516
Caridad ou San Genaro	Dr Chavari	»	—	284
Romang	Romang	»	San José.....	642

COLONIES	FONDATEURS	Années	Situation DÉPARTEMᵗ	Population en 1884.
Matilda	Mlle Iriondo	1874	Santa Fé....	850
Bustinza	Dr Bustinza	»	San Jérónimo	2.261
San Martín	M. San Martin	»	—	670
Pilar	Guillaume Lehmann	1875	Santa Fé....	1.796
Nueva	Jacques Denner	»	—	246
Nuevo Torino	—	»	—	554
Sauce et Lubarí	Thomas Lubary	»	—	598
Pujol	L. Monasterio	»	—	218
Larrechea	—	»	—	203
Teodolino	Dr Diego de Alvear	»	Rosario......	640
Gessler	M. Gessler	»	San Jerónimo	735
Rivadavia	Jacques Denner	1876	Santa Fé....	3.125
Torino	—	»	—	320
San José	Manuel Candiotti	»	—	402
Iriondo	A. de Arteaga	»	Rosario.....	598
Santa Teresa	Dr Bustinza	»	San Jerónimo	650
Felicia	Dr Palacios	1877	Santa Fé....	550
General Urquiza	Dr Bustinza	»	—	»
Argentina	—	1878	—	334
La Alegre	—	7879	Rosario.....	»
Clodomira	—	»	—	873
Wheelwrigt	—	»	—	»
Sol de Mayo	M. Videla	»	Santa Fé....	119
San Javier	—	»	San José....	1.250
Larguia	J. Larguia	»	San Jerónimo	520
Aurelia	Guillaume Lehmann	1880	Santa Fé....	312
Susana	—	»	—	718
Progreso	Jean Crespo	1881	—	287
Rafaela	Guillaume Lehman	»	—	427
General Roca	Leguizamon	»	—	704
Vexcelli	Dr Irigoyen	»	San Jerónimo	527
Saguier	Guillaume Lehmnn	1882	—	311
Lehmann	—	»	—	397
Presidente Roca	—	»	—	275
Bella Italia	Camille Aldao	»	San Javier...	275
Clusellas	Clusella frères	»	— ...	»
Meredig	Ovin et Cie	»	— ...	»
Arteaga	A. de Arteaga	»	Rosario.....	120
Sarmiento	Firmin Laprade	»	Santa Fé.....	222
Providencia	Jules Calvo	»	—	150
Garibaldi	Camille Aldao	»	—	—
Santa Isabel	Frédéric Elortondo	»	—	—
Egusquiza	Guillaume Lehmann	»	—	—
Santa Clara	—	»	—	—
Ataliva	—	»	—	—
Umberto I	—	»	—	—
Regina Margherita	—	»	—	—

Sur les colonies suivantes et notamment les cinq dernières dont plusieurs fondées depuis 1883, les données précises nous font défaut.

COLONIES	FONDATEURS	Années	Situation	Population
			DÉPARTEM[t]	en 1884
Eanechea	Guillaume Lehmann	1882	Santa Fé....	—
Amastid	»	»	—	350
Colastine	»	»	San Jeronimo	631
Espin	»	1884	—	—
Espinosa	»	»	—	—
Florida	»	»	—	121
Fundi	»	»	—	330
Norhoz	»	»	—	150
Rata	»	»	—	1.520
Ruso-Alemana	»	»	—	125
Amelia	»	»	—	403
Amistad	»	»	—	350
Constancia (nouvelle)	»	»	—	—
Estanislao Lopez —	»	»	—	—
La Flor —	»	»	—	—
Nicasito —	»	»	—	—
Union —	»	»	—	—

Dans toutes ces colonies, le sol est livré aux diverses cultures indiquées précédemment, ainsi qu'à l'élève du bétail. L'énorme masse de production qu'elles représentent donnent lieu à une exportation considérable de céréales, de farines et de produits animaux. Les débouchés locaux sont Santa Fé, Rosario, Paraná, Corrientes et les marchés d'exportation, le Brésil, Buenos Aires et l'Europe.

Elles sont mises en communication avec ces débouchés par le grand rio Paraná et par diverses lignes de chemins de fer qui traversent et desservent toutes les zones de cette immense pépinière de colonies. Ces lignes sont 1° le chemin de fer Central Argentin qui part de Rosario et se dirige en ligne droite vers l'ouest en traversant les colonies Roldan, San Gerónimo, Carcaráña, Cañada de Gomez etc.; 2° le chemin de fer de l'Ouest de Santa Fé qui va de Rosario vers le sud-ouest et traverse les colonies Candelaria, Arteaga, Iriondo, en projetant un embranchement vers les colonies du sud de Santa Fé ; enfin 3° le chemin de fer du Nord de Santa Fé qui dessert les nombreuses colonies massées au nord-ouest de la capitale de la province, jusqu'à La Rafaela et Galvez et se prolongera vers Sunchales et Tucuman. D'autres lignes sont en voie d'exécution comme on l'a vu au chapitre spécial des communications.

COLONIES PRIVÉES DE L'ENTRERIOS

La province d'Entrerios compte 28 colonies particulières en plein développement peuplées d'environ 15,000 colons et qui sont :

	DÉPARTEMENTS	COLONIES		ANNÉES	COLONS
SUR LA COTE DU PARANA	Paraná	Villa Urquiza	fondée en	1858	1.603
	—	Hernandarias	—	1872	236
	—	Municipale	—	1871	1.492
	—	Brugo	—	1879	667
	—	Cerrito	—	1881	150
	—	Auli	—	1882	180
	—	Del Egido (banlieue) de la capitale ou Tres de Febrero		1882	180
SUR LA COTE DE L'URUGUAY	D'Uruguay	Caceros	fondée en	1874	1.600
	—	Perfeccion	—	1875	332
	—	Rocamora	—	1876	200
	De Gualeguaychu	Moran	—	1880	116
	—	La Virginia	—	1882	74
	De Colon	San José	—	1856	1.834
	—	Hugues	—	1871	418
	—	San Anselmo	—	1877	166
	—	San Juan	—	1879	110
	—	Santa Rosa	—	1879	66
	—	Nueva	—	1879	370
	—	Primero de Mayo	—	1880	156
	—	Pereira	—	1880	264
	De Concordia	Antelo	—	1879	459
	De Villaguay	Belga	—	1880	150
	De Diamante	Banlieue ou Egido de Diamante, fondée en		1878	1.600
SUR LA COTE DU PARANA	De Tala	Del Egido (banlieue de Tala, fondée en		1878	—
	Dans les divers départ.	Loreta	—	—	—
		Vela	—	—	—
		Reduccion	—	—	—
		Sueca	—	—	—

A l'exemple et dans les mêmes proportions que la province de Santa Fé, les colonies d'Entrerios sont pourvues d'un excellent outillage, trilleuses à vapeur et à mules, de faucheuses, de nombreux véhicules et instruments divers.

De même elles cultivent le blé, le maïs, l'orge, le lin, la luzerne, les pommes de terre, le mani et se livrent à l'élevage des bœufs, chevaux, mules, vaches laitières, porcs, moutons, oiseaux de basse-cour et abeilles. Elles plantent également la vigne et les les arbres frutiers. Les maisons y sont de tuile et de paille.

Les moyens de communication des colonies sont extrêmement abondants, faciles et bon marché. Les colonies sont

échelonnées le long des deux fleuves qui enceignent l'Entrerios, et groupées dans le voisinage de Paraná sur le fleuve du même nom et de Colon sur le rio Uuruguay. Ce sont en effet là deux centres principaux en dehors des autres ports fluviaux nombreux : Concordia, Uruguay, Gualeguaychú, Gualeguay sur le rio Uruguay; La Paz, Diamante, Victoria, sur le Paraná.

Outre ces deux artères fluviales dont la plupart des colonies ne sont pas éloignées de plus de deux lieues, ce qui permet aux colons de porter eux-mêmes leurs produits à la côte pour être dirigés par les fleuves, soit sur l'Europe, soit sur le Brésil qui est un débouché important pour les céréales et les viandes de la région, l'Entrerios possède déjà plusieurs voies ferrées ou en construction, qui développent le système de communications. D'ailleurs la construction de nouvelles lignes (530 kilomètres) a été votée en 1886.

Le port de Colon possède un moulin à vapeur avec des cylindres d'acier qui fournit la ville de farines et en expédie des quantités considérables vers le Haut Uruguay. C'est le débouché des produits des colonies du rio Uruguay et leur point d'approvisionnement d'articles de magasin, de ferronnerie, etc., de même que Rosario, Paraná, Santa Fé pour les nombreuses colonies des deux rives du Paraná.

COLONIES PRIVÉES DE CORRIENTES

Dans la province de Corrientes, il n'existe qu'une colonie: *la colonie San Juan*. C'est la première de la République Argentine avec laquelle il ait été fait un contrat de colonisation, le 29 janvier 1853. On y cultive la canne à sucre qu'une importante usine élabore. La colonisation dans cette province va être très activement poussée.

COLONIES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE CORDOBA

La province de Cordoba possède en dehors des trois colonies nationales, quatre colonies privées.

Ce sont :

Colonie Leones avec 130 colons, en 1884.

Colonie Marengo — 200 — —

Colonie Garibaldi. Colonie Tortugas.

Ces colonies disposent des mêmes moyens de communication, des mêmes débouchés et se livrent aux mêmes cultures que les colonies nationales de la même province.

COLONIES PRIVÉES DU CHACO

Ce territoire fédéral qui commence à être livré à la colonisation sur une échelle grandissante, compte déjà onze colonies privées dont quatre très importantes.

La *colonie Ocampo*, la principale, a été fondée en 1877, sur les bords du Paraná, en face de Bella Vista, par des Français. Elle est la propriété de MM. Ocampo, Samanès et Amar.

Sa population qui augmente tous les jours s'élève à plus de 3,000 âmes appartenant à diverses nationalités; mais les Basques français, les premiers pionniers du Chaco, y prédominent.

En 1882, elle n'avait que 600 habitants.

Sa superficie est de 800 kilomètres carrés. Elle a deux écoles et possède un chemin de fer de 25 kilomètres de long aboutissant au port de la colonie, San Vicente, où mouillent les navires de cabotage qui la desservent.

Une rue large de 30 mètres sépare la ville de la campagne et d'autres de 20 mètres coupent la ville en carrés égaux. Les colonies, d'ailleurs, pour la plupart, sont formées en damier.

L'aspect des terrains de la colonie est la plaine couverte de graminées qui dépassent la hauteur d'un homme.

La culture de la canne à sucre fait la richesse de la colonie. Elle est pratiquée sur une étendue de 1,700 hectares. Les autres cultures en occupent 700. On trouve assez de plantes potagères, d'arbres fruitiers et de pâturages, qui sont gras et où paissent des milliers de bœufs.

Deux grandes usines à sucre : *Manolo*, propriété de MM. Ocampo, Samanès et Amar; et *Tacuarendi* (ou *Villa Eloisa*), établie par des Français, MM. Wagner et Garnier, fonctionnant à la vapeur, représentant une mise de fonds de plusieurs millions, pourvues d'un outillage venant de France, et enfin dirigées par des industriels français, entre autres M. Ed. Riffard, ingénieur, peuvent élaborer chacune, 15,000 kilos de sucre par jour.

Une grande distillerie donne une production journalière de 30 hectolitres d'alcool.

Une grande scierie à vapeur travaille tous les bois d'ébénisterie et pour constructions navales, bois de fer, chêne, frêne, platane, algarrobo, dont les forêts, qui couvrent par

intervalles les terres de la colonie sur un cinquième de leur étendue, abondent. Cette scierie débite par mois 10,000 soliveaux pour les chemins de fer.

Deux fabriques de briques peuvent donner l'une 1,000 briques par heure, l'autre 800.

La colonie possède 3 petits vapeurs, 9 chalands, 8 barques et 10 canots; des locomotives, des chars.

En 1886, elle a exporté pour une valeur de 2,075,000 francs, et importé pour 3,250,000 francs, dont 1 million de matériel et d'outillage.

Il y a à Villa Ocampo, comme on le voit, un vaste et fructueux champ d'activité pour les cultivateurs et certaines industries.

Colonie Las Toscas. — Fondée en 1879, à 19 kilomètres au nord d'Ocampo et sur la rive du Paraná, en face de Bella Vista, port central de la province de Corrientes.

Elle occupe une superficie de 38,405 hectares divisée en lots de 100 hectares pour fermes, 1 hectare pour jardin potager et 100 mètres carrés pour villages. Ces lots sont séparés par des rues qui marquent la division des propriétés pour ferme et des jardins potagers.

Sa population est composée d'Italiens.

Elle possède une terre végétale, noire, sableuse, d'un mètre d'épaisseur, propre aux céréales aussi bien qu'à l'élevage.

On cultive la canne à sucre, le café, le coton, puis le blé, le maïs, etc., qui sont exportés sur les marchés de Rosario et de Buenos Aires par le port d'Ocampo ou celui de Bella Vista en descendant le Paraná.

D'autres colons peuvent utiliser la laiterie, entreprendre la fabrication du fromage ou faire de l'élevage et trouvent des pâturages abondants et des lagunes, des marais, des cours d'eau qui entretiennent une irrigation permanente.

On peut également se livrer au commerce des riches bois de construction et d'ébénisterie qu'on rencontre dans la colonie : bois de fer, urunday, timbo.

Colonie Florencia. — Cette colonie fut fondée en 1884 par lord Edward Langworthy, à 50 kilomètres au nord d'Ocampo, sur les bord du Paraná, en face du bourg d'Empedrado (province de Corrientes).

Elle a une superficie de 80,000 hectares divisés en lots de 50 hectares.

Elle est traversée par plusieurs cours d'eau et divisée en deux zones : l'une basse, herbeuse, propre à l'élevage et à la culture du riz; l'autre élevée, boisée et verdoyante.

L'eau potable se trouve abondamment à 10 mètres de profondeur.

La couche de terre végétale, argilo-sablonneuse, de $0^{m},50$ à 1 mètre d'épaisseur, repose sur un sous-sol d'argile.

La distance jusqu'au port de Bella Vista (Corrientes), qui était, par suite des coudes du fleuve, de 123 kilomètres, doit être aujourd'hui réduite à 48 kilomètres par une route droite de 28 kilom. et un chemin de fer de 20 kilomètres.

Comme base d'élevage, la colonie possédait au début 4,500 têtes de race bovine et un certain nombre de porcs, de race anglaise. On y vend un bœuf pour charrue 100 francs; une vache d'élevage, 45 francs; une vache laitière 60 francs; une jument 20 francs; un cheval 50 francs; le porc 0 fr. 40 le kilo.

On y a planté, au début, du manioc, le maïs, l'arachide et et autres semences de prompt rapport. Le coton y croît parfaitement. Les cultures suivantes : canne à sucre, maïs, sorgho, alpiste, ramie, lin, tabac, semblent appelées à s'y développer.

On trouve un chantier de constructions navales et une scierie qui débite les riches bois des forêts. Une tannerie offre un débouché aux peaux que les cultivateurs rapportent de la chasse.

La colonie de Lord Langworthy possède 800 habitants de diverses nationalités qui y vivent dans d'excellentes conditions sous un climat bénin et salubre.

Colonie Aquino. — Fondée en 1882 par MM. Vescovo et Cie, sur la rive du rio Paraguay à quelques kilomètres au nord de son confluent avec le Paraguay, et dans le territoire de Formosa.

Elle a 200 kilom. de superficie et est traversée par divers cours d'eau navigables permettant la navigation à tous les navires de cabotage.

Les forêts couvrent un quart de son étendue et alternent avec les prairies parsemées de cactus et de palmiers. Le sol est fertile et offre une couche d'humus de $0^{m},75$ d'épaisseur.

Climat pur et salubre, hiver sec et tempéré, été chaud et pluvieux. Eaux abondantes.

Les colons appartiennent à diverses nationalités et se

livrent tous à la culture de la canne à sucre. Une usine devait y être créée pour élaborer le sucre et l'eau-de-vie, pour l'exportation sur Buenos Aires.

Le caféier, le cotonnier et nombre de légumes ont été implantés et promettaient de bons résultats.

Le colon vit de chasse et de pêche. L'indigène se nourrit principalement de manioc et de riz.

Les *Colonies Vittorio Emmanuele* au sud-ouest d'Ocampo ; *Rivadavia*, tout au nord du Chaco, sur le rio Bermejo ; *Ñacurutú*, au sud de Formosa; *Obrage Victoria*, sur la rive sud et près du confluent du Bermejo, sont des colonies toutes nouvelles fondées sur le modèle de celles qui précèdent. Les colonies *Abipones* et *Timbo* au sud sont des réductions d'indigènes. *Monteagudo* est un établissement agricole sous forme de colonie, situé au nord de celle de Formosa. Superficie 5 lieues carrées. Culture canne à sucre. Port sur le Paraguay.

Toutes ces colonies ont pour issue à leurs produits les villes du Parana et du Paraguay.

Les autres territoires nationaux ne possèdent pas encore de colonies privées, mais de nombreuses concessions sont comme on l'a vu, accordées en vue d'y préparer la fondations de centres agricoles particuliers.

Conditions de concession dans les colonies privées.

Les conditions auxquelles les entreprises, particuliers ou compagnies, offrent aux colons l'acquisition des lots de terre de leurs colonies, varient naturellement suivant la valeur des terres, très variable elle-même d'une localité à une autre du pays, mais quant au mode de remboursement du prix de la terre, aux avances, elles ne diffèrent que dans les détails, c'est-à-dire soit dans le nombre d'annuités fixées par le contrat, soit dans la somme des avances.

Voici par exemple les bases de vente dans la colonie Hernandarias (Entrerios), située au centre de la grande région des colonies argentines de Santa-Fé et d'Entrerios.

Bases de la vente.

La Société vend aux conditions suivantes :

1° Chaque concession de 20 cuadras carrées (34 hectares)

vaut de 4 à 600 piastres m. nat. (2 à 3,000 fr.), selon la position et les qualités des terrains;

2° Le paiement des concessions s'effectuera en cinq annuités par quotes-parts égales, sans intérêt;

3° Les années où la récolte serait perdue, ne se compteront pas pour le paiement de l'annuité respective; mais l'acheteur paiera le 6 0/0 annuel jusqu'à l'acquittement complet de la dette;

4° A côté de chaque lot de terrain vendu, la Société en réserve un autre d'une égale étendue, que l'acheteur du premier pourra occuper avec ses animaux pendant un an au moins, sans payer de fermage et pour l'achat duquel il aura la préférence à égalité de prix;

5° En ville, chaque lot de 20 à 25 mètres de façade sur 40 de profondeur est évalué de 50 à 100 piastres (250 à 500 fr.) et son paiement devra s'effectuer la moitié au comptant et l'autre moitié au terme d'un an sans intérêt;

6° L'acheteur sera mis immédiatement en possession de sa terre et tous les frais résultant du contrat, comme enregistrement, timbre, etc., etc., sont à la charge de la Société.

7° La Société fournira gratuitement tous les matériaux de construction, et un asile provisoire. Elle avance les instruments de travail et les semences pour une année; le remboursement s'effectuera par annuités aux mêmes conditions que le paiement du terrain.

Voici maintenant une formule des contrats spéciaux que passe la compagnie Hernandarias, par exemple, pour la culture de la vigne en participation.

Bases de contrats spéciaux pour la culture de la vigne

Avec les familles agricoles qui ne veulent ou ne peuvent pas exploiter pour leur propre compte la culture de la vigne, la Société contractera sous les conditions suivantes :

1° La Société déterminera d'un commun accord, avec chaque famille, l'étendue que celle-ci doit cultiver dans la limite des terrains destinés aux vignobles, comme aussi le terme de la durée du contrat;

2° La Société fournira les matériaux pour les clôtures et les autres constructions nécessaires, les instruments de labour et les sarments pour la plantation;

3° La Société permettra à chaque famille de cultiver durant 3 ans, pour son compte et son profit exclusif, une concession entière dans la colonie, sans payer de fermage, avec le droit de préférence pour l'achat ;

4° Les planteurs de vigne pour le compte de la Société auront la moitié des bénéfices nets du vignoble, si le terme du contrat ne dépasse pas 8 ans, et le tiers si le terme est à plus longue échéance ;

5° La Société fera pendant un an l'avance de la nourriture de chaque travailleur ; pour rendre à la Société le montant de cette avance, on prendra les produits de la vigne suivant condition amiable.

—

La colonie *Florencia* de lord Langworthy (Chaco) fait pour sa part les conditions suivantes :

La concession de 50 hectares est vendue au prix de 500 francs payables en 7 ans.

Une quantité de vivres jusqu'à concurrence de 75 francs par mois, ainsi que des outils d'agriculture, sont avancés à ceux qui en font la demande, pour le terme de 5 ans.

Le cultivateur est libre de planter ce qu'il croit le plus profitable et de vendre à qui bon lui semble. La seule condition qui lui est faite est de bâtir sa maison dans le terme de six mois.

Pour cela, les matériaux lui sont avancés aux prix suivants :

Briques, mille.	45 fr.	»
Chaux.	17	»
Bois, 3 × 6 mètres, à 1 fr. 20 le mètre.	21	60
» 3 × 9 mètres, à 1 fr. 40 — .	37	80
	121	40

—

Dans la colonie Aquino (Chaco), les conditions sont encore plus libérales, car sur 100 hectares de terres fixés à chaque colon au prix de 8 à 10 francs l'hectare, 25 lui sont alloués gratis, sans préjudice d'avances à peu près identiques à celles faites dans les colonies précédentes.

Dans les colonies d'élevage, ou de culture et d'élevage réunis, les entreprises fournissent, au colon nouvellement arrivé et apte aux travaux ruraux, l'habitation provisoire,

des vivres, les animaux nécessaires aux travaux ainsi qu'à la reproduction, les semences et les outils nécessaires, et les matériaux de construction de son habitation.

Le montant de ces différentes avances est remboursé par le colon, en cinq annuités à partir de la troisième année d'établissement.

Le total de ces avances varie suivant les conditions spéciales de chaque entreprise. En général, il est d'environ 5,000 francs.

Situation du colon dans les colonies privées.

Une fois mis en possession de son capital d'exploitation, par les avances de l'entreprise en instruments, matériaux, semences, animaux, le colon établit son rancho, maison faite de bois, de terre et de chaume et aussi de briques et de chaux, pour la construction duquel il trouve facilement la main-d'œuvre ou des auxiliaires. Avec 75 ou 100 francs dans le pays de bois, on peut obtenir un bon rancho et avec un peu de travail personnel on peut encore réduire cette dépense ; puis il met en culture de la façon qu'il lui plaît, une fraction de sa concession et il en laisse une partie en *campo* ou prairie pour laisser paître ses animaux. On sème le blé jusque vers la fin d'août et il est récolté en décembre, le maïs se sème après le blé et est également récolté après. La récolte trouve un facile débouché dans les meuneries qui non-seulement font l'office de moudre la farine, mais achètent les récoltes, évitant ainsi aux colons la recherche de marchés pour les produits. Les légumes et les fruits se vendent dans les centres de population urbaine avoisinant les colonies. Enfin, quant aux produits animaux, ils trouvent un débouché dans les *saladeros*, là où ils sont à proximité, dans les tanneries, qu'on trouve toujours dans les colonies d'élevage, enfin dans les villes voisines où se rendent les acquéreurs d'animaux ou de produits, à certaines dates.

Ainsi, par exemple, pour les céréales, toutes les colonies de la rive de l'Uruguay, dans la province d'Entrerios, trouvent à Concordia ou Concepcion de l'Uruguay un acheteur pour leurs récoltes. Ce sont MM. Maury frères, Français possédant un grand moulin à vapeur et qui expédient annuellement en France et au Brésil une grande quantité de blé.

Toutes les régions coloniales trouvent ces mêmes moyens

d'écoulement faciles et prompts à leur production. D'ailleurs des commissionnaires sont envoyés à des périodes fixes par les *saladeros* ou les maisons d'exportation dans les centres de culture et d'élevage pour faire l'acquisition des produits : animaux et céréales.

Ainsi, une grande partie des récoltes des colonies de Santa-Fé au commencement de 1887, ont été immédiatement achetées par de forts exportateurs français.

Aucun impôt ne grève l'exportation, et l'agriculteur, loin d'être soumis à des restrictions fiscales, en est, au contraire, exempt. Dans les provinces coloniales, les nouveaux colons sont exemptés d'impôts directs pendant les six ou dix premières années. Il en est de même pour les industries qui se fondent dans les colonies.

Situation du colon dans les colonies nationales.

Dans les colonies nationales, il n'est pas fait pour le moment d'avances aux colons. L'Etat se contente de concéder la terre gratuitement aux cent premiers colonisateurs qui peuplent une nouvelle colonie et de la céder à un prix infime et à des conditions de payement faciles à ceux qui viennent ensuite.

Il faut donc que ces colons disposent d'un petit capital propre. Cette condition remplie, voici comment on a établi la situation du colon :

On suppose une famille de cultivateurs de 5 à 6 personnes, et possédant un petit capital de 5,000 francs par exemple. Si cette famille demande la concession d'un lot, dans une colonie nationale déjà peuplée, elle obtient 100 hectares, supposons l'hectare à 10 fr. 30, soit 1,030 francs pour le tout, payables en 10 annuités, ce qui fait par an 103 francs. Pour son installation cette famille doit dépenser :

Matériaux pour la construction d'un rancho (petite maison), d'un corral (enclos pour les animaux), d'un puits et d'un four	675 fr.
Ustensiles de travail et d'usage domestique (se trouvent dans le pays) : 1 charrue, 1 herse, des pelles, bêches, piques, 1 brouette, 1 faux, des fourches, 1 joug à bœufs, 1 charrette, 1 harnais, seaux, ustensiles de cuisine, etc., etc.	1.025
A reporter	1.700

Report	1.700
Animaux : 7 vaches laitières et leurs veaux, 2 bœufs de labour, 2 chevaux de travail, 4 juments privées, 4 porcs maigres, chèvres	1.945
Il faut ensuite à cette famille, pour son entretien, pour viande, maïs, riz, farine, sel, grains, savon et pétrole	900
Frais imprévus	100
Total.	4.645 fr.

Le rendement net de la culture de la moitié seulement de la concession, c'est-à-dire de 50 hectares, supposant qu'elle soit cultivée en blé, peut se calculer à 1,250 francs, à raison de 22,000 kilogrammes de cette céréale, récoltés, vendus à 12 fr. 50 les 100 kilos et en tenant compte des frais d'ensemencement et de récolte à raison de 1,500 francs. Les animaux lui produiront en moyenne 1,900 francs. Et les résultats, inférieurs dans les commencements, s'élèveront bientôt au-dessus de ce qui vient d'être indiqué. Par conséquent, pendant les 10 années qui correspondent à l'acquisition par le colon de la propriété de sa concession moyennant le payement annuel de 103 francs, pour 100 hectares, le compte de ses dépenses et de ses recettes s'établit comme ci-dessous :

10 fois 1,250 fr. et 10 fois 1,900 fr. en recettes. . .	31.500 fr.
10 fois 1,103 fr. de dépenses	11.030
Excédent des recettes sur les dépenses.	20.470 fr.

Ces 20,000 francs seraient, tout allant bien, le fruit du travail du colon pendant les 10 années, sans parler de la terre, acquise en pleine propriété, augmentant chaque année en valeur, et qu'il convient d'ajouter. Si de cette somme il emploie une partie pour bien enclore sa concession, au moyen de poteaux de ñandubay et avec 5 fils de métal galvanisé à raison de 1,125 francs le kilomètre, soit 4,500 francs pour le tout, et s'il dépense environ 3,000 francs pour la construction d'une bonne maison en maçonnerie, il lui restera encore en argent 12,970 francs pour faire face à toutes éventualités ultérieures.

—

Les perspectives du colon dans les colonies privées peuvent s'établir de même, sauf qu'il a à prélever chaque année sur

ses produits les annuités pour le remboursement du capital d'exploitation qui lui a été prêté. Mais cette charge dure peu, car il est prouvé, par un rapport officiel, que le colon, travailleur et économe arrive, au bout des trois premières années de paiement, à rembourser le prix de la terre et le montant des avances qui lui ont été faites en animaux, outils et vivres.

Dans les résultats, nous n'avons pas fait entrer en ligne de compte, auprès des profits principaux, bien d'autres profits secondaires que le colon peut obtenir en dehors de la grande exploitation. Les récoltes terminées il peut se consacrer à certaines industries, comme, par exemple, dans les colonies pourvues de bois, à la fabrication du charbon ou du bois à brûler, pour son compte, dans un lot de bois qu'il se sera réservé dans sa propriété ou qu'il loue. Il peut de même travailler à la journée ou à intérêts dans les charbonneries de la colonie ou se livrer, dans celle où il se trouve du plâtre, à l'extraction de cette substance qui de même que le bois trouve une vente immédiate, des acquéreurs presque sur place. Il peut enfin se consacrer à maintes petites industries rurales et s'il joint un métier comme celui de charpentier, maçon, charron, maréchal ferrant, tisserand, etc., à sa connaissance de la culture, il trouvera, dans les loisirs et les temps de chômage que lui laisse celle-ci, un réel avantage à s'y livrer. Il aura même là une nouvelle certitude de succès. Enfin le petit colon placé près des grandes villes ou à proximité des fleuves peut s'assurer, en dehors de ses principaux produits, des profits considérables par la vente de fruits, de beurre et de volailles.

Beaucoup arrivent ainsi à doubler presque leurs profits et au bout de 10 ans, ils peuvent être non seulement propriétaires d'un vaste lot de terre, de troupeaux, d'une belle habitation, mais encore se trouver à la tête d'un capital respectable qui représente pour eux une large aisance, le bien-être et l'avenir assurés.

Il n'est pas de cultivateur en Europe, de quelque pays qu'il soit, qui, avec une mise de fonds aussi réduite, puisse prétendre au quart de ces résultats. Et ce ne sont pourtant là que les résultats les plus ordinaires de la colonisation en terre argentine. Un faible capital, qui serait insuffisant en Europe, peut être, en République Argentine, le levier d'une fortune.

LOI D'IMMIGRATION ET DE COLONISATION

AVANTAGES ET FAVEURS AUX ÉMIGRANTS

La législation de la République Argentine en matière d'immigration et de colonisation est la plus complète et la plus libérale qui ait été formulée et appliquée jusqu'aujourd'hui.

Bien que la protection de l'immigrant et du colon étrangers soit un précepte même de la Constitution argentine, et qu'en vertu de ce précepte la colonisation ait été favorisée de longue date, la législation spéciale sur cette matière date de l'importante *Loi d'Immigration et de Colonisation du 19 octobre* 1876.

Par le bref exposé et les extraits que nous allons en faire, l'émigrant aura une idée très claire de la situation certainement privilégiée qui lui est faite, par la loi, dans la République Argentine.

Immigration.

La loi du 19 octobre 1876 a créé, par le chapitre 1er qui en résume l'esprit, un Département général d'immigration sous la dépendance immédiate du Ministère de l'Intérieur. (En 1886, la juridiction sur cette administration a été transférée au Ministère des Affaires étrangères.)

Ce Département, à la tête duquel sont placés un Commissaire et une Commission générale, a pour attributions, en ce qui concerne immédiatement l'immigrant, de protéger l'immigration honnête et laborieuse; de contrôler les navires pour le transport d'immigrants et d'exiger l'accomplissement de la loi, sur tous les points concernant le logement, l'alimentation, les commodités, le régime hygiénique et la sécurité des immigrants; de traiter avec les entreprises de navigation pour faciliter le transport des immigrants aux meilleures conditions possibles; de veiller au débarquement des immigrants et de leurs bagages; de pourvoir au placement des immigrants par l'intermédiaire des *bureaux du travail;* de pourvoir, pour le compte de la nation, au transport des immigrants à l'intérieur du pays; de faciliter, devant les autorités du pays, l'exercice des droits légaux des immigrants, en cas de réclamations de

leur part, pour abus, préjudices, mauvais traitements dont ils pourraient être victimes, ou d'exercer ces droits en leur nom.

Par le chapitre II de la loi, le Gouvernement est autorisé à nommer des agents d'émigration à l'étranger, avec mission de fournir gratuitement tous les renseignements et rapports relatifs au pays, de constater la bonne conduite et l'aptitude industrielle de l'émigrant, également à titre gratuit sous peine de destitution, et de surveiller l'exécution stricte des dispositions prises par la loi argentine pour le transport régulier et convenable des immigrants.

Le chapitre III autorise la création des Commissions d'immigration dépendant du Département général dans les villes capitales des provinces et ports de débarquement direct des immigrants. Ces commissions ont pour attributions de recevoir, loger, placer et transporter les émigrants d'un point à un autre de leur juridiction, de provoquer, dans leurs localités respectives, la formation d'associations particulières pour la protection et le placement des immigrants, de solliciter des gouvernements des provinces, des municipalités ou des particuliers, des subsides en terres, argent ou valeurs pour les employer en faveur des immigrants.

Le chapitre IV établit, sous la dépendance du Département d'immigration à Buenos-Aires et des Commissions, dans leur localité respective, des bureaux de placement et de travail dont les attributions sont : de recevoir les demandes de professeurs, d'artisans, de journaliers, d'agriculteurs, qui leur sont faites; de pourvoir au placement des immigrants dans des conditions avantageuses et auprès de personnes honorables; d'intervenir, sur la requête des immigrants, dans les contrats que ceux-ci concluent et d'en surveiller la stricte exécution de la part des patrons.

Le chapitre V qui établit la qualification d'immigrant et détermine les faveurs auxquelles elle donne droit, a lieu d'être reproduit ici dans ses dispositions essentielles.

Chapitre V. *Des Immigrants*. Art. 12. Est réputé immigrant, pour l'application de la présente loi, tout étranger, journalier, artisan, industriel, agriculteur ou professeur, qui étant âgé de moins de soixante ans et pouvant témoigner de sa moralité et de ses aptitudes, arrive dans la République pour s'y établir, qu'il soit passager de 3e classe ou de 2e sur le navire faisant le transport d'immigrants.

Art. 13. Les personnes qui, se trouvant dans ces conditions, ne voudraient pas jouir des avantages auxquels donne droit le titre d'immigrant en feront la déclaration au capitaine du navire, au moment de leur embarquement.

Art. 14. Tout immigrant pouvant justifier suffisamment de sa bonne conduite, et de son aptitude pour quelque industrie, art ou métier utile, jouira à son entrée sur le territoire des avantages spéciaux suivants :

1° Être logé et nourri aux frais de la nation durant le temps fixé par les articles 45, 46 et 47.

2° Être placé dans le travail ou celle des industries existantes dans le pays, auxquels il désire se consacrer.

3° Être transporté aux frais de la Nation au point de la République où il voudrait fixer son domicile

4° Introduire, libres de droits, les objets usuels, effets, meubles de service domestique, instruments d'agriculture, outils de l'art ou du métier qu'il exerce et une arme de chasse, pour chaque immigrant adulte, jusqu'à concurrence d'une valeur maximum qui sera fixée par le Pouvoir Exécutif.

Art. 15. Ces faveurs et les conditions auxquelles elles sont accordées, s'appliquent également aux femmes et aux enfants des immigrants.

Art. 16. La moralité et les aptitudes industrielles de l'immigrant sont constatées par les agents d'émigration de la République à l'extérieur, sur présentation de pièces émanant des autorités de la localité où réside l'émigrant et légalisées par lesdits agents.

Art. 17. Les immigrants agriculteurs qui se destinent aux colonies de la République jouissent en outre des avantages spéciaux consignés dans la seconde partie de la présente loi, quant aux concessions de terre et aux avantages qui s'y rattachent.

Le chapitre VI contient les dispositions relatives aux navires faisant le transport d'immigrants, et impose aux capitaines certaines règles tendant à assurer ce transport dans les conditions d'hygiène et de sécurité désirables.

Voici les principaux extraits de ces dispositions qui concordent, d'ailleurs, avec les règlements législatifs des gouvernements européens sur la matière :

. . . .

Art. 20. Aucun bateau, de ceux nommés dans les articles antérieurs ne pourra embarquer plus d'un passager, pour

chaque deux tonnes de registre, en exceptant de ce calcul les enfants de un à huit ans, qui compteront à raison d'un passager pour chaque tonne de registre.

Art. 21. Chaque personne aura droit d'occuper un espace de $1^{mc}30$ si la hauteur du pont est de $2^{m}28$; de $1^{mc}33$ si la hauteur est de $1^{m}83$; et de $1^{mc}49$ si la hauteur du pont était de $1^{m}66$. Les enfants au-dessous d'un an ne sont pas compris dans ce calcul et deux enfants au-dessous de huit ans seront comptés pour un passager.

Art. 22. L'entrepont des bateaux aura une hauteur minima de $1^{m}66$ et devra toujours être libre pour le transit des passagers.

Art. 23. Les lits destinés aux passagers auront intérieurement au moins $1^{m}83$ de long sur 50 centimètres de large.

On ne pourra placer plus de deux rangées de lits dans chaque chambre.

Art. 24. Tout bateau, conducteur d'immigrants, sera muni de canots et de ceintures de sauvetage, en nombre nécessaire à celui de ses passagers.

Art. 25. Tout bateau, conducteur d'immigrants, sera pourvu de ventilateurs, pompes, cuisines, outils, appareils et dépendances nécessaires à l'hygiène, à la sécurité, à la commodité des passagers, d'accord avec les règlements qui seront adoptés à cet effet.

Art. 26. Tout bateau, conducteur d'immigrants, aura à bord un médecin et un pharmacien qui sera pourvu de tous les médicaments nécessaires.

Art. 27. Dans le cas où il se déclarerait à bord d'un navire de transport d'immigrants quelque maladie d'un caractère épidémique ou contagieux, les capitaines devront secourir les malades et leur donner toute sorte de secours...

Art. 33. Les immigrants auront le droit de rester jusqu'à 48 heures à bord, après l'arrivée du navire dans le port de destination.

Art. 34. En cas de relâche forcée ou volontaire du navire de transport d'immigrants dans un port qui n'est pas celui de la destination, les immigrants seront logés et nourris à bord ou à terre pour le compte du capitaine.

Les autres articles fixent les amendes dont sont passibles les capitaines en cas de contravention aux dispositions de ce chapitre.

Les chapitres VII, VIII et IX de la loi ne sont que la

spécification des faveurs stipulées au chapitre v : *Des Immigrants.*

En voici les extraits intéressants :

. . . .

Art. 38. Le débarquement des immigrants se fera pour le compte de la nation et sera effectué par des employés commis à cet effet par le bureau d'immigration.

Art. 41. Aucun individu, ni entreprise particulière ne pourra, sans autorisation préalable des bureaux d'immigration correspondants, prendre à leur charge le débarquement d'immigrants ni leurs bagages et effets.

Art. 42. Dans les villes de Buenos Aires, de Rosario et autres, où cela serait rendu nécessaire pas l'affluence des immigrants, un hôtel spécial sera destiné à leur logement provisoire.

. . . .

Art. 44. Dans les endroits où il n'existe pas d'hôtel d'immigrants, les commissions d'immigration pourvoieront au logement et entretien de ces derniers, dans les hôtels publics ou dans d'autres établissements appropriés [1].

Art. 45. Les immigrants auront le droit d'être logés et nourris convenablement, aux frais de la nation, pendant les cinq premiers jours qui suivront leur débarquement.

Art. 46. En cas de maladie grave qui leur rendrait impossible le changement d'habitation après le terme de cinq jours, les dépenses de logement et nourriture postérieures continueront pour le compte de l'Etat tant que durera la maladie.

En tout autre cas, l'immigrant séjournant plus de cinq jours devra payer, 2 fr. 50 par jour pour chaque personne âgée de plus de huit ans, et 1 fr. 25 pour chaque enfant au-dessous de cet âge.

Art. 47. On exceptera des dispositions antérieures les immigrants engagés par la nation pour les colonies, lesquels auront droit à la nourriture et au logement gratuits, jusqu'à ce qu'ils soient envoyés à leur destination.

Art. 48. Les agences de travail, ou les commissions d'immigration à leur place, chercheront par tous les moyens

---

1. Cet article n'aura bientôt plus de raison d'être car le gouvernement vient d'ordonner la construction de onze hôtels d'immigrants.

à leur disposition à placer les immigrants dans le métier, l'industrie ou l'art auquel ils préfèrent se consacrer.

Art. 49. Ce placement s'effectuera, s'il est possible, dans les cinq premiers jours qui suivront l'arrivée de l'immigrant et le plus avantageusement qu'il soit possible.

Art. 50. Les agences de travail ou les commissions d'immigration à leur place, interviendront à la demande des intéressés, dans les contrats de placement, pour en garantir la plus stricte observation aux immigrants.

Art. 51. L'immigrant qui préfère fixer sa résidence dans une des provinces de l'intérieur de la République, ou dans une de ses colonies, sera immédiatement transporté avec sa famille et son bagage jusqu'au point de son choix sans payer aucune rémunération.

Art. 52. Au cas où ils se dirigeraient dans les provinces de l'intérieur, les immigrants auront droit, jusqu'à leur arrivée à destination, à être entretenus et logés par les commissions durant dix jours.

Ce terme est plus que suffisant pour que l'immigrant soit rendu à destination.

Enfin le chapitre x crée le fonds d'immigration et désigne les sources d'où il provient, savoir les sommes votées par le budget, les produits du Bureau des terres et colonies, les amendes imposées pour contraventions aux articles antérieurs.

C'est avec ce fonds que le Gouvernement fait face au service des contrats passés avec les navires de transport d'immigrants, au service des hôtels d'immigrants et au payement des dépenses de logement et d'entretien des immigrants, au transport des immigrants, de Buenos Aires à leur résidence.

Chaque commission d'immigration peut former un fonds spécial, composé du produit des subsides officiels accordés annuellement par les gouvernements de province ; du montant des souscriptions particulières levées pour encourager l'immigration et enfin du produit de la vente des terres, d'animaux et d'objets, qui, dans ce même but, seraient cédés par les gouvernements, les corporations ou les particuliers.

Ce fonds spécial est destiné à fournir aux immigrants pauvres les secours exigés par des accidents extraordinaires comme la maladie, ou l'entretien d'enfants orphelins d'im-

migrants. Tout excédent que laisse ce fonds spécial est employé à la construction d'asiles, au transport d'immigrants, etc., etc.

Colonisation.

Par le chapitre Ier de la seconde partie de la loi d'immigration et de colonisation, il a été institué un Bureau central des terres et des colonies sous la dépendance du Ministère de l'Intérieur.

Cette administration a pour attributions et devoirs de tenir un registre spécial de toutes les lois, décrets et dispositions relatifs à l'administration, au gouvernement, à l'exploitation et au peuplement des territoires nationaux et autres colonisés par l'intervention nationale; d'enregistrer les ventes, donations, concessions, contrats et autres actes publics relatifs à l'immigration et à la colonisation; de pourvoir à l'exploration et à l'étude des territoires considérés comme propres à la colonisation; de faire au Pouvoir Exécutif ses rapports sur les avantages ou les inconvénients qu'offre la vente des terres, l'ouverture de routes, l'établissement de lignes de navigation maritime ou fluviale et en général sur tout projet ou proposition relatifs à la fondation et au développement des colonies agricoles; de présenter elle-même des propositions dans ce but; de surveiller l'exécution de tous les contrats et engagements relatifs aux colonies; de donner enfin toutes les informations demandées relativement à la colonisation.

Le chapitre II ordonne l'exploration des territoires nationaux et de mesurer et subdiviser ceux qui sont reconnus les plus propres à la colonisation.

Les territoires mentionnés doivent être divisés en sections carrées de 20 kilomètres de côté. Chaque section doit être subdivisée en 400 lots de 100 hectares chacun. Quatre lots sont destinés à former le village au centre de la colonie et les 76 lots environnants sont réservés comme dépendance du village. Les 320 lots restants sont subdivisés en demi-lots et quarts de lots qui sont aliénés dans la forme marquée par la présente loi.

Chaque section doit être divisée dans ses deux sens par deux rues de cinquante mètres de large qui se croisent au centre de la place principale du village. Des chemins vicinaux de 25 mètres de large séparent les lots.

Les lots destinés au village sont divisés en 256 parts de 100 mètres de côté, séparées par des rues de 20 mètres de large et tous entourés par une grande rue de circonvallation de 48 mètres qui doit séparer le village d'avec les champs de culture.

Les quatre parts centrales forment la place principale, en face de laquelle sont réservés deux parts pour les édifices publics.

Dans chacune des quatre sections du village, formées par les deux grands chemins qui se croisent, une part est réservée pour former une place et une autre part pour les édifices publics. Les parts restantes sont subdivisées en carrés de 50 mètres de côté.

Le chapitre III établit les formes et conditions de colonisation, les donations, la vente et la réserve de terres.

Le Pouvoir Exécutif fixe les territoires destinés à la colonisation, lesquels doivent par leur situation offrir des communications faciles et rapides avec les centres de population de la République. Ces territoires sont ensuite mesurés et subdivisés en sections et il est construit dans chacune un édifice pour l'administration, lequel doit pouvoir abriter cinquante familles au moins et contenir les provisions de vivres et d'outils destinés aux colons.

Les cent premiers colons agriculteurs et chefs de famille qui viennent s'établir dans chaque section reçoivent chacun, gratis, un lot de cent hectares. Les lots ruraux restant sont vendus à raison de dix francs l'hectare, payables en 10 annuités, dont la première est payable à la fin de la seconde année.

La vente peut être limitée au quart d'un lot, et ne peut être étendue à plus de quatre lots en faveur d'un seul individu.

Les lots urbains de cinquante mètres de côté sont vendus à raison de dix francs chacun.

La vente des lots urbains et ruraux, peut également être faite aux enchères publiques sur la base des prix indiqués.

La vente des lots urbains se fait sous la condition de les peupler et de les clore dans le terme d'un an et la donation ou la vente des lots ruraux sous la condition de les avoir peuplés et mis en culture au bout des deux premières années.

Chaque colon reçoit un bulletin provisoire constatant d'une

manière précise la situation de son terrain et les conditions de concession. Le titre de propriété est accordé une fois remplies les conditions stipulées pour la concession. Le défaut d'exécution, dans les termes fixés, entraîne la nullité de la concession.

De section à section subdivisée, et livrée à la colonisation, on laisse une section abornée mais non subdivisée, destinée :

1° A la colonisation par entreprises particulières.

2° A la réduction ou colonisation des Indiens.

3° Au pâturage.

La colonisation par entreprise particulière est établie dans les termes suivants par l'article 98.

Art. 98. Le Pouvoir Exécutif pourra concéder pour coloniser, à toute compagnie ou entreprise particulière qui le sollicitera, une des sections indiquées dans l'article antérieur, aux conditions suivantes :

1° Se conformer pour les mesures et subdivision du territoire au tracé prescrit par la présente loi.

2° Etablir au moins 140 familles d'agriculteurs, dans un délai de deux années.

3° Donner ou vendre à chaque famille un terrain de 50 hectares au moins.

4° Construire sur le terrain concédé un édifice dans les mêmes conditions que dans les colonies nationales.

5° Fournir aux colons qui les solliciteront l'habitation, les instruments de travail, les animaux de service et d'élevage, les semences et les vivres pour une année au moins. La Compagnie ne recouvrera pour ces avances, que le coût réel, plus 20 % de prime et un intérêt de 10 % annuel.

6° N'exiger des colons le remboursement des avances que par annuités et quotes parts proportionnelles. Ces annuités ne seront exigibles qu'au bout de la troisième année de l'établissement du colon.

7° Faire intervenir le Bureau des terres et colonies dans les contrats passés avec les colons dans le but d'empêcher toute infraction à la présente loi.

8° Se conformer aux lois, décrets et dispositions se rapportant aux gouvernement, administration, colonisation et développement des territoires.

9° Déposer un cautionnement de 4,000 piastres, somme fixée comme amende dans le cas de non exécution du contrat de

concession, sans préjudice de l'annulation de celui-ci dans les cas où il y aurait lieu.

Art. 99. Les compagnies ou entreprises, auxquelles se rapporte l'article précédent auront le droit de demander le transport, aux frais du Gouvernement, des émigrants destinés à leurs colonies, depuis le port de débarquement jusqu'au point de destination.

Art 101. Les sections qui ne seront pas demandées pour être colonisées ou qui ne seront pas occupées par des réductions d'Indiens, pourront être affermées pour l'élève du bétail et seront divisées à cet effet en quatre lots ou plus selon la nature du terrain.

Art 102. Quand la mesure et la subdivision des sections seront faites sur les territoires nationaux où existent déjà des colons, chacun d'eux, pourvu qu'il soit majeur, recevra gratuitement un lot de 100 hectares et tout chef de famille aura en outre le droit d'acheter trois autres lots.

Art 104. Dans les territoires nationaux non encore mesurés et n'ayant pas reçu de colons, le Pouvoir Exécutif pourra donner des concessions aux entreprises qui les demandent pour coloniser. Ces concessions seront accordées aux conditions suivantes :

1° L'étendue d'une concession faite à une seule compagnie ou entreprise ne pourra excéder la superficie de deux sections, dont l'étendue est déterminée dans l'article 65 de la loi. (Chaque section a 20 kilomètres de côté).

2° L'entreprise se conformera, dans la formation des colonies, au tracé et à la subdivision prescrites par cette loi.

3° Elle devra introduire au moins deux cent cinquante familles d'agriculteurs dans un délai de quatre ans, à partir de la date à laquelle aura été signé le contrat.

4° L'exploration, arpentage et division du terrain, ainsi que tous les autres frais seront à la charge de l'entreprise. Le transport des émigrants, depuis le port de débarquement jusqu'à la colonie, sera effectué aux frais de la nation.

5° L'entreprise se conformera en outre aux prescriptions des paragraphes 3, 4, 5, 6, 7, 8, de l'article 98.

Art. 105. L'entreprise qui n'aura pas rempli les conditions stipulées au contrat de concession sera passible d'une amende de 10,000 piastres, sans préjudice de voir déclarer le contrat nul et non avenu, dans le cas où il y aurait lieu.

Le chapitre IV traite de la formation du fonds spécial des terres et de son emploi.

Le chapitre V établit les formes dans lesquelles le Gouvernement devra encourager le développement agricole dans les colonies nationales, soit : 1° concession gratuite de nouveaux lots (deux au plus) à ceux des colons qui se seraient le plus distingués par leur activité et leurs aptitudes; 2° donation d'une prime de 50 francs pour chaque millier d'arbres que le colon aurait planté dans les terres de sa propriété ; 3° exemption des colonies nationales de la contribution directe pendant dix ans ; 4° enfin, introduction libre de droits dans les colonies des outils de labour, semences, meubles et armes que les immigrants y apporteront pour leur usage.

Le chapitre VI traite de l'administration coloniale. Nous en avons parlé aux colonies.

Le chapitre VII établit les formes dans lesquelles le Gouvernement fédéral concourra au développement de la colonisation dans les territoires provinciaux et les terres de propriété particulière.

Soit :

1° Transport gratuit des familles agricoles et industrielles depuis leur point de débarquement jusqu'aux colonies.

2° Participation de l'Etat à l'installation de chacune des cent premières familles qui s'établiront dans toute colonie, par une avance de 1,000 francs remboursables en cinq annuités.

3° Envoi gratis aux particuliers, qui se proposeront de coloniser à des conditions acceptables, du nombre de familles qui leur sera nécessaire.

Nous n'avons pas fait mention, dans cet exposé, des paragraphes stipulant l'avance par l'Etat du passage et du capital d'exploitation aux colons, ces dispositions n'étant pas actuellement appliquées pour les colonies nationales. En effet l'immigration affluant par soi-même, sans qu'il soit besoin de l'avance du voyage, le Congrès n'a pas voté de fonds à cet effet. D'autre part, l'Etat tendant de plus en plus à abandonner la colonisation aux entreprises privées qui donnent les meilleurs résultats, a appliqué au développement de ces entreprises les sommes qu'il destinait autrefois aux avances en faveur des colons s'établissant dans ses colonies.

Les colonies de l'Etat sont donc tout indiquées aux immigrants pourvus d'un petit capital d'exploitation ; les colonies

privées, les plus nombreuses, s'offrent au contraire aux immigrants non pourvus de ce capital, dont elles font l'avance aux conditions que nous avons exposées, appliquant ainsi, dans toute sa libéralité, la loi de colonisation.

Lois sur les ventes et concessions de terres.

Par la loi du 3 novembre 1882, le Gouvernement a été autorisé à vendre les terres publiques de pâturages dans le Chaco, les Missions, la Pampa et la Patagonie, au prix minimum d'adjudication de un franc par hectare dans la Pampa et la Patagonie et de 1 fr. 50 dans le Chaco. On peut acquérir jusqu'à 40,000 hectares, à condition d'y implanter en deux ans la colonisation pastorale, colonies et troupeaux, pour une valeur minimum de 2,000 francs par lot de quatre lieues. Le prix de la terre se paye un sixième au comptant et le reste en cinq annuités.

Le titre III de cette loi, relatif à la vente de terres pour l'agriculture est ainsi conçu :

Sont déclarés biens de terres arables les territoires des Missions, dans toute leur étendue, ainsi que ceux destinés à l'agriculture sur les territoires de la Pampa, du Chaco et de la Patagonie, et leur aliénation se fera sur les bases suivantes :

1° Quand les plans que le Département des ingénieurs doit préparer, d'accord avec ce qui est prescrit par l'article 9, seront approuvés, ils seront publiés avec leurs mémoires correspondants et seront distribués dans toute la République et à l'extérieur.

2° Une seule personne ou une Société ne pourra acheter moins de 25 hectares, ni plus de 4 lots, soit 400 hectares, dans la même section.

3° La demande d'achat se fera par pétition remise au chef du Département des terres, qui devra faire constater, sur un registre spécial, le jour et l'heure où elle lui fut présentée, avec la désignation exacte du parage que l'on sollicite.

Cette demande sera signée par l'intéressé ou, à son défaut, par un mandataire muni d'un pouvoir en bonne forme.

4° Le prix de vente dans les Missions et le Chaco sera de 10 francs l'hectare, et dans la Pampa et la Patagonie de 7 fr. 50.

5° Le payement se fera dans la forme suivante : un cinquième au comptant, et le reste divisé en quatre parts égales, payables à la fin de chaque année.

6° Les acheteurs signeront des lettres pour la partie du prix qu'ils devront payer à terme, et ils pourront les payer comptant avec escompte de 6 0/0.

7° Le chef du Département des terres donnera aux acheteurs un certificat imprimé sur papier timbré, de *veinte cinco centavos* (1 fr. 25), lequel certificat est intransmissble et sera inscrit par le chef du Département des terres et visé par le Président de la Cour des Comptes.

8° Ces terres peuvent seulement être acquises par ceux qui s'engagent à les cultiver, devant dans les trois premières années avoir mis en culture la cinquième partie de chaque lot adjugé.

La loi complémentaire du 2 octobre 1884 ordonna de réserver dans les terrains de pâturages concernés par la loi de 1882, vingt fractions de 50 lieues de 2,500 hectares bien pourvus d'eau, et de diviser chaque section en 200 lots de 625 hectares, en réservant, dans chacune, huit lots pour les besoins futurs de la colonisation et du village.

Tous les autres lots sont concédés gratuitement par le Gouvernement à tout national ou à tout étranger ayant acquis ses lettres de citoyenneté et qui sollicitera ladite concession.

Le sollicitant doit, en outre, être âgé de plus de 22 ans, ne posséder aucuns biens-fonds dans la République, prendre la terre pour son propre compte et non pour favoriser des tiers, résider sur la concession, mettre en culture en cinq ans dix hectares, et y planter et cultiver au moins 200 arbres.

C'est le seul cas où la citoyenneté argentine soit requise pour accorder des faveurs spéciales.

Fermage de terres publiques.

Par le décret du 17 janvier 1884, le Gouvernement a ordonné de mesurer, dans le territoire du Chaco, deux sections d'un million d'hectares chacune, et d'autres sections dans la Pampa et la Patagonie.

Une partie était consacrée à la vente, une autre à la colonisation agricole, le reste au fermage. Des terres peu-

vent également être affermées dans les zones non mesurées.

Il ne peut être cédé à ferme à une personne ou à une entreprise plus de 10,000 hectares dans le Chaco et la Terre de Feu, plus de 20,000 dans la Pampa et la Patagonie. Le fermage est accordé pour huit ans au plus et est renouvelable. Au cas où les terres affermées viendraient à être affectées à la colonisation, le fermier aura droit à 100 hectares gratis dans l'endroit où sera établie sa maison, et aura la préférence pour l'achat de lots d'égale étendue.

Le prix du fermage, par an et pour 2,500 hectares est :

Dans le Chaco, dans les terrains sur le bord des cours d'eau navigables, 500 francs ; dans les autres terrains, 400 francs.

Dans la Pampa, de même 500 francs et 400 francs.

Dans la Patagonie entre les rios Negro, Limay, au nord et Santa-Cruz au Sud, 250 francs ; entre le Rio Santa-Cruz et le Chili, 150 francs.

Dans la Terre de Feu, 100 francs.

Les demandes de fermage doivent être adressées au Bureau central des terres et des colonies, avec désignation du lot. Le prix de location doit être payé d'avance.

Dans la province de Buenos Aires, un décret réglementant la loi du 2 août 1886 a été lancé en février 1887 pour mettre aux enchères le fermage de toutes les terres fiscales de la province.

Le fermage de la lieue carrée sera donné en prenant pour base du prix d'adjudication 1,000 francs la lieue carrée par an payable d'avance.

La durée du fermage est de 5 ans.

Les lots seront de deux lieues carrées.

Exploitation des forêts nationales.

Par un décret du 19 avril 1879 l'exploitation des bois non concédés dans les territoires nationaux a été prohibée à moins de concession octroyée par le Ministère de l'Intérieur pour la coupe de bois de construction et de chauffage, l'élaboration de charbon de bois et l'extraction d'écorces pour tanneries et de matières tinctoriales et textiles dans les bois de propriété nationale.

Les demandes de concession doivent indiquer : les lieux

et l'étendue de l'exploitation projetée, la quantité et la nature des matières qu'on se propose d'extraire, leur destination immédiate (exportation ou consommation intérieure), la durée de l'opération, le point d'embarquement ou d'expédition des matières extraites.

Le concessionnaire versera au fisc une somme s'élevant à 10 °/₀ de la valeur que les matières extraites représentent au point d'embarquement ou dans l'endroit où elles doivent être utilisées. Cette rétribution peut être abaissée d'un tiers au cas où la superficie concédée serait à une certaine distance des rivières navigables.

Le terme de chaque concession ne dépassera pas cinq ans, et elle ne pourra être de plus de douze lieues kilométriques.

Pour les dispositions diverses relatives au mode d'exploitation et aux diverses formalités ou restrictions il y a lieu de consulter le texte du décret du 19 avril 1879.

VALEUR DE LA TERRE.

Le prix des terres est naturellement variable, suivant leur situation, leur qualité, leur proximité d'un fleuve navigable ou d'une voie ferrée, leur irrigation plus ou moins abondante et enfin les conditions de peuplement et d'utilisation où elles se trouvent.

L'accroissement rapide de la valeur des terrains a été une des manifestations les plus frappantes du progrès du pays depuis 40 ans. Des terres dans la proximité de Buenos Aires, qui valaient vers 1850, 7,500 francs la lieue carrée de 2,500 hectares, soit 3 francs l'hectare, valent aujourd'hui jusqu'à 5,000 francs l'hectare. Plus avant dans les terres la lieue carrée valait 1,250 francs, soit 50 centimes l'hectare, aujourd'hui elle vaut jusqu'à 100 et 200 francs l'hectare. Enfin dans la Pampa, elle était appréciée 250 francs la lieue ou 10 centimes l'hectare. Actuellement l'hectare vaut de 15 à 50 francs dans la Pampa.

Les grandes ventes de terres du Neuquen et du Limay (Patagonie) effectuées par le Gouvernement en 1885 ont donné la mesure de l'appréciation que les capitalistes font de la terre argentine. Le prix d'adjudication fixé à 2,500 francs la lieue carrée ou 1 franc l'hectare a été largement dépassé par les enchères qui ont poussé les prix jusqu'à 56,000 francs ou 22 fr. 50 l'hectare. Ces terres sont pourtant situées au cen-

tre même de la Patagonie, à 4 ou 500 lieues de Buenos Aires, et n'ont aucune voie ferrée si ce n'est celle projetée entre le Chubut et le Lac Nahuel Huapi.

En 1880, le Gouvernement vendit sur la frontière de la province de Buenos Aires à 2,000 francs la lieue (0 fr. 80 l'hectare), des terres qui à l'heure actuelle se vendent couramment 25,000, 50,000, 75,000 et 100.000 le francs la lieue carrée soit 10, 20, 30 et 40 francs l'hectare.

Enfin en 1887, le bureau des terres et des colonies vient de procéder à la vente aux enchères de terres publiques dans le Chaco.

La moyenne du prix de vente a été de 24.300 francs la lieue.

Le prix d'adjudication avait été fixé par le gouvernement, à 1 fr. 50 l'hectare, or les enchères ont produit pour chaque hectare un prix minimum de 7 fr. 50 et maximum de 13 francs.

D'après les rapports sur le mouvement de la propriété foncière en 1886, voici quelle a été l'année dernière la progression de la valeur des terrains :

Les terres de la province de Buenos Aires ont doublé de valeur ; certaines propriétés foncières ont même éprouvé une hausse à laquelle personne ne pouvait s'attendre.

Le même fait s'est produit pour les territoires nationaux. Il y a à peine six ans, la valeur des terres de ces territoires atteignait à peine 2 fr. 50 l'hectare. Depuis, l'industrie, l'agriculture, l'élevage s'en sont emparés chaque jour davantage et le prix infime de l'hectare s'est élevé à 12 ou 15 francs.

Les nombreuses voies ferrées que l'on a établies dans la province de Santa-Fé, la colonisation rapide de ce territoire ont imprimé un mouvement de hausse très accentué aux terrains. L'hectare se paye actuellement jusqu'à 200 francs.

Dans le département de Santa-Fé dont la frontière nord s'étend jusqu'au Chaco, les terres qui au commencement de 1886 valaient à peine 7 fr. 50, sont demandées aujourd'hui à 12 fr 50.

La province de Cordoba a suivi le mouvement général et ses terres en général ont doublé de valeur. C'est principale-

ment dans la partie sud de cette province, dans le département du Rio-Cuarto, que l'augmentation du prix des terres s'est surtout manifestée. L'hectare qui au commencement de 1886 valait 6 francs atteint maintenant le prix de 20 francs.

Dans les autres provinces telles que Mendoza, San Luis, Santiago, la hausse s'est également produite, dans une proportion variant de 25 à 50 % sur les prix du commencement de 1886.

Quant aux propriétés urbaines comprises dans les municipes de Buenos Aires, la Plata et Rosario, leur valeur a triplé et même quadruplé dans certains endroits.

La partie nord-ouest de la Capitale est celle où l'augmentation du prix de la propriété foncière s'est le plus manifestée. Dans les faubourgs de la Boca et de Barracas, l'augmentation a atteint 40 % pendant l'année 1886.

Le plus-value de la propriété foncière pour la ville de la Plata a été également énorme.

En 1886, la valeur de la propriété à Buenos Aires était calculée comme suit par paroisse et par mètre carré.

Paroisses.	Étendue en mètres.	Valeur du mètre.
Catedral al Norte	777.000	200 fr.
Catedral al Sud	666.000	150 »
Balvanera	5.014.000	20 »
Concepcion	2.199.500	50 »
San Juan Evangelista	2.975.500	10 »
Santa Lucia	8.429.000	10 »
Pilar	11.321.500	15 »
San Miguel	497.600	300 »
Socorro	1.431.000	70 »
San Telmo	1.120.000	50 »
Monserrat	737.200	100 »
San Nicolas	593.700	50 »
San Cristobal	8.491.000	15 »
Piedad	1.147.000	75 »
Etendue de la ville	45.400.000	Val. moyenne 30 »

Dans la ville de la Plata le mètre carré, suivant l'emplacement, se vend de 40 à 210 francs.

Vers le milieu de 1886, la valeur des terrains dans diverses

régions de la province de Buenos-Aires est indiquée par les chiffres suivants relevés dans différents départements.

Départements.	Prix de la lieue carrée de 2.500 hectares.
Azul	120.000 fr.
Baradero	665.000 »
Bolivar	66.500 »
Cañuelas	166.500 »
Ensenada	900,000 »
Las Flores	83.000 »
Las Heras	300.000 »
Lincoln	58.000 »
Mercedes	700.000 »
Magdalena	168.000 »
Monte	500.000 »
Pergamino	253.000 »
Pueyrredon	83.000 »
Rauch	90.000 »
San Antonio	533.000 »
Juarez	96.000 »

Sur la frontière Buenos Aires et de la Pampa (territoire national) le prix de la lieue carrée varie entre 20,000, 25,000 35,000, 50,000, 60,000 et 90,000 francs; ces derniers prix correspondent seulement au côté de la frontière appartenant à Buenos Aires.

Le long du chemin de fer du Pacifique, sur la frontière avec Córdoba, l'hectare vaut 14 fr. 50.

En 1886, le prix moyen des terres vendues dans la province de Buenos Aires a été de 64 francs. On n'en trouve plus maintenant dans le sud de la province au dessous de 25 francs l'hectare, prix minimum que vient de fixer le gouvernement provinciale à ses terres destinées à la colonisation.

En résumé, on peut établir ainsi à grands traits la valeur des terres de la province de Buenos-Aires:

Jusqu'à cinq lieues de la ville, les terrains ne valent pas moins de 1,000 francs l'hectare. Les terres, dans ce périmètre, sont occupées par des propriétés de plaisance ou des fermes de 2 à 300 hectares, louées pour la presque totalité aux Basques qui approvisionnent la capitale de lait et de beurre.

Dans un rayon plus éloigné, 15 et 20 lieues de Buenos Aires, se trouvent de grandes fermes de 500 à 5,000 hec-

tares consacrées à l'élevage des moutons et aux grandes cultures. Leur valeur en est de 500 à 800 francs l'hectare.

Plus loin, jusqu'à quarante lieues, se trouvent de vastes fermes d'élevage et aussi quelques grandes cultures. La lieue carrée de 2,500 hectares s'y loue de 20 à 25,000 francs, et s'y vend de 250 à 400,000 francs.

Enfin à cinquante lieues, dans les terres neuves, la lieue carrée se vend 200,000 francs, puis à mesure qu'on s'éloigne 150,000, 100,000 et enfin 40 ou 50,000 francs, valeur qui est celle des terres de la Pampa, lesquelles sont encore peu peuplées, et dépourvues de communications faciles.

Dans la province de Santa-Fé, dont les terres sont excellentes et très recherchées pour la colonisation, les meilleures terres se vendent par fermes de 100 à 200 hectares et leur valeur varie entre 20 et 200 francs. Aujourd'hui il ne se vend pas de terre au-dessous de 15 francs l'hectare, tandis qu'il y a quatre ou cinq ans on en trouvait à 2 fr. 75 et à 3 fr. 75 même dans le département de Rosario.

Dans les nouvelles colonies de cette province, chacune des 80 concessions de 34 hectares qui forment une lieue de terrains se vend 500 francs ou environ 15 francs l'hectare, payables en cinq ans ou comptant à volonté. Cette étendue peut être mise en culture, sans peine, par le propriétaire aidé d'un seul travailleur. Les semences sont très bon marché et de première qualité.

Dans la ville de Rosario, le mètre carré vaut jusqu'à 50 francs.

Dans l'intérieur de la province, le prix de l'hectare varie entre 21 et 37 francs, et dans les environs de Rosario de 400 à 500 francs. Le prix moyen de l'hectare dans les ventes effectuées en 1886 dans la province de Santa Fé est de 20 fr. 60.

Dans la province d'Entrerios, la valeur moyenne de l'hectare est de 40 francs. Aux environs de Paraná, l'hectare vaut 60 francs. Dans les anciennes colonies, comme Hermandarias, l'hectare vaut de 55 à 88 francs.

Dans les nouvelles colonies on l'a aux mêmes prix que dans celles de Santa Fé, c'est-à-dire de 15 à 25 francs l'hectare ou 40 francs la *cuadra* de 1 hectare 7.

Dans la province de Córdoba et aux environs de cette ville l'hectare vaut de 20 à 30 francs. La valeur moyenne de l'hectare dans cette province est de 16 fr. 80.

Dans les environs de Tucuman, capitale de la province du même nom, le prix de l'hectare varie de 280 à 700 francs.

A l'intérieur, ce prix descend entre 60 et 80 francs. Quant aux terres pour la culture de la canne à sucre elles valent de 175 à 200 francs l'hectare.

Pour nous résumer voici les prix moyens de l'hectare comparés en 1883 et 1886 dans chacune des provinces, d'après les estimations à la lieue carrée de 2.500 hectares.

	1883	1886
	Fr.	Fr.
Province de Buenos Aires	16	64
— Santa Fé	12	48
— Cordoba	4	16
— San Luis	4	8
— Mendoza	1	6
— San Juan	1	5
— Salta	1	4
— Tucuman	2	10
— Jujuy	1	4
— Rioja	1	4
— Catamarca	1	4
— Santiago	1.40	4
— Entrerios	16	32
— Corrientes	6	20

Ces prix ne sont naturellement que des moyennes prises dans l'ensemble. Mais par exemple, dans la province de Salta aux environs de la capitale, les terrains arrosés valent de 1,100 à 1,700 francs l'hectare, d'autres terrains non arrosés de l'intérieur valent de 70 à 140 francs.

Dans la province de San Luis, à Villa Mercedes, l'hectare de terres arrosées vaut 450 et 500 francs, et dans l'intérieur loin des centres de 50 à 400 francs.

Enfin dans les territoires nationaux, les immigrants peuvent acheter l'hectare d'excellent terrain aux prix de 10 francs dans les territoires des Missions et du Chaco, et de 7 fr. 50 dans la Pampa et la Patagonie, aux termes de la loi des terres.

TRAVAIL, SALAIRES

Le travail est très bien rémunéré dans la République Argentine, le manque de bras se faisant sentir dans presque toutes les branches d'activité et retardant même la mise en exploitation de vastes étendues de terres, de riches mines et de nombreuses industries.

Le premier et le plus riche élément d'exploitation du pays étant ses immenses et fertiles terrains, l'immigration agricole, d'abord, y trouve un placement immédiat, et a devant elle un champ d'action pour ainsi dire illimité. Il y a telles époques de l'année où il faudrait deux ou trois fois le nombre des immigrants qui arrivent pour répondre aux demandes de toutes les provinces. Dans celle de Santa Fé, par exemple, de décembre à avril, c'est-à-dire, pendant les récoltes, il faudrait 30,000 travailleurs extraordinaires dont la moitié, la récolte finie, pourrait obtenir un travail fixe dans les colonies et les autres se répandre dans les provinces où les travaux de chemin de fer qui à eux seuls demandent un nombre considérable de bras. Auprès du colon ouvrier, l'artisan et tous ceux exerçant une profession manuelle ont une large place qui s'agrandit chaque jour avec le développement de l'industrie nationale et reçoivent un salaire qui s'élève au double ou au triple de celui qu'ils gagnent en Europe. Or, d'autre part, l'ensemble des dépenses strictement nécessaires à la vie n'étant guère plus élevé que dans les divers pays d'Eurppe, et souvent, selon la coutume ordinaire du pays, les ouvriers et artisans étant logés et nourris, leur salaire constitue à peu près une épargne nette qui leur permet en peu d'années de former un certain capital, de devenir propriétaires ou chefs d'établissement à leur compte grâce surtout au crédit très large que les institutions de banque officielles mettent, sans autre garantie, au service des individus reconnus actifs et intelligents.

C'est là la perspective à laquelle peut viser sans présomption la bonne immigration ouvrière dans la République.

Le travail des femmes est relativement beaucoup mieux rétribué que celui des hommes. Les femmes de chambre, bonnes, nourrices, cuisinières, couturières sont très demandées.

Tout cultivateur, artisan, ouvrier trouve une situation

immédiate et est placé dans les trois ou quatre jours au plus qui suivent son arrivée; le plus grand nombre le sont par l'intermédiaire du bureau officiel du travail, qui tenant une liste ouverte des demandes considérables et incessantes d'agriculteurs ou de travailleurs faits par les colonies, par les établissements et les exploitations privées, les diverses industries les entreprises de voies ferrées et de travaux publics ou particuliers, etc., etc., satisfait ces demandes à mesure que les immigrants appartenant aux professions demandées, arrivent dans le pays. On ne connait pas le chômage.

Dans le commerce, les placements sont naturellement plus restreints. Les individus possédant quelques capitaux pour établir un commerce quelconque, ayant une spécialité commerciale bien caractérisée, ou connaissant plusieurs langues étrangères ont une occupation assurée.

Pour les employés ordinaires, les demandes sont beaucoup plus réduites et la rétribution moins élevée que dans les cultures ou les industries.

Certaines professions libérales ont leur place marquée, comme par exemple, les ingénieurs qui, par suite de l'activité des travaux publics et privés : ports, chemins de fer, canaux môles, édifices, agrandissements, assainissements embellissement, ou construction des villes, ont un placement distingué et lucratif à peu près assuré, si toutefois en dehors de leur diplôme, ils peuvent fournir des témoignages de leur capacité mise à l'épreuve dans la pratique. A côté des ingénieurs, et avec la même réserve les architectes, les arpenteurs, les dessinateurs ont un placement à peu près immédiat et avantageux en perspective.

Les précepteurs, professeurs de musique ont jusqu'à présent trouvé des conditions lucratives de placement.

Les médecins étrangers, vétérinaires et pharmaciens, trouvent des conditions excellentes dans les villes secondaires et les campagnes du pays. La demande qui en est faite est continuelle et accompagnée des meilleurs offres. Mais ils doivent être pourvus de leur diplôme, et le renouveler dans les universités argentines en passant un nouvel examen. Enfin, en raison du développement constant de l'instruction publique et de son expansion dans tous les nouveaux centres de population qui se créent chaque jour, le besoin de professeurs et maîtres d'école se fait nécessairement sentir sur bien des points du pays.

Quant aux autres professions libérales, journalistes, avocats etc., elles n'ont pratiquement que faire dans le pays.

Voici un aperçu des salaires d'après les chiffres les plus récents que nous avons pu relever :

Cultivateurs et métayers, de 80 à 120 francs par mois, avec logement et nourriture. Pendant les récoltes (4 ou 5 mois) ces salaires s'élèvent jusqu'à 250 et 300 francs par mois.

Ménages sans enfants, cultivateurs ou domestiques, de 125 à 170 francs par mois, logés et nourris. Très demandés.

On occupe à des conditions avantageuses, comme métayers, avec partage égal du rendement des cultures, des familles de cultivateurs auxquelles on fournit, à titre gratuit, terrains, instruments aratoires, semences, animaux de travail.

A des immigrants connaissant l'élevage, les fermiers cèdent parfois des moutons *en tiers*, c'est-à-dire que sur les produits des moutons que le fermier confie à l'immigrant celui-ci reçoit chaque année un tiers des produits et au bout de 3 ans, un tiers du chiffre de la multiplication du bétail. Il a de plus droit chaque semaine à tuer deux moutons pour sa consommation personnelle.

Métiers divers.

PROFESSIONS	Par jour				Par mois	
	Salaires offerts.		Moyenne		Salaires offerts.	Moy.
	Fr.		Fr.		Fr.	Fr.
Scieurs de long	16	»	11	»	300	240
Maîtres-maçons, marbriers, plâtriers	16	»	10	»	300	240
Ouvriers maçons	10	»	7	50	180	140
Potiers	8	»	6	»	180	140
Nourrices	6	»	5	»	200	120
Apprentis en général	4	»	2	»	60	40
Contremaîtres	10	»	8	»	300	200
Charpentiers, charrons, menuisiers	14	»	10	»	280	240
Cochers	6	»	5	»	180	140
Cigariers et cigarières	8	»	5	»	200	100
Cuisiniers, cuisinières	6	»	4	»	180	160
Confiseurs	12	»	8	»	300	150
Couturières	8	»	5	»	250	140
Giletières, repasseuses	6	»	4	»	160	100
Charretiers	6	»	4	»	160	100
Maîtres-carrossiers	16	»	8	»	300	180
Ouvriers carrossiers	8	»	5	»	200	140
Relieurs	10	»	8	»	300	250
Corroyeurs	16	»	8	»	300	180
Briquetiers, tuiliers	12	»	7	»	260	160

Métiers divers.

PROFESSIONS	Par jour				Par mois	
	Salaires offerts.		Moyenne		Salaires offerts.	Moy.
					Fr.	Fr.
Vanniers	10	»	7	»	200	100
Ebénistes	12	»	8	»	300	200
Brasseurs	10	»	6	»	200	160
Matelassiers	8	«	6	»	180	120
Serruriers	14	»	10	»	160	120
Domestiques	5	»	2	»	150	60
Grooms	—		—		60	40
Fabricant de balais	8	»	5	»	180	120
Fumistes	6	»	5	»	180	160
Ouvriers en pâtes	10	»	6	»	240	160
Photographes	10	»	8	»	300	200
Maîtres fourniers	10	»	7	»	210	180
Ouvriers fourniers	6	»	5	»	180	160
Chaudronniers	15	50	8	»	300	250
Coiffeurs	5	»	4	»	150	125
Maîtres forgerons et maréch. ferrants	10	»	7	»	240	180
Ouvriers forgerons	8	»	6	»	200	160
Fabricants de savon	10	»	7	»	240	180
Journaliers	9	»	6	»	180	120
Jardiniers	7	»	5	»	180	120
Maîtres cultivateurs	10	»	8	»	200	160
Ouvriers cultivateurs	6	»	3	»	140	80
Matelots pour le cabotage	4	»	2	50	80	60
Ebénistes	16	»	8	»	240	160
Modistes	10	»	5	»	180	120
Mécaniciens	16	»	12	»	500	380
Chauffeurs	—		—		180	150
Conducteurs de diligence	10	»	7	»	300	180
Garçons de café	6	»	4	»	180	100
Boulangers	12	»	8	»	250	160
Perruquiers	12	»	6	»	240	160
Peintres	10	»	8	»	240	160
Pêcheurs	6	»	4	»	180	120
Portiers	4	»	3	50	120	80
Précepteurs, maîtres d'école	14	»	10	»	300	260
Pyrotechniciens	6	»	4	»	180	120
Horlogers	10	»	7	»	240	180
Tailleurs	16	»	10	»	300	180
Chapeliers	12	»	8	»	250	160
Chaisiers	6	»	5	»	160	100
Faucheurs	8	»	5	»	220	140
Selliers	12	50	8	»	240	200
Tonneliers	10	»	8	»	240	200
Contre maîtres de cultures	—		—		—	300
Gérant de cultures	—		—		—	600
Typographes	12	»	8	»	200	160
Tourneurs	8	»	7	»	200	140

Métiers divers.

PROFESSIONS	Par jour. Salaires offerts.	Par jour. Moyenne	Par mois. Salaires offerts. Fr.	Par mois. Moy. Fr.
Teinturiers	7 »	6 »	180	140
Teneurs de livres	—	—	600	300
Bourreliers	14 »	10 »	300	200
Vitriers	8 »	6 »	180	120
Cordonniers	14 »	10 »	300	200
Ferblantiers, taillandiers	12 50	10 »	300	200
Ajusteurs	15 50	10 »	400	300
Zingueurs	14 »	10 »	300	200
Machinistes	—	—	450	300
Encadreurs	—	—	300	200
Tanneurs	9 »	8 »	200	150
Bonnes d'enfants	—	—	80	60

Travailleurs pour chemins de fer et pour les mines.

Les prix des journées, que payent en général les entreprises de construction de chemin de fer sont les suivants :

Journalier ou péon 5 à 9 francs au minimum. Travailleurs très recherchés. Un bon péon peut gagner de 10 à 15 francs par jour. Le mode de rétribution est souvent le suivant : 0 fr. 80 à 2 fr. par mètre cube de terrassement.

Maçons, selon l'aptitude, de	11 fr. à	14 fr.
Charpentiers —	10	12 »
Forgerons —	12 50	15 »
Tailleurs de pierre	17 50	
Ouvriers mineurs	17 50	
Chefs maçons	22 fr., 13 fr. 50.	10 fr.

Les entreprises de travaux publics manquent absolument de main-d'œuvre, tous les travailleurs sont immédiatement embauchés, sans que les demandes diminuent.

A côté des travaux de chemins de fer dont l'activité réclame un chiffre illimité de terrassiers on peut indiquer l'exploitation des mines dans les provinces de Cordoba, La Rioja, Mendoza, Catamarca, Jujuy, Salta, comme offrant à tout émigrant apte à ce genre de travail, un emploi immédiat et lucratif. Cette industrie manque totalement de bras et d'ouvriers expérimentés. Un bon ouvrier mineur gagne de 450 à 500 francs par mois.

De même dans tous les métiers que nous avons énumérés,

les ouvriers sont recherchés. Le prix des journées varie comme on l'a vu entre 5 et 22 francs par jour. La journée de travail est de 8 heures.

Dans beaucoup de cas et principalement là où l'on remarque une infériorité relative des salaires, c'est que le logement et la nourriture sont donnés en plus, selon une habitude très répandue dans le pays pour nombre de professions.

PRIX DES PRODUITS PRINCIPAUX.

La canne à sucre se vend 30 francs les 1,000 kilos. Chaque hectare cultivé en canne donne en moyenne 60,000 kilos, produit 1,800 francs dont 600 francs de bénéfice net.

Le tabac se vend 10 francs les 25 livres : Deux hectares produisant, en deux récoltes moyennes, 12,500 livres, donnent un bénéfice net de 2,800 francs.

Le blé comme toutes les céréales est toujours recherché par les commissionnaires qui parcourent constamment les régions de culture et payent en moyenne sur place 20 francs les 100 kilos. La vente en est donc assurée. Le produit moyen est de 20 hectolitres à l'hectare et le prix de revient de l'hectolitre 7 fr. 15. Le blé se sème de juin à fin août et se récolte en novembre-décembre.

Le maïs se vend 7 francs les 100 kilos. Chaque hectare peut donner jusqu'à 6,000 kilos avec un bénéfice net de plus de 200 francs. Cette céréale se sème de septembre à janvier. Le maïs semé en octobre peut être récolté en janvier et suivi d'une seconde récolte. Cette céréale est, avec la viande, la base de la nourriture indigène, elle sert à l'engraissement de la volaille et du bétail et à la fabrication de l'alcool.

Les haricots se vendent 20 francs les 100 kilos. Le haricot se sème en octobre et vers la fin de janvier, un hectare produit en moyenne 1,800 kilos et un bénéfice net de 120 francs.

Le mani ou arachide qui renferme de 35 à 45 0/0 d'huile pour la fabrication de l'huile de table, de toilette et d'éclairage se vend en France de 30 à 40 francs les 100 kilos, ce qui est avantageux aux exportateurs. L'hectare en produit en moyenne 2,500 kilos qui donnent un bénéfice net de 185 francs. On sème de septembre à décembre et on récolte fin janvier.

Le sésame, riche en huile, se vend 50 francs les 100 kilos. Un hectare donne 1,300 kilos et un bénéfice de plus de

400 francs. On sème de septembre à fin novembre et on récolte en février.

L'élevage donne un revenu net d'au moins 20 à 30 0/0. Une lieue carrée nourrissant 300 têtes de gros bétail ou 12,000 moutons donne un produit brut de 60,000 francs ou 25 francs par hectare : Voici le prix de vente des bestiaux en gros.

Bœuf pour l'abatage de	40 à 80	fr.
— labour	70 100	»
Vache pour l'abatage	35 55	»
— laitière	45 70	»
Mouton du pays	5 6	»
— étranger, laine pure	80 100	»
— premiur croisement	8 10	»
— deuxième et troisième croisement	8 10	»
Chevaux, juments pour l'abatage	8 12	»
— dressés de service	30 40	»
Mulets dressés	40 50	»
— non dressés	25 40	»

PRIX DES ARTICLES DE CONSOMMATION

Les articles de consommation sont dans la République Argentine d'un extrême bon marché. Voici le prix de ces principaux articles :

Alcool, le litre	1	fr.	»
Sucre, le kilo	0	»	60
Vin de Bordeaux, le litre	0	»	80
Vin espagnol	0	»	80
Pain, le kilo	0	»	40
Farine, le kilo	0	»	35
Beurre, le kilo	2	»	»
Graisse, le kilo	0	»	80
Riz, le kilo	0	»	45
Maïs en épis, les 100 kilos	5	»	»
Maïs égrené —	10	»	»
Vermicelle et pâtes, le kilo	1	»	»
Fromage, le kilo	1	»	»
Sel, l'hectolitre	3	»	10
Blé, les 100 kilos	20	»	»
Chandelle, le kilo	0	»	60
Pommes de terre, le kilo	0	»	30
Son, le kilo	0	»	07
Amidon, le kilo	0	»	60
Chaux éteinte, l'hectolitre	3	»	65
Charbon de bois	5	»	»
Oignons, le 100	1	»	»
Biscuits, le kilo	0	»	45

Œufs, le 100	8 fr.	»	
— la douzaine	1	»	»
Savon, le kilo	0	»	50
Raisin sec, le kilo	1	»	05
Miel, le kilo	0	»	60
Fourrage sec, les 1,000 kilos	60	»	»
1 gigot de mouton	1	»	»
1 kilo de viande de bœuf selon la qualité . . . 0.45 à	0	»	65
1 kilo de viande de mouton. . 0.30 à	0	»	45
1 litre de lait	0	»	30
1 litre de pétrole	0	»	30
Tafia, l'hectolitre	60	»	»
Thé de Paraguay, le kilo	0	»	65

Ces chiffres représentent la moyenne des prix de ces articles dans tout le pays, c'est-à-dire que pour Buenos Aires, ou tout est plus cher, comme dans tout grand centre de population, ils doivent être augmentés, sauf pour la viande, de 30 ou 40 0/0. Dans les provinces, au contraire, où à peu près tout, en temps ordinaire, est à bon marché, ils ne s'élèvent pas au-dessus des prix indiqués. Les articles produits par le pays sont à un extrême bon marché.

Voici, d'autre part, le prix de divers objets, pour l'usage des colons :

Un char	600 fr.
Une charrue	100 à 130
Une hache	15
Matériaux pour la bâtisse d'une cabane, selon les colonies	100 à 125

A Buenos Aires, des restaurants fort respectables et ornés de glaces font payer un repas depuis 1 fr. 50 jusqu'à 3 francs.

Le prix des vêtements peut y être augmenté de 40 0/0 sur leur prix en France.

Quant aux logements ils sont chers, à cause de l'accroissement de la population qui s'y produit plus rapidement que l'agrandissement de la ville dont les constructions manquent de maçons. On paye une chambre meublée de 50 à 100 francs par mois. Les ouvriers peuvent cependant trouver des garnis à bien meilleur compte. Le prix courant dans les hôtels est de 10 francs par jour, tout compris.

Il y a lieu d'observer que si les dépenses pour l'habitation et le vêtement peuvent être augmentés, à Buenos Aires, de

30 à 40 0/0 sur ceux de France, d'un autre côté l'alimentation, dans des conditions substantielles, y est à bien meilleur marché, et les salaires y sont généralement doubles et souvent triples.

MONNAIES

Le système monétaire de la République Argentine est basé sur la circulation du papier qui actuellement est de cours forcé, c'est-à-dire non remboursable en métallique.

Le monnayage n'existe dans la République Argentine que depuis la loi du 3 décembre 1881. Auparavant le métallique circulant était exclusivement représenté par les monnaies étrangères et principalement anglaises, et la monnaie propre au pays était le papier *monnaie courante*, dont il fallait 25 piastres pour 1 piastre métallique de 5 francs, c'est-à-dire que la piastre *monnaie courante* valait 20 centimes. Elle est encore usitée dans la province de Buenos Aires.

Depuis 1881 voici quel est le système monétaire qui a été adopté :

MONNAIES D'OR

L'argentino, 5 piastres fortes	25 fr.	50
Le demi-argentin, 2 piastre 1/2	12 »	75

MONNAIES D'ARGENT

La piastre, *peso fuerte* ou *patacon*	5 »	10
La demi-piastre ou 50 *centavos*	2 »	55
La pièce de 20 *centavos*	1 »	»
La pièce de 10 *centavos*	0 »	50
La pièce de 5 *centavos*	0 »	25

MONNAIES DE CUIVRE

2 centavos	0 »	10
1 centavo	0 »	05

En monnaie d'or seulement, il a été frappé jusqu'en 1887 plus de 60 millions de francs.

On compte quelquefois par onces d'or. L'once vaut 16 piastres fortes ou 82 francs.

Mais comme nous l'avons dit, et pour des causes économiques dont nous n'avons pas à nous occuper ici, la monnaie en circulation est le papier qui y est préféré à l'or dans les transactions ordinaires.

Ce papier qui a remplacé l'ancienne *monnaie courante*, à

20 centimes la piastre, émise par la Banque de la Province de Buenos Aires, est la ***monnaie nationale***, dont la piastre a une valeur de 5 francs, moins la prime actuelle de l'or. Ce papier est émis par la Banque Nationale, la Banque de la Province de Buenos Aires et les diverses autres banques provinciales que nous avons énumérées.

Il y a des billets de banque depuis cinq *centavos*, 0 fr. 25, jusqu'à 500 *piastres*, 2,500 francs, en passant par des coupures de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 200 piastres.

L'ensemble de tous les billets émis par les Banques représente une circulation de 420 millions de francs.

Les provinces intérieures se servent encore beaucoup de la piastre d'argent bolivienne d'une valeur approximative de 3 fr. 75 ou 4 francs.

Le rapport des monnaies étrangères avec la monnaie du pays étant extrêmement variable par suite des fluctuations du papier, l'immigrant doit avoir soin de n'effectuer à son arrivée le change de son argent qu'à bon escient, c'est-à-dire dans un établissement de banque du pays.

POIDS ET MESURES

Bien que la loi ait établi le système métrique dans la République, l'usage des anciennes mesures espagnoles s'est beaucoup conservé, principalement dans l'intérieur. Il est donc utile de connaître le rapport de ces mesures avec celles constituant le système métrique :

Mesures de longueur. — Le *pied*, qui vaut 289 millimètres.

La *vara*, qui vaut 866 millimètres.

La *lieue*, de 6,000 *varas* = 5 kilomètres 196 millimètres.

Mesures de superficie. — La *manzana*, de 100 *varas* carrées, laquelle vaut 75 ares.

La *cuadra*, de 155 *varas* carrées = 1 hectare 68 ares 75 centiares.

La *lieue carrée* = 2,699 hectares 84 ares 25 centiares.

Mesures pour liquides. — La *cuarta* vaut 9 décilitres.

Le *frasco* = 2 litres 4 décilitres.

Le *gallon* = 3 litres 8 décilitres.

La *cuartilla* vaut 34 litres 299.

Mesures de poids. — La *livre* vaut 459 grammes.

L'*arroba* de 25 livres = 11 kilogrammes 485 grammes.

Le *quintal* de *4 arrobas* = 45 kilogrammes 940 grammes.
La *tonne* de 20 quintaux = 918 kilogrammes 800 gr.
La *fanega* de *4 cuartillas* varie selon les provinces. A Buenos Aires et dans l'Uruguay, elle est de 137 litres 198. A Santa Fé, elle est d'environ 230 litres. Dans l'Entrerios, elle est de 248 ou 250 litres.

TARIF DES POSTES

L'affranchissement d'une lettre ordinaire pour l'Europe, jusqu'à 15 grammes, coûte 12 centavos; au-dessus de 15 grammes, on double le tarif jusqu'à 30 grammes; on le triple jusqu'à 45, et ainsi de suite.

Les papiers d'affaires payent 10 centavos jusqu'à 50 grammes, en ajoutant 2 centavos pour chaque 50 grammes ou fractions en plus, jusqu'à 250 grammes. A partir de ce poids on ajoute 4 centavos par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Pour les échantillons, on paie 6 centavos jusqu'à 50 grammes; 8 centavos jusqu'à 100 et 4 centavos pour chaque 50 grammes ou fractions de 50 grammes en plus.

Pour les journaux et autres imprimés, on paie 2 centavos par 50 grammes ou fractions de 50 grammes.

Les lettres recommandées paient 24 centavos avec reçu de retour et 16 sans le reçu.

CONDITIONS ET FORMALITÉS D'ÉMIGRATION; INDICATIONS DIVERSES POUR LE VOYAGE ET LA TRAVERSÉE DES ÉMIGRANTS

Pour contrôler le mouvement d'émigration toujours croissant qui se dirige vers la République Argentine (environ 100,000 individus par an), comme aussi pour empêcher tous les abus dont l'émigrant pourrait être victime à son départ et enfin pour donner à celui qui s'expatrie, par un visa apposé sur les pièces d'identité qu'il présente, une garantie officielle que la loi d'immigration et de colonisation du 19 octobre 1876, précédemment exposée, lui sera appliquée, le Gouvernement argentin a établi à Paris le commissariat général en l'Europe de l'émigration pour la République Argentine.

L'émigrant qui désire partir pour la République Argen-

tine a tout intérêt à choisir cet intermédiaire officiel par lequel il obtient gratuitement tous les renseignements qui peuvent lui être nécessaires, et par lequel il peut partir aux conditions les plus avantageuses de passage, conditions souvent au-dessous des tarifs ordinaires des Compagnies elles-mêmes.

Le Gouvernement argentin, devant l'affluence continue et progressive d'émigrants qui se rendent à la République, par leurs propres moyens, ne juge pas utile d'appliquer les dispositifs de la loi d'immigration de 1876, qui l'autorisent à faire aux émigrants l'avance des passages d'Europe à Buenos Aires.

Le passage, toutefois très réduit par la concurrence des compagnies de navigation et des agents maritimes, reste donc à la charge de toute personne qui désire se rendre à titre d'émigrant dans la République Argentine.

Les prix les plus avantageux de la traversée ont été en dernier lieu respectivement fixés aux chiffres suivants, par les Compagnies et par les agents maritimes :

PORTS D'EMBARQUEMENT	COMPAGNIES	PRIX des COMPAGNIES	PRIX DES AGENTS maritimes[1]
Bordeaux	Chargeurs réunis	180	170
Marseille	Transports maritimes	170	— 150
	Marquis de Campos	130	
Havre	Chargeurs réunis	150	140
Gênes	Navigation générale La Veloce Transports maritimes	170	
Anvers	Kennedy, Hunter et Cie Norddeutscher Lloyd	175	150
Southampton	Lamport et Holt	250	
Liverpool	Lamport et Holt Allan Brothers et Cie	250	
Hambourg	Cie Hambourgeoise-Sud-Américaine	187 50	
Brême	Norddeutscher Lloyd	175	
Barcelone	Transports maritimes	170	
Santander Vigo	Ligne du Marquis de Campo	200	
LaCorogne,Cadix	Transports maritimes	150	

Les enfants de 8 à 12 ans payent 1/2 place; ceux de

1. MM. les agents maritimes qui, par leurs ports respectifs, pourraient offrir des conditions de passage encore plus avantageuses aux émigrants que celles indiquées, sont invités à en faire part au Commissariat général, 23, rue Clapeyron.

3 à 8 ans payent quart de place. Un enfant au-dessous de 3 ans passe gratuitement. S'il y en a deux, ils payent ensemble un quart de place.

L'émigrant prêt à partir a donc tout intérêt à se présenter au commissariat général en Europe pour l'émigration à la République Argentine ; il lui convient de se munir d'un extrait de son casier judiciaire, d'un certificat de bonne vie et mœurs et d'un extrait de naissance. Si l'émigrant réside hors de Paris il n'a qu'à transmettre par courrier ces mêmes pièces au commissariat.

Les pièces sont visées gratis et remises ou renvoyées à l'émigrant, accompagnées d'un billet de recommandation auprès de la Compagnie ou de l'agent faisant les conditions de voyage les plus favorables à l'intéressé.

Ainsi l'émigrant jouit pour l'embarquement des conditions pécuniaires les plus avantageuses. Pour le débarquement, il est pourvu, dès son départ par le visa du commissariat général en Europe d'une garantie matérielle qui lui assure la pleine et entière exécution en sa faveur des termes de la loi d'immigration du 19 octobre 1876. Et tout cela sans qu'il ait à aliéner en quoi que ce soit sa liberté individuelle. L'immigrant est libre de rester dans le pays le temps qu'il lui plaît et d'en partir quand il lui convient. Il ne contracte aucun lien, aucun engagement envers l'Etat en échange des faveurs que la loi d'immigration lui concède.

Les émigrants appartenant aux cadres des effectifs militaires : réserve ou territoriale, devront déclarer à la mairie de leur arrondissement ou de leur commune leur changement de résidence.

Les émigrants peuvent obtenir, sur les voies ferrées, des réductions d'environ 1/3 sur les tarifs de troisième classe, pour le voyage entre les points suivants et le port du Havre. Voici les prix de troisième classe pour les émigrants. Pour les demi-places en faveur des enfants, ces prix réduits sont aussi diminués de moitié :

	FR.	C.
Strasbourg au Havre	32	20
Bâle	32	75
Belfort	31	90
Pagny-sur-Moselle	29	70
Avricourt	29	70
Lure	31	90

	FR.	C.
Forbach	37	50
Lunéville	29	70
Ludwigshaffen	35	»
Paris	9	35
Chambéry	39	30
Pontarlier	29	35
Neuchâtel	31	70
Bienne	33	25
Berne	34	15
Saint-Maurice	36	65
Genève	36	50
Modane	39	30
Marseille (Saint-Charles)	46	»
Menton	56	50
Paris à Anvers	10	»
— Bordeaux	27	50

Pour pouvoir jouir de la réduction l'émigrant doit présenter son contrat d'embarquement au visa du commissaire général résidant dans les têtes de ligne du parcours. A Paris il doit se présenter au commissaire d'émigration du gouvernement français à la gare de l'Est, place de Strasbourg.

La réduction n'est pas accordée pour les parcours intermédiaires. Elle n'existe pas de Bordeaux à Paris.

Le visa obtenu, l'émigrant a droit au billet pour les prix indiqués plus haut et au transport de 150 kilos de bagages. On ne peut garder avec soi que des bagages de peu de volume. Les bagages de gros volume sont mis à la cale et sont accessibles aux possesseurs une ou deux fois par semaine.

L'émigrant n'a pas besoin de passeport.

Il ne doit pas s'encombrer de bagages et il peut se contenter d'emporter des effets d'habillement et du linge, des outils spéciaux de sa profession s'il est artisan, etc. Quant aux instruments agricoles, au gros mobilier, il n'est pas du tout nécessaire de les emporter.

Il doit être rendu au port d'embarquement, la veille du jour de départ, pour procéder aux dernières dispositions et aux formalités, telles que le visa des consuls, dont les compagnies se chargent ordinairement.

Sur le bateau, l'émigrant est pourvu par la compagnie de la literie, matelas et couvertures, et des ustensiles de table qui sont compris, comme la nourriture, dans les prix des passages indiqués. Chacun à son lit à soi. La nourriture consiste en trois repas, composés les uns de viande et légumes,

les autres, de pain, café, beurre, et un demi-litre de vin par jour.

Les lois française et argentine ont prévu les mesures utiles, pour que la traversée soit effectuée par les émigrants dans des conditions convenables et hygiéniques.

Au terme de la traversée qui dure 20 jours et se fait par itinéraire direct, en traversant du nord au sud l'océan Alantique, longeant d'abord la côte nord-ouest d'Afrique. (Maroc-Sénégal), franchissant la ligne équatoriale et longeant ensuite la côte orientale de l'Amérique du Sud, les émigrants arrivent en rade de Buenos Aires où les autorités préposées à cet effet viennent à bord, procèdent à la visite sanitaire, à l'inspection des pièces, veillent au transbordement et au débarquement gratuit des arrivants en leur délivrant un billet spécial à cet effet, les assistent dans les formalités de douane, puis procèdent à leur installation à l'Hôtel des Immigrants, vaste édifice pour 5,000 personnes, disposé dans les conditions les plus hygiéniques. L'arrivant y séjourne cinq jours gratis, ou plus en cas de maladie. Durant cet intervalle le Bureau du Travail, sorte de bureau de renseignements et de placement officiel annexé au service d'immigration, s'est enquis des profession et qualité des immigrants. Il procure toutes les informations et conditions relatives aux diverses colonies agricoles, aux donations, concessions et ventes de terres, communique les demandes de travailleurs existant sur la place de Buenos Aires ou ailleurs. Il assigne, enfin, aux arrivants qui n'ont pas de but fixé, une place, au choix de l'intéressé, sur un point quelconque de ceux où il est fait des demandes de travailleurs de divers métiers, soit pour les cultures ou l'élevage dans les colonies de l'Etat ou privées, soit dans des exploitations industrielles, des usines, des établissements divers qui ont transmis des demandes d'employés ou d'ouvriers au Bureau du Travail, directement ou par l'intermédiaires des commissions d'immigration des provinces. Souvent les demandes de travailleurs sont tellement abondantes et pressantes, que les émigrants aussitôt débarqués à Buenos Aires n'attendent même pas à l'Hôtel des Immigrants. Au bout de plusieurs heures ils partent pour leur destination définitive, soit par le chemin de fer, soit par navigation fluviale sur le Paraná, à titre gratuit. Des commissions officielles existent dans toutes les localités et les centres

agricoles et accueillent les immigrants et les protègent.

De plus, des sociétés privées comme : la *Société de protection aux émigrants français, belges et suisses*, 21, pasage Argentino à Buenos-Aires, qui a à Paris une société correspondante, et la *Verein zum Schutze germanischer Einwanderer*, etc., etc., établie dans la même capitale, complètent l'action officielle, en guidant, conseillant leurs compatriotes respectifs et facilitant leur placement et leur établissement dans le pays.

Sur 20,000 immigrants arrivés pendant les mois de janvier et de février 1887, le Bureau du Travail a placé, à lui seul, près de 9 à 10 mille personnes, agriculteurs, menuisiers, maçons, mineurs, serruriers, etc, etc., le plus grand nombre dans les provinces de Buenos Aires, de Santa Fé et d'Entrerios.

Quant aux autres immigrants, ils avaient été engagés d'avance et avaient un but fixé et n'ont pas eu besoin de l'intermédiaire du Bureau du Travail.

Le Gouvernement porte, en tous cas, son attention principale sur le placement immédiat des immigrants qui le sollicitent.

Pour les émigrants, pères de famille, il est préférable d'emmener leur famille. Un homme marié trouve plus avantageusement et plus promptement une situation, parce qu'il inspire plus de confiance et donne plus de garantie de stabilité que l'homme seul qui change facilement de place. De plus les familles sont bien plus recherchées pour les colonies comme pour toutes les formes du travail agricole. Enfin le travailleur isolé dépense à lui seul autant qu'il dépenserait en famille.

Ces considérations suffiraient par elles-mêmes à démontrer les avantages de l'émigration par familles. Il en est encore une autre non moins puissante. C'est que la famille loin d'être une charge au début pour l'immigrant devient souvent un auxiliaire important et l'aide à triompher des premières difficultés qu'il peut rencontrer.

Le travail des femmes est en effet très recherché et si peu qu'elles sachent travailler elles trouvent immédiatement à gagner leur vie, comme couturière, modiste, repasseuse, femme de chambre, cuisinière, etc., professions que, quelquefois, dans leur pays elles ne sauraient accepter.

Une femme qui sait coudre gagne dans un atelier au mi-

nimum cinq francs par jour et la nourriture. Une femme de chambre ou une cuisinière gagne de 100 à 150 francs par mois. Une enfant de 14 à 15 ans pourra gagner 50 francs par mois.

Avec toutes ces ressources et conditions qui s'offrent aux membres d'une famille, on voit que sa situation sera dès le début plus assurée et plus avantageuse que celle de l'individu seul.

Une fois arrivé et placé dans les villes ou les colonies, l'émigrant trouvant toutes les facilités et conditions favorables exposées dans le cours de cet ouvrage, mis en possession de terre, de moyens d'exploitation s'il se consacre à l'exploitation du sol, pourvu d'un travail stable et bien rémunéré s'il est artisan, d'une situation lucrative s'il appartient à l'une des professions que nous avons indiquées comme étant demandées et avantageuses à exercer dans le pays, a devant lui des perspectives d'existence facile, aisée, quelquefois même fortunée, auxquelles il lui serait souvent impossible de prétendre dans son pays. On conçoit facilement que la vie soit plus large et l'avenir plus rempli de promesses dans un pays neuf manquant de bras, où les neuf dixièmes des terres ne sont encore ni possédés ni exploités, où l'industrie est naissante, où par conséquent beaucoup est à faire pendant longtemps encore, pour les travailleurs et les intelligents.

QUELQUES NOTIONS SUR LES ORIGINES ET L'ACTUALITÉ POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

La République Argentine, vulgairement dénommée la Plata, a été anciennement une colonie de l'Espagne, comme les États-Unis ont été le domaine de l'Angleterre.

Découvert et pris en possession au nom de la couronne d'Espagne par le navigateur espagnol Juan Diaz de Solis en 1516, puis reconnu par diverses expéditions, le pays du Rio de la Plata eut pour premier gouverneur Pedro de Mendoza qui fonda une première fois la ville de Buenos Aires, en 1535. Cette ville détruite peu après par les Indiens fut repeuplée en 1580, et depuis lors elle n'a fait que grandir et se développer pour atteindre le haut degré de prospérité auquel elle est parvenue aujourd'hui.

Jusqu'en 1776, la Plata fut administrée par des gouverneurs. A cette date elle fut élevée au rang de vice-royauté (l'une des quatre de l'Amérique Espagnole). La vice-royauté de la Plata s'étendait sur tout le pays qui forme aujourd'hui la République Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et une partie de la Bolivie.

L'émancipation des États-Unis de l'Amérique du Nord en 1778, leur organisation en République et enfin la Révolution française qui remplit la fin du xviiie siècle, commencèrent à ébranler la domination de l'Espagne dans ses possessions d'Amérique. Les idées d'indépendance et de liberté éveillées dans ces colonies, par la diffusion des principes des Droits de l'homme et leur application sur le sol même du nouveau monde, se développèrent peu à peu et en 1809-1810, à la suite des événements produits en Espagne par l'invasion de Napoléon Ier, la révolution éclata sur tous les points de l'Amérique Espagnole. L'Angleterre avait tenté en 1806-1807 d'enlever à l'Espagne alors alliée forcée de Napoléon, ses colonies d'Amérique. Ils débarquèrent par deux fois à Buenos-Aires, mais ils furent repoussés par la population à la tête de laquelle se trouvait un Français du Poitou, Liniers de Brémont qui à ce moment critique était investi des fonctions de vice-roi.

Débarrassés des Anglais, les Argentins secouèrent à son tour le joug espagnol. A Buenos Aires le 25 mai 1810, date de l'affranchissement politique de la République Argentine, une junte nationale fut nommée. Elle eut à lutter énergiquement contre les efforts de l'Espagne pour rétablir son autorité sur sa colonie révoltée. Les généraux Belgrano, Balcarce, et enfin San Martin, firent triompher la cause des patriotes et le 16 mars 1816, dans le Congrès de Tucuman, fut proclamée définitivement l'indépendance des Provinces-Unies du Rio de la Plata. Le général Pueyrredon fut nommé directeur de la confédération.

Après avoir conquis son indépendance, la République Argentine envoya le général San Martin, à la tête d'une armée organisée par lui à Mendoza, porter la liberté au Chili et au Pérou. Le mémorable passage des Andes, les victoires de Chacabuco et de Maipú remportées sur les Espagnols, la proclamation d'indépendance du Chili et du Pérou (1817-1821), telle est, dans la révolution de l'Amérique Espagnole, l'œuvre du peuple argentin et du général José

de San Martin, libérateur, avec le général vénézuélien Bolivar, du continent sud-américain.

Pendant que les armes argentines allaient portant la liberté sur un parcours de treize cents lieues le long du Pacifique, la nouvelle nation, guidée par des hommes comme Mariano Moreno et Bernardino Rivadavia s'était constituée en République. Malheureusement, l'union ne dura pas. En 1820, le général Rondeau, qui avait succédé comme directeur suprême au général Pueyrredon, tomba par la guerre civile. La municipalité de Buenos Aires s'étant emparée du pouvoir, la Confédération se déclara dissoute. Les provinces se séparèrent.

De là, date la longue anarchie qui a régné pendant plus de cinquante ans dans la République et la lutte qui éclata entre le parti unitaire, tendant à la centralisation du gouvernement de toutes les provinces, et le parti fédéral, soutenant l'autonomie locale de celles-ci. Pendant toute cette période, la province de Buenos Aires, aussi puissante et aussi riche à elle seule que toutes les autres, a joué le rôle prépondérant dans la politique argentine.

Au début, les hommes d'Etat placés à la tête de cette province tentèrent de reconstituer, sous sa suprématie, la Confédération dissoute. Bernardino Rivadavia et Manuel Dorrego échouèrent successivement dans leurs efforts pour établir une constitutions dans ce sens.

En 1826 27 eut lieu avec le Brésil une guerre provoquée par les convoitises de cet empire sur la République de l'Uruguay.

Le général argentín Alvear fut vainqueur à Ituzaingo et le Brésil dut renoncer à ses prétentions.

Les années suivantes sont marquées par l'anarchie sanglante entre unitaires dirigés par les généraux Lavalle et Paz et libéraux menés par Dorrego, qui mourut fusillé au milieu de ces discordes et Juan Manuel de Rosas, élu une première fois, en 1829, Gouverneur de Buenos Aires.

De ces discordes sortirent, en 1835, la dictature et la sombre tyrannie de Rosas qui durèrent jusqu'en 1852. Cette année là enfin, le soulèvement du général Urquiza, à la tête des forces d'Entrerios et de Corrientes, la délivrance de Montevideo, refuge des adversaires de Rosas et assiégée par lui depuis près de dix ans, et finalement la victoire de Monte Caseros remportée sur les troupes du dictateur, débarrassè-

rent de son joug tyrannique la République Argentine qui fut alors ouverte à l'immigration et à la navigation pour toutes les nations.

Un congrès national de toutes les provinces, sauf celle de Buenos Aires, tenu à Santa Fé, formula la constitution nationale du 25 mai 1853, et le général Urquiza fut nommé premier président constitutionnel de la Confédération argentine. La province de Buenos Aires, ennemie du nouvel état de choses, souleva contre elle les autres provinces argentines. Le général Urquiza triompha d'abord, avec les provinces confédérées, à la bataille de Cepeda qui ne donna pas de résultat définitif. Mais à Pavon, le général Mitre, à la tête des troupes de la province de Buenos Aires, obtint la victoire finale qui amena le pacte de 1859 entre Buenos-Aires et les autres provinces argentines. De ce pacte sortit la constitution fédérale de 1860 qui assura l'unité argentine et qui régit aujourd'hui la République.

Les présidents Santiago Derqui et général Pedernera se succédèrent au pouvoir de 1860 à 1862, mais le nouvel ordre de choses fut réellement inauguré, fondé et développé à partir de la présidence du général D. Bartolomé Mitre, élu pour six ans en 1862. Il commença la pacification et la régénération du pays. Historien et orateur éminent, il est aujourd'hui placé à la tête du grand journal la *Nacion*.

Son successeur, le général Sarmiento, élevé à la présidence en 1868, continua son œuvre et s'appliqua particulièrement à développer l'instruction publique. C'est un écrivain et un érudit remarquable.

Ces deux présidences ont été signalées par la guerre du Paraguay dirigée de 1865 à 1870 par la triple alliance de la République Argentine, du Brésil et de l'Uruguay contre le dictateur du Paraguay, Lopez, qui fut vaincu et tué. Cette guerre mit fin au régime dictatorial entretenu par les Francia, les Rosas et les Lopez dans les régions de la Plata.

En 1874, fut désigné pour succéder au général Sarmiente, le Dr. D. Nicolas de Avellaneda, jurisconsulte, orateur et écrivain distingué. C'est lui qui commença à affermir le crédit argentin, qui donna le premier élan à l'immigration et à la colonisation par la loi du 19 octobre 1876, et enfin qui jeta avec le Dr. Alsina les bases du plan de conquête des territoires indiens, depuis développé et réalisé par le général Roca. Nommé recteur de l'Université de

Buenos Aires, après l'expiration de ses fonctions, le Dr. Avellaneda est mort en 1886.

Au général Roca, son successeur en 1880, revient l'honneur d'avoir réduit à néant le vieil antagonisme entre la province de Buenos Aires et les autres provinces, provoqué par la prépondérance dont jouissait, depuis le pacte de 1859, et que prétendait conserver l'Etat de Buenos-Aires dans la confédération. Cet antagonisme s'était manifesté jusqu'à son arrivée au pouvoir par une révolution à chaque renouvellement de présidence. En obtenant la fédéralisation de la capitale, Buenos Aires, dès son avènement, il a fait passer au pouvoir de la nation l'instrument de suprématie qu'avait possédé jusqu'alors la province de Buenos Aires, et a établi ainsi, sans la moindre effusion de sang, par une politique de modération et de conciliation, l'équilibre fédéral, affermi l'unité nationale et assuré désormais la paix et l'harmonie entre les partis et les fractions du pays. Avant et pendant sa présidence, il a également poursuivi et atteint la réalisation du grand plan conçu sous la présidence d'Avellaneda, et qu'il développa dans toute son ampleur : la conquête, sur les Indiens, des territoires de la Pampa, de la Patagonie et du Chaco dont les vastes étendues sont ouvertes maintenant aux colons européens.

Enfin, il a donné une puissante impulsion aux travaux publics, et sous son administration la richesse et les agents de prospérité du pays ont doublé ou triplé.

La population a augmenté de 33 0/0, l'immigration annuelle a triplé, le mouvement commercial s'est accru de 80 0/0, et le revenu de l'État de plus de 100 0/0. Le tonnage de la navigation et la longueur des voies ferrées ont triplé. De même l'étendue du domaine territorial de la nation et celle des terres cultivées ont doublé.

En transmettant, dans la paix la plus profonde, les pouvoirs présidentiels à son successeur, M. le Dr. Juarez Celman, le général Roca lui a laissé à développer les plus puissants éléments de prospérité et de richesse qu'un peuple nouveau puisse posséder et offrir en partage aux étrangers qui viennent lui demander un foyer : l'ordre intérieur assuré, le crédit, une étendue illimitée de terres fertiles à peupler, une industrie naissante et une masse croissante d'agents d'exploitation.

Le programme du nouveau président et les premières

applications qu'il en a faites depuis son arrivée au pouvoir l'ont montré à la hauteur de cette mission de progrès qui lui est confiée.

Telle est aujourd'hui la situation de la République Argentine, qu'il ne faut pas confondre indistinctement dans l'ensemble des pays de l'Amérique du Sud. La République Argentine est une nationalité à part, aussi indépendante et aussi distincte du Brésil, du Chili, du Pérou, de l'Uruguay, etc., que la France l'est, en Europe, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, et réciproquement, réserve faite des rapprochements ou des similitudes particulières qui peuvent exister entre ces pays.

La République Argentine n'a plus de question politique qui puisse altérer la paix dont elle jouit depuis sept ans. Tous ses pouvoirs nationaux et provinciaux marchent d'accord. Elle est entrée dans une ère de travail et de développement économique. L'activité et la fièvre du progrès général et le sens de ses intérêts matériels ne laissent plus de place, chez le peuple argentin, aux passions et aux luttes stériles de la politique pure. La seule action des partis se borne à la discussion modérée et paisible d'améliorations progressives à apporter dans la constitution civile et le bien-être du pays. Quant aux bases essentielles et constitutives de l'organisation politique de la confédération et de son fonctionnement administratif, elles ne sont plus l'objet de la moindre divergence.

Cette situation politique, propice au travail et aux grandes affaires, conjointement avec les éléments et ressources matériels que le pays offre à l'industrie humaine, justifie entièrement l'appel que la République Argentine fait aux travailleurs et aux capitalistes européens, lesquels ne sauraient porter en un lieu plus sûr et plus avantageux, le concours de leurs bras, de leur intelligence et de leur capital.

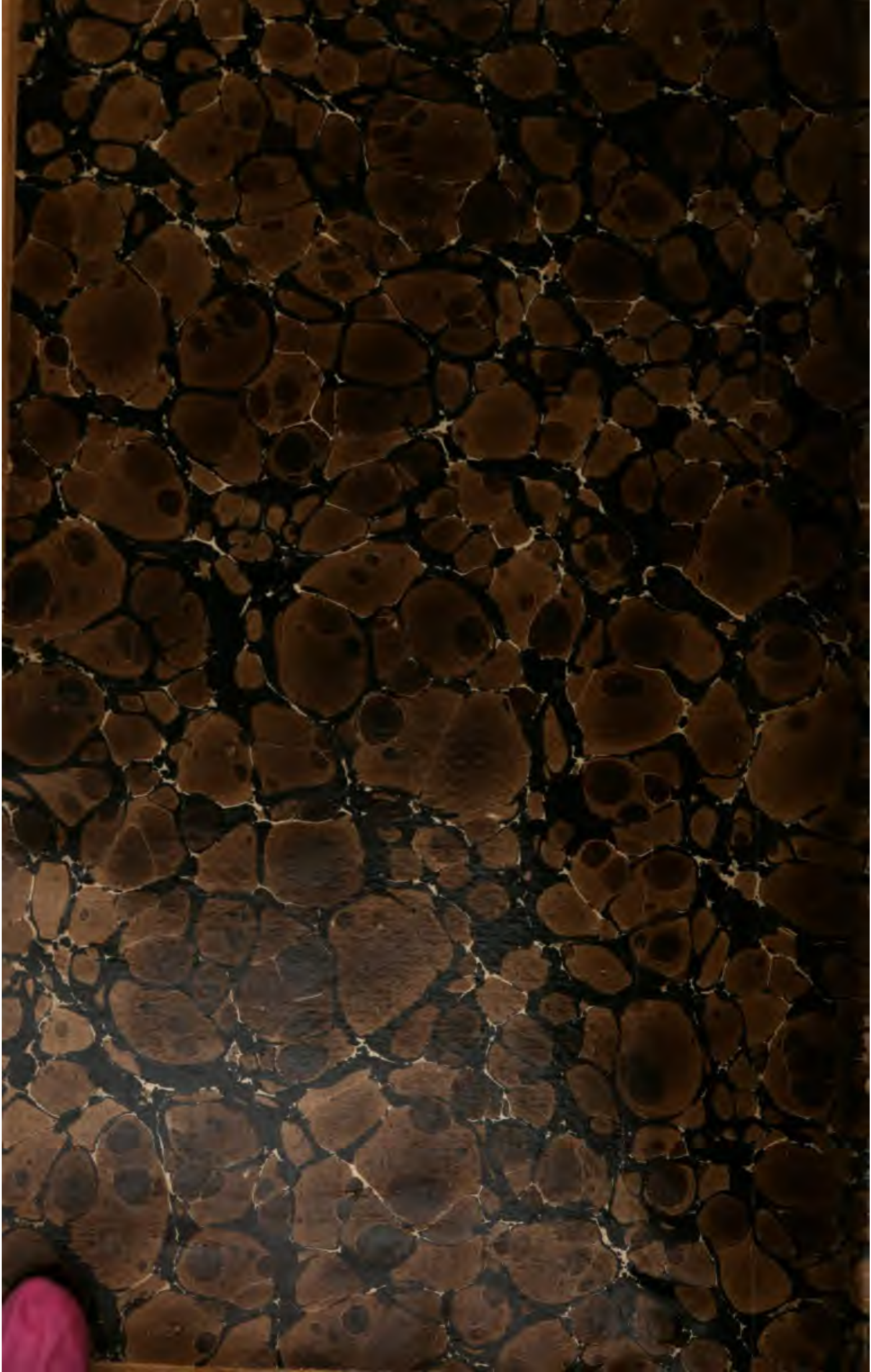
FIN

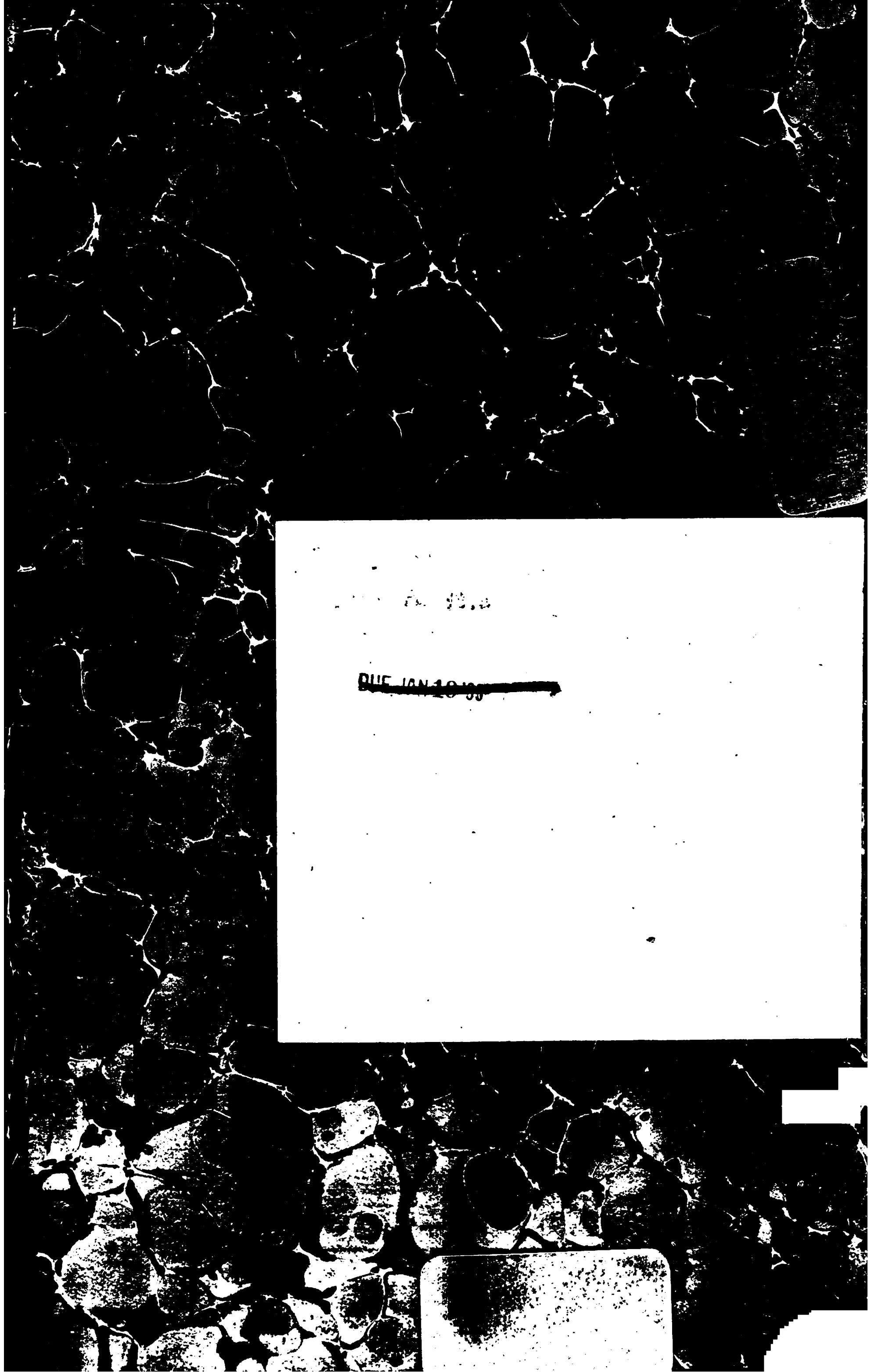
INDEX

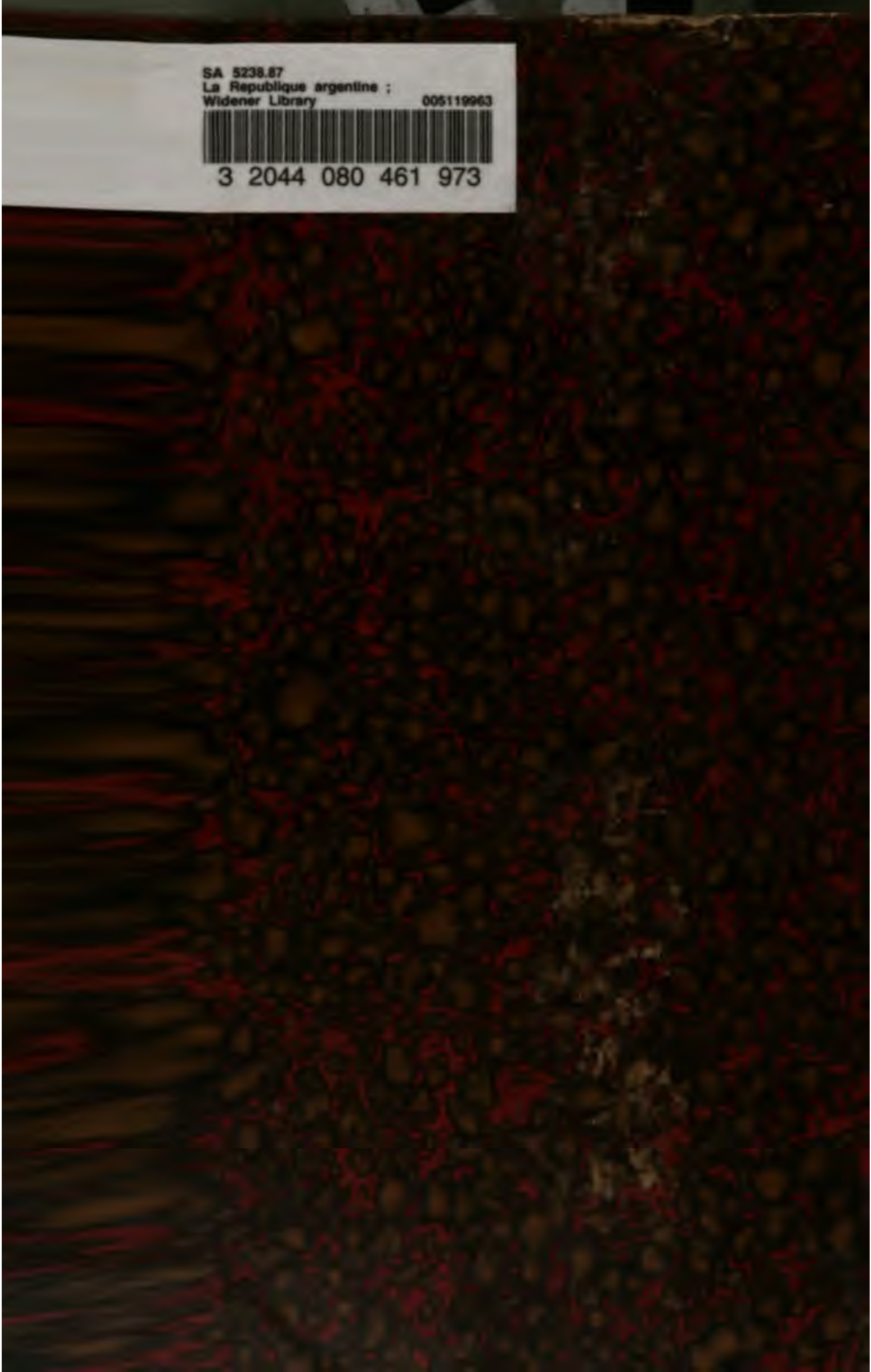
ERRATA

A la page **14, 11e** *ligne, lire* : **Elle est à la natalité comme 1 est à 2,50.**

Sceaux. — Imprimerie Charaire et fils.




DUE JAN 18 '33


SA 5238.87
La Republique argentine ;
Widener Library 005119963
3 2044 080 461 973

